

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Salah BOUBNIDER Constantine 3
Faculté d'architecture et d'urbanisme

N° d'ordre :

Série :



THÈSE

Pour l'obtention du diplôme de **DOCTORAT 3^{ème} cycle en URBANISME.**
Option : Interventions sur les tissus urbains existants.

Présenté par : M^{lle} BOUTEBBA LOUBNA.

THÈME

REQUALIFIER L'ESPACE PUBLIC POUR HUMANISER LA VILLE
RAPPORTS ENTRE : USAGER, ESPACE ET IMAGE
(Cas de la ville de Constantine).

Sous la direction du : **Dr. LAZRI YUCEF.**

Membres de Jury :

Présidente : Mme. BENIDIR Fatiha

Rapporteur : M. LAZRI Youcef

Membre : M. ADAD Mohamed Cherif

Membre : M. BELAKEHAL Azzedine

Membre : Mme. BENHASSINE Nassira

Membre : Mme. BENDJABALLAH Ouassila

MCA. Université de Constantine 3

MCA. Université de Guelma

Prof. Université d'Oum el-Bouaghi

Prof. Université de Biskra

MCA. Université de Constantine 3

MCA. Université de Constantine 3

Soutenue le : 27 / 11 / 2019

DEDICACE

Je dédie cette thèse à mes chers parents, mes anges gardiens et la lumière de ma vie.

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect le plus profond, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consentis pour mon instruction et mon bien-être.

Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitte jamais assez.

Puisse DIEU, le Très Haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie et faire en sorte que jamais je ne vous déçoive et être toujours à la hauteur de votre fierté inconditionnelle.

REMERCIEMENTS

Merci DIEU, de m'avoir donné la patience, le courage et la volonté pour faire preuve d'intransigeance et de confiance en soi, malgré toutes les contraintes que j'ai subies pour accomplir cette thèse de doctorat.

J'aimerais tout d'abord remercier mon enseignant et mon encadreur M. LAZRI Youcef, pour votre soutien, votre écoute, votre confiance et vos conseils précieux et avisés à la hauteur de vos compétences professionnelles incontestables ainsi que vos qualités humaines qui vous valent l'admiration et le respect de tous.

À mon enseignante, Mme BENIDIR Fatiha. J'étais honoré de vous avoir comme présidente du jury et je vous remercie pour la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu évaluer ce travail. J'ai trouvé auprès de vous la conseillère qui m'a reçu en toutes circonstances avec sympathie et sourire.

Mes remerciements sont ainsi conservés aux honorables membres de jury. Je suis très reconnaissante du professionnalisme et de l'amabilité avec lesquelles vous avez accepté de juger ce travail. Veuillez trouver, chères Maîtres, le témoignage de ma grande reconnaissance et de mon profond respect.

Je suis redevable à ma petite famille, et à ceux qui ont veillé sur moi depuis toujours, ceux qui m'ont fait confiance, qui me sont chers. Merci de vos attentions et vos encouragements qui m'ont accompagné tout au long de ces années.

Enfin, je remercie toutes les personnes formidables qui ont, chacune à leur façon, et ce, à différentes étapes de mon cheminement, contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de cette thèse de doctorat.

Merci à vous tous.

Résumé :

L'espace public est d'abord conçu, projeté et ensuite réalisé. Une fois livré, il est pratiqué représenté et évalué. Cette évaluation peut être déterminée à travers un processus cognitif complexe où les qualités fonctionnelles interagissent avec les éléments de la forme urbaine perçus par les usagers, pour constituer des images visuelles qui se transforment, par l'interaction de plusieurs facteurs (physiologiques et psychologiques) en représentations mentales et en attributs qualitatifs, en fonction des besoins et des attentes. Donc, l'espace public est à la fois une entité physico-spatiale (contenus et contenants matériels), sociale (pratiques et usages) et perceptible (images et représentations symboliques). Deux ordres de réalité duale et néanmoins indissociable : à la fois ensemble réel et représentation d'un réel imaginaire et symbolique, auquel s'ajoute un phénomène social, le mode de vie urbain.

La requalification de l'espace public pour humaniser la ville, c'est ouvrir la voie à la complexité de la nature humaine et à ses rapports avec son environnement social. C'est redonner aux espaces publics leur rôle premier : être des lieux de rencontre, d'échange et d'expression collective, des lieux de création du lien social entre les usagers. Elle implique à la fois de donner de nouveaux qualificatifs à la ville, et consiste à redonner à l'espace public, en tant que lieu du "vivre ensemble" et support de la diversité d'usages et d'usagers, des valeurs et des pratiques compatibles aux besoins et attentes de ses usagers.

Mots-clés :

Espace public, ville, usager, requalification, image, humanisation, besoins et attentes.

Abstract:

The public space is first conceived, projected and then realized. Once delivered, it is practiced represented and evaluated. This evaluation can be determined through a complex cognitive process in which functional qualities interact with the elements of urban form perceived by the users, to constitute visual images that are transformed, by the interaction of several factors (physiological and psychological) into mental representations and qualitative attributes, according to needs and expectations. Two orders of dual reality and nevertheless inseparable: at the same time real whole and representation of an imaginary and symbolic reality, to which is added a social phenomenon, the urban way of life.

The requalification of the public space to humanize the city is to open the way to the complexity of human nature and its relationship with its social environment. It is to give back to the public spaces their primary role: to be places of meeting, exchange and collective expression, places of creation of the social bond between the users. It implies both giving new qualities to the city, and consists of giving back to the public space, as a place of "living together" and supporting the diversity of uses and users, values and practices compatible with the needs and expectations of its users.

Keywords:

Public space, city, user, requalification, image, humanization, needs and expectations.

ملخص :

المجال العام في البداية عبارة عن تصور، مشروع ثم حقيقة. بمجرد تسليمه يتم استعماله ، إدراكه و تقييمه. هذا التقييم يمكن تحديده من خلال عملية معرفية معقدة تتفاعل فيها الصفات الوظيفية مع عناصر الشكل العمراني المتصور من قبل المستعملين لتشكيل تصورات تمثيلية من خلال تفاعل عدة عوامل فسيولوجية ونفسية بحسب الاحتياجات و التوقعات. إذن، المجال العام هو في نفس الوقت كيان فيزيائي (مضمون و محتوى مادي) اجتماعي (ممارسة و استعمال) و إدراكي (تصور و تمثيل رمزي). واقعين مزدوجين لكن لا يمكن الفصل بينهما: كيان واقعي و تصور لواقع خيالي رمزي، يضاف إليه الإطار المعيشي الحضري كظاهرة اجتماعية.

إعادة تأهيل المجال العام لإضفاء طابع إنساني على المدينة هي فتح الطريق لتعقيد الطبيعة البشرية وعلاقتها مع بيئتها الاجتماعية. هو إعطاء المساحات العامة دورها الأساسي: أن تكون أماكن للاجتماع، للتبادل والتعبير الجماعي، أماكن لخلق الرابطة الاجتماعية بين المستعملين. و تتمثل في منح خصائص جديدة للمدينة و إعادة إعطاء المجال العام القيم و الممارسات المتوافقة مع احتياجات و توقعات مستخدميه.

كلمات البحث:

المجال العام، المدينة، المستعمل، إعادة التأهيل، التصور، الطابع الإنساني، الاحتياجات و التوقعات.

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	II
Remerciements	III
Résumés.....	IV
Index.....	XIII
INTRODUCTION GENERALE.....	01
1. Intérêt et contexte de la recherche.....	01
2. Problématique.....	02
3. Hypothèses de la recherche.....	07
4. Objectifs de la recherche.....	08
5. Les critères de choix des sites d'investigation	09
6. Méthodologie de la recherche.....	10
6.1. Démarche et méthodes de la recherche	10
6.2. Outils de la recherche.....	12
6.3. Structure de la thèse	14
7. Cadre de référence et état de la recherche	15
8. Difficultés et limites de la recherche	18
PREMIERE PARTIE : PREALABLES CONCEPTUELS, APPROCHES EPISTEMOLOGIQUES ET FONDEMENTS THEORIQUES.....	19
Introduction de la première partie	20
CHAPITRE 1 : La ville et l'espace public entre contenant et contenu.....	21
Introduction	21
1.1. La ville en tant que contenant physico-spatial.....	22
1.1.1. Qu'est-ce que la ville ?.....	22
a. La ville, une notion pluridisciplinaire.....	22
b. Les traits caractéristiques de la ville	23
c. À quoi sert la ville ?.....	23
1.1.2. Idéaux et pensées de fondement de la ville.....	24
a. Le pré-urbanisme entre progressisme et culturalisme.....	24
b. Du mouvement moderne au nouvel urbanisme	25
1.2. L'espace public, une appellation contemporaine issue d'un ancien concept.....	27
1.2.1. L'espace public, une notion polymorphe et polysémique.....	28
1.2.2. Les traits caractéristiques de l'espace public.....	29
a. La diversité des lieux de l'espace public.....	29
b. Les diverses formes de l'espace public	30
c. Les différentes fonctions et usages de l'espace public	32
1.2.3. L'évolution du concept "espace public" à travers l'histoire urbaine des villes.....	33
1.3. L'espace public dans son contenu	35
1.3.1. Les composantes matérielles de l'espace public	35
a. Le Mobilier urbain	36
b. La voirie	36

c. La végétation	36
d. Les devantures urbaines	37
1.3.2. Les acteurs de l'espace public.....	37
a. Les acteurs politiques.....	38
b. Les acteurs économiques	38
c. Les professionnels de l'espace	38
d. L'utilisateur ; l'acteur pertinent de l'espace public.....	38
Conclusion	40
CHAPITRE 2 : Image et imagibilité, du perceptif au symbolique.....	41
Introduction	41
2.1. De la perception du paysage à la production de l'image	42
2.1.1. Des notions préliminaires	42
a. La cognition	42
b. Image ou représentation	42
c. Le Paysage	43
d. La Perception	44
2.1.2. L'image comme produit de la perception du paysage	45
a. L'identité	46
b. L'esprit du lieu	47
c. La mémoire collective	47
2.2. Les facteurs influençant la perception	47
2.2.1. Première classification	47
a. Les facteurs individuels	47
b. Les facteurs collectifs	48
2.2.2. Deuxième classification	48
a. Les facteurs externes.....	48
b. Les facteurs internes	49
2.3. De l'image à l'imagibilité	49
2.3.1. Les éléments favorisant l'imagibilité	50
a. Les voies ou parcours	50
b. Les limites	50
c. Les secteurs ou zones	50
d. Les nœuds	51
e. Les points de repère	51
2.3.2. L'imagibilité entre structure, identité et signification	51
a. La structure	52
b. L'identité	52
c. La signification	52
2.3.3. Les qualités de la forme urbaine	52
a. La singularité ou clarté de la silhouette	52
b. La simplicité de la forme	52
c. La continuité	52
d. La dominance	52

e. La clarté des liaisons	52
f. Le champ visuel	53
g. La conscience du mouvement.....	53
h. Les séries temporelles	53
i. Les dénominations et significations	53
2.3.4. De l'image mentale individuelle aux représentations collectives	53
2.4. Sens et dimension symbolique de l'espace public.....	54
2.4.1. Du sens à la sémiotique à travers les signes et les symboles.....	54
a. Les types de signes	55
b. Les fonctions des symboles	55
c. Les dimensions de la sémiotique	56
2.4.2. La dimension symbolique de l'espace public	56
2.4.3. L'art exalte le symbolique dans l'espace public	57
Conclusion	60
CHAPITRE 3 : La dimension socioculturelle de l'espace public.....	61
Introduction	61
3.1. La société et la culture, deux notions corrélatives productrices de valeurs	62
3.2. Les processus d'acquisition de nouvelles valeurs socioculturelles	63
3.2.1. L'acculturation	63
3.2.2. L'enculturation	64
3.2.3. L'assimilation	64
3.2.4. La réinterprétation	65
3.2.5. Le syncrétisme	65
3.2.6. La dualité culturelle	65
a. Entre l'acculturation et l'assimilation	65
b. Entre l'acculturation et l'ethnocide	65
c. Entre l'assimilation, l'emprunt culturel et la réinterprétation	66
3.3. Les diverses formes de la pratique sociale dans l'espace public	66
3.3.1. Des formes de sociabilité	66
a. L'adaptation et l'intégration sociale	66
b. L'appropriation des lieux	68
c. La convivialité	69
3.3.2. Des formes d'antagonisme	70
a. L'anomie	71
b. Le "silence" et la rupture de la communication	71
c. L'individualisme	72
3.4. L'Humanisation de la ville	72
3.4.1. L'Homme, l'Humanisme et l'Humanisation.....	72
3.4.2. Vers une approche philosophique	74
3.4.3. L'approche humaniste en géographie	74
3.4.4. Les dimensions sociopolitiques de l'humanisation	75
a. Le droit à la ville	75
b. La participation, une condition de la démocratie	75

c. L'impératif de la solidarité	77
3.4.5. L'urbanité et la citoyenneté, des vecteurs d'humanisation.....	77
a. L'urbanité, un préliminaire à la citoyenneté.....	77
b. Qu'est-ce que la citoyenneté ?	79
Conclusion	82

CHAPITRE 4 : La requalification de l'espace public, une autre lecture des villes.....83

Introduction.....	83
4.1. La requalification urbaine des espaces publics.....	84
4.1.1. Définition de la requalification urbaine	84
4.1.2. Les enjeux de la requalification de l'espace public	84
a. Les enjeux politiques	85
b. Les enjeux économiques.....	85
c. Les enjeux socioculturels	85
d. Les enjeux esthétiques	86
4.2. La requalification de l'espace public, une préoccupation majeure dans les pays développés	86
4.2.1. La requalification de l'espace public en France	86
a. Le Grand Lyon, le recours aux enquêtes sociologiques	87
b. Le cas des villes de Tours et d'Orléans	89
4.2.2. Le piéton, un acteur privilégié de l'espace public Barcelonais.....	90
4.2.3. L'expérience Canadienne	92
a. Québec ; des espaces publics pour vivre la ville	92
b. Une politique d'amélioration urbaine des espaces publics à Montréal	92
4.2.4. La redistribution des rôles dans la production de l'espace public à Berlin.....	93
4.3. L'espace public de l'Algérie indépendante entre législation, politique urbaine et réalité.....	95
Conclusion	100
Conclusion de la première partie	101

DEUXIEME PARTIE : L'ESPACE PUBLIC A CONSTANTINE. RAPPORTS ENTRE : USAGER, ESPACE ET IMAGE.....102

Introduction de la deuxième partie	103
CHAPITRE 5 : Les logiques de formation de l'espace public à Constantine selon les critères d'historicité.....104	104
Introduction	104
5.1. Présentation générale de la ville de Constantine	105
5.1.1. Situation géographique et administrative de la ville de Constantine.....	105
5.1.2. Aperçu historique de la ville de Constantine	107
5.2. Les logiques de formation de l'espace public à Constantine selon les critères d'historicité.....	109
5.2.1. L'espace public de Constantine à l'époque ottomane (une logique d'un espace public endogène)	110

5.2.2. L'espace public de Constantine à la période coloniale (vers une nouvelle image d'un espace public exogène)	113
5.2.3. L'espace public de Constantine après l'Indépendance (l'espace public problématique).....	115
5.3. Présentation générale et aperçu historique des cas d'étude.....	116
5.3.1. La place du palais bey	116
a. Présentation et situation de la place du palais bey	116
b. Historique de la place du palais bey	116
5.3.2. Le marché de Souk el-Acer	119
a. Présentation et situation de Souk el-Acer.....	119
b. Aperçu historique sur le marché Souk el acer	120
5.3.3. La place du 1 ^{er} Novembre (la Brèche)	121
a. Présentation et situation de la Brèche	121
b. Historique de la Brèche	122
5.3.4. Le jardin Bennacer	124
a. Présentation et situation du jardin Bennacer	124
b. Éléments historiques sur le jardin Bennacer	124
5.3.5. La place Kerkeri	126
a. Présentation et situation de la place Kerkeri	126
b. Bref historique sur l'emplacement actuel de la place Kerkeri	126
c. Conditions d'aménagement de la place Kerkeri (contraintes, durée et coûts de réalisation).....	128
5.3.6. Le jardin des frères Ferrad à Zouaghi.....	129
a. Présentation et situation du jardin des frères Ferrad.....	129
b. Conditions d'apparition du jardin des Frères Ferrad.....	130
Conclusion	131

CHAPITRE 6 : Le cadre physico-spatial et le contexte morphologique des cas d'étude.....	132
Introduction	132
6.1. La place du palais bey (Si el-Haouès)	133
6.1.1. Configuration géométrique de la place du palais bey	133
6.1.2. L'accessibilité de la place du palais bey	134
6.1.3. La typo-morphologie des bâtisses qui encadrent la place du palais bey	134
a. Le palais du Bey	135
b. La mosquée Houssine bey (Souk el-Ghzel).....	136
c. La banque de développement local	137
d. L'école fondamentale Fatima Zahra	138
e. La banque extérieure d'Algérie	138
f. Le centre de l'information territorial de l'ANP de la 5 ^{ème} région.....	139
6.1.4. Les composantes matérielles de la place du palais bey	140
6.2. Le marché Souk el-Acer	141
6.2.1. Souk el-Acer dans son environnement immédiat	141
6.2.2. L'accessibilité de Souk el-Acer	142

6.2.3. Les composantes matérielles de Souk el-Acer	142
6.2.4. Les façades dans l'environnement immédiat de Souk el-Acer	143
6.3. La place du 1 ^{er} Novembre (La Brèche)	144
6.3.1. Configuration géométrique de la place du 1 ^{er} Novembre	144
6.3.2. Le réseau viaire de la place de la Brèche	145
6.3.3. L'ensemble des édifices et des espaces publics à la Brèche	146
6.3.4. La typologie des façades dans l'environnement immédiat de la Brèche.....	147
a. La grande poste	147
b. Le théâtre régional	147
c. La banque centrale d'Algérie	148
d. Le palais de justice	148
6.3.5. Le mobilier urbain dans la place du 1 ^{er} Novembre	149
6.4. Le jardin Bachir Bennacer	150
6.4.1. Le jardin Bennacer dans son environnement immédiat	150
6.4.2. L'accessibilité du jardin Bennacer	151
6.4.3. La richesse végétale du jardin Bennacer	151
6.4.4. Le mobilier urbain au jardin Bennacer	153
6.5. La place Kerkeri	154
6.5.1. Les sous-espaces qui composent la place Kerkeri	154
6.5.2. La place Kerkeri dans son environnement immédiat	155
6.5.3. Les aménagements prévus pour la place Kerkeri au début du projet	155
6.5.4. L'état des lieux de la place Kerkeri	156
6.5.5. Le mobilier urbain dans la place Kerkeri	157
6.6. Le jardin des frères Ferrad	157
6.6.1. Le jardin des frères Ferrad dans son environnement immédiat	157
6.6.2. Les sous-espaces qui composent le jardin des frères Ferrad	159
6.6.3. Le mobilier urbain dans le jardin des frères Ferrad	159
6.7. Synthèse et comparaison des caractéristiques morphologiques des cas d'étude	160
Conclusion : La morphologie de l'espace public, une lecture fondamentale du rapport Espace/Usage.....	161

CHAPITRE 7 : Analyse fonctionnelle et modes d'appropriation de l'espace public à Constantine (entre 2014 et 2016).....

Introduction	162
7.1. La place du palais bey	163
7.2. Le marché Souk el-Acer	165
7.3. La place du 1 ^{er} Novembre	168
7.4. Le jardin Bennacer	171
7.5. La place Kerkeri	175
7.6. Le jardin des frères Ferrad	177
7.7. Synthèse et interprétation des résultats de l'approche fonctionnelle	180
7.7.1. Les formes de sociabilité	180
7.7.2. Les formes d'antagonisme	181
Conclusion : L'espace public contenant des formes de sociabilité et des conflits d'usage....	182

CHAPITRE 8 : La perception de l'espace public par les usagers, rapports entre qualités formelles et représentations sociales.....	183
Introduction	183
8.1. L'analyse séquentielle des qualités visuelles perçues dans l'espace public.....	184
8.1.1. La place du palais bey	184
8.1.2. Le marché Souk el-Acer	185
8.1.3. La place du 1 ^{er} Novembre	186
8.1.4. Le jardin Bachir Bennacer	188
8.1.5. La place Kerkeri	190
8.1.6. Le jardin des frères Ferrad.....	191
8.2. La lecture d'imagibilité des espaces publics étudiés à travers les cartes mentales.....	193
8.2.1. L'élaboration des cartes mentales par les usagers et l'obtention des éléments de lecture iconographiques	193
8.2.2. L'interprétation des éléments iconographiques issus des cartes mentales	195
8.3. L'évaluation de l'espace public par les usagers à travers l'analyse sémantique	196
8.4. Interprétation des résultats de l'analyse sémio-pragmatique	201
8.4.1. Les critères d'appréciation et/ou de répulsion de l'espace public	201
a. La valeur de la dimension historique et la signification symbolique	201
b. Le Fonctionnement et le confort d'usage	201
c. L'appréhension des éléments de la forme urbaine	202
d. Le confort psychique	202
e. L'affiliation sociale	202
8.4.2. Les besoins et les attentes des usagers au sein de l'espace public	202
a. Des besoins relatifs à l'usage	203
b. Des besoins relatifs à l'estime	203
Conclusion : la requalification de l'espace public passe par l'appréhension des besoins et attentes des usagers.....	204
Synthèse générale.....	205
1. Éléments de synthèse pour les sites d'investigation.....	205
1.1. La place du palais bey, une valeur patrimoniale sans valeur d'usage	205
1.2. Souk el-Acer ; une dynamique commerciale dans des conditions défavorables.....	205
1.3. La place de la Brèche, le symbole de la centralité	206
1.4. Le jardin Bennacer ; une ambiance conviviale au sein d'une richesse végétale	206
1.5. La place Kerkeri, une image négative issue d'une mauvaise réputation	207
1.6. Le jardin des frères Ferrad, l'espace de proximité banal	208
2. Des conditions générales pour une requalification concrète de l'espace public	208
CONCLUSION GENERALE	211
BIBLIOGRAPHIE	216
ANNEXES	224

INDEX

Liste de sigles :

- BADR** : Banque de l'agriculture et du développement rural.
- BCA** : Banque centrale d'Algérie.
- BDL** : Banque de développement local.
- BEA** : Banque extérieure d'Algérie.
- BNA** : Banque nationale d'Algérie.
- CERTU** : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.
- CIAM** : Congrès internationaux d'architecture moderne.
- CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.
- CRENAU** : Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités.
- CRH** : Centre de recherche sur l'habitat.
- DEA** : Diplôme d'études approfondies.
- DEES** : Diplôme Européen d'Études Supérieures.
- DPS** : Laboratoire Dynamiques et planification spatiale.
- EBAHIE** : Écoute des besoins et attentes et leur hiérarchisation.
- EDEVCO** : Entreprise de Développement des Espace verts de Constantine.
- IAU** : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France.
- INSEE** : L'Institut national de la statistique et des études économiques.
- LAUA** : Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités.
- LAUTES** : Laboratoire de l'architecture a l'urbanisme : technique, espace et société.
- LAVUE** : Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement.
- LNHA** : Laboratoire national de l'habitat et de la construction.
- PAW** : Plan d'aménagement de wilaya.
- PDAU** : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.
- POS** : Plan d'occupation des sols.
- PPSMVSS** : Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé.
- PPUR** : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- PUF** : Presses universitaires de France.
- RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
- SCU** : Schéma de cohérence urbaine.
- SNAT** : Schéma national d'aménagement du territoire.
- SRAT** : Schéma régional d'aménagement du territoire.
- UGTA** : Union générale des travailleurs algériens.
- UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture.
- URBACO** : Centre d'études et de réalisation en urbanisme de Constantine.
- ZHUN** : Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle.

Liste des photos :

- Ph.01: Les berges du Rhône à Lyon.
- Ph.02: La rue de la République à Lyon.
- Ph.03: La place de la République à Lyon.
- Ph.04: L'illumination des monuments à Tours.
- Ph.05: L'éclairage public à Orléans.
- Ph.06: L'avenue diagonale à Barcelone.
- Ph.07: Le jardin Saint-Roch au Québec.
- Ph.08: L'esplanade du palais des congrès à Montréal.
- Ph.09: Le jardin du Neues Museum à Berlin.
- Ph.10: La cathédrale Notre-Dame des Sept douleurs en 1859.
- Ph.11: La place générale en 1893.
- Ph.12, 13: Le marché de Souk el-Acer autrefois.
- Ph.14: La place de la Brèche autrefois.
- Ph.15 : L'esplanade générale-Leclerc en face de la place Nemours.
- Ph.16: Le square Vallée à l'époque coloniale.
- Ph.17: Beb el-Djabia (porte du bassin).
- Ph.18: Le marché de Bab-el-Djabia derrière l'hôtel Cirta.
- Ph.19, 20, 21, 22: Le chantier d'aménagement du jardin des Frères Ferrad en 2010.
- Ph.23: Vue du ciel de la place et du palais bey.
- Ph.24: La façade du palais bey à l'époque coloniale.
- Ph.25: La façade du palais bey après sa réhabilitation.
- Ph.26: La façade principale de la mosquée Houssine bey.
- Ph.27: La façade latérale de la mosquée Souk el-Ghazel.
- Ph.28: La banque de développement local.
- Ph.29: L'école fondamentale Fatima Zahra.
- Ph.30: La banque extérieure d'Algérie.
- Ph.31: Le centre d'information territoriale de la 5^{ème} région.
- Ph.32: Le nouveau kiosque de la place du palais bey.
- Ph. 33,34 : Les éléments de verdure dans la place du palais bey.
- Ph.35: L'état des lieux à Souk el-acer.
- Ph.36, 37, 38: La mosquée Salah bey, la Médersa et Dar el-Imam.
- Ph.39: La façade Nord-ouest de la rue Kahoul Mohamed.
- Ph.40: L'arrière-façade du lycée Reda Houhou.
- Ph.41: La grande poste.
- Ph.42: Le théâtre régional de Constantine.
- Ph.43: La banque centrale d'Algérie.
- Ph.44: Le palais de la justice.
- Ph.45, 46: Les dispositifs d'éclairage public à la Brèche.
- Ph.47 : La délimitation de la place du 1^{er} Novembre.
- Ph.48: L'accès principal au jardin Bennacer.
- Ph.49, 50: La propreté du jardin Bennacer durant la manifestation culturelle 2015.
- Ph.51, 52, 53, 54, 55: Le mobilier urbain au jardin Bennacer.
- Ph.56, 57, 58, 59: Les accès de la place Kerkeri.

Ph.60, 61: L'état des lieux de la place Kerkeri.
 Ph.62: Les composantes matérielles de la place Kerkeri.
 Ph.63: Les sanitaires publics de la place Kerkeri.
 Ph.64, 65, 66, 67, 68: Les composantes matérielles du jardin des frères Ferrad.
 Ph.69, 70: L'état d'hygiène dans le jardin des frères Ferrad.
 Ph.71, 72, 73, 74: Les usages de la place du palais bey.
 Ph.75, 76, 77: L'animation de la place du palais bey durant les manifestations culturelles.
 Ph.78, 79, 80: La dynamique commerciale à Souk el-Acer.
 Ph.81, 82: Les produits exposés sur les stands et les étals de Souk el-Acer.
 Ph.83, 84: Les aires de stationnements aux alentours de Souk el-Acer.
 Ph.85: Le palais de culture el-Khalifa et la place des Martyrs.
 Ph.86: L'esplanade comme espace complémentaire de la place du 1^{er} Novembre.
 Ph.87, 88, 89, 90, 91, 92: La diversité des usagers au jardin Bennacer.
 Ph.93: La rénovation de la place Ahmed bey.
 Ph.94, 95, 96, 97: Les marchandises exposées au jardin Bennacer.
 Ph.98: Les expositions de vente des plantes aux extrémités du jardin Bennacer.
 Ph.99, 100: Le palais de la culture El-Khalifa au début et à la fin de sa rénovation.
 Ph.101: L'allée piétonne de la place Kerkeri transformée en voie mécanique.
 Ph.102, 103: L'état des locaux commerciaux de la place Kerkeri.
 Ph.104, 105: Les usagers du jardin des frères Ferrad.
 Ph.106, 107: Le terrain de sport adjacent au jardin des frères Ferrad.
 Ph.108: Les usagers du nouveau parc à Zouaghi.
 Ph.109, 110, 111, 112 : Les éléments accentuant l'effet de fermeture dans la place du palais bey.
 Ph.113, 114: Les panoramas de part et d'autre de l'avenue Benboulaïd.
 Ph.115 : La vue panoramique qu'offre le belvédère de la place Kerkeri.

Liste des tableaux :

Tab.1 : Les formes de l'espace public.
 Tab.2 : Les fonctions et les formes du mobilier urbain.
 Tab.03: Population, logements et surface des secteurs urbains de la ville de Constantine.
 Tab.04: La toponymie des espaces publics à Constantine à l'époque ottomane.
 Tab.05: La diversité végétale qu'offre le jardin Bennacer.
 Tab.06: Les espèces végétales disparues du jardin Bennacer.
 Tab.07: Comparaison des caractéristiques morphologiques des cas d'étude.
 Tab.08: Profil socioculturel des usagers interrogés dans la place du palais bey.
 Tab.09: Profil socioculturel des usagers interrogés à Souk el-Acer.
 Tab.10: Profil socioculturel des usagers interrogés dans la place du 1^{er} Novembre.
 Tab.11: Profil socioculturel des usagers interrogés dans le jardin Bennacer.
 Tab.12: Profil socioculturel des usagers interrogés dans la place Kerkeri.
 Tab.13: Profil socioculturel des usagers interrogés dans le jardin des frères Ferrad.
 Tab.14 : Échantillons de cartes mentales réalisées par les usagers.
 Tab.15 : Les critères d'imagibilité repérés dans les différents cas d'étude.
 Tab.16 : Grille d'évaluation de l'espace public à travers l'échelle de différentiel.
 Tab.17 : Les attributs sémantiques de l'évaluation des espaces publics étudiés.

Liste des cartes :

- Carte.01: Situation de la ville de Constantine.
- Carte.02: Les espaces publics à Constantine à la veille de l'occupation française.
- Carte.03: Le square Valée et le square de la République vers 1950.
- Carte.04: La situation du jardin des frères Ferrad dans l'agglomération de Zouaghi.
- Carte.05: Dimensions de la place du palais bey et hauteurs du cadre bâti.
- Carte.06: Les accès de la place du palais bey.
- Carte.07: La typologie architecturale du cadre bâti de la place du palais bey.
- Carte.08 : Les accès au marché de Souk el-acer.
- Carte.09: Le rapport plein et vide dans la place du 1^{er} Novembre.
- Carte.10: Les voies de desserte dans l'environnement immédiat de la Brèche.

Liste des figures :

- Fig.01: Les secteurs urbains de la ville de Constantine.
- Fig.02: Situation de la place du palais bey dans la vieille ville de Constantine.
- Fig.03: L'agrandissement de la place du palais bey à l'époque coloniale.
- Fig.04: Situation du souk el-acer dans la vieille ville de Constantine.
- Fig.05: Situation de la place de la Brèche par rapport à la vieille ville.
- Fig.06: Situation du jardin Bennacer par rapport à la vieille ville de Constantine.
- Fig.07: Situation de la place Kerkeri par rapport à la vieille ville.
- Fig.08: Les espaces publics dans l'environnement immédiat de la Brèche.
- Fig.09 : Les édifices publics qui bordent la place du 1^{er} Novembre.
- Fig.10 : Le jardin Bennacer dans son environnement immédiat.
- Fig.11: Les sous-espaces composant la place Kerkeri.
- Fig.12 : La place Kerkeri dans son environnement immédiat.
- Fig.13 : Les aménagements prévus pour la place Kerkeri en 2009.
- Fig.14: Le jardin des frères Ferrad dans son environnement immédiat.
- Fig. 15: Les terrains de jeux adjacents au jardin des frères Ferrad.
- Fig.16: Le rôle stratégique de la Brèche dans son environnement immédiat.
- Fig.17: La situation du nouveau parc par rapport au jardin des frères Ferrad.
- Fig.18: Les qualités formelles perçues dans la place du palais bey.
- Fig.19 : La silhouette qu'offrent le palais du bey et la mosquée souk el-ghzel.
- Fig.20: Les qualités formelles perçues à Souk el-Acer.
- Fig.21, 22: L'étrécissement du champ visuel à Souk el-Acer.
- Fig.23: Les qualités formelles perçues dans la place du 1^{er} Novembre.
- Fig.24, 25, 26, 27, 28: Séquences visuelles de l'environnement immédiat de la Brèche.
- Fig.29: L'avenue Benboulaïd comme l'élément structurant du paysage.
- Fig.30: Les qualités formelles perçues dans la place Kerkeri.
- Fig.31, 32: Les effets visuels qu'offrent les portes urbaines de la place Kerkeri.
- Fig.33 : La vue panoramique qu'offre la passerelle au-dessus de la RN79.
- Fig.34 : La silhouette des logements collectifs à l'Est du jardin des frères Ferrad.
- Fig. 35, 36, 37, 38: Les éléments structurants le paysage du jardin des frères Ferrad.

Liste des graphiques :

- Graph.01 : Pourcentage des personnes interrogées dans les différents cas d'étude.
Graph.02: Les motifs de fréquentation de la place du palais bey.
Graph.03: Les motifs de fréquentation de Souk el-Acer.
Graph.04: Les motifs de fréquentation de la place du 1^{er} Novembre.
Graph.05: Les motifs de fréquentation du jardin Bennacer.
Graph.06: Les motifs de fréquentation de la place Kerkeri.
Graph.07: Les motifs de fréquentation du jardin des frères Ferrad.
Graph.08: Richesse des informations par rapport au nombre de personne interrogées.
Graph.09: Les attributs positifs exprimés par les usagers des espaces publics étudiés.
Graph.10: Les attributs négatifs exprimés par les usagers des espaces publics étudiés.

Liste des schémas :

- Schéma.01 : L'hypothèse générale de la recherche.
Schéma.02 : Structure de la thèse.
Schéma.03 : La politique urbaine de l'Algérie indépendante.

INTRODUCTION GENERALE

1. Intérêt et contexte de la recherche :

Avant de justifier le choix du thème de la présente recherche (Requalifier l'espace public pour humaniser la ville ; rapport entre : usager, espace et image), nous mettons l'accent sur le fil conducteur de cette étude qui se focalise sur les espaces publics urbains ouverts et extérieurs aux logements (rues, places, jardins publics, ...), opposés aux édifices publics (mairie, écoles, musée,...) et aux espaces publics fermés au statut privé (cafés, centres commerciaux, restaurants,...). Aussi, nous devons signaler que le sujet de la présente étude fait partie d'un grand axe de recherche nommé « Interventions sur les tissus urbains existants »¹ préconisé par le laboratoire de recherche LAUTES, dont nous choisissons comme sous axe de recherche la requalification urbaine des espaces publics déjà existants dans la ville de Constantine, donc, nous n'aborderons pas les cas d'aménagements des espaces publics en cours ou projetés.

Avant tout, notre intérêt est fondé sur le souci d'accomplir un travail scientifique, original et d'actualité, estimé propice aux exigences académiques relatives au domaine de l'urbanisme. Auquel nous ajoutons nos motivations personnelles qui se fondent sur une certaine subjectivité, et nous orientent vers un thème d'étude (Requalifier l'espace public pour humaniser la ville ; rapport entre : usager, espace et image.) qui sollicite notre plus grand intérêt et excite notre curiosité sur les discours qui abordent la ville dans ses dimensions sensibles, symboliques, voire humanistes ; où l'individu n'est pas envisagé comme un simple usager, mais comme un être qui ressent, qui perçoit et qui évalue son espace vécu.

Cette recherche peut ainsi contribuer à mettre en évidence que l'espace public n'est pas une notion abstraite, ni le vide qui sépare des édifices. Il prend des « contours sensibles » spécifiques, qui relèvent à la fois des données physico-spatiales, des dimensions perceptives et des modalités d'usages, où l'enjeu des villes d'aujourd'hui est de requalifier et de redonner du sens à l'espace public en tant que support des interactions sociales, voire humaines. C'est de se donner des repères symboliques pour revivre et « réinventer » la ville ou bien « conquérir un idéal » ; une raison pour laquelle nous considérons que la présente étude demeure un sujet d'actualité.

Partant du constat que notre réalité contemporaine se joue au cœur de la ville. Cette dernière est un espace de vie et de sociabilité en mutation constante par certains modes de comportements et d'organisation qui génèrent un foisonnement de communications et d'idées qui inspirent et suscitent l'innovation, la conception et la création. L'acte même de construire, d'aménager, de gérer et de faire la ville est au centre des projets qui préoccupent des ingénieurs, des géographes, des architectes, des urbanistes...etc. Longtemps aux mains de ces techniciens de la ville qui les prenaient sous un angle purement matériel, les espaces publics suggèrent fortement l'intervention d'autres disciplines qui s'inscrivent notamment dans une vision sociologique, où il est évident toutefois qu'aujourd'hui lorsque l'on parle de crise urbaine, ce n'est pas tant à cette dimension matérielle et fonctionnelle que l'on se réfère, mais à la dimension sociale et culturelle de la ville.

¹ Académiquement, nous nous inscrivons dans la lignée de chercheurs du laboratoire « De l'Architecture à l'Urbanisme : Technique, Espace et Société » (LAUTES), département d'urbanisme, faculté d'architecture et d'urbanisme, université Salah Bounider Constantine 3.

Cette pluridisciplinarité² est indispensable pour appréhender l'espace public dans toutes ses dimensions (historique, géographique, morphologique, fonctionnelle, paysagère, sociale, culturelle et symbolique). De ce fait, nous interrogeons dans la présente recherche, l'espace public tantôt comme entité physique et matérielle, composée d'éléments bâtis, d'usagers, d'activités ; tantôt comme entité conceptuelle et symbolique liée à l'image mentale que tout usager s'en forge. Deux ordres de réalité duale et néanmoins indissociable : à la fois ensemble réel et représentation d'un réel imaginaire ou symbolique, auquel s'ajoute un phénomène social, le mode de vie urbain. C'est dans ce contexte de dualité que réside l'originalité de la présente étude.

Formellement, nous nous inscrivons dans la lignée des chercheurs (*cf.*, Cadre de référence et état de la recherche) pour qui l'espace public est à la fois une entité physico-spatiale (contenus et contenants matériels), sociale (pratiques et usages) et perceptible (images et représentations symboliques). Ces niveaux de lecture structurent la présente recherche en deux parties (théorique et pratique), d'où se déclinent le croisement de plusieurs approches (historique, morphologique, fonctionnelle) auxquelles nous ajoutons une approche sémantique afin d'aborder la dimension sociologique en interaction avec la perception de l'espace public par les usagers en tant que processus cognitif (dimension symbolique).

2. Problématique:

La ville est un espace symbolique particulier par sa matérialité perçue par les habitants, qui produit et crée des représentations dans la mémoire collective, où se matérialisent des pratiques tantôt générales pour toute la société et tantôt spécifiques à la singularité des individus. Elle est à la fois architecturale et sociale, un espace qui se transforme continuellement dans les esprits des individus en se chargeant de nouvelles significations à partir de la réalité. C'est ainsi que la ville est une entité vivante qui grandit, change, se modifie, se fait et se défait, où tous les aspects de la vie collective sont intégrés les uns aux autres, ce qui favorise l'échange d'idées, l'interaction et la participation réelle de l'individu à la vie de la communauté.

Si la ville est bien évidemment le lieu central de la vie communautaire et collective, nous nous interrogeons, pourquoi ce qui devrait être un espace de partage, de convivialité et d'urbanité devient le lieu du conflit, du mal-vivre et paraît un échec de la citoyenneté.³

Les villes qui nous sont familières, dont nous aimons la forme et qui symbolisent souvent une culture et un art de vivre, sont pour la plupart des villes qui perdent leur identité. Elles consacrent et provoquent l'exclusion, l'indifférence, et l'hostilité. Aussi, par négligence d'impliquer les valeurs symboliques, issues d'histoire, de culture et de civilisations dans les processus de productions urbaines ; les villes restent vides, illisibles, perdent leur sens et ne répondent plus aux facteurs de la perception, qui procurent aux usagers des images mentales et puis des représentations symboliques qui se constituent dans le temps.

Malgré la pluralité des regards portés sur la ville et l'enthousiasme pour en faire un sujet de la connaissance, les villes vont mal, en se trouvant dans un état conflictuel d'inadaptation et

² L'espace public a fait l'objet d'études de plusieurs disciplines d'une façon parcellaire et fragmentée, dont peu de recherches tentent de montrer l'importance du rôle de l'espace public dans l'ordonnement des interactions sociales de l'espace vécu, et la dimension sensible de l'espace public apparaît souvent comme un sujet négligé dans les interventions urbaines.

³ F. BARRE, 1992. **L'art renouvelle la ville**. SKIRA, p.09

d'intelligibilité, d'où l'espace conçu par les spécialistes coïncide rarement avec les attentes des habitants.⁴ Les conséquences sont redoutables, la ville semble en crise et cesse d'être le lieu d'une intense sociabilité, de simultanéité des événements, de rencontre, de rassemblement des biens et des personnes, lieu social d'apprentissage de l'autre, de respect d'autrui; elle cesse de remplir sa fonction de lieu privilégié et elle devient un espace urbanisé qui empêche la convivialité.

La ville d'aujourd'hui, présage un devenir de plus en plus difficile. Elle est le résultat d'une succession de cités réalisées par les civilisations anciennes et de nouveaux tissus produits par les logiques de l'industrialisation du 19^{ème} siècle, avec des approches étroitement réglementaires, limitées au droit des sols et à l'élaboration des schémas et des plans d'aménagement, s'appuyant sur le principe de zoning. Conséquemment, l'esprit et le sensible à l'état pur qui définissent la création, passèrent au second plan et la ville ne resta plus qu'un objet limité à des fonctions mécaniquement définies.⁵

À cet effet, plusieurs critiques se sont dressés contre l'urbanisme moderne parce qu'il ne cesse de dévaloriser l'héritage historique, à faire disparaître ce qui fait de la ville un milieu de vie par sa diversité sociale et fonctionnelle, son dynamisme et la sociabilité qu'elle permet. Aussi, les pouvoirs publics ont été souvent au service des acteurs professionnels et pas assez au service des usagers.

En fait, les architectes de ce mouvement moderne sont transformés en technocrates et en rationalistes, en leur déléguant toute la responsabilité du dessin de l'urbain. Ils se posent généralement en experts et prétendent avoir le monopole des compétences relatives aux aménagements urbains. Même s'ils acceptent parfois de prendre certaines remarques des habitants usagers de la ville, les projets ne se fondent pas sur une compréhension de leurs attentes et de leurs pratiques ou sur un processus d'interaction avec eux. Cette posture conduit généralement à l'échec des projets urbains, à des dépenses considérables réalisées en pure perte, voire à l'accroissement des problèmes qu'ils sont censés résoudre. « *Expliquant aussi que la logique du marché ne fait qu'accroître les exclusions sociales et spatiales [...] c'est dans cet ordre d'idées que la pratique urbaine et sociale montre que les lois ne suffisent pas à elles seules de réguler la machine économique, sociale et spatiale du cadre bâti* ». ⁶

Cependant, la ville proposée par les décideurs et les techniciens n'est pas complètement rejetée, elle est remodelée par des pratiques sociales en pleine évolution. Les formes d'appropriation de la ville sont diverses et si manifestes (des places publiques transformées en aires de stationnement, des espaces verts sont des lieux de refuge de certains délinquants, les chaussées de la circulation mécanique ont remplacé les trottoirs...etc.). Elles s'expriment d'une façon extrêmement particulière des différenciations, engendrant par voie de conséquence des formes de conflits et/ou de sociabilité entre usagers, accentuant le dilemme de la prise en charge des besoins et attentes des usagers par les acteurs urbains professionnels.

⁴ Y. LAZRI, 1991. **Mutation d'espace urbain public en Algérie. Cas des espaces de convivialité.** Magister en architecture. Université de Constantine.

⁵ J.L DAVAL, 1992. **La ville peut- elle être un lieu de l'art ?** L'art renouvelle la ville. SKIRA, p.30

⁶ Y. LAZRI, 2008. **Espaces habités en mutation : culture de production et culture de consommation : entre politiques volontaires et formes de négociations habitantes... !** Le cas du logement et/ou logis social contemporain dans les grands ensembles à El-Harrouch, Algérie. Doctorat d'Etat. Option : anthropologie, habitat et architecture. Sous la direction du : T. Sahnoune. Université de Constantine, p. 04

La problématique de l'espace public est au centre des démarches et des préalables urbains, où l'espace urbain public est une caractéristique fondamentale du paysage architectural de la ville. Il constitue et apparaît comme l'ossature et l'armature indispensable à la constitution du tissu urbain et l'élément structurant et signifiant de la ville, offrant le cadre de la mise en relation continue et permanente des Hommes, des biens et des idées, vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité.

Il fut un temps où l'espace public était fait pour créer et favoriser une forte convivialité pour les citoyens, tels que l'agora de la Grèce antique, le forum de la civilisation romaine et les promenades dans les boulevards Haussmanniens à Paris...etc. (*cf.*, L'évolution du concept "espace public" à travers l'histoire urbaine des villes). Il était à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent des pensées et des idées. C'était un lieu privilégié (en liaison avec les grands axes de circulation, quelle qu'en soit la disposition) où se réunissent les citoyens aussi bien pour des motivations religieuses, politiques ou commerciales, que pour leur simple plaisir de se rencontrer et de converser. L'espace public était donc le lieu où se manifestent les éléments constitutifs de l'histoire et de la société ainsi que les symboles du pouvoir impérial avec leur contenu religieux et politique.

Cependant, l'espace public contemporain souffre des portées idéologiques du mouvement moderne,⁷ où les grandes réflexions architecturales de ce mouvement ont leur accordé peu d'importance, dont ils sont limitées à des objectifs essentiellement fonctionnalistes. Or, l'espace public est défini comme le vide de la ville à l'opposé du plein que constituent les constructions, dont on avait réduit les rues et les places publiques à des espaces de servitudes (circulation mécanique et aires de stationnement). Par conséquent, l'espace public cesse d'être un lieu de vie d'ensemble, de rencontre et de citoyenneté car l'urbanisme fonctionnaliste lui a fait perdre sa dimension socioculturelle, voire symbolique.

Également, la révolution technologique a modifié notre rapport à l'espace public. Les moyens de communication ont vaporisé les distances, la proximité n'est plus arrimée à la matérialité de l'espace. D'ailleurs, c'est désormais grâce à la presse que les idées voyagent, qu'elles sont confrontées, que les débats s'instaurent, que les citoyens s'informent et se forment. L'état réel de l'espace public s'efface au profit de l'espace virtuel des NTIC.⁸

Néanmoins, dans les pays développés, la question de l'espace public est devenue l'un des enjeux majeurs de tout projet urbain, que l'on entende par là une volonté politique et prospective de renouveler le droit à la ville, et de prendre en considération les attentes des populations citadines en matière d'aménités, de confort et, plus généralement, de qualités propres à la civilisation urbaine. Pour cela, les acteurs professionnels essaient de répondre à la réalité urbaine en transformation par la mise en place des processus de planification interdisciplinaires, censés rendre compte de la complexité de l'espace public contemporain.⁹

⁷ Le Mouvement moderne est un courant apparu dans la première moitié du XXe siècle, caractérisé par un retour au décor minimal, aux lignes géométriques pures et fonctionnelles. Il se caractérise par la rupture avec les courants d'architecture du passé, l'utilisation des matériaux nouveaux, béton et acier, qui permettent la conquête de la hauteur, par l'utilisation d'un nouveau vocabulaire architectural. Aussi ses liens étroits avec l'industrie, qui fournit des éléments préfabriqués, standardisés. Son idéal de pureté, sa volonté de créer uniquement des volumes et des formes, d'où son rejet de l'ornement et l'utilisation de matériaux bruts, sans revêtement.

⁸ NTIC : nouvelles technologie d'information et de communication.

⁹ TOUSSAINT J.-Y., ZIMMERMANN M, 2001. **User, observer, programmer et fabriquer l'espace public.** PPUR, pp : 62-66.

L'espace public est venu donc prendre une place de premier plan, à la fois dans la manière de concevoir et de réaliser les villes, mais aussi plus généralement au sein d'un débat de société dans lequel la ville devient le sujet et l'espace public est le filtre de lecture de cette ville. Ainsi, peut-on se demander, qu'en est-il de l'Algérie ?

L'Algérie, à culture prédominante arabo-musulmane, a connu pendant 132 ans le phénomène de la colonisation, qui lui a fait entrer dans une confrontation et une dualité accrue, entre culture originelle dite traditionnelle (le sentiment et le désir d'appartenance, en renouant avec l'arabité et les valeurs islamiques) et culture moderne dite d'emprunts (le sentiment de besoin d'assimilation et d'adhésion au courant moderne, synonyme de progrès et de développement). Les premières années après l'Indépendance furent celles de l'occupation de la ville coloniale et de la reconduction pure et simple de la législation française en matière d'urbanisme. La société algérienne déstructurée, s'est vue engagée, dans une urbanisation incontrôlée, non pensée, au rythme d'une industrialisation volontariste accélérée.¹⁰

Également, il y a lieu de signaler qu'à cette période, les villes algériennes ont subi pendant de très nombreuses années, l'afflux ininterrompu d'une population essentiellement rurale,¹¹ guère préparée à un mode de vie urbain nouveau. Cette masse campagnarde qui a difficilement accepté l'indifférence et le détachement, a finalement généré une nouvelle forme de citadinité, entre une ruralité de moins en moins assumée par les nouvelles générations, et une urbanité à laquelle tout le monde aspire ardemment. Cette ruralisation de la ville confère ainsi à l'espace urbain un visage nouveau, mêlant à la fois modernité et tradition.¹²

À cet égard, l'Algérie indépendante a connu de profondes mutations urbaines. La multiplication et la diversification des besoins et les progrès enregistrés sur le plan des niveaux de vie ont contribué à un étalement parfois démesuré de l'espace urbain. D'ailleurs, l'État algérien est traversé par deux logiques, celle patrimoniale et celle du marché ; elles s'affrontent et fonctionnent avec des pesanteurs alternatives et s'expriment de façon sectorielle d'une part, conjoncturelle d'autre part.¹³ Et malgré les spécificités des problèmes urbains qui varient d'une ville à l'autre, l'urbanisation de masse « ZHUN », les auto-constructions anarchiques et les bidonvilles, caractérisent l'ensemble du territoire urbain postcolonial. Par conséquent, les critères (beauté, bien-être, vie d'ensemble...) que sont supposés refléter le degré de satisfaction sociale vis-à-vis de l'espace urbain public, sont négligés. Autrement dit, le foncier est réservé à l'infrastructure et aux programmes de logements, au détriment des espaces publics.

Aussi, les méfaits susmentionnés du mouvement moderne, et pour qui la nature humaine est invariable quels que soient le lieu et la société dans laquelle la personne vit, sont toujours

¹⁰ Y. LAZRI, 2008. **Espaces habités en mutation : culture de production et culture de consommation : entre politiques volontaires et formes de négociations habitantes... !** Le cas du logement et/ou logis social contemporain dans les grands ensembles à El-Harrouch, Algérie. Doctorat d'Etat. Option : anthropologie, habitat et architecture. Sous la direction de : T. Sahnoune. Université de Constantine, p.04

¹¹ Les statistiques officielles du pays affirment l'importance de l'exode rural et l'émergence rapide d'un réseau urbain croissant et de plus en plus dense sur la partie nord du pays. Dans ce contexte, l'espace public urbain exprime une dualité entre deux mondes sociologiquement instables et culturellement contradictoires.

¹² D. HADJIDJ, 2011. **Le paradoxe de l'espace public dans la ville algérienne.** Afrique et développement : Vol. XXXVI, n° 2, pp. 207 – 218

¹³N.MAROUF, préface in : S. BENABBAS, 2010. **La Médina de Constantine ; entre usures du temps et imprécision des politiques de réhabilitation : état des lieux et évaluation critique des procédures d'intervention.** Dar el Houda.

enseignés et appliqués dans notre pays.¹⁴ L'inflexibilité des règlements d'urbanisme et l'incohérence des styles architecturaux avec les cultures intérieures des villes constituent un réel problème pour l'image de ces dernières, car même si cette rigueur peut s'avérer un avantage certain dans les domaines liés à la sécurité ou au fonctionnement, sa relation à l'esthétique et à l'image symbolique de la ville pose problème.¹⁵

Au fait, on n'a construit que des blocs dépourvus de toute sensibilité, que ce soit dans les grands ensembles ou dans lesdites "villes nouvelles", dont la plupart des quartiers portent des noms numériques (nombre de logements) sans signification. Autant de stéréotypes dépréciatifs, pour indiquer une ville en pleine crise. On découpe des parcelles à bâtir sous forme de figures régulières et ce qui reste est nommé espace commun sans affectation, traité comme entité physico-spatiale, voire le vide opposé aux édifices. Ce qui existe aujourd'hui comme espaces publics sont les legs des quartiers anciens, traditionnels des médinas soient-ils ou coloniaux, mais ces derniers n'échappent pas aux défaillances de la gestion urbaine. La valeur d'usager en tant que potentiel et acteur pertinent dans l'appropriation de l'espace public a disparu, on le considère comme un simple consommateur passif. On se trouve face au rétrécissement du sens de "vivre ensemble" et à une réduction significative de la valeur de l'espace public.

Chaque ville algérienne s'inscrit dans son histoire, sa culture, ses valeurs et ses structures sociales propres. Constantine, la ville historique et cosmopolite à travers sa diversité ethnique, culturelle et culturelle, exerce une fascination et tisse des liens très profonds avec ses habitants. Ses valeurs référentielles sont des symboles et des indices de prédisposition d'humanisation, à travers les formes de sociabilité exerçaient autrefois au sein des espaces publics (*cf.*, Les logiques de formation de l'espace public à Constantine selon les critères d'historicité).

Cependant, Constantine renferme aujourd'hui d'énormes ambiguïtés, propres à l'appréhension intelligible de la pratique sociale, qui de jour en jour posent problématiques à ceux qui fréquentent l'espace urbain public. Et bien que l'élément symbolique, issu des valeurs historiques et culturelles, joue alors comme ultime critère d'identité de cette ville, nous constatons que les projets urbains réalisés après l'indépendance, sont vides de cette charge symbolique et représentent un exemple flagrant d'une situation problématique, où l'espace public est mal conçu, non identifiable et illisible. Les espaces publics à Constantine, révèlent donc des dysfonctionnements à la fois divers et complexes, qui engendrent généralement des formes d'antagonisme et des conflits d'usages multiples.

Les places publiques qui étaient autrefois des espaces de rencontre en favorisant le partage et le "vivre-ensemble", sont utilisés pour la majorité comme espace de transit ou transformées en aire de stationnement. En fait, ces espaces sont exploités irrégulièrement par des jeunes qui imposent, sans autorisation légale, un paiement de stationnement pour les véhicules. Aussi, les trottoirs des rues marchandes sont quasiment impraticables pour les passants, ils sont envahis par des activités non sédentaires. Les étals de marchandises s'exposent librement et prennent place, créant des conflits entre piétons et vendeurs formels ou informels. Les jardins

¹⁴ N. CHABI, 2007. **L'homme, l'environnement, l'urbanisme**. Thèse de doctorat en urbanisme. Sous la direction de : S. CHERRAD. Université de Constantine, p.03.

¹⁵ K. A. BENABDERRAHMANE, 2007. **Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain** ; cas de la brèche à Constantine et du cours de la révolution à Annaba. Magister en urbanisme. Sous la direction de : M. FOURA. p.07

et squares sont mal aménagés et présentent des anomalies en termes du mobilier urbain. En outre, ces espaces publics sont considérés pour certaines catégories de personnes (des jeunes en général), comme espace dissimulé qui leur permet de pratiquer des comportements déviants. Des raisons qui ont obligé ceux qui habitent ou traversent les lieux à se retirer et à éviter la fréquentation de ces espaces.

Par conséquent, les espaces publics à Constantine ont perdu leur vocation initiale de rencontres, de la vie d'ensemble, de mixité, de partage et de convivialité. C'est alors que l'utilisateur s'est vite trouvé en face d'une situation de repositionnement par rapport à deux états d'âme: l'un renvoi au sentiment d'un besoin nécessaire de s'affilier (notamment au sein des espaces publics situés au centre-ville); tant que le second s'oppose, c'est un sentiment d'incompréhension et de rejet de ce qui l'environne. Ce qui alimente, par conséquent, des comportements caractérisés par l'indifférence et l'individualisme, qui contribuent à détériorer la qualité de vie d'ensemble et accentuent ainsi l'image de la "ville hostile".

Face aux constats susmentionnés, il nous est opportun d'investiguer la problématique de la qualité de l'espace public à Constantine, en se posant plusieurs interrogations. Alors, une **question pertinente et principale** se présente avec acuité :

- **Comment la requalification de l'espace public peut-elle contribuer à l'humanisation de la ville ?**

C'est alors d'autres **questionnements transversaux** s'affirment, pour amplifier et détailler la question initiale :

- Quels sont les modes d'appropriation de l'espace public à Constantine ? Et comment favorisent-ils la convivialité ?
- Comment les usagers représentent-ils ces espaces publics ? Et quelles qualités formelles stimulent chez eux une forte "imagibilité" ?
- Pourquoi les usages et les pratiques varient-ils d'un espace public à l'autre ? Et Pourquoi certains espaces publics sont-ils plus fréquentés que d'autres ?
- Quelles sont les formes de sociabilité et/ou d'antagonisme exprimées par les usagers dans les espaces publics ?
- Quels sont les critères d'évaluation de l'espace public chez les usagers ?

3. Hypothèses de la recherche:

Humaniser la ville, c'est bien plus que de produire des logements et d'édifier des infrastructures et des équipements publics pour la population. C'est créer des espaces pour tous, qui répondent aux performances tant qualitatives que quantitatives, très attendues par les habitants-usagers. Or, la requalification de l'espace public, en tant que lieu du "vivre ensemble" et support des liens sociaux et de la diversité d'usages et d'usagers, implique à la fois de donner de nouveaux qualificatifs à cet espace, et consiste à lui redonner valeurs et pratiques compatibles aux besoins et attentes de ses usagers.

En déduction, la requalification de l'espace public, en prenant en considération les besoins et les attentes des usagers, peut être une intervention adéquate qui contribuera à l'humanisation de la ville. Ceci peut être résumé dans le schéma suivant :

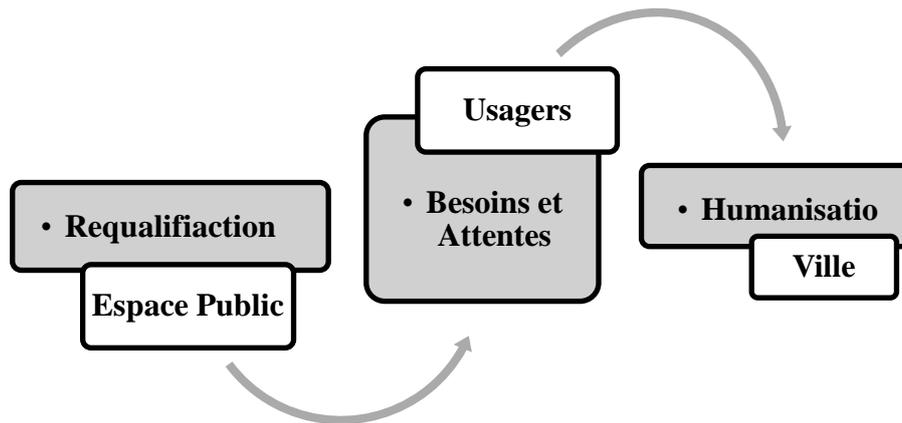


Schéma.01 : L'hypothèse générale de la recherche.

Source : Auteur.

L'hypothèse générale, présentée ci-dessus, prédit des liens d'associations entre plusieurs concepts, et engendre d'autres hypothèses corrélationnelles qui s'articulent les unes aux autres et s'intègrent logiquement à la problématique de recherche comme suit :

- L'habitant-usager, par rapport à ses besoins, est capable d'agir sur un espace, le modifier, le représenter, l'adapter pour qu'il lui convient, et par conséquent de le faire sien. Dans ce contexte, des logiques d'appropriation de l'espace public s'affirment et impliquent des règles, des comportements, du respect des règles et du respect des autres. D'une part, cette appropriation affiche des formes de sociabilité dans l'espace public (la rencontre, la mixité, la convivialité et le partage des lieux et des idées) créant le sentiment d'appartenance ; d'autre part, et par la diversité d'usages et notamment d'usagers, ces modes d'appropriation de l'espace public peuvent générer des formes d'antagonisme et de conflits entre usagers.
- L'espace public a une identité (valeur historique et culturelle), une structure (valeur morphologique) et une signification (valeur symbolique). Au fait, les référents et attributs architectoniques et urbanistiques de l'espace public sont perceptibles par ses usagers, créant des images mentales qui se transforment, par l'interaction de plusieurs facteurs, en représentations symboliques qui influencent autant le degré de satisfaction des usagers et reflètent des critères d'appréciation et/ ou de répulsion de l'espace public perçu et vécu.

4. Objectifs de la recherche :

L'objectif méthodologique global visé par la présente étude est d'obtenir des réponses claires aux questionnements antérieurs, et de vérifier les hypothèses de recherche tracées auparavant. D'autres objectifs complémentaires ont été fixés pour atteindre l'objectif général formulé ci-dessus :

- Présenter un cadre théorique qui englobe et clarifie les éléments conceptuels qui définissent la notion et les dimensions de l'espace public, afin de maîtriser l'ensemble des connaissances liées à cette thématique de recherche.
- Expliquer que les espaces publics ne sont pas de simples productions matérielles, mais bien des sites par et sur lesquels sont exprimées des valeurs symboliques issues d'histoire, de culture et de civilisations et aussi de pratiques anciennes et contemporaines;

- Exposer les traits caractéristiques des espaces publics étudiés, par différentes approches (historique, morphologique et fonctionnelle), et les superposer aux résultats issus de l'analyse sémantique auprès des usagers de l'espace public, pour essayer de ressortir ensuite des éléments de synthèse qui expliquent les rapports entre usager, espace et image ;
- Explorer la pertinence d'un nouvel outil de recherche (la carte mentale) dans l'analyse de la perception de l'espace public par les usagers, afin de déterminer les éléments d'imagibilité (identité, structure et signification) in situ et comprendre le sens que donnent ces usagers à cet espace.

5. Les critères de choix des sites d'investigation :

La sélection des cas d'étude a été conduite sur la base de certains critères et à partir d'une analyse documentaire et des observations préliminaires qui s'est traduites en plusieurs sorties dans la ville de Constantine :

- Premièrement, il était opportun que l'ensemble des cas d'étude se situent dans la ville de Constantine (ville natale), là où nous sommes le plus familiarisés avec les lieux ;
- La quantité de données et d'information collectées pour chaque cas d'étude était un autre critère de sélection, sachant qu'il y avait plusieurs espaces publics problématiques qui ne disposent quasiment pas de documentation ;
- La situation des cas d'étude par rapport au centre-ville de Constantine et plus précisément à la vieille ville, puisque ces espaces jouent un grand rôle dans le fonctionnement de toute la ville et non seulement dans leur environnement immédiat (ex. la place de la Brèche). Cependant, il était nécessaire de choisir une piste d'investigation en dehors du centre-ville (ex. le jardin des frères Ferrad à Zouaghi), afin d'analyser le rôle des valeurs symboliques que reflète le centre-ville de Constantine;
- La diversité et la particularité de chaque cas d'étude par rapport aux autres cas en matière d'emplacement, d'histoire, de forme et de type d'espace public (place, jardin, marché...etc.);
- Et enfin la période de réalisation de l'espace public étudié, en rapport avec les grandes phases d'histoire urbaine qu'a connu la ville de Constantine (période ottomane, coloniale et après l'indépendance).

En s'appuyant sur les critères de sélection susmentionnés, le choix était fixé pour les six cas d'étude suivants:

1. La place du palais bey (Si El-Haouès);
2. Le marché Souk el-Acer ;
3. La place 1^{er} Novembre (La Brèche) ;
4. Le jardin Bennacer ;
5. La place Kerkeri ;
6. Le jardin des frères Ferrad à Zouaghi.

La présentation générale et la situation de ces différents cas d'étude, par rapport à la ville de Constantine et dans leurs environnements immédiats, sont détaillées dans le cinquième chapitre de la présente étude.

6. Méthodologie de la recherche :

6.1. Démarche et méthodes de la recherche :

À partir des hypothèses et des questionnements qui structurent notre problématique, une enquête est établie (*cf.*, Outils de la recherche) sur les rapports entre les usagers de l'espace public, les composantes matérielles, les usages, les formes de sociabilité et/ou d'antagonisme exprimées dans la pratique sociale de l'espace public, ainsi que les perceptions et les représentations qui s'y résultent ; dont le but de l'enquête est à la fois heuristique (recherche des pistes d'explication et de compréhension des cas paradigmatiques) et descriptif (reconstitution de l'état des perceptions des usagers de l'espace public et des facteurs susceptibles de l'expliquer). Les paradoxes soulevés par ce contexte nécessitent différents niveaux de connaissances tant sur le plan théorique que sur le plan opérationnel. Et malgré les difficultés méthodologiques (*cf.*, Difficultés et limites de la recherche) que peut comporter une telle démarche, il était primordial de tenir compte de la pluralité des théories et des approches, pour analyser l'espace public dans ses différentes dimensions (historique, physico-spatial, fonctionnelle, paysagère, socioculturelle et symbolique).

La présente recherche s'appuie alors sur le croisement de plusieurs niveaux d'analyse grâce à la méthode systémique. Les apports de la systémique se révèlent efficaces dans notre démarche analytique, car ils permettent d'abord de discerner la problématique dans sa globalité, puis de décomposer les interactions entre les variables des hypothèses plutôt que les causalités et d'appréhender la complexité des dimensions de l'espace public et de la diversité de ses usages et de ses usagers, pour reconstituer à la fin l'articulation globale et corrélationnelle de nos investigations en deux parties :

6.1.1. La première partie (théorique) :

La première partie qui englobe le cadre conceptuel et les fondements théoriques de l'étude est structurée en rapport avec les différentes dimensions de l'espace public, afin de dégager les caractères intrinsèques de cet espace en particulier et ceux de la ville en général. Ce travail théorique était le résultat d'une longue période de collecte de données, de traitement et d'analyse d'une multitude de sources bibliographiques (*cf.*, Outils de la recherche).

6.1.2. La deuxième partie (pratique) :

La méthode systémique s'envisage clairement dans la deuxième partie, où nous proposons de dégager une série de résultats issus de la superposition de l'analyse des représentations de l'espace public par ses usagers avec les éléments analytiques dégagés de plusieurs lectures (historique, morphologique, fonctionnelle...etc.) qui permettent d'expliquer les relations entre les contenus en présence et d'en dégager les principales caractéristiques d'une part, et les confronter à ceux qui découlent de l'analyse sémantique auprès des usagers de l'espace public d'autre part. La démarche adoptée pour cette partie du travail est comparative et dialectique (explique les faits en opposition et les phénomènes en conflits), elle s'attache d'abord à l'aspect visible, extérieur et objectif de l'espace public, puis à la perception et aux acquis subjectifs de l'utilisateur. C'est tenter d'analyser comment les objets de l'espace public se transforment en images mentales et puis en représentations symboliques et culturelles chez les habitants usagers de la ville.

Donc, deux niveaux d'analyse constituent la grille de réflexion de la deuxième partie du travail et permettent de présenter et de réinterpréter les résultats de manière ordonnée et plausible malgré le degré de complexité :

- a. **Le premier niveau est celui d'une étude urbanistique** qui s'appuie sur la morphologie et le fonctionnement des espaces publics choisis comme cas d'étude, pour laquelle l'image se voudrait la plus objective possible, se focalisant sur la composition, les activités, les motifs de fréquentation, et sur tout autre élément qui serait perçu comme étant caractéristique pour l'espace public en question. Ce niveau fait appel essentiellement aux données issues de l'analyse architecturale et urbaine ; le champ d'analyse est principalement d'ordre physique et fonctionnel afin de montrer l'importance de l'effet des différentes formes et composantes matérielles sur l'appropriation de l'espace public, où se manifeste une dualité entre les formes de synergie et de sociabilité en opposition aux formes de conflits et d'antagonisme.
- b. **Le second niveau est celui d'une approche sémantique**¹⁶ des représentations du vécu des espaces publics étudiés, avec un regard plus "anthropologique"¹⁷ sur les interactions entre usagers et sur l'image que renvoie l'espace public en tant que lieu de vie sociale. Cette approche est le dernier axe de l'étude, puisqu'il rassemble les lectures précédentes autour de la notion d'espace public. C'est plutôt le caractère symboliquement expressif de l'espace public qui est en jeu à ce niveau, d'où nous avons pu dégager les différents critères d'appréciation et/ ou de répulsion de l'espace public, pour déterminer enfin les besoins et les attentes des usagers à travers la **méthode EBAHIE**¹⁸ ; une approche mixte (qualitative et quantitative) qui se décline en deux phases : la première phase, qualitative, est exclusivement consacrée à l'écoute qualitative des attentes et des besoins des usagers de l'espace public étudié (à travers les enquêtes in situ); la deuxième phase, quantitative, permet de hiérarchiser et de classer les résultats issus de l'approche qualitative.

¹⁶ L'analyse sémantique est nécessaire pour analyser davantage le sens et les significations dont l'utilisateur nourrit sa propre perception de l'espace public, à partir des éléments qu'il lit. Elle constitue la partie de l'analyse qui fait défaut dans les études architecturales classiques et donne du sens à l'objet architectonique.

¹⁷ Les apports des sciences humaines peuvent permettre une meilleure compréhension des mécanismes psychiques et sociologiques, lorsque l'on parle du rapport usager / espace public, représentations sociales, perception, appropriation de l'espace, et ainsi permettre une amélioration de la qualité des espaces bâtis en diminuant le décalage entre espace conçu et espace vécu. Une raison pour laquelle, nous avons opté pour différents outils de recherche utilisés notamment dans les sciences sociales, à l'instar des cartes mentales et de l'analyse sémantique.

¹⁸ La formalisation de la méthode EBAHIE (Etude des Besoins et des Attentes et leur Hiérarchisation) a vu le jour après un travail interdisciplinaire mené au sein du LSC Laboratoire des Sciences de Communication, dans un contexte de réflexion sur la quantification et mesurabilité du qualitatif. Une première application sur un contexte urbain a été mise en place lors d'un travail de thèse (Patrizia LAUDATI, Perception de l'image de la ville et qualification sémantique des espaces, Thèse de Doctorat, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, décembre 2000.) mené sur la ville de Valenciennes, dans le Nord de la France, visant à dégager les éléments de requalification de la ville et de son image, à partir des attentes des usagers. Suite à ces travaux d'étude, le LSC de l'UVHC et le département Espace Public – Aménagement de l'EIVP, élaborent une grille d'évaluation du sentiment d'appropriation des lieux par la mixité d'usage d'un quartier. Cet outil d'aide à la décision, destiné aux acteurs de l'aménagement urbain, prend en compte et de manière simultanée, non seulement le jugement objectif du monde réel des paramètres urbains mais aussi les impressions subjectives et perceptuelles des habitants.

6.2. Outils de la recherche :

La manière dont les éléments étudiés sont recueillis est déterminante dans l'interprétation et l'analyse des données : la constitution du corpus de notre étude, était réalisée par plusieurs outils et techniques de collecte et de traitement de données. Ces outils se subdivisent en deux grandes catégories concernant les deux parties du travail (théorique et pratique) :

6.2.1. Pour la première partie (théorique) :

a. La collecte et le traitement de données :

La collecte de données était la tâche la plus longue dans ce travail. Au début, nous étions contraints d'assembler et de grouper le maximum d'informations et de sources bibliographiques écrites et numériques (livres, articles de revues, thèses de doctorat, mémoires de magister...etc.) qui touchent de pré et de loin les concepts et dimensions du thème de recherche (l'espace public, la requalification urbaine, l'humanisation de la ville...etc.). Puis, nous avons passé à la sélection des données les plus pertinentes et les classer en sous-groupes, pour les traiter et les utiliser dans les différents chapitres qui structurent la partie théorique. Cette phase était renforcée et accomplie (vu le nombre et le fond des documents collectés in situ et traités ultérieurement) durant notre stage de court séjour à Paris (30 jours : du 15 Mars 2014 au 13 Avril 2014) au sein du Centre de Recherche sur l'Habitat CRH, précisément dans la bibliothèque du laboratoire de la recherche **LAVUE** (Laboratoire d'Architecture, de la Ville, de l'Urbanisme et de l'Environnement).¹⁹

6.2.2. Pour la deuxième partie (pratique) :

La partie opérationnelle de l'étude a exigé l'exploitation de plusieurs outils et instruments de recherche corrélationnels :

a. L'observation :

Nos premières sorties de pré-connaissance sur terrains ont été effectuées le long de l'année 2012. Nos constatations préliminaires n'ont pas constitué des données définitives, mais c'étaient des prémices pour établir le plan final de l'enquête.

Après le choix des sites d'investigations, une première phase d'observation (générale, flottante et libre) des cas d'étude était entamée avec des prises de notes et des enregistrements audiovisuels préliminaires. Nous avons commencé par la reconnaissance du site, dont le périmètre de nos observations était un peu plus large que les espaces publics choisis comme lieux d'investigations, pour pouvoir inscrire ces derniers dans leur environnement immédiat.

La seconde phase d'observation, dite ciblée, était plus intensive et plus visée en rapport à la problématique et aux questions de la recherche, et dépend des particularités de chaque cas d'étude (situation, morphologie, usages...). Elle était essentiellement descriptive et permet d'apercevoir de façon analytique : l'état des lieux, les activités et les caractéristiques physico environnementales du site, les usagers, leurs comportements et leurs pratiques spatiales au sein des espaces publics.

b. Le pré-questionnaire:

La méthode de l'observation consiste à examiner sans agir. C'est pourquoi nous avons opté pour une posture de retrait tout au long de la phase d'observation. Mais pour se rapprocher

¹⁹ UMR CNRS 7218 LAVUE. 7ème étage. Ecole Nationale Supérieure d'Architecture. Paris-Val-de-Seine 3-15, quai Panhard et Levassor 75013 PARIS France.

des usagers afin d'affiner les informations et la compréhension des phénomènes observés, un pré-questionnaire non-directif était distribué aléatoirement, pour favoriser des réponses libres et non-conditionnées. Ce premier questionnaire était destiné à dégager les principaux axes sur lesquels nous lancerons une deuxième enquête de détails. Il était composé de questions ouvertes étudiées de telle façon qu'elles fournissent un maximum de renseignements.

c. Le questionnaire-interview :

Le questionnaire-interview (**rempli par l'enquêteur**) était choisi comme outil d'investigation pour fusionner deux types d'investigations (le questionnaire et l'entretien), éviter l'effectif des questionnaires non rendus, faciliter la tâche aux enquêtés et s'assurer qu'ils comprennent bien les questions, afin qu'ils fournissent des réponses rentables et pertinentes.

Le questionnaire englobe 40 questions (*cf.*, Annexes) groupées en 6 axes comme suit:

1. Le **profil socioprofessionnel** de l'enquêté (07 questions);
2. Les **fonctionnalités et usages** de l'espace public (04 questions);
3. La **perception des usagers** de l'espace public (10 questions);
4. Les **formes d'antagonisme et/ou de sociabilité** entre usagers (09 questions);
5. **L'évaluation affective et le degré de satisfaction** des usagers (05 questions);
6. **Les besoins et les attentes des usagers** de l'espace public (05 questions).

En ce qui concerne le contenu des questions, nous avons celles qui portent sur des faits et celles qui portent sur des opinions. Mais concernant la forme, certaines questions sont ouvertes pour obtenir plus d'informations et d'autres sont fermées pour plus de précisions.

Certaines questions de l'enquête s'appuient sur l'interaction de plusieurs concepts. Au lieu de représenter ces concepts d'une façon isolée et selon un schéma linéaire, il était plus pertinent de les situer dans un rapport dialectique par lequel ils s'éclairent et se défient mutuellement.

d. Les cartes mentales :

L'intention d'explorer "la carte mentale"²⁰ comme outil d'investigation est d'interroger l'utilisateur sur l'espace public, en lui faisant prendre conscience de ce qui l'entoure et

²⁰ La carte mentale peut être définie comme la représentation organisée qu'un individu se fait d'une partie de son environnement spatial. Selon P. Merlin et F. Choay (2009), la carte mentale est une représentation subjective de l'espace urbain par un habitant à partir des lieux qu'il a l'habitude de fréquenter. La mémoire joue un rôle important dans le processus perceptif. L'individu se souvient d'éléments marquants qu'il a pu retenir d'un lieu ou d'un parcours. Ainsi, un spécialiste peut proposer à un usager de retranscrire sur une carte les lieux qu'il fréquente et dont il garde une trace en mémoire.

G.N. Fischer, K. Lynch et R. Ledrut sont les premiers à utiliser les cartes mentales. Ils les ont définies comme des processus cognitifs par lesquels les individus transforment en images les éléments perçus de l'environnement, et de toutes ses composantes. La carte mentale constitue ainsi une grille de lecture permettant de repérer l'usage d'un espace et l'adéquation entre la façon dont l'espace est aménagé et la façon dont il est utilisé, dont l'objectif est de mettre en évidence l'identité (*Comment identifier un espace, un lieu et le différencier d'un autre ?*), la signification (*Quel sens a-t-il pour l'individu en termes informationnel et émotionnel ?*) et la structure (*Comment fonctionne et s'organise l'espace considéré ?*) d'un environnement.

Pour obtenir une carte mentale, on demande aux personnes enquêtées de dessiner sur une feuille de papier blanc un espace donné, sans que la personne interviewée ait la possibilité de regarder le paysage urbain dont on demande la représentation. Le but du dessin est en effet, de reproduire l'image mentale, filtrée, conceptualisée et mémorisée des lieux, sans qu'elle soit influencée par des tentatives de se rapprocher à une réalité visuellement perçue. On arrive à démêler, comprendre, et expliquer la vision que les gens ont de ce lieu et les pratiques qui en découlent. Les cartes mentales s'organisent suivant des composantes facilitant la représentation de l'espace :

transforme son regard sur les éléments constitutifs de cet espace, pour qu'il puisse nous infléchir sa perception sur l'espace public étudié.

La carte mentale est formée en deux étapes : au départ, une question est posée à un interviewé (*pourriez-vous faire un schéma de cet espace et de ses alentours en y indiquant les endroits qui vous semblent importants, ceux que vous fréquentez ?*) portant sur la perception d'un environnement, accompagnée d'une remarque directive (que la réponse soit exprimée par un dessin sur papier). Vient ensuite un travail d'interprétation qui permet de voir comment la personne restitue sa perception de l'espace public étudié et quelle signification elle en donne.

e. La photographie :

Pendant les sorties sur terrains, nous avons pris d'abondantes photos. Celles-ci sont ajoutées aux photographies issues d'Internet, afin de constituer une base de données visuelles. Chaque photo est identifiée par la date et le site de la prise de vues et classée selon le même principe.

La photographie nous a permis d'avoir de considérables informations sur le contenu des espaces publics étudiés : les objets sont bien individualisés, leur identité peut être renseignée de manière approfondie (couleur, forme, texture, etc.). Elle nous a offert une analyse très précise, nous renseigne sur les caractéristiques verticales des objets et nous a aidés à se rappeler des petits détails architecturaux.

En particulier, le recours à la photographie nous a permis de conserver une trace matérielle des composantes de l'espace public, ainsi des pratiques des usagers in situ, de consulter ces données autant de fois que nous le souhaitons, afin de bien mener nos analyses.

f. La cartographie :

Vu la pénurie en matière de plans et de cartes (où s'insèrent les pistes d'investigations) au niveau des administrations concernées, nous avons eu recours aux images satellitaires fournies par Google Earth, en interaction avec des logiciels de traitement d'images (notamment : Auto CAD et Photoshop) pour réajuster l'échelle, l'orientation, les dimensions, le contraste, la luminosité et la résolution des images obtenues.

6.3. Structure de la thèse :

La présente recherche qui se présente sous l'intitulé : Requalifier l'espace public pour humaniser la ville (Rapports entre : usager, espace et image), se structure en deux parties principales (théorique et pratique) qui contiennent chacune quatre chapitres corrélatifs qui mettent en pratique la démarche d'étude. La première partie du travail aborde les différentes dimensions de lecture de l'espace public (physico-spatiale, socioculturelle, et symbolique), ainsi de la notion de la requalification urbaine, pour finir avec une synthèse de la législation algérienne en la matière. La deuxième partie du travail représente les diverses approches d'analyse appliquées dans les différents cas d'étude (historique, morphologique, fonctionnelle et sémio-pragmatique). Le schéma suivant explique la relation corrélatrice entre les différents chapitres du travail comme suit :

axes structurants (routes), relations entre ces axes (carrefours), limites perçues (administratives, ethniques, etc.), propriétés symboliques (centre-ville, monuments) et les fonctions (activités dominantes).

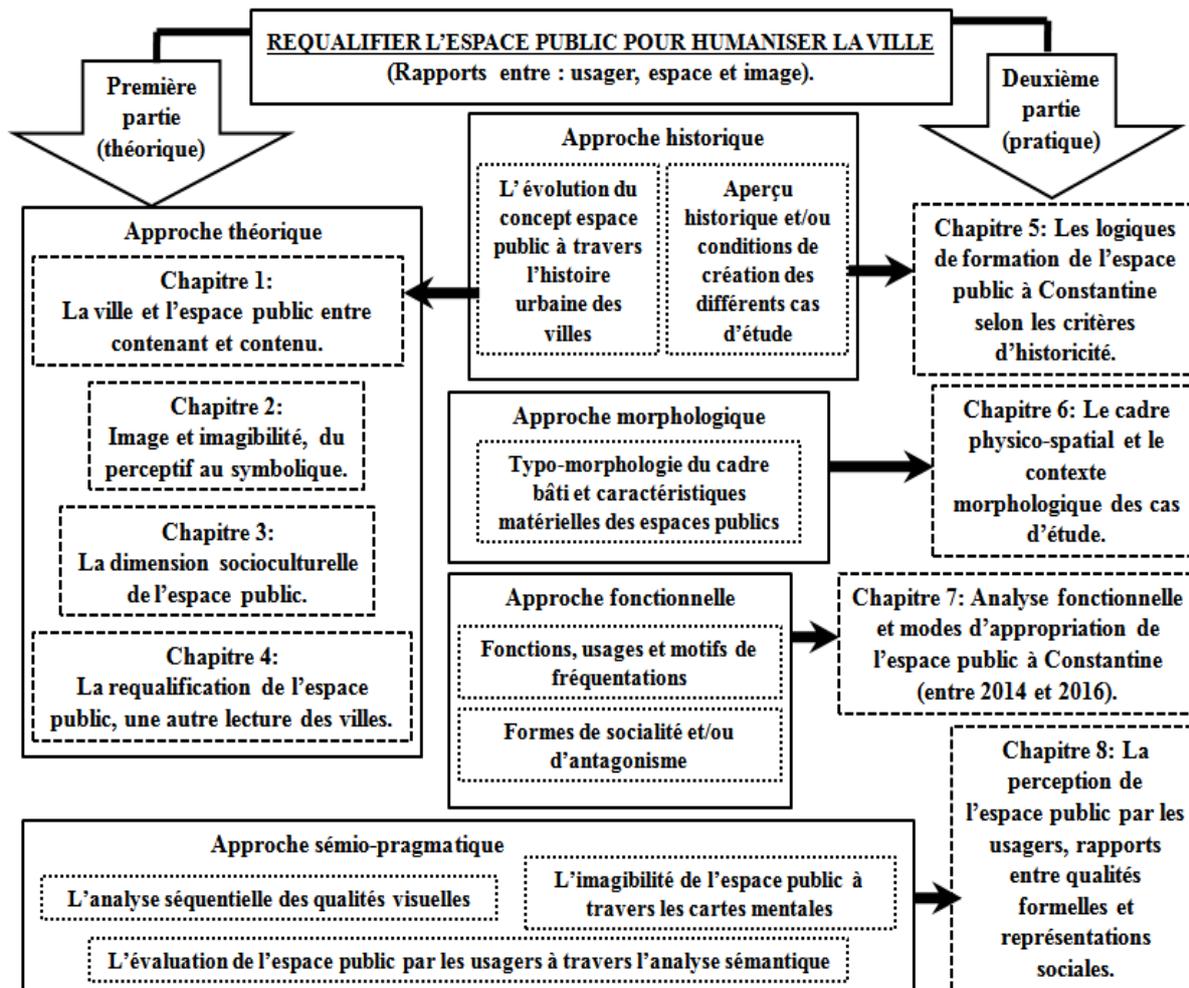


Schéma.02 : Structure de la thèse.

Source : Auteur.

7. Cadre de référence et état de la recherche :

La notion polysémique et polymorphe d'espace public constitue longtemps un important champ de recherche, et reste toujours une ambiguïté et une grande piste d'investigations dans divers domaines de la recherche scientifique. Le regard porté par les auteurs sur les espaces publics dépend pour l'essentiel de l'idée qu'ils font et, sur ce plan, on en apprend beaucoup sur la diversification des approches au cours des dernières décennies. Certaines études sur l'espace public privilégient la question politique en faisant souvent abstraction de la matérialité de l'espace, d'autres privilégient les aspects juridiques mettant en évidence la différence entre le domaine public et le domaine privé.

Pour notre part, l'étude aborde l'espace public à travers l'observation des pratiques sociales, les modes d'appropriation de cet espace, et les formes d'interactions entre usager, espace et image. Observer les usagers dans leur manière concrète et symbolique à la fois de se comporter sur le lieu d'étude et au moment où celle-ci se déroule. Lire, décrypter et traduire les éléments référentiels propres aux représentations que renferme l'espace public étudié; d'où il peut être représenté dans ses dimensions les plus abstraites à travers un langage hautement symbolique en référent culturel.

Cet angle d'étude présente nos intérêts de visiter un domaine qui a été et demeure au centre des réflexions de plusieurs chercheurs, dont la question de la qualité des espaces en tant que

contenant /contenu²¹ se manifeste comme une intuition dans les études du processus de la production urbaine. C'est dans les années 60-70 qu'a été réellement explicitée l'idée qu'œuvre humaine, l'espace n'est pas produit à partir des seules réalités matérielles, mais également à travers l'intervention des idées, des images, des codes de comportement, des systèmes de valeurs, voire des représentations mentales et iconographiques.

À Cet égard, Henri LEFEBVRE²² marque un tournant important dans la pensée urbanistique. Il défend l'idée qu'en plus des besoins anthropologiques de base (sécurité, travail, échange, etc.), il faut prendre en compte le besoin de vivre en ville, c'est-à-dire le besoin de lieux qualifiés, de simultanéité, de rencontres...etc.

Également, Kevin LYNCH²³ est l'un des premiers à s'intéresser à la manière dont les individus représentent leur ville. À son avis, la « lisibilité » de la composition urbaine est cruciale dans l'expérience qu'en font ses usagers: « *il ne faut pas considérer la ville comme une chose en soi, mais en tant que perçue par ses habitants* ». Lynch analyse en profondeur la qualité visuelle de trois villes américaines (Boston, Jersey City et Los Angeles) en cherchant un moyen de qualifier les images collectives.

Or, le sociologue Raymond LEDRUT a travaillé énormément sur le duo (espace et société).²⁴ Les expériences individuelles sont à l'origine de ses recherches, pour lesquelles ce sont les pratiques urbaines, variables selon le sexe, l'âge, le milieu social et le lieu de naissance et de résidence, qui déterminent des images hétérogènes de la ville. Pour les identifier, dans « *Les images de la ville* » (1973), il procède par des questionnaires auprès des habitants de Toulouse et de Pau, d'où il insiste sur le caractère composite de la symbolique de la ville.²⁵

Donc, K. LYNCH et R. LEDRUT donnent chacun un contenu différent de la représentation de la ville. Lynch cherche à définir les éléments qui forgent l'image mentale de la ville chez les citoyens et surtout les éléments qui leur rendent la ville lisible, les images collectives doivent être explicitées et servir aux urbanistes pour définir un paysage urbain le plus satisfaisant possible pour les citoyens. Son analyse cherche donc à expliquer les objets physiques et visuellement perceptibles qui forgent la lisibilité, au lieu de rechercher les éléments invisibles qui leur donnent sens.

²¹Contenant : (l'espace public : places, rues...etc.) /Contenu (les usagers et les composantes matérielles de l'espace public).

²² H. LEFEBVRE, 1968. **Le droit à la ville**. Anthropos.

²³ Urbaniste et universitaire américain, Kevin Lynch fut professeur au MIT et participa en qualité de conseiller à plusieurs projets d'aménagement aux Etats-Unis, dont le projet de remodelage du centre de Boston. Par son ouvrage fondateur « L'image de la cité » (The Image of the City, 1960), Lynch refonda la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain, à un moment où la pratique urbanistique était essentiellement fondée sur l'analyse fonctionnelle de l'espace. Dans d'autres ouvrages, Lynch explore la présence du temps et de l'histoire dans l'environnement urbain (What time is this place?, 1972), et l'exploitation des perceptions et des valeurs humaines comme nouvelles bases de conception pour un urbanisme meilleur (Good City Form, 1984).

²⁴ L'espace social de la ville (1969), Les images de la ville (1973), L'espace en question (1976), La forme et le sens dans la société (1984).

²⁵ « *La symbolique urbaine c'est en effet tout d'abord la symbolique de la ville au sens où les villes symbolisent diverses réalités, où elles les figurent concrètement. Étudier la symbolique urbaine de la ville c'est tenter de déchiffrer ce que dit ou veut dire la ville pour nous qui la vivons. C'est l'ensemble de ce qui symbolise la ville ou telle ville, ce en quoi elle s'exprime et se manifeste. La ville est à la fois concrète en tant que forme figurante et abstraite en tant que totalité figurée*».

La démarche de LEDRUT est autre ; les images de la ville relèvent chez lui du sens que les acteurs attribuent à la ville.²⁶ Il souligne la forte variation de ces images selon les acteurs. Une des questions centrales pour lui est de savoir si les images des urbanistes et des groupes qui détiennent les pouvoirs de décision majeurs sont les mêmes que celles du public. Sa réflexion le mène à analyser l'effet de ces images sur les pratiques urbaines et ainsi sur les transformations de la ville.

Nombreux sont les auteurs qui, à la suite de K. LYNCH et R. LEDRUT, se sont intéressés aux représentations de la ville. Ces travaux se caractérisent par le recours fréquent aux outils méthodologiques de la sémiologie, dont nous citons :

Le sens de l'espace,²⁷ un livre de Pierre PELLEGRINO qui s'adresse à un public intéressé par la vie urbaine et la transformation des territoires. Il situe son propos dans les domaines de la sémiotique de l'espace et des sciences humaines, mais aussi des sciences de l'architecture. En s'inscrivant dans un espace construit, la parole habitante trouve une forme dotée de sens.

Pierre SANSOT dans « *La poésie de la ville* »,²⁸ cherche à percer l'essence et le sens de la ville, en essayant de décrire la ville à travers une vision de va-et-vient imaginaire et réalité, en revenant sur des expériences de lieux ou de rencontres qu'il juge typiquement urbaines. Il cherche les fondements imaginaires de la ville au travers de ses lieux et de son vécu.

Également, dans « *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains* »,²⁹ Marcus ZEPF et Pascal AMPHOUX proposent une approche pour les processus d'aménagement de l'espace public urbain, qui se caractérise par « *l'opposition positiviste entre objectivité et subjectivité* ». Cette approche associerait les logiques du : « connu » (celle qui permet de mesurer l'espace), du « vécu » (celle qui permet de ressentir l'espace) et du « sensible » (celle qui permet d'utiliser et de pratiquer l'espace) ».

Aussi, la notion d'espace perçu a beaucoup été utilisée en géographie de la perception. Dans ce domaine, les recherches permettent d'évaluer la manière dont la perception de l'environnement chez l'individu influence et explique pour une part ses comportements. Issue de la psychologie du comportement, cette approche permet de mesurer les degrés de satisfaction ou d'attraction d'un individu pour une entité spatiale.

Dans le contexte national, peu de chercheurs dans le domaine des sciences de l'architecture et de l'urbanisme ont travaillé sur la dimension symbolique de la ville. Sauf à dire, que les études en sciences humaines s'intéressent de plus en plus à la sociologie urbaine.³⁰ Bouziane SEMMOUD (2009) aborde cette question sensible des valeurs humaines et la considère

²⁶ Si comme l'affirmait Raymond Ledrut, toute forme sociale est aussi une forme spatiale, les formes sociales sont spatiales et temporelles à des niveaux divers où elles trouvent le sens de ce qu'elles unifient. En cherchant à expliquer les formes sociales on rencontre donc immédiatement le problème fondamental des rapports entre forme et sens ; Ledrut, dans son ouvrage « *La forme et le sens dans la société* », posait la question : la forme reçoit-elle un sens ou donne-t-elle un sens ? Il cherchait alors à dépasser l'opposition entre une morphologie traitant des substrats matériels et une sémiologie réduisant le sens à ce qui peut être signifié. Il affirmait aussi que l'on ne peut saisir la logique de la forme sans comprendre que matière et forme sont liées, relatives l'une à l'autre, par le sens qu'elles prennent l'une de l'autre. Il proposa un inventaire des modalités du sens des formes sociales, allant de l'indifférence à l'affinité du contenant et du contenu.

²⁷ P. PELLEGRINO, 2000. **Le sens de l'espace**. Anthropos, 152 p.

²⁸ P. SANSOT, 2004. **La poésie de la ville**. Payot & Rivages, 625 p.

²⁹ M. ZEPF et P. AMPHOUX, 2004. **Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains**. PPUR.

³⁰ M. Madani, 2009. **25 ans de sociologie urbaine en Algérie**. Penser la ville : approches comparatives, pp.44

comme l'enjeu de la ville du XXI^{ème} siècle. Pour lui, la ville est le vecteur d'humanisme, territoire où s'inventent et se gèrent les transformations sociales. Il explique : « *Le défi, c'est celui d'humaniser les villes en les rendant, par leur urbanité, promotrices et créatrices de citoyenneté et de métissage des cultures, donc plus citoyennes. La logique privilégiant la production et la fonction doit céder le pas à la logique de l'Homme, où ses modes de perception multiples - sentiment, pensée, intuition, sensation - trouvent un territoire propice et beau à leur épanouissement et leur rayonnement, et donc où le langage spatial et architectural - le visible-sensible - entre en résonance avec la pratique citoyenne de l'urbanité. L'utopie moderne, en abolissant les lieux dans son espace universel, a ravagé le lien social et la qualité des lieux. La citoyenneté, elle, se construit autour de liens sociaux qui se tissent entre les habitants sur un territoire (la citoyenneté peut être alors perçue comme la construction d'un territoire) et contribue à façonner une ville, lieu de désir de vivre ensemble*». ³¹

Tous ces ouvrages, parmi d'autres (cf., Sources bibliographiques) orientent nos recherches et influencent la conviction que le facteur humain, la perception, le sens et la signification, le sentiment d'appropriation de l'espace par l'utilisateur, les images qui s'en forgent, sont autant des éléments indispensables pour lire l'espace public.

8. Difficultés et limites de la recherche :

Dans toute production scientifique, l'auteur est confronté à des contraintes qui rendent sa tâche de plus en plus difficile. Pour ce travail-ci, nous avons rencontré des difficultés de plusieurs ordres :

- Certains sites d'investigation ont été en mutations et en travaux le long de l'étude (la place de la Brèche, le jardin Bennacer, les allées Benboulaïd avec la place Ahmed bey rénovée récemment dans le cadre de la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015). Par conséquent, nous étions obligés d'actualiser continuellement nos données de base en termes d'observation, de photographie et de cartographie ; ce qui nous a pris énormément de temps, de moyens et d'efforts ;
- La documentation livresque, au niveau national, sur le thème de l'espace public en tant qu'entité sensible est peu abondante ;
- Au-delà des déficiences en matière de cartographie, la plus grande contrainte et/ ou limite était le traitement des discours obtenus auprès des usagers. Autrement-dit, la difficulté réside dans l'obtention de résultats scientifiques à partir des données qualitatives issues des discours subjectifs des usagers, à travers la perception qui est un processus cognitif complexe.
- En outre, l'interprétation de la carte mentale en tant que dessin devra tenir compte de la différente habileté des sujets interviewés à se servir de la représentation graphique. Les éléments iconographiques n'étaient pas toujours lisibles et ne se concrétisaient pas d'une façon aussi marquante.
- À tout cela, s'ajoute notre propre subjectivité relative à l'ensemble de nos constats lors des enquêtes in situ. C'était une difficulté quasi permanente dans laquelle le vécu social n'était pas absent.

³¹ B. SEMMOUD, 2009. **Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord**. Cahiers de géographie du Québec, vol. 53, n° 148, pp. 101-118.

PREMIERE PARTIE

PREALABLES CONCEPTUELS, APPROCHES
EPISTEMOLOGIQUES ET FONDEMENTS THEORIQUES

Introduction de la première partie :

Comme toute recherche scientifique, la présente étude porte sur le croisement et le rapport entre deux volets (théorique et pratique). À cet effet, nous consacrons le contenu de la première partie pour l'étude des éléments théoriques qui se rapportent au sujet, et fixer un cadre conceptuel relatif à la notion d'espace public. Cette partie du travail se subdivise en quatre chapitres qui s'enchaînent afin d'appréhender les différents aspects et dimensions de l'espace urbain public.

D'abord, nous avons traité la dimension physico-spatiale de l'espace public, en passant par la notion de la ville, à la fois en tant que contenant et contenu, pour détailler ensuite les caractéristiques et spécificités de l'espace public, ainsi que son évolution historique. Les composantes et les acteurs urbains en tant que contenus dans l'espace public, font aussi partie du premier chapitre, pour entamer un discours sur le rapprochement entre l'utilisateur et l'espace public comme condition nécessaire à la création de certains rapports comme la convivialité.

Le deuxième chapitre explique la notion de l'image et de l'imagibilité d'un espace ; dont elle est déterminée par la manière de le pratiquer, par les rencontres que l'on y fait, mais aussi à travers l'expérience sensible que l'on y vit. Les éléments architecturaux et urbanistiques qui composent l'espace public sont ainsi porteurs d'images et de représentations mentales qui se transforment ensuite en valeurs symboliques. Ces images dépendent à la fois de l'objet perçu et de celui qui le perçoit, ainsi de plusieurs facteurs externes qui expliquent énormément le processus de la perception de l'espace comme un élément déterminant dans la caractérisation des espaces publics. En effet, les éléments de représentation spatiale des espaces publics sont nombreux et divers et interagissent tous avec d'autres aspects de l'espace public pour favoriser la construction d'une certaine imagibilité.

L'espace public comme réalité matérielle ne détermine pas à lui seul les comportements des usagers, mais il forme le cadre physique où se déroulent les différentes formes de leurs pratiques dans cet espace. En ce sens, on ne peut plus dissocier caractéristiques physiques et dimensions sociales d'un lieu. Tout espace est donc toujours un espace construit socialement, et dont les pratiques sociales ne se donnent pas seulement à voir, mais se donnent aussi à lire. Dans la ville, il ne faut pas seulement découvrir les pratiques des habitants et des visiteurs, mais aussi comprendre qu'il s'agit de logiques sociales porteuses de significations à comprendre et à interpréter.³² À partir de ce postulat, il était indispensable d'établir un troisième chapitre traitant les différents modes d'expression affichés par les usagers de l'espace public, tout en distinguant les formes de sociabilité en opposition aux formes d'antagonisme.

Le quatrième chapitre traite la requalification urbaine comme intervention adéquate aux enjeux de l'espace public contemporain. Cette intervention qui a été déjà appliquée dans les pays développés, où ils considèrent l'habitant-usager-citoyen comme potentiel pour tout développement urbain. Nous concluons ce dernier chapitre par une chronologie de la politique urbaine en Algérie indépendante, tout en passant en revue, les différents textes législatifs qui régissent (directement ou indirectement) notre sujet d'étude, en passant par les divers outils de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine.

³² B. LAMIZET, 2007. **La polyphonie urbaine : essai de définition**. Communication et organisation 32. <https://communicationorganisation.revues.org>

CHAPITRE 1 : La ville et l'espace public entre contenant et contenu.

Introduction :

L'espace public urbain représente l'une des facettes les plus importantes de la ville. Autrement dit, en étudiant la ville d'un point de vue urbanistique, nous pouvons considérer les espaces publics comme des prismes ou des indicateurs aidant à la compréhension d'une zone urbaine.

Or, la présente étude aborde le thème de l'espace public sous différents angles. Nous commençons par un cadre conceptuel qui englobe les définitions des diverses caractéristiques de l'espace public (types, formes, composantes...etc.). Cette diversité est en rapport direct avec la notion polysémique et polymorphe de l'espace public, qui est au centre de plusieurs domaines de recherche (histoire, géographie, urbanisme, sociologie...etc.).

Cependant, définir l'espace public, n'est pas plus pertinent que définir la ville en elle-même. Sauf à dire, peut-être, que pendant un temps, l'espace public a été la ville ; une idée que nous abordons dans le sous-chapitre de l'évolution historique de l'espace public à travers l'évolution de la notion de ville.

Néanmoins, penser la ville n'est pas simple, surtout quand elle est vaste et que chaque époque est venue déposer (sans trop de précautions) sa marque sur celle des générations précédentes. Pour cela, nous essayons d'abord, dans ce premier chapitre, de s'approfondir dans la dimension physico-spatiale de la ville et de l'espace public (autres dimensions de l'espace public apparaîtront dans des chapitres ultérieurs), d'une façon hiérarchique commençant par les définitions et les concepts de base de la ville et de l'espace public tout en abordant leurs traits caractéristiques ; et après l'approche historique des espaces publics, nous passons à leurs composantes matérielles et aux acteurs en tant que contenu de l'espace public.

1.1. La ville en tant que contenant physico-spatial:

La ville est une entité physique et palpable formée par et de plusieurs éléments matériels, dont elle est le cadre et le contenant. D'une part et par ses différentes fonctionnalités, la ville influence les usagers, d'autre part, c'est elle qui est influencée et modifiée par ces mêmes usagers à cause de leurs attitudes auprès des composantes spatiales qui la constituent. Mais avant d'entamer le discours sur les rapports entre les composantes matérielles et les usagers de la ville, nous devons d'abord essayer de définir la "Ville".

1.1.1. Qu'est-ce que la ville ?

a. La ville, une notion pluridisciplinaire:

La ville présente la caractéristique d'être l'un des concepts les plus complexes de la réflexion théorique. Elle pose la difficulté de ne pas se prêter à une connaissance complète. C'est l'objet de savoirs et de regards pluriels qui cherchent à la cerner.

Étymologiquement,³³ le mot ville vient de *villa*, établissement rural autarcique qui a souvent constitué le noyau des villes médiévales en Occident. La ville évoque aussi la *civitas*, communauté de citoyens, vivant ensemble, et possédant un mode de vie citadin.

La difficulté de définition de la ville tient à ses propres caractéristiques : une taille, mais également des fonctions diverses et surtout une autonomie politique et administrative (la décentralisation). Ses critères de définition varient d'un pays à l'autre, où le nombre d'habitants agglomérés est le critère le plus répandu, mais il peut couvrir des différences.³⁴

À cet égard, beaucoup de spécialistes des sciences humaines - géographes, sociologues, économistes et/ou architectes urbanistes - ont donné des définitions différentes de la ville :

Au sens géographique du terme, c'est une agglomération de grande ou moyenne importance, habitée par un ensemble d'êtres humains organisés, exerçant en général des activités tertiaires.

En anthropologie, la ville n'est plus considérée comme une "chose" que l'on peut voir, ni comme un "objet" que l'on peut saisir comme totalité. Elle est un tout décomposée, un hologramme perceptible, appréhensible et vécu où il s'agit de comprendre de qui "fait" ville, plus que ce qui "est" ville. Entre autres, la ville est la plus grande invention de l'homme, elle est la matérialisation de toutes ses idées et le reflet de sa culture et de ses croyances.

Pour les sociologues,³⁵ la ville est à l'image de l'homme et de la société. Une réalité ambiguë en fait, tantôt considérée comme la source des pires corruptions, tantôt comme le facteur principal de la civilisation et de la culture. Avec ses langues, ses codes, son emploi du temps et son mode de vie, la ville n'est pas seulement un regroupement de citoyens ou un espace bâti de pierre et de béton, ensemble plus ou moins organisé de rues et de maisons.

Nous affirmons que la ville est l'endroit où nous vivons, où nous travaillons, où nous venons nous divertir et visiter. Elle est le lieu de mémoire, de culture et un champ social chargé d'histoire. Elle est dessinée par les rites, les usages et les principes de réalité de la vie

³³ <http://fr.wikiversity.org>

³⁴ En France, une ville est, au sens de l'INSEE, une commune de plus de 2000 habitants; au Danemark, le seuil minimal est fixé à 200 habitants, au Japon, à 50 000. Dans d'autres pays : au Royaume Uni, en Union sud-africaine, en Tunisie ; c'est l'organisation administrative qui sert de principe de définition. Certains pays combinent les deux critères : c'est le cas des Etats-Unis, du Canada, de la Turquie ou de la Norvège. Le facteur économique n'est pas toujours absent: en Italie, par exemple, les communes dont la population active est majoritairement agricole ne sont pas des villes.

³⁵ Y. GRAFMEYER, 1994. **Sociologie urbaine**. Collection Nathan université. Paris, p.08.

collective. Pour Sylvia Ostrowetsky: « *la ville est un lieu de pratiques collectives faites de partage des lieux destinés à la vie publique, mais aussi d'affrontement qui lui donnent forme et signification.* »³⁶ En conséquence, la ville doit être définie, tout à la fois comme un objet construit mais si mouvant, fait des comportements régulés et des actions plus imprévisibles et envahissantes de la vie collective. En fait, pour beaucoup d'**urbanistes**, la ville est une forme d'organisation de l'espace, destinée à favoriser au maximum les interactions sociales. Tout à la fois territoire et population, cadre matériel et unité de vie collective, configuration d'objets physiques et nœud de relations entre sujets sociaux.³⁷

b. Les traits caractéristiques de la ville :

La ville en tant qu'organisme complexe, ne se réduit pas seulement au critère du nombre de ses habitants³⁸, elle peut être distinguée par d'autres traits caractéristiques dont:

- La ville a été toujours le cadre et le reflétant de la religion, des origines, des mœurs et coutumes, du style architectural..., d'où on trouve des villes arabo-musulmanes, latino-américaines, européennes...etc. Sachant que les villes contemporaines sont dans la majorité des villes cosmopolites qui favorisent la mixité et la cohésion sociale ;
- La ville a été depuis toujours le lieu idéal de rencontre, l'endroit où la vie communautaire et sociale est possible, institution historique où ont été élaborées les règles de la vie en société ;
- La ville a été constamment un pôle d'attraction, où l'on allait pour chercher du travail, du bien-être, des réponses aux interrogatifs posés par ses habitants usagers. Elle peut développer différentes fonctions qui peuvent être changées, adaptées, améliorées pour répondre à de nouvelles nécessités (industrielles, administratives, touristiques, universitaires,...etc.) ;
- La ville garde la mémoire historique, qui la rend identifiable à ses habitants, et représente un patrimoine de culture qui doit être mis en valeur. Elle a été construite dans des lieux qui possèdent une physionomie originale, d'où différents facteurs ont présidé à sa fondation à travers l'Histoire; en trouvant des villes (fondées au bord d'un cours d'eau, sur un emplacement propice au développement d'un port, pour des motifs militaires, commerciaux ou industriels) créées pour devenir de nouvelles capitales, fondées par des conquérants ou des colons, et développées du fait de la proximité d'une ressource naturelle...etc.

c. À quoi sert la ville ?

La ville est souvent perçue, d'abord et avant tout, comme un espace de résidence et un fournisseur de services publics, c'est-à-dire une entité publique responsable principalement de nettoyer et d'entretenir les voies et réseaux divers, d'assurer la libre circulation des personnes et des biens en matière de transport, d'assurer les activités commerciales, de fournir des

³⁶S. OSTROWETSKY, 2001. Préface in : **La ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger**. N. DRIS. L'Harmattan, s.l. p.08.

³⁷ A. DA CUNHA et L. MATTHEY, 2007. **La ville et l'urbain : des savoirs émergents**. PPUR. Lausanne, p.18.

³⁸ On utilise généralement le terme de "métropole" pour désigner les grandes villes. Les mégapoles, pour les villes de plus de 8 millions d'habitants. Nous trouvons aussi les appellations de mégalopoles, villes globales ou villes mondiales et "métapolis".

services d'égouts et de distribution d'eau potable, ainsi que de faire respecter la loi et l'ordre dans le domaine public.

Cependant, en tant qu'acteur susceptible d'intervenir dans les domaines économiques, sociaux ou politiques, la ville ne fait pas que fournir de services, elle planifie des programmes de développement, où elle mobilise les communes dans les domaines économiques, afin d'attirer les investissements des entreprises. Elle renforce ainsi les relations internationales entre villes, à travers la coopération et la constitution de réseaux de villes.

La ville doit aussi se prononcer sur les questions d'aménagement et de patrimoine, c'est-à-dire, la gestion du territoire et la défense de l'intérêt public, en offrant des espaces de vie et de loisirs. Elle joue aussi un rôle fondamental dans la démocratie, étant le lieu le plus proche du citoyen, où il peut agir plus directement.

1.1.2. Idéaux et pensées de fondement de la ville:

L'histoire urbaine nous révèle que la ville ne se transforme pas selon un principe évolutionniste régulier, mais selon des cycles incluant la modernisation des techniques et le changement des modes de vie. Ceux-ci ont des effets sociétaux qui interagissent dans la fabrication de l'espace.³⁹ À cet égard, et à travers l'étude d'exemples significatifs, Françoise CHOAY compare les théories urbaines qui forment les fondements de l'urbanisme :

a. Le pré-urbanisme entre progressisme et culturalisme:

Françoise CHOAY⁴⁰ désigne comme "pré-urbanisme" un ensemble de pensées et de réalisations du XIX^{ème} siècle, dont la démarche qualifiée d'utopique, anticiperait et préfigurerait celle de l'urbanisme. Elle divise ce pré-urbanisme en "progressiste" et "culturaliste" :

• Le modèle progressiste :

Ce courant nous a été légué par les socialistes-utopistes Fourier et Owen et leurs disciples. Il est sous-tendu par l'image d'un homme-type qui exprime l'universalité de la raison, par la foi dans le progrès et un sentiment aigu de la modernité. Ses valeurs pratiques sont l'hygiène et le rendement. La critique des progressistes met plus l'accent sur l'archaïsme et l'inefficacité de la ville. Ils pensent que le rationalisme, la science et la technique doivent permettre de résoudre les problèmes posés par la relation des hommes avec le monde et entre eux. Ce modèle peut être déterminé par :

- tout d'abord, l'espace du modèle progressiste est largement ouvert, troué de vides, ce qui permet, conformément aux exigences de l'hygiène, une égale distribution à tous de l'air, de la lumière et de la verdure ;
- l'espace urbain est découpé conformément à une analyse des fonctions humaines. Un classement rigoureux installe en des lieux distincts l'habitat, le travail, la culture et les loisirs.
- la ville progressiste récuse tout l'héritage artistique du passé, pour se soumettre exclusivement aux lois d'une géométrie, des ordonnances nouvelles, simples et rationnelles qui remplacent les dispositions et ornements traditionnels.

³⁹ J-Y. TOUSSAINT, 2006. **Concevoir pour l'existant : d'autres commandes, d'autres pratiques, d'autres métiers.** PPUR. Lausanne, p.103.

⁴⁰ F. CHOAY, 1965. **L'urbanisme, utopies et réalités.** Seuil. 448 p.

- **Le modèle culturaliste :**

Le modèle culturaliste se dégage des œuvres de Ruskin et de William Morris, on le retrouve encore chez EBENEZER Howard. La critique sur laquelle repose ce modèle est au départ nostalgique. Elle postule la possibilité de faire revivre un stade idéal passé. Elle vise surtout la désintégration des valeurs culturelles traditionnelles sous l'effet de l'industrialisation. Ainsi, le courant culturaliste défend l'idée que la différenciation des cultures doit être préservée. Le principe de la construction de villes nouvelles n'est pas rejeté, mais celles-ci doivent se situer à côté de l'ancienne ville et non à sa place. Dans cette perspective, le modèle culturaliste exige certaines déterminations :

- au contraire de l'espace du modèle progressiste, la cité du modèle culturaliste est bien circonscrite, à l'intérieur de limites précises, elle contraste avec les espaces naturels environnants ;
- elle ne présente aucune trace de géométrie : l'irrégularité et l'asymétrie sont la marque de l'ordre organique ;
- l'art y présente la même importance que l'hygiène, moyen par excellence d'affirmer une culture ;
- en matière de construction, pas de prototypes : chaque établissement doit être différent des autres, tant par ses édifices publics que par ses demeures individuelles. L'accent est mis sur les édifices communautaires et culturels, aux dépens de l'habitat individuel.

b. Du mouvement moderne au nouvel urbanisme :

- **Le post-modernisme comme critique du mouvement moderne :**

L'urbanisme progressiste fut raffiné lors des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), la charte d'Athènes définissant les critères de la ville moderne. Les théoriciens de l'urbanisme, à la différence de ceux du pré-urbanisme, sont pratiquement tous des professionnels de l'espace bâti, le plus souvent des architectes : Ildefonso Cerdá, Tony Garnier, Walter Gropius et Le Corbusier. Ce dernier énonça les moyens d'améliorer les conditions de vie urbaine en tenant compte des quatre fonctions principales d'une ville moderne : habitation, travail, circulation et culture de l'esprit et du corps. Néanmoins, il resta dans la théorie jusqu'en 1945, année après laquelle il commença à appliquer ses différents projets urbanistiques.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les grands travaux de reconstruction des villes et l'urgence du logement entraînèrent une application massive des principes de la charte d'Athènes. Ils inspirèrent d'abord la rénovation des quartiers et des centres urbains anciens, c'est-à-dire leur démolition au nom de l'hygiène et de la modernisation et leur reconstruction selon les normes nouvelles. Les villes orientales ne furent pas épargnées par cette chirurgie radicale, comme en témoignent certaines opérations au pays du Maghreb et au Moyen-Orient. Tours et barres de logements identiques sur tous les continents.

Cependant, le triomphe de l'urbanisme progressiste suscita une critique croissante sur ses réalisations et sa démarche. Les effets sociaux provoqués par le gigantisme et la pauvreté formelle et sémantique de ces innombrables cités-dortoirs et déserts de béton d'une part et le

scientisme quelque peu dogmatique de ses théoriciens, d'autre part, amenèrent à une remise en cause de sa suprématie.⁴¹

C'est surtout dans les années 1960 que l'ensemble des critiques portées sur les conceptions de l'urbanisme moderne provoque l'émergence de nouvelles idées d'urbanisme. C'est ainsi qu'un mouvement postmoderne vit le jour, caractérisé par son hostilité au mouvement moderne et par une plus grande modestie et un plus grand réalisme en matière d'urbanisme.

Contrairement au modernisme, le postmodernisme n'émergea pas comme un mouvement cohérent reposant sur des principes théoriques étroits et un style unique, il appelait à plus d'individualité, de complexité et d'originalité dans la conception architecturale, tout en revendiquant la reconnaissance des styles précédents et d'une continuité historique.

Dans une grande mesure, le style postmoderne s'est réalisé à travers une réinterprétation des symboles et des motifs ornementaux traditionnels, où l'on peut constater l'émergence d'une nouvelle expression d'un urbanisme culturaliste, qui n'est pas nostalgique et qui ne s'agit pas de reconstituer cette forme urbaine, dense, compacte, hiérarchisée.

« *Le postmodernisme a ravivé, sinon accompagnait un débat sur le contenu des représentations de l'espace et de l'urbain, où la qualité du cadre de vie et de l'environnement tend à devenir un facteur de production, il y a lieu de revoir l'importance des images, des symboles et des représentations dans la construction sociale des pratiques urbaines.* »⁴², mais ce n'est pas un urbanisme des beaux-arts, jouant d'une relation plastique privilégiée entre l'art et la ville. Il ne s'oppose pas à l'esprit moderne, il le relativise. Il s'agit de voir comment s'articulent les formes matérielles de la ville (les composantes physico-spatiales), et les formes immatérielles de la cité (les comportements des usagers) et d'œuvrer en prenant en compte cette oscillation entre (le vivant et le construit) et de créer un climat existentiel propre à développer les besoins et à répondre aux désirs.

- **Le nouvel urbanisme entre principes et critiques:**

Comme une version urbanistique plus large du postmodernisme, on parle du nouvel urbanisme. Mais, ce n'est que très récemment, devant l'ampleur de l'urbanisation qu'un nouvel urbanisme soit véritablement mis en œuvre. La définition la plus courante désigne le Nouvel urbanisme⁴³ comme étant un mouvement en aménagement et en design urbain, mouvement qui est le plus souvent associé à un groupe de professionnels réuni au sein du *Congress for the New Urbanism*, fondé au début des années 90 en Amérique du Nord. On parle du nouvel urbanisme comme étant le plus important mouvement en urbanisme actuellement, mouvement qui a contribué à alimenter et à réactualiser les débats autour de la question de développement urbain. Il cherche à rompre avec les principes de la Charte d'Athènes et à retrouver les principes de génération et de composition des villes anciennes (charte de Nouvel urbanisme). Ce mouvement s'inscrit, en théorie, dans le paradigme global du développement urbain durable et cherche à réformer le mode actuel de planification et de développement des villes.

⁴¹ <https://www.universalis.fr/>

⁴² P. HAMEL et C. POITRAS, 1998. **Modernité et postmodernité: la contribution des études urbaines.** <http://classiques.uqac.ca>

⁴³ M. OUELLET, 2006. **Le smart growth et le nouvel urbanisme : synthèse de la littérature récente et regard sur la situation canadienne.** Cahiers de géographie du Québec.140, pp. 175-193.

Ainsi, le nouvel urbanisme chercherait à « *ré-humaniser* » l'espace urbain, à le rendre moins systématique et de faire vivre ensemble la population de toutes les catégories sociales.

Généralement, deux grands objectifs pourraient être associés au nouvel urbanisme: recréer des collectivités qui offrent non seulement convivialité, interaction sociale et sentiment d'appartenance, mais aussi des environnements plus favorables à la marche et aux transports en commun. Pour ce faire, le nouvel urbanisme s'appuie sur une série de principes d'aménagement:

- des centres-villes, parcs, magasins et écoles planifiés selon l'échelle humaine et accessibles à pied (environ de 400 mètres, l'équivalent de plus ou moins cinq minutes de marche) ;
- des maisons de ville qui ne sont plus des constructions isolées, mais dont les façades alignées délimitent des rues et des places ;
- des types d'habitations diverses et à différents prix mélangés dans un même quartier ;
- des quartiers reliés les uns aux autres par un réseau dense et une plus grande intégration de fonctions urbaines diverses (habitations, commerces et services, emplois, écoles et équipements communautaires, espaces publics) ;
- une nette préférence pour le transport en commun ;
- des garages à l'arrière des maisons ;
- des rues courtes et longées d'arbres.

Comme n'importe quelle pensée ou théorie, les critiques ne manquent pas non plus au sujet du nouvel urbanisme.⁴⁴ Une critique parmi les plus courantes faites au nouvel urbanisme, concerne son appellation elle-même (plus précisément son qualificatif de *nouveau*). Il s'agit en effet davantage d'un réarrangement et d'une réappropriation de principes qui existent depuis fort longtemps en urbanisme.

Aussi, les tenants du nouvel urbanisme auraient emprunté plusieurs notions comme celle de l'unité de voisinage, ainsi que celles de la revalorisation de la rue en tant qu'espace public, de la diversité et de la mixité des fonctions. Par contre, les antagonistes trouvent contradictoire que le Nouvel urbanisme, qui se dit en rupture avec les méfaits et les abus de l'urbanisme moderne, ait plusieurs éléments et méthodes en commun avec le quatrième congrès international d'architecture moderne (Charte d'Athènes).

Une autre critique fondamentale est que le nouvel urbanisme ne livre tout simplement pas la marchandise, qu'il s'agisse de l'efficacité urbanistique de ses projets ou de la nature des changements que ceux-ci apportent aux agglomérations. On l'accuse d'être superficiel, faisant passer les considérations autour de l'ambiance issue du design urbain et de l'architecture de l'image, avant les considérations métropolitaines plus fondamentales comme la lutte à l'étalement urbain et à la dépendance automobile.

1.2. L'espace public, une appellation contemporaine issue d'un ancien concept:

Le concept d'espace public en tant que lieu de regroupement, de rassemblement du public et de vivre ensemble, existe depuis fort longtemps. C'est seulement sa terminologie qui date du XX^{ème} siècle. L'appellation d'espace public est utilisée pour la première fois par E. Kant

⁴⁴ *loc.cit.*

dans un contexte d'une philosophie politique, mais c'est J. Habermas, dans les années 60, qui l'a repris et lui a donné sa structure théorique achevée.

1.2.1. L'espace public, une notion polymorphe et polysémique:

L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille. Il désigne un espace à la fois métaphorique et matériel. Comme espace métaphorique, l'espace public est synonyme de sphère publique ou du débat public. Comme espace matériel, les espaces publics correspondent tantôt à des espaces de rencontre et d'interaction sociales, tantôt à des espaces géographiques ouverts au public, tantôt à une catégorie d'action.⁴⁵

D'une manière pragmatique, on peut le définir comme un espace commun à une pluralité d'acteurs. Il est d'abord le lieu de vie, d'usage quotidien, qui doit répondre aux besoins de la population. P.K. SERFATY⁴⁶ pourvoit les espaces publics comme des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisés à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'utilisateurs.

Juridiquement, le terme espace public ne connaît pas de définition propre. Il est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics; autrement dit, il est caractérisé à la fois par un statut de propriété et par des affectations d'usage. Il recouvre donc la catégorie de domaine public, défini par le droit public, et l'idée empirique d'espace ouvert à tous, telle qu'elle est habituellement vérifiée par l'usage.

La littérature géographique et architecturale emploie le terme pour désigner un espace physique regroupant tous les lieux qui appartiennent au domaine public, qui sont librement et gratuitement accessibles, et qui de surcroît sont aménagés et entretenus à cette fin. Le terme vient se substituer à celui d'espace libre, jusque-là utilisé pour désigner ces lieux en insistant sur leur caractère non bâti, et correspond donc d'une part au réseau viaire (rues, places, boulevards), et d'autre part, aux espaces verts (parcs, jardins, squares)⁴⁷.

D'ailleurs, M. ZEPF⁴⁸ confirme l'idée que l'espace public se manifeste comme forme et éventuellement comme contenant. Il est une architecture du vide de l'interstice, l'architecture de ce qui est situé entre ce qui est déjà construit.

En urbanisme, P. Merlin et F. CHOAY définissent l'espace public (dans le dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement) à la fois comme :

- un espace partagé par opposition à l'espace privé, clôturé et centré sur l'intimité familiale, est un espace ouvert que l'ensemble de la collectivité a en partage. Il est accessible à tous, sans aucune discrimination. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du va et vient des individus.
- un espace que s'approprient les individus par leurs activités, il est souvent considéré comme la partie du domaine public non bâti et affecté à des usages publics. Il s'agit d'un espace consacré à des activités variées qui ne sont pas nécessairement définies, chacun est libre d'y faire ce qu'il veut dans les limites de la loi.

⁴⁵ A. FLEURY, 2004. **Espace public**. <http://www.hypergeo.eu>

⁴⁶ P. K. Serfaty, 1988. **La sociabilité publique et ses territoires : places et espaces publics urbains**. Arch. And Comport/ Arch. Behave. Vol.04, n°2. Université de Kansas. USA, p. 111

⁴⁷ A. FLEURY, *op.cit.*

⁴⁸ M. ZEPF, 2004. **Concierter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains**. PPUR. Lausanne, p.144.

- et enfin un espace ouvert où la circulation se fait sans entraves- composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins. L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.

En sociologie urbaine,⁴⁹ les espaces publics sont des espaces de rencontres socialement organisées par des rituels d'exposition ou d'évitement. Il représente l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Dans ce sens, il constitue le support privilégié des réseaux sociaux et des pratiques culturelles, il est également le lieu central de l'intégration urbaine. Une idée réaffirmée par Toussaint et Zimmermann lorsqu'ils expriment : « *les espaces publics mettent en relation les lieux et les hommes ; ils sont porteurs de valeurs culturelles et urbaines, de lien social* »⁵⁰. K. Lynch (1969) et G. Fisher (1982) ont aussi fondés leurs recherches sur la genèse des relations entre usager et espace public avec une approche plus psychanalytique, ils ont démontré l'utilité d'une méthode issue de la psychologie de l'espace : « *les cartes mentales* ».

C'est avec Habermas, que l'espace public prend une acception politique et communicationnelle, pour devenir le cadre du débat public : « *le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État.* »⁵¹ L'espace public se présente alors comme un lieu de prise de parole où un pouvoir critique peut se mettre en place et se positionner face à des structures préexistantes.

Enfin, pour les ingénieurs et les techniciens, la notion d'espace public prend une forme matérielle et mesurable qui est caractérisée par des rapports directs entre les types d'usagers, les formes, la dimension physico-spatiale et les catégories d'objets aménagés dans cet espace.

1.2.2. Les traits caractéristiques de l'espace public:

L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille :

a. La diversité des lieux de l'espace public:⁵²

- L'espace public des centres historiques et traditionnels est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité. Il témoigne de l'identité de la ville et de son histoire ainsi que ses cultures locales ;
- Dans les quartiers proches des centres historiques, l'espace public est un lieu où l'expression de la vie urbaine locale est très présente. Son appartenance à la ville est souvent sans ambiguïté par les liaisons qu'il offre avec la ville centre et par la structure de ces espaces qui restent cohérents avec les centres traditionnels ;
- L'urbanisation périphérique présente à elle seule des identités multiples et très typées. L'espace public se situe alors dans des secteurs résidentiels ou des lotissements périurbains. Ces espaces sont parfois déstructurés, sans qualités esthétiques ni convivialité et leur articulation avec la ville-centre est souvent difficile.

⁴⁹ A. FLEURY, *op.cit.*

⁵⁰ J-Y TOUSSAINT, M. ZIMMERMANN, 2001. **User, observer, programmer et fabriquer l'espace public.** PPUR. Lausanne, p.33.

⁵¹ J. Habermas, 1997. **L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.** Payot. Paris.

⁵² **L'espace public : enjeu pour la ville, 2007.** CERTU, p.09.

b. Les diverses formes de l'espace public :

L'espace public est multiple par sa forme. À ce titre, on peut distinguer plusieurs catégories élaborées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Forme
<p>Première catégorie: ce sont les différents espaces des multiples flux de circulations piétonnes et mécaniques.</p>	<p>La rue : c'est la structure fondamentale de la ville et une articulation entre des éléments bâtis et non bâtis. Elle apparaîtrait comme un lieu accessible à tous exprimant de ce fait la diversité d'usagers, où elle abrite différents types de mobilité et de déplacements en fonction des besoins des usagers. Ces artères constituent tout d'abord des lieux de promenade et de rencontres avant d'être de simples rues de passage. C'est un endroit où l'on s'arrête, un espace de la vie quotidienne et un lieu de contact avec « l'autre ». La rue est un espace de circulation, dessert des logements et les lieux d'activité économique. Elle organise la division du terrain et délimite les diverses parcelles, met en relation et structure les différents quartiers, s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voies à l'échelle de la ville. La rue est un espace public, lieu de rencontres et d'échanges, notamment par les commerces, où s'exerce et se construit la sociabilité des individus et des groupes sociaux. Enfin, par le biais de la manifestation, la rue peut devenir un lieu de contestation. C'est donc potentiellement un espace politique.⁵³</p>
	<p>La ruelle : généralement plus étroite que la rue. C'est une voie d'accès secondaire. Dans les anciens tissus, elle peut abriter certaines activités commerciales et participer à l'animation du quartier où elle s'intègre. Elle a un rôle dans la structure de l'implantation du bâti. C'est l'espace privilégié des piétons.</p>
	<p>Le boulevard : la naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite. La pratique du boulevard en urbanisme débute surtout au XVIIIe siècle à Paris, puis s'accélère avec la politique haussmannienne d'aération urbaine.</p>
	<p>L'avenue : une large voie urbaine bordée de plantations. « <i>L'avenue, issue de l'art des parcs et jardins, est une création de l'âge classique qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines et se trouve connotée par l'apparat</i> »⁵⁴. Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît son sens moderne d'une large voie urbaine. Elle aboutit généralement sur une place ou un rond point, mettant en valeur un monument prestigieux. Elle se différencie du boulevard par sa forme radiale.</p>
<p>Deuxième catégorie : ce sont les</p>	<p>La place : c'est sûrement le premier type d'espace public inventé par l'homme. Elle résulte du regroupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettait un maximum de contrôle public dans l'espace</p>

⁵³ W. GUEDOUDJ, 2013. **Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie** (Cas des places et placettes de la ville de Batna). Magister en architecture. Option : Les établissements humains dans les régions arides et semi-arides. Sous la direction de : B. KHALFALLAH. Université Mohamed KHIDER – Biskra, p.38.

⁵⁴ P. MERLIN, F. CHOAY, 2005. **Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement**. PUF. Paris. 963p.

diverses sortes de places publiques.	<p>intérieur, et constituait aussi un bon dispositif de défense à l'extérieur, parce qu'elle minimisait la surface de front à protéger. Cette forme de regroupement autour d'une cour, souvent chargée d'un contenu symbolique, fut choisie comme type de construction pour de nombreux lieux de culte (agora, forum, cloître, cour de mosquée)⁵⁵.</p> <p>Cette composante de l'espace urbain est un lieu qui possède plusieurs qualités et abrite diverses fonctions de la vie urbaine. La forme, l'esthétique qu'elle dégage, les activités qui s'y déroulent, les symboles qu'elle reflète ; sont des facteurs qui font de la place publique un endroit fonctionnel et formel, mais plus encore ils lui confèrent un aspect émotionnel et informationnel.</p> <p><i>« Idéalement, la place est donc un lieu de rencontre policée. Ses normes d'usage sont celles d'un salon, c'est-à-dire de l'endroit le plus public d'une maison, où les citoyens viennent prendre part à une vie commune, dite publique essentiellement parce qu'elle se déroule sous le regard des autres, et avec les autres, mais sans vraiment s'y engager »⁵⁶.</i></p>
	<p>L'esplanade : c'est un terme qui dérive de l'italien "<i>spianare</i>" qui signifie (aplanir). C'est un terrain aménagé devant une place forte, où s'étendant du glacis aux premières maisons de la ville. L'esplanade est également <i>«un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs»⁵⁷.</i></p>
	<p>La place du marché : c'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. C'est le lieu de l'échange commercial. Lieu public de vente de biens et de services. Lieu où se tient une réunion périodique de marchands de denrées alimentaires et de marchandises d'usage courant⁵⁸. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuses, ce qui justifie la présence de mosquées et d'églises dans le prolongement de la place. <i>« Dans les temps anciens, chez les Grecs et les Romains, les marchés n'étaient pas seulement des centres d'approvisionnement pour les cités, c'étaient aussi des lieux de réunion où les affaires publiques et privées se traitaient entre les citoyens ».</i></p>
Troisième catégorie : c'est l'ensemble des espaces verts aménagés en	<p>Le jardin public : c'est le lieu de promenade et d'agrément. C'est un terrain où l'on cultive des végétaux utiles, ou d'agrément, composant d'un espace vert urbain, enclos, à dominance végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu et géré comme un équipement public⁵⁹. On peut distinguer plusieurs types de jardins : botanique, collectif, ornemental, résidentiel, particulier...etc.</p>

⁵⁵ R. KRIER, 1975. **L'espace de la ville : théorie et pratique**. Archives d'architecture moderne, p.07.

⁵⁶ P. K. SERFATY, *op.cit.*

⁵⁷ Dictionnaire Le Robert

⁵⁸ *loc.cit.*

⁵⁹ P. MERLIN et F. CHOAY, *op.cit.*

milieu urbain.	Le square : « <i>il s'agit d'un mot anglais qui veut dire carré, de l'ancien français "esquarre" (équerre), et signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place</i> » ⁶⁰ . Conçu comme un véritable îlot de nature destiné à offrir une alternative à l'insalubrité urbaine, le square s'adresse à tous, et accueille une multitude d'activités. Les squares sont avant tout conçus comme un décor urbain, lieux de promenade et de détente.
	Le parc urbain : un parc urbain est un grand espace public ouvert qui est généralement aménagé aux extrémités des villes, en vue d'offrir des grandes surfaces vertes et de différentes sortes de loisirs, au sein d'un paysage panoramique relaxant.

Tab.1 : **Les formes de l'espace public.**

Source : **Auteur.**

Une autre distinction des formes d'espace public s'envisage en termes du rapport entre public et privé, dont nous discernons :

- espaces publics reconnus comme publics : Place, rue, square, avenue, plage, jardin, parc... etc.
- espaces publics privatisés reconnus comme publics et utilisés collectivement: Cafés, restaurants, magasins, cinémas, salles de spectacles, terrains de sport, centres commerciaux et/ou de loisirs, etc.
- espaces résiduels non reconnus comme espaces publics et utilisés collectivement: Dessus et dessous des routes, des autoroutes, des voies ferrées, trottoirs, grandes surfaces de stationnement, abords des bâtiments, terrains vagues...etc.

c. Les différentes fonctions et usages de l'espace public :

Tout espace public est d'abord défini par une ou plusieurs fonctions, répondant à la question : pour quoi ?

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine grâce à la variété de la fréquentation des lieux par différents types d'usagers et de leurs attitudes envers l'espace public. Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale, objet de logique d'appropriation par des groupes sociaux, lieu de convivialité, lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

En fait, l'espace public doit assurer une multitude de fonctions et d'usages qui assurera la mixité sociale (mélange des gens, des âges, des groupes sociaux...). L'espace public, en ce sens, est la condition objective de la rencontre et de l'échange par lesquels se tisse le « lien social »⁶¹. À cet égard, les espaces publics peuvent être des lieux de repos et de rencontre pour le cas des places et des jardins publics, des aires de jeux pour enfants, des supports d'information visuelle par les panneaux signalétiques. Les rues ont en priorité une fonction de mobilité, pour les piétons et les véhicules; tant que les espaces verts ont une fonction de

⁶⁰ Dictionnaire Le Robert

⁶¹ J.Y TOUSSAINT et M. ZIMMERMANN, *op.cit*, p.79

détente et de promenade. L'espace public ne se limite pas au niveau du sol mais continue dans l'espace vertical pour exister dans les hauteurs, notamment pour les façades des édifices publics à grande valeur historique et architecturale, voire patrimoniale, d'où il exerce une fonction identitaire et symbolique.

1.2.3. L'évolution du concept "espace public" à travers l'histoire urbaine des villes:

L'espace public a bien existé dans la vie préhistorique de l'être humain, son existence date depuis le temps du paléolithique et néolithique. Les premières villes,⁶² nées de l'agriculture, se sont développées dans le croissant fertile à partir du neuvième millénaire avant J-C. Ces villes ne comprennent ni rue ni espace public ; seul se singularise le temple. Ce dernier est séparé des quartiers d'habitations par des hauts murs. Il se distingue des autres constructions par sa masse plus imposante et par la concentration de l'artisanat et des activités de stockage. L'espace public des villes sumériennes se réduit à l'espace sacré du palais où l'on progresse par un jeu de seuils et de cours successives, jusqu'à l'endroit où apparaît à temps régulier le roi. À Babylone, l'architecture est imposante et décorative. La multiplicité des lieux de culte et des palais fonde un urbanisme complexe. À l'intérieur de la ville-empire, les enceintes s'interpénètrent et servent d'appui à une majestueuse structure de places et de voies grandioses. Les places fonctionnent comme des seuils qui marquent les différents franchissements des remparts. En annexe du palais, les jardins suspendus, qui figurent parmi les sept merveilles du monde, complètent le dispositif urbain.⁶³

Dans les villes grecques, l'agora (esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservés au débat démocratique ou aux manifestations religieuses) était l'espace public par excellence, déployé dans la plaine, à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent des idées. Espace des citoyens, l'agora est un espace de liberté : *«Lieu essentiel des rites religieux et des procédures de justice de la part de la communauté durant la période archaïque, il se transforme pour accueillir la fonction politique et devient à partir de l'époque classique le lieu de rencontres et d'échanges par excellence.»*⁶⁴

Pour les Romains, l'agora est devenue forum. Les Romains accentuèrent une organisation réfléchie de l'espace public, les plans de leurs temples, portiques, gymnases, thermes et forums sont autant d'exemples de constructions qui tiennent rigoureusement compte de la symétrie.⁶⁵ Le forum est la place principale des villes romaines conjuguant les fonctions historiques, religieuses, politiques, commerciales et culturelles. C'est une place dallée, rectangulaire, fermée et encadrée de portiques (allées couvertes dont le toit est soutenu par des colonnes). L'espace public démocratique se transforme en un espace d'ostentation dominé par les temples et relié aux lieux de spectacles : les cirques, les amphithéâtres, les odéons. Des rues élargies desservent des bâtiments collectifs protégés par des portiques. Le forum devient progressivement un centre civique, passif, fermé et quasi réservé aux fonctionnaires.

La fin de l'Empire romain coïncide avec la montée de l'insécurité qui se traduit par un resserrement des populations sur les villes. De ce fait, ces populations réinvestissent

⁶² J.L. HUOT, 1994. **Les premiers villageois de Mésopotamie. Du village à la ville**, Armand Colin, Paris.

⁶³ J.Y TOUSSAINT et M. ZIMMERMANN, *op.cit*, p.36

⁶⁴ M. A. TZIMOPOULOU et al, 2007. **L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne.** Évolution historique et enjeux contemporains. pp. 27-52

⁶⁵J.Y TOUSSAINT et M. ZIMMERMANN, *loc.cit*.

l'oppidum et les grands équipements en s'entourant de murailles de protection et les monuments romains servent de carrière. Les lieux de pouvoir deviennent des espaces clos ; les cloîtres, les cathédrales, ou encore les châteaux se constituent en autant d'enclaves fortifiées au cœur de la ville, elle-même enserrait par des murailles.⁶⁶ L'espace public tend à disparaître au profit d'une succession aléatoire de lieux. Les espaces vides sont systématiquement investis ou surplombés le bâti. Les places se referment et sont comme autant d'écrans réservés aux piétons.

Au moyen âge, les marchés sont sans doute les premiers espaces à se constituer en espaces publics ; ils mettent en scène tout à la fois les échanges et les objets échangés. Les échoppes ou ateliers ont fait ainsi de la rue un espace public. Les grandes halles fonctionnelles qui abritent les activités du marché accueillent aussi les cérémonies publiques. La place du marché se situe à l'épicentre d'un quadrillage viaire qui renoue avec les anciens dessins de la ville grecque.

Plusieurs éléments concourent à faire de la Renaissance un contexte historique et culturel en rupture avec le moyen âge. En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la Renaissance accentuait les rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence mettant en perspective l'espace urbain dans la multiplicité de ses apparences possibles, ce n'est plus seulement un ensemble de constructions, de rues et de places héritées qui ensèrent le regard mais une véritable trame visuelle pensée en tant que telle. La place publique est un cadre architectural et un décor d'une scène, où les artistes multiplient les effets visuels et font de la ville une œuvre tout en accordant une attention prioritaire aux principes de proportions, d'harmonie et de la perspective.⁶⁷ Un nouvel esprit humaniste place l'être humain au centre de la réflexion culturelle.

Formellement, la période baroque est la continuation des expériences artistiques et intellectuelles de la Renaissance. La place baroque, lieu clé de l'espace urbain, est ainsi conçue par rapport aux réseaux d'axes perspectifs qui tentent de donner une dimension unitaire à l'espace urbain. Elle est symétrique, souvent traversée de bout en bout par des rues principales et configurée par rapport au bâtiment public qui la commande. Dans la ville classique, on trouve que les parcs et les jardins sont les nouveaux espaces publics et lieux de sociabilité où les groupes sociaux se côtoient et expérimentent les plaisirs de la rencontre. Ces jardins trouveront leur prolongement dans la multiplication des mails plantés et des promenades dans les villes au XVIII^e siècle. La civilité urbaine se développe. Les villes se dotent de grands mails et de longues promenades urbaines. Dans toute l'Europe de cette époque se multiplient les parcs publics formés de grands terrains plantés d'arbres alignés sur des tracés rectilignes. Plusieurs mesures de dé-densification des villes et d'aération du bâti apparaissent : on nettoie, on détruit les constructions sur les quais et les ponts, on fait revenir la nature en ville.

Au XIX^e siècle, les développements de l'économie et de l'industrie concourent à la transformation des espaces publics. C'est le règne des pratiques haussmanniennes de désintégration de l'ancien enchevêtrement organique de la ville moyenâgeuse. La conception de l'espace public s'autonomise. Il n'est plus seulement l'effet des constructions qui le

⁶⁶ J.Y TOUSSAINT et M. ZIMMERMANN, *op.cit*, p.38

⁶⁷ *Ibid.*, pp.39-42.

constituent en creux dans la ville. Le mobilier urbain et l'armature paysagère, désormais, le dessinent et lui octroient une forme. À son tour, l'espace public participe à l'implantation des bâtiments, au dessin de la rue. La rue, dans cette ville réorganisée, devient primordiale et l'habitat passe au second plan. La fréquentation des espaces publics se déplace du plaisir de la rencontre et des échanges spontanés, vers les vertus de l'observation distanciée et intime.

La ville du XX^{ème} siècle déborde sous la pression automobile. L'urbanisme quantitatif et la séparation des fonctionnalités déqualifient les lieux en mettant l'espace public au service de la voiture, il devient espace de circulation et de stationnement. De ce fait, l'espace public résiste mal à la distribution fonctionnelle des espaces et à la temporalité qu'autorise désormais la mobilité automobile. Les espaces publics hérités du XIX^{ème} siècle sont alors bouleversés dans leurs formes comme dans leurs usages. L'aménagement urbain et les politiques urbaines sont aux mains des ingénieurs des ponts et chaussées, sous prétexte de modernisation et des nécessités d'adaptation aux changements ; les espaces publics laissent parfois place à des voies express qui déstructurent le tissu urbain.⁶⁸

À partir des années 1970 s'opère un glissement sémantique, le terme étant de plus en plus employé comme une catégorie de lecture de la ville, pour désigner un espace matériel porteur de caractéristiques propres en matière de formes et d'usages. Les rues, les places ou les parcs se voient progressivement reconnaître des caractéristiques communes qui leur sont propres : espace vide générateur de tensions entre les éléments du bâti ; espace de médiation permettant la vie sociale ; espace de valeurs et signe de la culture urbaine.⁶⁹

Les années 80 ; ont connu un regain d'intérêt pour l'aménagement d'espaces collectifs, ainsi elles ont fait place aux urbanistes du mouvement moderne qui organisent leurs bâtiments sur de vastes surfaces qualifiées d'espaces verts ou libres. La montée en puissance des mouvements associatifs revendiquant une plus grande qualité urbaine s'associe à un retournement de tendance des conceptions urbanistiques plus soucieuses de considérations d'ordre patrimonial pour promouvoir la place des espaces publics dans la ville.⁷⁰

La requalification des espaces publics, dans les années 90, se diffuse largement en Europe, devenant une « quasi-doctrine en aménagement ». La ville redevient à la mode, elle est à nouveau prise comme un espace de sociabilité et un espace de loisirs.⁷¹ Par la suite, on n'a fait qu'amplifier dans l'ordre du pouvoir, le besoin de produire des espaces publics concédés aux citoyens.

1.3. L'espace public dans son contenu :

1.3.1. Les composantes matérielles de l'espace public :

L'espace public est composé d'une multitude d'éléments qui assurent son fonctionnement. En premier lieu, nous discernons le mobilier urbain qui est une composante à part entière de l'aménagement des espaces publics. Il en est souvent un élément primordial en termes de qualité d'usage. Puis, il y a la voirie avec ses dépendances, les aires de stationnements, les espaces verts et enfin les façades qui séparent l'espace public de l'espace privé.

⁶⁸ A. FLEURY, 2009. **Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin.** Annales de Géographie, Vol. 669, n°. 5, pp. 66-86

⁶⁹ *Id.* 2004. **Espace public.** <http://www.hypergeo.eu>

⁷⁰ M. BANZO. 2009. **L'espace ouvert pour une nouvelle urbanité.** Dossier d'habilitation à diriger des recherches : laboratoire ADES. Sous la direction de GUY di méo. p.168

⁷¹ J.Y TOUSSAINT et M. ZIMMERMANN, *op.cit.*, pp. 5-15.

a. Le Mobilier urbain :

Le mobilier urbain englobe tous les objets, éléments ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public, liés à une fonction ou à un service offert à la collectivité afin de répondre aux besoins des usagers,⁷² dont il doit apporter à la ville une véritable identité sociale et visuelle. Le choix du mobilier urbain repose sur des critères économiques, techniques, esthétiques, mais également écologiques. Cependant, le plus important c'est qu'il doit satisfaire les citoyens en matière de confort, de sécurité et donner une image de cohérence à la ville, une homogénéité des formes et des couleurs, pour mieux s'intégrer dans son environnement, où il peut avoir plusieurs formes avec une multitude de fonctions (tableau suivant) :

Fonction /Usage	Forme
Repos	banc, banquette, siège, table ...
Propreté /Hygiène	poubelles, corbeilles, bacs roulants, sanitaires publics...
Éclairage public	réverbères, candélabres, lampadaires...
Orientation/ Information	panneaux signalétiques, porte-affiches, kiosques...
Embellissement	sculptures, bacs à fleurs, fontaines, porte-végétaux ...
Sécurité / Limitation	potelets, barrières, bornes, abribus, protections d'arbres ...
Jeux	toboggan, balançoire, cabanes...

Tab.2 : Les fonctions et les formes du mobilier urbain.

Source : Auteur.

b. La voirie :

La voirie désigne l'ensemble des voies de circulation (le réseau routier : routes, chemins, rues, etc.) avec leurs dépendances:⁷³

- **Chaussée** : c'est la partie d'une voie affectée à la circulation des véhicules. Dans les villes, la chaussée est souvent recouverte de bitume. Elle peut être recouverte de pavés en pierre, généralement du granit.⁷⁴
- **Trottoir** : le trottoir est l'aménagement dédié aux piétons au bord de la chaussée, considéré par eux comme un refuge où ils sont en sécurité. Il est dénivélé ou non par rapport à l'espace réservé aux véhicules.⁷⁵
- **Caniveau** : c'est une rigole protégeant notamment les bâtiments des eaux de pluie, en drainant les eaux de surface. Ils sont situés en limite de la chaussée et du trottoir.
- **Aire de stationnement** : on l'appelle aussi, parking, ou parc de stationnement. C'est un espace aménagé pour le stationnement des véhicules. On le trouve souvent à côté des bâtiments publics, des lieux de travail, des centres commerciaux...etc.

c. La végétation :

On entend ici par végétation les espaces verts d'agrément engazonné, arboré, éventuellement planté de fleurs et d'arbres et buissons d'ornement.

⁷² A. BOYER, E.R. LEFEBVRE, 1994. **Aménager les espaces publics : le mobilier urbain**. Le Moniteur. Paris, p. 20

⁷³ Dictionnaire Larousse.

⁷⁴ <https://fr.wikipedia.org>

⁷⁵ <https://www.certu.fr>

La végétation peut avoir un effet significatif sur plusieurs aspects de la qualité de l'espace public et de la vie en ville. En plus de ses effets microclimatiques bénéfiques (refroidissement par évapotranspiration, protection contre les rayonnements solaires d'été et contre les vents agressifs d'hiver, l'épuration de l'atmosphère et la diminution du bruit), ainsi, grâce à ses apparences esthétiques, la végétation est provocatrice de confort visuel et de relaxations prisées par les citoyens.

d. Les devantures urbaines :

La devanture urbaine ou la façade fait partie intégrante de l'espace public, dans la mesure où elle le façonne. Sur le plan du droit, la façade est un espace privé. Sur le plan physique et spatial, elle limite l'espace public et elle le complète.

La façade peut se révéler comme un élément-clé du paysage de l'espace urbain. C'est la face extérieure d'un bâtiment ou un ensemble de faces que l'on voit globalement de l'extérieur suivant un axe perpendiculaire centré, avec un repère cardinal de position de l'observateur ou un repère de situation dans l'environnement immédiat. La texture, la couleur, les matériaux et les formes d'ouvertures, ont une portée symbolique à la façade, composante privilégiée d'expression du langage architectural. Les façades urbaines donnent à voir l'histoire de la ville, le rôle des commanditaires et des architectes locaux ainsi que les relations et la manière dont ceux-ci ont pu ou non intégré les influences diverses venues de l'extérieur. Elles peuvent révéler le contenu de l'immeuble et le statut d'un quartier.⁷⁶

Les éléments participant à la constitution d'une façade offrent une face visible faisant partie du parement de l'édifice. Ils offrent des volumes ne les assimilant pas à des corps de bâtiments, mais des avant-corps et arrière-corps donnant le relief de façade à compter du « nu » du mur principal.

À ce titre, il existe deux types de façades :⁷⁷

- **Les façades porteuses :** on parle de façades porteuses lorsque celles-ci servent d'appui aux sols des charpentes. Le matériau est le plus souvent en pierre, en granit ou bien en grès. Les briques peuvent être également creusées. Les panneaux de béton préfabriqués peuvent servir à la structure même de la façade ou bien à l'habillement secondaire non porteur.
- **Les façades non porteuses :** elles ne sont pas intégralement des parties constituantes de la structure portante de l'édifice. Son appellation professionnelle est la façade rideau.

1.3.2. Les acteurs de l'espace public:

Le discours sur les acteurs est relativement nouveau et problématique, surtout en ce qui concerne leur rapport à l'espace. Le propos ici est de présenter quelques notions et idées relatives au rapport entre les acteurs comme contenus et l'espace public en tant que contenant. On définit l'acteur⁷⁸ comme une entité sociale dotée d'une capacité d'action propre, autonome et possédante une compétence intentionnelle stratégique de nature à influencer les autres acteurs en matière de décision et de comportement. À cet égard, on peut affirmer l'idée que

⁷⁶ R. Alain, 2001. **Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville.** Armand Colin, p.125

⁷⁷ <https://www.Deco-travaux.com>

⁷⁸A. BELHEDI, 2004. **Les acteurs et l'espace : Quelques éléments de problématiques.** Intervention dans la Séance Scientifique 03 du Laboratoire DPS.

les acteurs font la réalité des espaces publics. Ils sont incompréhensibles sans eux. Ce sont d'eux qu'émanent les pratiques sociales et les représentations, ils sont les producteurs de l'environnement construit. Ce sont eux qui sous-tendent le fonctionnement urbain et génèrent les transformations urbaines.⁷⁹

À ce propos, nous pouvons distinguer deux grandes catégories d'acteurs selon l'importance de leur rapport à l'espace: ⁸⁰

- **les acteurs spatiaux**, dont le but de l'action est la production ou la transformation de l'espace. C'est le cas des aménageurs, des urbanistes, des promoteurs immobiliers.
- **les acteurs non spatiaux** qui s'inscrivent seulement dans l'espace et qui n'en constituent qu'un cadre pour leur action.

Cependant, M. Bassand ⁸¹ a approché une autre distinction, d'où il propose quatre types d'acteurs interdépendants comme suit :

a. Les acteurs politiques:

Ils peuvent appartenir à plusieurs institutions. Ils accompagnent ou contestent les décisions des premiers. Les acteurs politiques sont sollicités pour une autorisation. Le projet devient donc public, un débat et une négociation s'engagent, une décision politique est prise.

b. Les acteurs économiques :

Ce sont principalement les entreprises et les propriétaires fonciers riverains des espaces publics. Ils sont considérés comme les instigateurs premiers de leur dynamique.

c. Les professionnels de l'espace :

Ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement importants. Parmi eux, on distingue : les ingénieurs qui marquent le plus la physionomie de l'espace public ; les architectes qui défendent l'idée que la conception et la gestion de ces espaces; les paysagistes qui s'intéressent par nature à certains processus vivants de la ville notamment la végétation ; et enfin les urbanistes qui restent les plus marqués par la planification urbaine et les procédures réglementaires.

d. L'utilisateur ; l'acteur pertinent de l'espace public :

Le terme d'utilisateur se définit chaque fois différemment par l'utilisation de divers services urbains (commerces, transports, etc.). L'utilisateur est non seulement dans son espace ou sa ville, mais il est lui-même une de ses composantes où se retrouvent des semblables. Il est ainsi loin d'être un sujet abstrait, il est le fondement du système social. «*L'espace n'est rien sans ses créateurs qui sont en même temps ses usagers*»⁸². Cet utilisateur a des attitudes et des pratiques qui varient selon le sexe, l'âge et la catégorie sociale, et également selon sa conception de la citoyenneté et qu'il est habitué ou visiteur.

En ce sens, nous pouvons expliquer que l'utilisateur acquiert le statut d'acteur en s'appropriant l'espace urbain public, mais aussi à travers sa participation en tant que citoyen dans des réunions publiques organisés par les collectivités locales, pour mettre en pratique la notion de concertation entre les différents acteurs concernés.

⁷⁹ M. BASSAND et al, 2001. **Vivre et créer l'espace public**. PPUR. Lausanne, p.03

⁸⁰A. BELHEDI, *op.cit.*

⁸¹ M. BASSAND, *op.cit.* p. 16-17

⁸² K. SCHMAGER, 1998 : **L'acteur, la décision et l'ambiguïté**. L'espace géographique des villes, pour une synergie multi-strate. Anthropos, pp. 425-436.

Ainsi, deux types d'usagers se manifestent selon le mode d'appropriation et le rapport à l'espace :⁸³

- **L'usager endogène** : est un acteur habitant où l'espace est avant tout un cadre de vie, une partie de soi à laquelle il s'en identifie d'où il a souvent l'attitude protectionniste et de fermeture, d'intimité et de convivialité où la consommation l'emporte.
- **L'usager exogène** : est un acteur qui a un rapport externe avec l'espace qui représente plutôt un champ stratégique pour l'exploitation et la production, d'où la distanciation par rapport à l'espace qui n'est autant important que ce qu'il rapporte en tant qu'espace de loisirs, de tourisme ou d'exploitation.

Néanmoins, le terme "usager" est le vocable principal du langage social, mais d'autres appellations émergent, tant dans les pratiques que dans les écrits théoriques de D. PINSON⁸⁴ et M. BASSAND,⁸⁵ auxquels correspondent des comportements, des attentes et des besoins en matière d'aménagement urbain :

- **L'habitant et le riverain**: le terme habitant est un mot du langage commun qui dit bien le double rapport à la maison et à la ville. On lui reprocher d'être devenu trop vague et de limiter la pratique de la ville à un aspect sans doute essentiel, celui de la résidence, mais trop restreint en regard de l'étendue des fonctions urbaines dans lesquelles l'habitant est désormais impliqué. L'habitant est inclus dans son territoire et, bien que plus ou moins actif, il subit de plein fouet la stigmatisation du lieu donné.
- **Le citadin et le citoyen** : le qualificatif de **citadin**, évoque un rapport plus global à la société urbaine et à sa culture. Il est pensé à travers son appartenance à un acteur collectif contestataire qui déplace son action du champ du travail vers celui de l'espace urbain. Cependant, **le citoyen** met l'accent sur la détention de droits et de devoirs politiques.
- **Le consommateur et le client** : C'est le récepteur. Il vient utiliser un service ou en bénéficier. Le principe a été l'accès de populations toujours plus large à la consommation de biens produits en nombre et en quantité plus grande. On l'appelle souvent non pas l'usager mais le bénéficiaire. Client était le terme générique de l'action sociale d'avant les années 75, terme qui fut remplacé par celui d'usager jugé plus valorisant dans un usage généralisé des services publics. Aujourd'hui, à travers la reprise de ce terme, on parle d'un service personnalisé en fonction des problèmes et des demandes de l'individu.
- **Le visiteur et le passant** : Il est prêt à la découverte, mais il ignore les particularités d'usage des lieux. Il ne demande qu'une facilitation de sa traversée. Il peut ne connaître que son axe de transit.

Enfin, nous signalons que chaque usager peut occuper une position, qui le définit dans l'une des catégories susmentionnées, simultanément ou séparément selon ses déplacements dans l'espace public.

⁸³A. BELHEDI, *op.cit.*

⁸⁴D. Pinson, 2000. **L'usager de la ville. La ville et l'urbain ; l'état des savoirs.** La découverte. Paris, pp.233-243.

⁸⁵M. BASSAND, *op.cit.* p.17

Conclusion :

La ville est donc une construction physique ; elle comprend des bâtiments, des rues, des parcs, des quartiers, des lieux de production, d'échange, de résidence, etc. La ville se planifie, se construit et les experts sont à l'œuvre pour réaliser son organisation spatiale. En tant que contenant, elle est composée d'éléments bâtis et d'hommes. Sa composition correspond à la structure et à l'organisation de ses éléments. Elle n'est jamais figée, elle évolue dans le temps en fonction de plusieurs acteurs et de leurs divers usages, où elle se construit dans l'espace et dans le temps.

Également, l'espace public en tant que potentialité de formes dans la ville, en tant que rapport plastique comme forme infiniment malléable, ne peut prendre sens que par sa dimension physico-spatiale. La nature de cet espace n'est pas seulement l'aménagement par des intentions, des dessins, des formes, des matériaux et des mobiliers urbains, mais aussi des fonctions et des usages. Cette réalité urbaine est évidemment plus complexe, où les rapports entre les éléments constitutifs interviennent activement, mais constituent des données difficiles à démonter et à démontrer.

Aussi, l'espace public est perçu comme un ensemble de structures, de relations entre différentes entités. Autant que la forme ou la fonction de chaque espace pris séparément, ce serait l'organisation de ces espaces, l'agencement de leurs dimensions avec leurs valeurs antagonistes et/ou de sociabilité qui serait porteur de représentations positives ou négatives. Également, l'espace public exige la pluralité, comme l'espace qui fait tenir les hommes ensemble, comme monde à construire, et non comme le monde de l'inné et de l'immanence. Il est le lieu par excellence de l'expression et de la pratique sociale. C'est en cela, qu'il désigne à la fois l'espace de négociation et de débats, dans lequel interagissent les différents acteurs urbains, mais aussi le territoire concret qui fait l'objet d'une appropriation collective et permet la rencontre, la concertation et la mobilité de tous les acteurs concernés. C'est tout un tas d'idées et de pensées intéressantes et permanentes qui vont être détaillées le long des chapitres suivants.

CHAPITRE 2 : Image et imagibilité, du perceptif au symbolique.

Introduction :

De nombreuses recherches en sciences humaines se sont attachées dans leurs travaux à montrer que les liens, qui se nouent entre les individus et leurs espaces de vie, ne sont pas réductibles aux seuls rapports matériels ou fonctionnels. Également, l'espace public en tant que support de ce vécu, est appréhendé non seulement à travers la spatialité de ses formes urbaines, mais aussi à travers les pratiques et usages qui l'animent et qui créent son identité. Il inclut une valorisation qui dépasse son caractère physique, et produit cet ensemble de significations symboliques dans les représentations mentales des habitants-usagers.

Jadis, l'homme primitif était obligé d'améliorer l'image de son environnement en adaptant sa perception à un paysage donné. Il pouvait apporter des petites modifications à son milieu, tout dépend de ses besoins primordiaux. De nos jours, l'intérêt aux images de nos espaces de vie revient à considérer les mécanismes de passage à l'abstraction et invite par là-même à se pencher sur les reconstructions mentales qui se produisent lorsqu'une réalité est perçue. Ainsi, l'espace urbain qui est héréditairement modifié par l'intervention architecturale, réclame pour sa survie, une forme de beauté avec des exigences affectives, esthétiques et spirituelles.⁸⁶

Dans ce discours, la compréhension des pratiques des usagers dans l'espace public et des sens qui leur donnent, est un champ complexe, car il y a un ensemble des activités mentales qui jouent un rôle important dans la construction des pensées sur l'espace ; entre autres, la perception spatiale influence les sens et ses limitations, la relation entre la mémoire spatiale et les phénomènes enregistrables par l'imaginaire avec la représentation physique des pensées visuelles.

C'est cette relation entre l'image et la forme des espaces et leurs effets sur l'utilisateur, qui est le centre de nos intérêts de recherche. Nous abordons dans ce chapitre, la question de l'espace public en tant qu'image, dont nous admettons l'idée que la structure de chaque représentation ou image mentale est dédoublée et fortement interdépendantes : l'une est figurative et l'autre est symbolique. La première est affirmée par le processus de la perception, qui n'est pas seulement une question d'un système, ou d'un phénomène physiologique de l'œil humain. Puis nous développerons l'idée que l'action de percevoir ne résulte pas de la vision seule, et que c'est une opération mentale liée à une activité psychique complexe, qui nous mène ensuite à la deuxième face de la représentation mentale.

⁸⁶ V. LEBOIS, 2003. **Habitants et architectes : des créateurs d'images.** *Labyrinthe* n°15.

2.1. De la perception du paysage à la production de l'image :

Ce que nous retenons dans les espaces publics est constamment modelé en fonction de nos pratiques et des significations que nous lui attribuons. Ces pratiques et attitudes induites par les représentations, contribuent à donner du sens à l'espace qui s'élabore en fonction de ces pratiques. En d'autres termes, nous connaissons nos villes, nos espaces de vie à travers les images que nous nous en faisons. Ces images sont produites par la perception et la représentation qui font partie intégrante du processus cognitif. Cette perception n'est pas soutenue, mais plutôt partielle, fragmentaire et mêlée d'autres facteurs. Presque tous les sens interviennent et se conjuguent pour composer l'image.⁸⁷ Mais avant de parler du processus de production de l'image, il faut définir certaines notions pertinentes qui se révéleront le long de ce chapitre.

2.1.1. Des notions préliminaires :

a. La cognition :

La cognition⁸⁸ est un concept général qui recouvre les mécanismes d'acquisition de l'information, de représentation de cette information et de sa transformation en connaissance utile pour nos jugements et nos décisions. Elle se rapporte aux moyens variés de connaissance qui interviennent entre les impressions des sources extérieures dans le passé et le présent, et la gamme complète des réponses du comportement humain.⁸⁹ Historiquement, cette notion désignait la capacité de l'esprit humain à manipuler des concepts. Mais plus récemment, en sciences cognitives, le mot est utilisé pour désigner non seulement les processus de traitement de l'information tels que : le raisonnement, la mémoire, la prise de décision et les fonctions exécutives en général, mais aussi des processus plus élémentaires comme la perception.⁹⁰ Dans la présente recherche, nous nous intéressons particulièrement à la cognition spatiale, qui est la connaissance et la représentation interne ou cognitive de la structure des entités et des relations spatiales. Cette approche permet d'entendre les représentations comme produits de processus de médiation de cette relation entre l'espace physique et l'individu, afin que ce dernier puisse s'appropriier l'espace public. C'est une caractéristique qui permet alors de connaître aux êtres humains l'espace qui les entoure, ainsi comme leurs positionnements d'accord aux coordonnées spatiales.⁹¹

b. Image ou représentation :

Pour les philosophes grecs, puis les scolastiques et les Hukama « sages » de l'Islam, l'image est l'ensemble des qualités d'un être ou d'une chose, donc l'expression ou la trace de son essence immuable.⁹² Bien que de nos jours, le dictionnaire Larousse, définit l'image comme le symbole ou la représentation matérielle d'une réalité invisible ou abstraite, aspect

⁸⁷ K. LYNCH, *op.cit.* p.02

⁸⁸ A. Bailly, 1985. **Distances et espaces: vingt ans de géographie des représentations.** Espace géographique. Tom.14, n°3, pp. 197-205.

⁸⁹ C. CAUVIN, 1999. **Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine.** European Journal of Geography, n°72, p.17

⁹⁰ <http://www.wikipedia.org>

⁹¹ L. M. NARVAEZ. **À la recherche des sens perdus dans la cognition spatiale.** <http://www.academia.edu>

⁹² D. CHABANE, 2003. **La théorie du Umran chez Ibn Khaldoun.** Office des publications universitaires. Alger, p.183

sous lequel quelqu'un ou quelque chose apparaît à quelqu'un, et représentation mentale élaborée à partir d'une perception antérieure.

Certes, on peut confirmer qu'image et représentation sont interdépendantes, très proches et souvent utilisées l'une pour l'autre; mais nous ne devons pas confondre entre ces deux notions : L'image est une reproduction plus ou moins fidèle d'un espace ou d'un objet (photographie, carte, croquis...etc.). C'est un moyen de communication.⁹³ Cependant, la représentation est l'action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un signe, d'un symbole qui représente un phénomène. C'est la perception et l'image mentale, dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène du monde dans lequel vit le sujet. Cette dernière est la reconstruction subjective d'un objet en son absence, c'est l'évocation mentale qu'un mot, un objet, un lieu. Une multitude d'images sont parties constitutives des représentations et les représentations donnent un sens à ces images.

Antoine Bailly confirme : « *Les termes image et représentation sont souvent utilisés de manière confuse. L'image mentale serait à la fois issue de la mémoire à long terme (représentation abstraite) et de l'expérience directe des sens (image perceptuelle). Les images sont donc des représentations utilisant des informations conceptuelles et perceptives, qui peuvent exister sans la présence physique d'objets* ». ⁹⁴ De même Isabelle H. CAPRANI⁹⁵ affirme qu'il est incorrect de mettre sur le même plan le concept de représentation et la notion d'image. En effet, une représentation spatiale s'élabore et se constitue en prenant appui sur de multiples images de l'espace. À son avis, la notion d'image résulte chez l'individu d'un processus partant du filtrage de l'information de la réalité objective perçue, à laquelle viennent se greffer les fonctions de mémorisation et d'imagination.

La représentation est le processus et le produit d'une élaboration psychologique et sociale du réel, c'est l'ensemble de connaissances, croyances et opinions qui entretiennent avec leur objet des rapports de symbolisation.⁹⁶ Nous parlerons donc de représentation plutôt que de la perception, parce que cette dernière, d'après A. Bailly, ne permet pas d'aborder le rôle de l'imaginaire dans l'espace.

Outre, la représentation consiste soit à évoquer des objets en leur absence, soit lorsqu'elle double leur perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus. Alors, nous désignons deux modes de représentation :⁹⁷ Direct (dans lequel la chose elle-même semble présente à l'esprit comme dans la perception ou la simple sensation), et Indirect (lorsque la chose ne se présente pas à la sensibilité. L'objet absent est représenté à la conscience par une image, au sens très large du terme).

c. Le Paysage :

Le Paysage est l'agencement des traits, des caractères, des formes d'un espace limité. C'est une portion de l'espace terrestre, représentée ou observée à l'horizontale comme à la verticale

⁹³ <http://www.certu.fr>

⁹⁴ A. Bailly, *op.cit.* pp. 197-205.

⁹⁵ I. H. CAPRANI, 2008. **La construction urbaine des formes de représentation dans le contexte des relations interethniques.** Publication universitaire. Allemagne, p. 127

⁹⁶ *Idem*, p.121

⁹⁷ H. TORGUE, 2006. **Images et imaginaire habitant.** <http://www.cresson.archi.fr>

par un observateur, dont il implique un point de vue.⁹⁸ Il est avant tout une vue: à la fois vue d'un espace qui existe indépendamment de nous et donc susceptible de pouvoir être étudié de façon objective : l'altitude, la température, la structure interne, mais aussi vue d'un espace que l'on perçoit, que l'on sent, et cela chacun de manière différente. À partir du moment où l'appréciation esthétique rentre en compte, où l'on charge l'espace de significations et d'émotions, l'étude paysagère ne peut être que subjective.⁹⁹

Il est possible d'affirmer qu'il n'y a pas de paysage sans image, qu'elle soit mentale ou réelle. Parce qu'il est une image de la réalité perçue par les sens, le paysage ne peut fournir des informations que sur un espace de dimensions réduites. La puissance de ses sens limite les investigations de l'observateur à quelques centaines de mètres à la fois. Dans cette perspective, le paysage peut se définir comme l'image d'un lieu tel qu'il est perçu par un observateur qui, du sol, le regarde. Le paysage est alors une apparence de la manière dont les éléments constitutifs de ce lieu s'organisent dans l'espace. Il est l'image d'une structure spatiale à l'échelle locale. Ce paysage est le fruit d'un regard porté sur ce qui nous entoure, d'une relation culturelle que l'homme entretient avec l'espace qu'il observe.¹⁰⁰

Enfin, les définitions du paysage abondent, et divergent, mais elles se rencontrent, d'après Jacques FONTANILLE,¹⁰¹ au moins sur trois points essentiels :

- un paysage est une "sémiotique-objet" résultant d'une segmentation du monde naturel, comportant lui-même, en tant que macro-sémiotique, au moins un principe d'interaction entre les énergies (entre autres, lumineuses) et les matières substrats ;
- cette segmentation résulte d'un effet de champ perceptif, de la prise de position d'un observateur qui impose à une portion du monde naturel un centre de référence, une profondeur et des horizons ;
- la constitution sémiotique du paysage résulte d'une activité perceptive, et d'une coprésence entre un corps percevant et une portion du monde sensible.

d. La Perception :

La vision est un phénomène physiologique. L'œil humain est un appareil organique qui transmet les sensations de la vision au cerveau. Mais percevoir ne résulte pas de la vision seule, c'est toute une opération mentale complexe liée à l'activité psychique de l'individu. Percevoir un espace, c'est aussi le juger en portant des appréciations positives ou négatives, qui seront autant d'indices pour comprendre le sens qu'on lui donne.

Grâce à de multiples sources livresques, nous arrivons à définir la perception comme un mécanisme par lequel les êtres humains arrivent à connaître leurs univers et un acte individuel qui a pour effet de relier l'individu à son environnement. C'est le processus par lequel les stimulations sensorielles sont structurées en expérience utilisable. Elle est aussi un processus de traduction, les stimulations sensorielles sont transmises des sens, les yeux au système nerveux où elles sont converties en impressions de la réalité.

⁹⁸ <http://www.wikipedia.org>

⁹⁹ R. BRUNET, 1974. *Analyse des paysages et sémiologie*. L'espace géographique, pp.122-126

¹⁰⁰ S. NAGELEISEN, 2004. *L'analyse paysagère par la photographie au sol : du paysage visible au paysage vu*. Laboratoire ThéMA Besançon.

¹⁰¹ J. FONTANILLE, *op.cit.* pp.187-188.

Le processus perceptuel ne se construit pas de façon mécanique, c'est l'individu lui-même qui le façonne et l'influence dans sa singularité, afin de se constituer une image de son espace de vie.

La perception se présente donc comme une expérience unique et personnelle, une représentation de la réalité à notre propre sens qui ne peut être que subjective. Elle représente beaucoup plus que ce que nos sens nous permettent d'appréhender, car l'information reçue par nos sens est organisée afin que notre expérience sensorielle soit vécue de la façon la plus cohérente possible. De ce fait, notre comportement dépend de la perception que nous avons de la réalité, de la manière dont nous organisons cette information perceptuelle afin de créer l'image que nous formons du monde et, finalement, de l'expérience que nous tirons des événements.

La représentation se distingue également de la perception (comme la distinction entre représentation et image), en ce que la perception fait directement références aux mécanismes sensitifs (vue, odorât, ouïe, goût, toucher) sans nécessairement inclure la dimension culturelle, inhérente, elle, aux représentations sociales. En géographie, le terme de représentation a finalement remplacé celui de perception, d'abord utilisé pour qualifier les recherches portant sur le sens de l'espace. Antoine Bailly (1985) justifie ce glissement sémantique : « *on parlera de représentation plutôt que de perception dans la mesure où la perception se réduit à la fonction par laquelle l'esprit se représente des objets en leur présence; ce qui ne permet donc guère d'aborder le rôle de l'imaginaire* ».

2.1.2. L'image comme produit de la perception du paysage :

Nous avons essayé de définir brièvement la notion de la perception, mais ce processus complexe mérite d'être expliqué en détail. À cet égard, nous devons savoir comment se déroule le mécanisme de la perception, qui se révèle « *sujet de la psychologie, relevant à la fois du domaine de l'observation concrète et de l'analyse abstraite* ». ¹⁰²

On vit dans un environnement, dans un espace donné, où immerge une image produite à la fois par les sensations immédiates et par le souvenir de l'expérience passée, qui sert à interpréter l'information et à guider l'action.

La création de cette image est un processus de va-et-vient entre l'observateur et l'objet observé. Ce qu'il voit est fondé sur la forme extérieure de l'objet, mais la façon dont il l'interprète et l'organise et l'endroit où il porte son attention influe à son tour sur ce qu'il voit. ¹⁰³ L'image ainsi mise en valeur, limite et amplifie alors ce qui est vu, tandis qu'elle-même est mise à l'épreuve des impressions sensorielles filtrées, en un processus constant d'interaction. C'est une réalité donnée qui peut présenter des variations significatives d'un observateur à un autre.

L'espace public est un fragment de paysage qui est d'abord vu, puis vécu, par chacun et à chaque moment, et l'image perçue de ce paysage est à la base fournie par des composantes structurelles et spatiales préexistantes au regard, ¹⁰⁴ et fait intervenir des notions subjectives personnelles comme l'esthétique, la beauté et d'autres valeurs culturelles. L'individu, dans son

¹⁰² N. CHABI, 2007. **L'homme, l'environnement, l'urbanisme**. Thèse de doctorat en urbanisme. Sous la direction de : S. CHERRAD. Université de Constantine, p.17

¹⁰³ K. LYNCH, *op.cit.* p.154

¹⁰⁴ Ce sont les composantes objectives d'un paysage, que ce soit une chaîne de montagnes, un développement résidentiel ou une infrastructure autoroutière.

expérience, se construit en permanence des images de l'espace dans lequel il vit. Lorsqu'une personne observe un paysage, elle procède naturellement à différentes analyses : ses yeux par une série de mouvements et d'adaptations vont transmettre un grand nombre d'informations au cerveau, le regard n'est donc pas figé, il explore le champ visuel (accommodation, balayage, point d'appel...).

La perception du paysage urbain est liée non seulement à la vision d'éléments particuliers mais aussi à l'expérience personnelle ou individuelle. La relation perçue est alors nécessairement en fonction du cadre de vie, de la mémoire, de l'imagination. Cette perception « *est symbolique et les images expriment en partie le contenu subjectif, affectif de la ville. On dit qu'une cité est triste, gaie, grisée, ensoleillée, dynamique ou conservatrice, on lui donne des qualificatifs comme à un individu. Elle devient une structure vivante de rencontres, de conflits, de créations.* » (R. LEDRUT, 1973).

En plus, notre perception provient de signes, volumes, variation de textures ; autant d'éléments qui, à eux seuls et par leurs relations, délimitent l'espace et permettent l'intégration de concepts tels que la distance et les relations établies entre les différents éléments (devant, derrière, près, loin,...).

Donc, nous retenons que la perception est le résultat de deux processus complémentaires : le sensoriel et l'intelligible.

Le premier processus (le sensoriel) constitue l'aspect palpable relevant de l'observation concrète tout en étant le résultat du fonctionnement des récepteurs sensoriels. Il implique le monde matériel chargé de stimuli auquel l'homme répond par des conduites sous forme d'activités constituant le vécu. Il est fondé sur les sensations qu'éprouve l'être humain à la suite d'informations reçues sur certains éléments provenant du milieu extérieur de nature physique par le biais des sens suivants : la vue, l'audition, la sensibilité à la pesanteur, le toucher, le goût et l'odorat.

Quant au deuxième processus (l'intelligible) qui est en fait plus compliqué car abstrait, est relatif aux activités psychiques. Il représente le résultat de tous les mécanismes mis en œuvre par l'esprit pour comprendre, analyser, traiter, juger,...etc.

En outre, un regard subjectif sur le paysage permet de découvrir des aspects complémentaires liés à la perception. Au-delà des divergences d'intérêts des individus ou des groupes d'individus, il est possible de déterminer une base commune pour les choix de design dans le paysage : les valeurs les plus significatives sont celles qui sont reliées à l'héritage culturel et aux pratiques passées. Introduit dans la figure des valeurs perçues du paysage, le côté affectif du paysage fait intervenir certaines significations que l'on attribue aux paysages : ¹⁰⁵

a. L'identité :

L'identité est un sentiment d'appartenance lié à certains lieux pourvus de sens. En géographie humaine, lorsqu'un habitant s'établit dans un lieu, il lui attribue certaines valeurs et participe à la formation d'une réalité culturelle. La valeur d'un paysage comprend des dimensions d'identité locale et d'identité culturelle. L'évaluation de l'identité d'un paysage s'effectue à travers les composantes du paysage et l'image du paysage.

¹⁰⁵ E. RIVARD, 2008. **Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage.** Le cas de la Côte de Beauré. <http://theses.ulaval.ca>

b. L'esprit du lieu :

L'esprit du lieu fait le lien entre la perception de l'espace et les relations sociales puisqu'il représente les lieux auxquels les gens s'attachent et qui deviennent importants pour leur bien être. Afin de préserver cet esprit du lieu, il faut dans un premier temps découvrir ces lieux sensibles et remplis de signification pour les habitants. C'est ici que le regard des citoyens devient inévitable puisque eux-mêmes peuvent informer le chercheur de leur représentation du territoire et de leur pourvoir de signification.

c. La mémoire collective :

La mémoire collective est une représentation partagée du passé supportée par les traces ou des rémanences de celui-ci dans le présent. Ce qui caractérise la mémoire collective relève d'une lecture du passé activée ou entretenue par un groupe social. Elle est essentiellement une reconstitution du passé qui adapte l'image des faits anciens aux croyances et besoins spirituels du moment. Cette reconstitution peut prendre la forme soit d'un morcellement (plusieurs lieux correspondent à un souvenir), soit d'une concentration (un seul lieu rassemble plusieurs souvenirs). Mais, dans chaque cas, la mémoire collective contribue à renforcer l'identité du groupe.¹⁰⁶ La mémoire collective peut donc être vivante à travers certaines traces du passé toujours présentes dans le paysage.

2.2. Les facteurs influençant la perception :

La mise en contact des usagers avec les composants de l'espace public est productrice de sensations multiples, liées aux odeurs, aux sons, aux textures, aux couleurs, aux formes,...etc. Par le filtre de cette activité, les caractères concrets de l'environnement (grand, clair, silencieux...) se voient transformés en concepts psychologiques (confortable, sécurisant, reposant...) et deviennent alors déterminants dans l'évaluation et le souvenir de l'ambiance du lieu. Il n'est pas non plus inutile de dire que ces émotions éprouvées dépendent de notre état d'esprit, en fonction de nos propres émotions, valeurs, habitudes ou attentes.

Dans ce contexte, nous exposons deux classifications pour montrer les facteurs influençant la perception du paysage: la première est extraite de la recherche de l'architecte RIVARD Erick,¹⁰⁷ et la deuxième est basée sur certaines approches psychologiques:¹⁰⁸

2.2.1. Première classification :

Pour RIVARD Erick, différents facteurs individuels et collectifs influencent la perception du paysage. Ces facteurs agissent de manière plus ou moins consciente sur l'individu de la même manière que cet individu porte en lui certains critères pour évaluer les qualités d'un paysage :

a. Les facteurs individuels :

Certaines recherches ont permis de constater qu'il pouvait exister d'importantes différences individuelles dans la perception générale du paysage, de cela, nous pouvons constater deux facteurs pertinents:

¹⁰⁶ Y. FIJALKAW, 2002. **Sociologie des villes**. La découverte, p.25

¹⁰⁷ E. Rivard, *op.cit.*

¹⁰⁸ S. DOLAN et al, 1996. **Psychologie du travail et des organisations**. Gaétan Morin. Montréal.

N. COTE et al, 1994. **La dimension humaine des organisations**. Gaetan Morin. Montréal.

J.ROJOT et A.BERGSMANN, 1989. **Comportement et Organisation**. Vuibert. Paris.

- **La mémoire :** L'appréhension d'un paysage actualise chez l'observateur des souvenirs individuels concrets, mais aussi des mémoires plus générales qui proviennent des médias. Ces mémoires reposent sur les expériences personnelles passées et les connaissances générales des observateurs. Les observateurs se souviennent d'odeurs bien précises, de sons particuliers et de sensations tactiles associées à une photographie.
- **Le bagage individuel :** Le bagage individuel joue également un rôle prédominant dans l'interprétation et l'appréciation d'un paysage. Ce bagage peut se traduire à travers l'histoire du contact avec la nature, l'éducation, les loisirs, les valeurs personnelles et d'autres caractéristiques individuelles.

b. Les facteurs collectifs :

La perception du paysage varie également sur la base du groupe d'appartenance de l'individu. Ces facteurs collectifs tels l'intérêt économique ou le niveau d'éducation du groupe peuvent influencer directement la perception du paysage par un groupe.

2.2.2. Deuxième classification :

Cette distinction se révèle pour citer les facteurs influençant le mécanisme de la perception, en les divisant en facteurs externes et facteurs internes :

a. Les facteurs externes :

- **L'intensité :** elle correspond à la force d'émission d'un stimulus perceptuel : plus un stimulus est intense, plus il attire l'attention.
- **La couleur et le décor :** la couleur et le décor de l'environnement physique influencent l'humeur et le comportement des individus. Certaines couleurs ont pour effet de réchauffer l'atmosphère, d'autres irritent ou encore reposent. L'ameublement et l'aménagement peuvent également provoquer un sentiment de chaleur ou de froideur, inciter au travail ou favoriser le repos.
- **La lumière** joue un rôle très important, elle fait ressortir les reliefs d'une construction par le jeu des ombres et des contrastes et met en valeur la nature et la texture des matériaux. Elle règle enfin le jeu des valeurs, des nuances et des couleurs.
- **La taille :** la dimension d'un objet exerce, sur la perception, le même type d'influence que le facteur intensité : plus il occupe d'espace plus il attire l'attention.
- **Le contraste :** les individus ont tendance à s'adapter et à s'habituer aux stimulations courantes de notre environnement. Par conséquent, notre attention ne sera attirée que par les stimuli inattendus et inhabituels.
- **La nouveauté :** elle est reliée au facteur de contraste. En effet, tout comme un stimulus inhabituel, un nouveau stimulus retient davantage attention qu'un stimulus routinier ou familier.
- **La répétition :** un stimulus attire beaucoup plus d'attention s'il est répété plus d'une fois. Ainsi, l'avantage de la répétition est double, premièrement, un stimulus répété a plus de chances d'être perçu dans le cas où l'attention tendrait à faiblir et, deuxièmement, la répétition augmente la sensibilité au stimulus.
- **Le mouvement :** la perception humaine est plus sensible aux objets qui bougent dans le champ visuel par rapport aux objets qui sont immobiles.

- **La position sociale** : la façon dont une personne se présente, sa situation sociale et toute la reconnaissance qui en découle influencent souvent la perception que nous en avons.

b. Les facteurs internes :

- **La connaissance** : l'expérience et les connaissances d'un individu influencent grandement la signification qu'il donne à ses perceptions. Nos perceptions sont souvent erronées et correspondent aux distorsions que nous leur faisons subir afin de les concilier avec ce que nous savons déjà.
- **Les attentes** : les attentes sont caractérisées par la tendance des individus à agir selon l'interprétation qu'ils font de la réalité dans laquelle ils évoluent.
- **La motivation** : l'individu perçoit ce qu'il veut percevoir. Ainsi, ce sont en partie les besoins qu'il ressent ponctuellement qui influencent ses perceptions.
- **Les sentiments** : les stimuli qui ont une connotation émotionnelle positive sont généralement mieux perçus que ceux qui n'éveillent aucune émotion chez les individus. Par ailleurs, les stimuli qui éveillent des émotions négatives favorisent la défense perceptuelle ou, au contraire, la sensibilisation perceptuelle. Toutefois, ce type de stimulus est généralement perçu plus difficilement qu'un stimulus neutre qui n'éveille aucune réaction émotionnelle.
- **La culture** : la culture des individus influence leur perception, et les différences culturelles illustrent les différences perceptuelles qui existent entre les peuples.

2.3. De l'image à l'imagibilité :

Pour Piaget, l'image représente une évocation symbolique d'une réalité absente : *« l'image n'est pas un décalque physique de l'objet mais une construction symbolique »*. Avec cette définition la relation étymologique s'établit entre image et imaginaire. L'imaginaire constitue le domaine des constructions d'images mentales, c'est-à-dire des symboles induisant la création d'un monde qui peut remplacer celui des percepts. Par rapport à l'image, ces constructions sont considérées comme des créations plus libres, plus spontanées et surtout plus complexes.¹⁰⁹

Également, l'imaginaire est l'ensemble de productions, mentales ou matérialisées dans des œuvres, à base d'images visuelles et langagières, formant des ensembles cohérents et dynamiques, qui relèvent d'une fonction symbolique au sens d'un emboîtement de sens propres et figurés.¹¹⁰ C'est l'ensemble des images que chacun d'entre nous possède en son intérieur, et est une source créatrice qui s'enracine au plus profond de notre être. Ces images sont, en permanence, susceptibles d'être transformées par l'imagination au contact du monde extérieur, nous aidant à l'interpréter et à nous l'approprier. Ces images sont donc également produites et appropriées par les habitants eux-mêmes pour justifier leur propre identité, mais aussi pour les critiquer, les détourner et les valider.¹¹¹

Dans ce discours, le travail pionnier de Kevin Lynch reste d'actualité. Il essaie de reconstituer la manière dont les sujets se représentent leur ville, leurs espaces urbains publics. Lynch

¹⁰⁹ N.CHABI, op.cit. p.60

¹¹⁰ J.J.WUNENBURGER, 2003. **L'Imaginaire**. Que-sais-je. PUF, p.10

¹¹¹ J. MOREL, 2011. **Les opérateurs de l'imaginaire urbain**. Colloque international. Saint-Étienne.

avance le concept d'imagibilité comme la facilité avec laquelle nous reconnaissons les éléments du paysage, les décodons, les interprétons et les organisons en un schéma cohérent. Il interprète : « *tout comme cette page imprimée si on peut la percevoir comme un canevas de symboles reconnaissables et liés entre eux, de même une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble.* »¹¹²

À son avis, une ville ayant une forte "imagibilité" (apparence, lisibilité ou visibilité), devrait apparaître comme bien formée, distincte, remarquable ; elle devrait inciter l'œil et l'oreille à augmenter leur attention et leur participation. Un tel environnement serait appréhendé par les sens, d'une manière non seulement plus simple mais aussi plus étendue et plus approfondie. Ce serait le cas pour une ville que l'on pourrait percevoir au bout d'un certain temps comme une structure fortement continue, composée d'éléments nombreux à la fois distincts et clairement liés entre eux. Il revendique l'idée que la capacité à se forger une **image forte**, claire et partagée d'une ville, devienne un critère d'urbanisme ; c'est sa notion **d'imagibilité**.

2.3.1. Les éléments favorisant l'imagibilité :

L'apport le plus connu concernant la perception des espaces urbains est certainement celui de K. Lynch,¹¹³ qui a montré que nous percevons l'espace en organisant ses différentes composantes dans une structure d'ensemble qui nous permet de lui donner un sens. Il cherche à définir les éléments qui forgent l'image mentale de la ville chez les citadins et surtout les éléments qui leur rendent la ville lisible ; donc qui favorisent l'imagibilité. Pour cela; il détermine cinq types d'éléments composant la ville comme suit :

- a. Les voies ou parcours :** ce sont les rues, trottoirs, sentiers, cheminements et tous les canaux empruntés par les usagers dans leurs déplacements dans la ville. Pour beaucoup de gens, les voies sont les éléments prédominants de leur image. Les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relation le long de ces voies.
- b. Les limites :** toutes les frontières perçues comme telles arrêtant la circulation et/ou éléments qui se présentent en barrières enveloppant des entités urbaines comme des murs, des bâtiments, des rives mais aussi des voies ferrées ou des autoroutes, etc. Ces limites sont des éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies. Elles servent de références latérales plutôt que d'axe de coordonnées. Cependant, les frontières ont un effet perturbateur qui consiste à produire blocages et dysfonctionnements relationnels. Un effet de coupure préjudiciable y altère la mobilité et les échanges entre les deux portions d'espace disjointes. À l'accroissement de la pénibilité du déplacement s'ajoutent souvent des inhibitions et répulsions liées à la méconnaissance relative des territoires situés au-delà de la frontière, qui peut se muer au fond.¹¹⁴
- c. Les secteurs ou zones :** portions et fragments urbains identifiables par leur unité morphologique, par leurs populations, par leurs activités, par leurs qualités sensibles.

¹¹² K. LYNCH, *op.cit.* p.03

¹¹³ *Ibid.* pp.54-55.

¹¹⁴ P. FOURNIER, A-M. ARBORIO, 2010. **L'enquête et ses méthodes : l'observation directe.** Armand Colin, p.25

Leur importance se révèle dans le sentiment d'appartenance qui marque ses habitants et dans l'identité qu'ils communiquent aux étrangers.

- d. **Les nœuds** : tous les lieux stratégiques d'une ville, "points d'ancrage", intersections, points de jonction mais aussi foyer d'un quartier, éléments de concentration, lieux de transition (transport), lieux d'afflux des populations, pôles de convergence. Ils sont caractérisés par leurs qualités directionnelles (places, carrefours, points d'arrêt pour les transports). Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage. Ce sont des points de jonction, de croisement des voies et des lieux de passage d'une structure à une autre.
- e. **Les points de repère** : sont des objets physiques facilement identifiables et visibles (par leurs formes, leurs hauteurs, leurs couleurs), constituant des références radiales (tours, monuments, minarets,...etc.), mais ils peuvent être perceptibles pour leurs exceptionnalités dans des contextes particuliers à des échelles locales (arbres, portails,...etc.). Comme les nœuds, les points de repère sont un type de référence ponctuelle, mais dans ce cas l'observateur n'y pénétrant pas, ils sont externes. D'après Lynch, ces points de repère deviennent plus faciles à identifier, plus aptes à être choisis comme significatifs s'ils ont une forme claire, s'ils contrastent avec l'arrière-plan et si leur localisation dans l'espace se dégage de quelque façon. « *Sans repères, l'homme perd la confiance que lui procure une certaine forme de stabilité ; le citoyen et le visiteur d'une ville sont toujours à la recherche des repères qui forgent l'identité urbaine et l'identité personnelle* ». ¹¹⁵

K. Lynch a bien expliqué, qu'aucun des types d'éléments que nous avons distingués en haut n'existe dans la réalité à l'état isolé, ils se chevauchent et se pénètrent les uns des autres. Les quartiers sont structurés par des nœuds circonscrits par des limites, transpercés par des voies et parsemés de points de repère.

2.3.2. L'imagibilité entre structure, identité et signification :

L'imagibilité de la ville est importante pour le façonnement des images mentales, parce qu'elle permet l'orientation dans la ville et puisqu'elle fournit du sens, en permettant l'élaboration de symboles et de souvenirs collectifs. C'est cette forme, cette couleur ou cette disposition, qui facilite la création d'images mentales de l'environnement vivement identifiées, puissamment structurées et d'une grande utilité. En outre, la coïncidence des descriptions, des souvenirs frappants, et même des confusions, là où la familiarité semblait être un indice de connaissance, montrent clairement cette importance. En d'autres termes: « *renforcer l'imagibilité de l'environnement urbain consiste à faciliter son identification et sa structuration visuelles* ». ¹¹⁶

Selon K. Lynch ; la qualité de cette imagibilité de la ville dépend de trois critères : identité (individualité, unicité), structure (spatiale et paradigmatique) et signification (émotive ou pratique) expliqués comme suit:

¹¹⁵ B. LEVY, 2008. **La place urbaine en Europe comme lieu idéal**. Maison des sciences de l'homme. Paris, pp.65-85

¹¹⁶K. LYNCH, *op.cit.* p.111

- a. **La structure** : L'image d'un objet doit prendre en compte la relation spatiale entre l'objet, l'observateur et les autres objets.
- b. **L'identité** : prit dans le sens d'individualité ou d'unicité et se rapporte au fait que l'on puisse reconnaître ou distinguer un objet d'un autre à travers le temps. Usuellement, l'identité désigne le caractère stable d'un objet ou d'une personne qui constitue généralement un élément de repérage ; cependant, Platon Hegel¹¹⁷ part du principe que l'identité d'une chose est temporaire, elle est relative à l'époque dans laquelle elle a été construite et dépend de son créateur, ainsi que de ses composantes (aspects historiques, géographiques, physiques...etc.). Sa codification dépend donc du contexte de la structure sociale, spatiale et temporelle.
- c. **La signification** : quant à elle, évoque le sens d'un objet ou d'un lieu, de manière pratique ou émotive, pour l'observateur. Selon Lynch, la signification est très difficile à examiner étant donnée la possibilité d'interprétation quasi infinie d'un objet.

Donc, aux formes claires et différenciées, les usagers de l'espace public se sont fortement attachés, à cause de l'histoire passée, ou du fait de leur propre expérience. Chaque décor est immédiatement reconnaissable, et fournit à l'esprit une multitude d'associations d'idées. Chaque partie s'ajuste à la voisine. L'espace visible devient partie intégrante de la vie de ses usagers.

2.3.3. Les qualités de la forme urbaine :¹¹⁸

Les qualités de la forme urbaine sont les catégories qui intéressent la composition urbaine puisqu'elles désignent des qualités sur lesquelles un urbaniste peut opérer :

- a. **La singularité ou clarté de la silhouette** : netteté des frontières, clôture, contraste des surfaces, des intensités, des tailles, des localisations spécifiques dans l'espace. Ces qualités identifient un élément, font qu'on le remarque, qu'il attire l'attention, qu'il brille, qu'on le reconnaît.
- b. **La simplicité de la forme** : la simplicité de la forme visible prise le sens géométrique de contour des parties. Des formes de cette nature s'incorporent dans l'image des observateurs qui distordront les réalités complexes pour en faire des formes simples.
- c. **La continuité** : persistance d'une limite ou d'une surface, proximité des parties, répétition des intervalles rythmés, similitude, ressemblance ou harmonie des formes. Ces qualités aident à percevoir une réalité physique complexe comme une unité ou une union intime et suggèrent l'attribution d'une identité particulière.
- d. **La dominance** : existence d'un élément dominant les autres du fait de sa taille, de son intensité ou de son intérêt. Cette qualité permet la nécessaire simplification de l'image par omission et effacement.
- e. **La clarté des liaisons** : les liaisons sont les points stratégiques de la structure et devraient être hautement perceptibles. La différenciation directionnelle : asymétries, gradients, références radiales qui différencient une extrémité de l'autre, une face à l'autre, une orientation d'une autre.

¹¹⁷ J-Y. TOUSSAINT, M. ZIMMERMANN, *op.cit.* p.178

¹¹⁸ K. LYNCH, *op.cit.* pp.123-127

- f. **Le champ visuel** : qualités qui augmentent la portée et la pénétration de la vision, de manière réelle ou symbolique. Cela comprend les transparences, les chevauchements, les échappées et les panoramas qui augmentent la profondeur de la vision.
- g. **La conscience du mouvement** : des qualités qui font prendre conscience à l'observateur de son propre mouvement, réel ou potentiel. De tels moyens rendent plus claires les pentes, les courbes, les interpénétrations et font éprouver la parallaxe de mouvement et la perspective.
- h. **Les séries temporelles** : séries qui sont perçues dans le temps et qui comprennent à la fois : les systèmes de liaisons simples, maillon par maillon, où un élément est uniquement relié à celui qui le précède et celui qui le suit.
- i. **Les dénominations et significations** : caractéristiques non physiques qui peuvent accroître l'imagibilité d'un élément. Les noms cristallisent l'identité d'un lieu et donnent des indications sur sa localisation. Certaines aires sacrées peuvent être très lourdement chargées de sens si bien qu'elles focalisent fortement l'attention, et que s'y créent une différenciation nette des parties qui les composent et une concentration très dense de dénominations.

2.3.4. De l'image mentale individuelle aux représentations collectives :

Avec le temps, nos perceptions de l'espace public s'estompent, parce que nos regards sont limités et la vision que l'on a est relativement fugitive et changeante. Puis, une image mentale germe peu à peu, seule trace qui restera de notre perception du lieu. Le terme d'image mentale¹¹⁹ fait référence aux réflexions de la psychologie cognitive qui se sont largement répandues depuis les années 1980. Les images mentales correspondent aux représentations que notre cerveau se fait d'objets absents. Il s'agit donc d'une représentation du type analogique, un produit cognitif. Cette notion a rapidement intéressé les géographes pour lesquels la représentation cartographique du territoire est une préoccupation centrale. L'imagerie mentale est liée à la fois aux perceptions sensorielles et affectives, et à un processus cognitif, de même que la cartographie.

Aussi, les images mentales ont la particularité d'émerger d'une partie primitive du cerveau de l'homme, siège de l'affectivité, centre de la mémoire et du rêve. Riches des résonances profondes qu'elles éveillent en lui, ces images sont capables de provoquer des élans impulsifs, quelquefois positivement mobilisateurs, mais aussi inquiétants, voire dangereux, quand ils ne sont plus contrôlés par la raison. On voit donc se confirmer le puissant outil de manipulation que représente l'image : on peut déterminer des comportements en générant des images mentales grâce notamment à la fabrication d'une iconographie appropriée.¹²⁰

Ces images mentales¹²¹ sont des représentations que la conscience se donne des objets, d'événements, d'impressions sensorielles, en dehors de leur perception réelle et momentanée. Elles sont le produit d'une activité symbolique et perceptive à caractère actif. Il faut comprendre l'image mentale non seulement à travers les propriétés des objets perçus, mais en

¹¹⁹ C. TIANO, 2007. **Les fauteurs d'imaginaire. Construction d'un imaginaire et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification urbaine.** Thèse de doctorat en Urbanisme, Aménagement et Études Urbaines. Université Paris 8. Sous la direction de : A. BOURDIN

¹²⁰ B. LAMIZET, P. SANSON, 1997. **Les langages de la ville.** Parenthèses, p.70

¹²¹ H. TORGUE, *op.cit.*

fonction des conditions de sa production. Une telle image a deux fonctions : la première est référentielle, de mémoire, de reconnaissance d'un événement passé, pour reconstruire la sensation originale ; et la seconde est élaboratrice, pour organiser des relations nouvelles ou combiner plusieurs expériences antérieures.¹²²

Outre, les représentations se constituent à partir de nos expériences mais aussi à travers les modèles de pensée reçus et transmis par la tradition, l'éducation et la mémoire sociale. La signification des lieux résulte en effet des valeurs créées par la société, ce qui revient aussi à souligner l'importance de la charge culturelle inhérente à tout aménagement humain. De plus, les productions littéraires, artistiques, ne sont pas sans effet sur la formation de nos représentations.¹²³

Pour Isabelle H. CAPRANI : « *l'individu, par ses pratiques sociales et l'utilisation quotidienne de l'espace urbain, se construit sa propre image de la ville qui est souvent partielle, car elle se limite au parcours quotidien de l'individu. Il en découle une image mentale de la ville qui reflète ce qu'il connaît par expérience personnelle* ». ¹²⁴ De ce fait, chaque image mentale est unique, une partie de son contenu n'est que rarement, ou jamais communiquée, et pourtant, elle rejoint l'image collective.¹²⁵ Cependant, et malgré la subjectivité en chaque être humain, des images collectives influencent les représentations mentales individuelles. L'ethnologue C. Lévi-Strauss dès 1950, confirme : « *il est de la nature de la société qu'elle s'exprime symboliquement dans ses coutumes, et ses institutions ; au contraire, les conduites individuelles ne sont jamais symboliques par elles-mêmes : elles sont les éléments à partir desquels un système symbolique, qui ne peut être que collectif, se construit* ».

Enfin, il semble que pour n'importe quel espace urbain donné, il existe une représentation collective qui est l'enveloppe d'un grand nombre d'images mentales individuelles. Donc, nos habitudes perceptives et visuelles ne sont pas seulement singulières, elles s'insèrent dans un imaginaire commun.

2.4. Sens et dimension symbolique de l'espace public:

2.4.1. Du sens à la sémiotique à travers les signes et les symboles:

La question du lieu engage un rapport à l'identité individuelle et collective, un rapport à l'histoire, un rapport au sens, et toute conception architecturale ou urbaine ne peut être uniquement pensée physiquement; elle doit surtout avoir un sens, une signification et des éléments d'identification. Selon E. Relph (1977), la notion de sens du lieu est rattachée au caractère et à la personnalité. Certains lieux procurent une satisfaction visuelle et psychologique, ils possèdent « l'esprit du lieu ». Cet esprit du lieu est une autre dimension de l'identité qui lie ensemble les différentes composantes du lieu; le cadre physique, l'activité et la signification. Les productions signifiantes en matière de formes urbaines connaissent une continuité; une succession d'œuvre qui se nomme précisément une culture, au sein de laquelle les œuvres anciennes ne sont pas dépassées par les nouvelles, mais au contraire leur servent de modèles, de références et leur donnent naissance. Autrement dit, chaque ville a du

¹²² A. Bailly, *op.cit.*

¹²³ V.LEBOIS, *op.cit.*

¹²⁴ I.H. CAPRANI, 2008. **La construction urbaine des formes de représentation dans le contexte des relations interethniques.** Publication universitaire européenne, p.127

¹²⁵ K. LYNCH, *op.cit.* p.53.

sens; les hommes et les femmes qui la construisent, qui l'habitent, qui la visitent, ou qui, tout simplement, la traversent, découvrent ou redécouvrent les langages, les mots et les images de ses rues et de ses murs, en y inscrivant l'histoire de ses peuples et de ses événements.¹²⁶

Cette dimension sensible de la ville, découle de la relation entre l'utilisateur et son espace, en produisant des sens qui sont symbolisés par des signes véhiculant diverses valeurs, d'où les signes deviennent des actes culturels ou des codes sociaux. On entend ici par "signe", l'élément de communication qui peut s'organiser en deux parties : le signifiant (la partie matérialisée, perceptible et qui est de l'ordre de l'expression) et le signifié (la partie immatérielle, conceptuelle, qui est de l'ordre du contenu et désigne une représentation mentale). Selon le sémiologue et philosophe américain Charles Sanders Peirce, ces signes se divisent en trois types :

a. Les types de signes :

- **L'icône** renvoie à l'objet signifié au moyen d'une ressemblance avec celui-ci. Ainsi, en photographie ou en peinture, le portrait (icône) renvoie au sujet (objet). Évoquer une couleur au moyen d'un objet (rubis, émeraude, saphir) est également un processus iconique ;
- **L'indice** observe une relation directe de contiguïté avec son objet. L'objet est ainsi connecté au processus de sémiologie. Alors que l'icône est de nature qualitative, l'index est de nature actuelle; de fait brute. Ainsi, lorsque l'on touche la surface d'une table, on attribue la sensation à la table et non aux nerfs de la main.
- **Le symbole** renvoie à l'objet au moyen d'une convention d'ordre culturel qui repose sur une association d'idées ou de valeurs. La balance et le glaive sont ainsi deux symboles différents de la justice, reliés l'un et l'autre à des valeurs culturelles très fortes: l'équité pour la balance, et la rigueur pour le glaive.

b. Les fonctions des symboles :

Ces trois catégories sont intégrées et se distinguent simultanément dans le processus de perception de chaque observateur. Cependant, dans la présente recherche, nous sommes beaucoup plus intéressés aux symboles. Un symbole peut être un objet, une image, un mot écrit, un son ou une marque particulière qui représente quelque chose par association, ressemblance ou convention.¹²⁷ Au sens commun, le symbole est défini comme: « *tout signe concret évoquant, par un rapport naturel, quelque chose d'absent ou d'impossible à percevoir* ». ¹²⁸

Tout symbole authentique possède trois dimensions concrètes :¹²⁹ "cosmique" il puise sa figuration dans le monde bien visible qui nous entoure, "onirique" il s'enracine dans les souvenirs et les gestes issus de notre biographie la plus intime et enfin "poétique" il fait appel au langage. Aussi, chaque symbole a une ou plusieurs fonctions :¹³⁰

¹²⁶ B. LAMIZET, P. SANSON, *op.cit.* Quatrième.

¹²⁷ <http://www.wikipedia.org>

¹²⁸ M. XIBERRAS, 2002. *Pratique de l'imaginaire*. Une lecture de G. Durand. Presse de l'université Laval, p.31

¹²⁹ H. TORQUE, *op.cit.*

¹³⁰ <http://www.universalis.fr/encyclopedie>

- La première des fonctions du symbole est la **fonction sémiotique** : il signifie quelque chose, il désigne, comme tout signe. Le symbole est une représentation porteuse de sens. C'est un système signifiant relevant de la connotation.
- Une deuxième fonction du symbole est la **fonction révélatrice**. Le symbole apparaît ainsi comme la réalité visible qui invite à découvrir des réalités invisibles. Ce qu'un signe ordinaire ne permet pas de dire, le symbole le permet. Il traduit l'intraduisible et éclaire l'obscur.
- Troisièmement, c'est la **fonction universalisante**: les symboles fondés sur une corrélation naturelle entre symbolisant et symbolisé sont de partout et de toujours.
- Une autre fonction est la **fonction transformatrice**. En psychologie, un symbole contient une grande énergie que l'homme peut transformer, en l'amplifiant, en la sublimant, en la réorientant.
- En outre, il y a la **fonction magique** : le symbole, de façon formelle ou de façon concrète, agit sur les choses, indirectement, analogiquement.

c. Les dimensions de la sémiotique :

Le discours sur le symbole nous amène à parler de la sémiotique puisqu'elle concerne tous les types de signes ou de symboles, et pas seulement les mots ; domaine de la sémantique. Même un geste ou un son sont considérés comme des signes. Même des images, des concepts, des idées ou des pensées peuvent être des symboles. La sémiotique fournit les outils nécessaires à l'examen critique des symboles et des informations, dans des domaines divers. La faculté de manipuler des symboles est une caractéristique de l'être humain et permet à celui-ci d'utiliser bien mieux les relations entre idées, choses, concepts et qualités que les autres espèces vivantes. Depuis 1938 et selon Charles W. Morris, on distingue trois dimensions de la sémiotique :

- La **sémantique** : la relation entre les signes et ce qu'ils signifient (relations internes entre signifiant et signifié ou relations externes entre le signe global et le référent). Travaux du logicien Alfred Tarski, de Roland Barthes.
- La **syntaxe** : les relations entre signes. Travaux des philosophes Gottlob Frege, Bertrand Russell, Rudolf Carnap, Richard Montague.
- La **pragmatique** : la relation entre les signes et leurs utilisateurs. Travaux de Charles Peirce, William James, George Herbert Mead, John Dewey, Charles W. Morris.

2.4.2. La dimension symbolique de l'espace public :

Si l'on accepte l'idée que tout usage social est transformé en signe de cet usage, on peut dire que l'espace public est un espace chargé de signification, voire de symboles. D'ailleurs, c'est l'association d'une image mentale à une signification qui réalise le symbolique. Ce processus symbolique, selon le dictionnaire de Larousse, est l'ensemble systématique des symboles relatifs à un domaine, à une période, qui a le caractère d'un symbole, qui recourt à des symboles, qui n'est pas réel et qui n'a pas de valeur en soi, mais qui est significatif d'une intention.

En anthropologie, le mot symbolisme recouvre un grand nombre de modes de comportements à première vue différents. Originellement, il désignait les objets ou les signes qui permettaient de rappeler ou de mettre en évidence des personnes, des objets, des idées, des événements,

une activité, sans avoir de rapport précis (ou de rapport tout court) avec eux.¹³¹ Le traitement symbolique doit donc permettre une meilleure appropriation des lieux. Pour ce faire, il doit être adapté à chaque cas, à chaque site. Il ne peut pas s'appuyer sur les mêmes concepts. Le traitement symbolique puise son intérêt dans ce que le site peut évoquer.¹³² Également, un lieu est plus symbolique que d'autres s'il symbolise davantage de choses différentes, ou s'il symbolise des choses qui ont elles-mêmes une importance hiérarchique plus grande. Dans tous les cas, il s'agit de la symbolisation de ce qui est le plus important pour le plus grand nombre de gens.

Pour Lévi-Strauss : « *toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres* ». Dans ce discours, la ville a, tout au long de son histoire, véhiculé cette valeur symbolique à travers ses espaces publics, qui participent activement de la construction d'une identité collective relevant de l'ordre de l'éphémère, et contribuant à renforcer la volonté du "vivre ensemble"¹³³.

Même si les espaces publics peuvent offrir l'éventualité à des gens d'une même communauté de se retrouver. Ils se caractérisent plutôt par leur capacité à distancier l'individu de la communauté pour apprendre à reconnaître les différences mais aussi les ressemblances avec les autres. Ils garantissent l'anonymat à l'individu tout en lui fournissant un registre de références symboliques pour se penser avec les autres et, c'est à ce titre que se reflète l'idéal du "vivre ensemble"¹³⁴. À cet égard, l'espace public représente pour ses usagers le cadre de la vie collective, le lieu de représentation, où les usages collectifs se déploient et se confrontent. Pour la ville, ces espaces forment l'image qu'elle se donne d'elle-même, ils sont sa mémoire, le décor de son histoire.

L'espace public devient donc un système où les lieux, toujours particularisés par leurs attributs, ne peuvent plus être définis indépendamment les uns des autres : « *chaque lieu n'a plus d'existence ni d'identité en lui-même, mais uniquement par rapport aux autres et à l'ensemble des usagers qui le préoccupent* »¹³⁵.

C'est l'usager qui donne du sens à son espace public, en le transformant d'une simple matérialité en une forme plus riche, qui relève d'une dimension affective et symbolique, espace produit, vécu, représenté et perçu.

2.4.3. L'art exalte le symbolique dans l'espace public :

La ville n'est pas simplement une machine à produire, à consommer, à circuler, mais aussi bien un espace de vie, de rencontre, de culture, de spectacle et d'Art. La fabrique de la ville

¹³¹ E. SAPIR, 1921. **Anthropologie**. Tom1. Culture et personnalité, p.18. <http://pages.infinet.net>

¹³² J-Y. TOUSSAINT, M. ZIMMERMANN, *op.cit.* p.226

¹³³ C. GHORRA-GOBIN, 2001. **Réinventer le sens de la ville: les espaces publics à l'heure globale**. L'Harmattan, p.07

¹³⁴ K. A. BENABDERRAHMANE, 2007. **Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain** ; cas de la brèche à Constantine et du cours de la révolution à Annaba. Magister en urbanisme. Sous la direction de : M. FOURA. p.10

¹³⁵ A. Bailly et al, 1995. **Représenter la ville**. Paris. Economica, p.40

intègre une nécessaire réflexion sur la structuration matérielle et sensible de l'espace public, matrice urbaine au sein de laquelle les artistes interviennent et initient des pratiques qui l'interrogent. Si la création artistique est aujourd'hui une des thématiques de la réflexion sur la ville et ses espaces, c'est aussi parce que l'art est invoqué pour insuffler une dimension plus humaine à l'espace public, plus sensible, voire plus symbolique. De ce fait, l'art dans l'espace public offre de nouvelles potentialités pour de nouveaux partages, amenant à repenser la définition même de l'espace public en fonction des approches de l'esthétique et du "visuisme".

136

Ces dernières années, ce que l'on appelle « art public », concerne notamment les œuvres d'arts plastiques (sculpture, murs peints, espaces paysagers, mises en lumière, etc.). Ces œuvres d'art ont leur manière spécifique de faire de l'urbanisme dans les lieux publics, elles qualifient les espaces, places, rues, parcs, célèbrent les goûts et les choix artistiques de l'époque et de la culture locale. « Nous pouvons retenir cette appellation "action artistique urbaine" pour toute action-crédation émanant d'une expression artistique qui compose avec l'espace construit d'une ville et appelle un rapport spécifique avec le public urbain ». ¹³⁷ Même s'il n'est nommé ainsi que depuis quelques décennies, l'art public, a constitué une pratique ancienne. La statuaire monumentale est depuis longtemps convoquée dans l'espace non construit de la ville, pour introduire dans les villes occidentales, la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective ; en les appliquant aux voies, places, édifices au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaison.

L'art est aujourd'hui sollicité pour apporter des réponses aux manques de sens et de lien dans la ville contemporaine. Son rôle dans l'espace public est loin d'être de simples opérations d'embellissement, il s'agit d'interventions aux effets complexes : les usagers redécouvrent le plaisir de vivre dans la ville, les artistes y trouvent des occasions de s'exprimer. Pour C. AVENTIN (2006), c'est l'art qui bouscule l'habituel dans l'espace public et qui active les capacités d'adaptation des citoyens. Aussi, les actions artistiques peuvent amener à un niveau de conscience manifeste aussi bien des caractéristiques de l'espace que des comportements qui s'y déroulent, dispositifs et usages qui sont donnés comme habituels, comme évidents. ¹³⁸

Dans ce discours sur le rôle des artistes dans l'espace public, Jean-Luc DAVAL interprète : *« On ne doit pas tout demander aux artistes ; leurs interventions doivent rester exceptionnelles mais exemplaires si on ne veut pas les transformer en décorateurs. Nous devons favoriser leur rencontre avec des situations urbaines où ils éprouveront la nécessité de créer aussi librement que devant une toile blanche, pour avoir reconnu la possibilité d'un accomplissement d'eux-mêmes ne pouvant se réaliser en dehors de cette situation privilégiée »*. ¹³⁹

Les institutions et organisations de différents pays ont pris en compte cette infiltration de l'art dans l'espace public. Ils ont appelé les sculpteurs associés aux urbanistes, aux architectes, aux ingénieurs, remodelant à gestes larges le paysage, ils dégagent l'espace urbain de

¹³⁶ Le « VISUISME » est un concept inventé par Fourier qui signifie plaisir de la vue. Il rend sensibles d'un seul coup d'œil les qualités ou les défauts d'un régime social et met en jeu la fonction indiciaire des signes urbains.

¹³⁷ J.-F. AUGOYARD, 2000. **L'action artistique dans l'espace urbain**. Cultures en ville ou de l'art et du citoyen. L'Aube, p.19

¹³⁸ C. AVENTIN, 2006. **Les arts de la rue pour observer, comprendre et aménager l'espace public**. Nouvelles approches de l'espace dans les sciences de l'homme et de la société, n°119-120. Université de Reims.

¹³⁹ J.-L. DAVAL, 1992. La ville peut-elle être un lieu de l'art. L'art renouvelle la ville. SKIRA, p.31

l'incohérence, de la grisaille et de l'ennui. Ils lui donnent un sens et ravivent de la sorte en son sein les ferments de la convivialité.¹⁴⁰

De ce fait, de nombreuses démarches artistiques se sont produites dans une dimension sensible. De différentes attitudes créatives se dessinent, comme le travail d'accentuation par une concentration de signes et de significations, ils exagèrent une structure habituelle ou soulignent le paradoxe d'une situation. Dans un principe de discontinuité également, ils provoquent une pause entre fixation et non fixation du regard pour attirer l'attention sur notre rapport aux choses et sur notre perception au quotidien. L'acte de protestation et de manifestation est aussi pratiqué pour se réapproprier l'espace public et l'utiliser comme un espace d'interaction et de rassemblement.

Outre, l'analyse des formes esthétiques repose sur une série de présupposés qui forment, d'une certaine manière, une vision du monde et du rôle de l'artiste. Un de ces présupposés consiste à tenter de redonner sens à l'espace public et à ses formes architecturales. Il s'agit, en quelque sorte, d'une proposition de réappropriation des contenus significatifs et symboliques de l'espace public, propos qui vient s'ancrer sur une problématique de la perte du lien social dans nos sociétés.

L'art dans la ville peut renouer avec les origines d'un lieu, réaffirmant la perception d'un site aimé de l'homme à travers l'histoire. L'objet d'art mis en valeur par son espace ambiant, peut aussi constituer un signal par exemple pour une entrée de ville, ou un symbole d'un lieu qualifié dans sa vocation.¹⁴¹ Une autre compétence pratique investie par les artistes dans la fabrique de l'espace public, est un savoir-faire plastique qui l'amène à concevoir du mobilier urbain. L'artiste devient créateur et concepteur du mobilier urbain, adapté aux besoins des territoires et des populations.

Aussi, une bonne et belle image perceptive et/ou symbolique de l'espace public donne à celui qui la possède un sentiment profond de sécurité affective. Elle peut même augmenter la profondeur et l'intensité de l'expérience humaine. Nathalie Dubois et Mustapha Sanaoui témoignent : « *Lorsque nous intervenons sur l'espace public, nous tentons d'associer les domaines sociaux, urbains et culturels, afin de produire des espaces collectifs et intimes, publics et privés, pour une collaboration harmonieuse* ». ¹⁴²

La beauté permet certainement de faire de la ville un lieu humain, un lieu où elle retienne l'homme proche de lui-même, et dans lequel ce dernier puisse se retrouver en s'ouvrant à plus que lui-même.

¹⁴⁰ G. DUBY, *ibid.* p.18

¹⁴¹ G. CARREZ, *ibid.* p.11

¹⁴² A. Masboungi, 2004. **Projet urbain, penser la ville par l'art contemporain.** L'art contemporain à la rencontre des habitants, p. 96,

Conclusion :

Pour l'usager de l'espace public, la ville se donne par son image mentale, permettant de s'y orienter. Elle se compose de sensations immédiates mêlées d'expériences passées, pour créer des représentations qui revêtent pour l'habitant une importance à la fois pratique et affective. Les images mentales que l'on se forge d'une ville fournissent une base structurée pour accumuler des acquis. C'est elle qui fournit la matière première des symboles et des souvenirs collectifs et qui permet ainsi la communication au sein d'un groupe, en créant une culture qui se transmet d'une génération à l'autre, mais jamais strictement à l'identique. Les connaissances, les attitudes, les croyances ne cessent d'être réinterprétées par ceux qui les reçoivent en fonction de leur expérience de la vie, des rencontres qu'ils font, et de leurs efforts de réflexion et de recherche.

Nous concluons que l'espace public est interprétation, signification et expression; c'est-à-dire espace de représentations mentales. Il est constitué d'objets avec lesquels des sujets sont en interaction permanente : les sujets produisent ou catégorisent les objets, les investissent de significations, en font des symboles; ils modifient sans cesse leurs relations symboliques, leurs usages concrets et leurs traitements pratiques. Donc, il est important de comprendre l'habitant pour saisir le sens qu'il donne à son espace et ce qu'il en fait. Il le transforme, d'une simple matérialité en une forme plus riche qui relève d'une dimension affective et symbolique, espace produit, vécu, représenté et perçu. La compréhension passe par l'interprétation des différents signes produits par les actes sociaux et les pratiques spatiales, par l'ensemble des signes culturels qui caractérisent une société. C'est l'essence même de cette dernière idée qui structure le contenu du chapitre suivant.

CHAPITRE 3 : La dimension socioculturelle de l'espace public.

Introduction :

La ville est à la fois lieu de conflits et d'oppositions entre individus et groupes de la société ; comme elle est un lieu de rencontre, de compromis, d'échange et de sociabilité. Autrement dit, par les particularités socioculturelles, économiques et politiques multiples qu'elle engendre, la ville provoque une transformation des rapports traditionnellement prescrits entraînant un relâchement des contraintes sociales et imposant par là même la coexistence d'éléments hétérogènes ; situation qui conduit inévitablement à des conflits entre les individus, entre cultures et groupes différents.¹⁴³

Or, *«l'espace ne peut être analysé comme le simple support des relations. Il est engagé dans le processus langagier et socioculturel qui gère et ménage liens et conflits»*.¹⁴⁴ Si l'espace public constitue une dimension tangible de tout problème d'urbanisme, les usagers de cet espace jouent un rôle comparable. Car les relations complexes qui s'organisent entre ces usagers, définissent le sens même d'un espace public. En fait, la ville est bien l'ossature matérielle d'une société qui se représente sous forme de réseau matériel accompagné d'un autre réseau, celui de l'immatériel.

C'est autour de ces pensées que se développe l'idée générale de ce chapitre, où la ville est un produit social qui joue un rôle dans la construction du rapport d'affect entre les individus et leur espace public. Ainsi, l'espace peut être un simple biais par lequel passe le rapport social. Cette idée nous permet de dire, que l'espace urbain public qui s'envisage comme un ensemble de pratiques et de formes spatiales, est le reflet de la ville et de la société, dans lequel se lisent et se déchiffrent les signes de la culture et de la sociabilité.

Nous approchons les affiches d'impression et d'affiliations sociétales, ainsi que la dimension humaine de la ville, qui permet de mettre en évidence l'importance de l'expérience sociale, qui se vit dans les relations avec l'espace public ; un rapport qui n'est pas seulement fonctionnel mais aussi d'ordre imaginaire, symbolique et culturel. Nous posons un regard sur l'aspect humain de la ville, où nous pensons que la ville humaine devrait être précédée d'une critique de la société, aux sens philosophiques, anthropologiques et sociopolitiques du terme.

Nous abordons également, dans ce chapitre, la question de l'homme et de l'humanisme comme mouvement de pensée philosophique, tout en expliquant les différentes dimensions du processus de l'humanisation de la ville ; par lequel, la ville est un espace qui, en quelque sorte, n'existe que dans une perspective humaine, dans la dimension symbolique d'un système de signes interprétables, dont tout y fait sens. La ville donne ainsi un sens aux différentes attitudes de l'homme et ce sens détermine la subjectivité des usagers de l'espace public. La matérialité elle-même de la ville est empreinte de l'action humaine. C'est le représentant actuel de la subjectivité des humains, qui ont construit la ville du passé. Donc, la ville mise à part sa dimension objective (réelle et palpable) est subjective (imaginaire, symbolique, et humaine).

¹⁴³D. HADJIDJ, 2011. **Le paradoxe de l'espace public dans la ville algérienne**. Afrique et développement, Vol. XXXVI, n° 2, pp. 207 – 218.

¹⁴⁴ S. OSTROWETSKY, 1996. **Sociologues en ville**. L'Harmattan. Paris, pp.9-17.

3.1. La société et la culture, deux notions corrélatives productrices de valeurs :

Le mot société est défini dans le dictionnaire Larousse comme l'ensemble d'être humains vivant en groupe organisé, et le milieu humain dans lequel quelqu'un vit, caractérisé par ses institutions, ses lois et ses règles. La société est un groupe d'individus unifiés par un réseau de relations, de traditions et d'institutions.

Elle se rapporte à l'ensemble des mœurs et coutumes partagées par une population. Le terme société, en sociologie, désigne un ensemble d'individus qui partagent des normes, des comportements et une culture, et qui interagissent en coopération pour former un groupe ou une communauté.

Quant à la notion de culture, elle est défini dans le dictionnaire Larousse comme suit :

- Enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels ;
- Connaissances dans un domaine particulier ;
- Ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation ;
- Dans un groupe social, ensemble de signes caractéristiques du comportement de quelqu'un (langage, gestes, vêtements, etc.) qui le différencient de quelqu'un appartenant à une autre couche sociale que lui ;
- Ensemble de traditions technologiques et artistiques caractérisant tel ou tel stade de la préhistoire.

Or, la culture est une notion clé de l'anthropologie, définie en 1871 par Edward Burnet Tylor comme « *un tout complexe qui englobe les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société* ». La culture est ici envisagée comme regroupant tous les traits humains qui peuvent être transmis socialement.

Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme : « *l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* ». ¹⁴⁵

Le débat autour du concept de la culture s'articule par la suite autour de la question de la distinction entre culture et société. Seule l'analyse de la structure sociale peut rendre compte de façon pertinente de la manière dont les individus et les groupes produisent et sont les produits de leur contexte culturel. Dans cette perspective la culture est davantage perçue comme un processus.

La culture est considérée alors comme un ensemble de normes, de comportement, de symboles et d'idées, apparaît secondaire par rapport au système social, où **les valeurs** représentent les manières d'être et d'agir, qu'une personne ou qu'une collectivité et qui rendent désirables et estimables les êtres ou les conduites auxquelles elles sont attribuées. Elles sont appelées à orienter l'action des individus dans une société, en fixant des buts et des idéaux. Elles guident ainsi les croyances qui composent la culture en partie et constituent une morale qui donne aux individus les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle.

¹⁴⁵ Définition de l'UNESCO.

Ces valeurs sont le reflet de la façon de voir et de penser à une époque donnée, dans un milieu donné, donc c'est ce qui est acceptable et encouragé dans un contexte donné. Dans ce cadre, les normes et valeurs des individus ne peuvent pas changer brusquement et rapidement. Les hommes qui ont été formés dans une société donnée n'abandonnent pas nécessairement leurs modes et habitudes de vivre, mais certains anthropologues proposent comme priorité l'analyse des confrontations et des articulations entre les différentes valeurs et pratiques qui sont propres aux différents individus et groupes au sein d'une même société. De cette manière, il s'agit de comprendre comment les comportements sociaux peuvent se changer au fil du temps et comment les pratiques contradictoires peuvent parfois s'articuler pour donner naissance à de nouvelles valeurs socioculturelles.

3.2. Les processus d'acquisition de nouvelles valeurs socioculturelles :

La ville est le lieu privilégié du changement social, c'est en ville et grâce aux facilités qu'elle procure, que naissent les modes et les nouvelles manières de se comporter et de consommer, parce qu'elle favorise l'échange d'idées et de débats, où elle joue le rôle d'un puissant « *catalyseur* »¹⁴⁶ activant l'évolution historique des sociétés.

Les valeurs socioculturelles sont les représentations et les comportements de l'individu au sein de la ville, qui révèlent ses appartenances à un tel ou tel modèle socioculturel et reflètent ses désirs, ses préférences, ses motivations, ses affects, ses pensées et de ses croyances. À partir de ces valeurs, des affiliations sociétales se créent à travers des modes d'imprégnation. Ces affiliations peuvent être mentales, où elles concernent tous les changements d'idées, de valeurs, de croyances, de religion, voire de langue, entraînées par le contact prolongé entre des groupes ou des sociétés ; comme elles peuvent être matérielles, où elles caractérisent l'adoption d'objets, de vêtements, d'outils, d'habitat, d'aliments...etc.

3.2.1. L'acculturation :

On considère l'anthropologue G.W.Powell comme l'inventeur, en 1880, de la notion d'acculturation pour rendre compte « *des transformations des modes de vie et de pensée des immigrants au contact de la société américaine* ». Cette notion devient concept scientifique, en 1936, dans le mémorandum pour l'étude de l'acculturation de R. Redfield, R. Linton et M. Herkovits, où ils le définissent comme « *l'ensemble des phénomènes qui résultent du contact direct et continu entre des groupes d'individus de cultures différentes avec des changements subséquents dans les types culturels de l'un ou des autres groupes* ». ¹⁴⁷

L'acculturation peut être réciproque lorsque les croyances et les coutumes des deux sociétés se fondent en une seule et même culture. Plus fréquemment, l'acculturation se fait par assimilation et implique l'existence d'un groupe dominant auquel le groupe dominé emprunte ses modèles culturels. Cette adoption de la culture dominante est généralement progressive et ne va pas sans engendrer des rejets partiels ou des phénomènes de résistance qui se situent au début du processus d'acculturation. Il ne s'agit pas seulement de décrire la perte d'une culture d'origine (déculturation) mais aussi, et peut-être surtout, l'appropriation d'une nouvelle culture.

¹⁴⁶ J-P. LACAZE, 1988. **Aménager sa ville : les choix du maire en matière d'urbanisme**. Moniteur, p.28

¹⁴⁷ D. CUCHE, 1996. **La Notion de culture dans les sciences sociales**. La Découverte. Paris.

De ce fait, l'acculturation est à l'origine de nouveaux modèles culturels, de nouveaux comportements et attitudes, en particulier lorsqu'elle est librement choisie. Des valeurs et des normes nouvelles se substituent aux anciennes ou s'y mélangent et induisent des changements dans les hiérarchies sociales et professionnelles qui s'ajoutent aux anciennes structures et fondent d'autres rapports sociaux.¹⁴⁸

Pour le sociologue français Roger Bastide¹⁴⁹, le processus d'acculturation se déroule en 3 étapes : la première est la sélection des phénomènes, puis c'est la réinterprétation de ces phénomènes par la transformation d'éléments sélectionnés. Pour que l'on passe ensuite à la restructuration par des modifications structurelles qui agissent sur le modèle culturel du groupe ou de la société globale. En cela, R. Bastide distingue plusieurs types d'acculturation :

- **une acculturation spontanée** quand les cultures sont en contact libre;
- **une acculturation forcée et imposée** par un groupe comme lors de la colonisation;
- **une acculturation planifiée et contrôlée**, afin de construire à long terme une culture prolétarienne par exemple dans les ex-pays socialistes ou une culture nationale.

3.2.2. L'enculturation :

L'enculturation est un terme anglo-saxon qui désigne le moyen par lequel l'individu apprend les traditions de son groupe. C'est pourquoi, l'enculturation est définie comme « *le processus de conditionnement conscient ou inconscient qui se manifeste dans les limites sanctionnées par un système de coutumes. Il s'agit en l'occurrence de l'influence que la société exerce sur l'individu, cette influence s'étendant à tous les segments de l'existence* ». Ainsi, elle est considérée comme l'ensemble des opérations par lesquelles les individus s'approprient la culture de leur groupe impliquant la reproduction sociale.¹⁵⁰

3.2.3. L'assimilation :

L'assimilation est le processus par lequel des individus ou des groupes sont absorbés par un autre groupe humain, dont ils adoptent la culture dominante et le modèle de société. Également, il est « *le processus ou les processus par lesquels des peuples de diverses origines raciales et de différents héritages culturels, occupant un territoire commun, parviennent à mettre en place une solidarité culturelle suffisante pour réaliser au moins une existence nationale. La compréhension commune en la matière veut qu'un immigrant soit assimilé dès qu'il montre qu'il réussit dans le pays. Cela implique, entre autres, qu'en tout ce qui concerne les aspects ordinaires de la vie, il est capable de trouver une place dans la communauté sur la base de ses mérites individuels, sans référence dévalorisante ou valorisante à ses origines ou à son héritage culturel.* »¹⁵¹

Selon, le sociologue R. Le Fers¹⁵², l'assimilation caractérise la disparition d'une culture qui accepte intégralement les valeurs de l'autre culture. Elle débouche en un sens sur l'intégration, dans la mesure où le groupe acculturé s'identifie à la culture dominante et aux activités de la société.

¹⁴⁸ R. LE FERS, 1994. **L'acculturation ; étude d'un concept**. DEES, n° 98.

¹⁴⁹ R. Bastide, 1989. **Acculturation**. Encyclopedia Universalis, vol.1, pp.114-119.

¹⁵⁰ N. CHABI, op.cit. p.90

¹⁵¹ A. MANÇO, 2006. **Processus identitaires et intégration : approche psychosociale des jeunes**. L'Harmattan, p.25

¹⁵² R. LE FERS, *ibid.*

Le terme « assimilation » est généralement employé au sujet d'immigrants dans un nouveau pays qui contractent des attitudes et des coutumes nouvelles au contact de la population locale. Ce transfert de coutumes ne s'opère cependant pas à sens unique : chaque groupe d'immigrants apporte certains éléments de sa culture au pays d'accueil. L'assimilation se réalise généralement par modifications graduelles, en de multiples étapes ; elle est achevée lorsqu'il devient impossible de distinguer les nouveaux membres de la société de leurs prédécesseurs.

3.2.4. La réinterprétation :

La réinterprétation, pour R. Le Fers, correspond au remodelage des éléments d'une autre culture selon les modalités de la culture emprunteuse. C'est le processus par lequel d'anciennes significations sont attribuées à des éléments nouveaux ou par lequel de nouvelles valeurs changent la signification culturelle de formes anciennes. Dans ce processus, la culture receveuse adopte un élément étranger (sélectivité), l'adapte à son propre système de pensée et au mode de vie du groupe emprunteur qui soumet les éléments empruntés à ses propres catégories mentales et culturelles.

3.2.5. Le syncrétisme :

En se référant à Larousse ; le syncrétisme est système philosophique ou religieux qui tend à faire fusionner plusieurs doctrines différentes. Ainsi, il est défini psychologiquement, comme système archaïque de pensée et de perception, consistant en une perception globale et confuse des différents éléments. En sociologie, le syncrétisme est une forme de réinterprétation. Il désigne une combinaison d'éléments issus de cultures différentes, mais qui donne naissance à un nouveau système, ordonné selon des principes distincts de ceux qui régissaient les systèmes d'origine.

3.2.6. La dualité culturelle :

La dualité culturelle désigne : « *une tension vécue quotidiennement entre deux cultures. Certains individus se conformant aux règles et aux valeurs de la société dominante lorsqu'ils se trouvent parmi les représentants de cette dernière, mais reprenant les traits et valeurs de la société dominée lorsqu'ils reviennent dans leur milieu d'origine* ». ¹⁵³ Cette dualité peut se manifester entre les processus même d'acquisition de nouvelles valeurs socioculturelles comme suit :

- a. Entre l'acculturation et l'assimilation :** L'assimilation constitue un cas extrême d'acculturation. Elle est la disparition totale de la culture d'un groupe qui assimile et intériorise la culture de l'autre groupe avec lequel il est en contact. On compte d'ailleurs trois autres échelles d'acculturation, en plus de l'assimilation : le syncrétisme (combinaison entre la culture d'origine et la nouvelle, c'est le métissage culturel), le multiculturalisme (cohabitation de plusieurs cultures sans qu'il y ait de combinaison ou d'assimilation) et la contre-acculturation, qui est le rejet et le refus de la nouvelle culture donc le retour à la culture d'origine.
- b. Entre l'acculturation et l'ethnocide :** L'ethnocide est la destruction systématique de la culture d'un groupe, c'est-à-dire l'élimination par tous les moyens non seulement de ses modes de vie, mais aussi de ses modes de pensée. L'ethnocide est donc une déculturation provoquée et programmée ; l'acculturation est quant à elle un phénomène consenti.

¹⁵³ *Idem.*

c. Entre l'assimilation, l'emprunt culturel et la réinterprétation : L'emprunt culturel suppose le principe de sélectivité, c'est-à-dire la possibilité d'emprunt d'un trait culturel par la culture receveuse, les autres traits étant éliminés de l'emprunt. Il s'agit alors d'une imitation pure et simple, d'une assimilation ou d'une réinterprétation partielle.

3.3. Les diverses formes de la pratique sociale dans l'espace public :

Les usagers de l'espace public s'affrontent, s'allient, font des compromis, qu'ils sont appelés à changer au fil du temps et en fonction de la réaction des autres acteurs qui influencent et sont influencés par la ville. Complicités, compromissions, compromis et affrontements, antagonismes et complémentarités sont différentes formes de relations et de sociabilité qu'entretiennent les usagers qui constituent une véritable dynamique. C'est dans l'espace public que se mêlent les appartenances, les sociabilités, les cultures, les identités et se confrontent les différences et les antagonismes.¹⁵⁴ Aussi, l'espace public est un ensemble d'éléments visuels perceptifs qui crée des représentations mentales chez leurs usagers, par conséquent, il crée des liens sociaux et des formes d'expression que ce soit de sociabilité ou d'antagonisme. Autrement dit, l'espace public est un espace vécu qui relève, à travers les tensions et les conflits, sa composition différenciée hétérogène de groupes et d'individus, coexistant mais antagonistes en raison des besoins, d'aspirations, de comportements divergents sinon opposés.

3.3.1. Des formes de sociabilité :

À vrai dire, la sociabilité est une notion ambiguë : elle désigne à la fois l'aptitude à vivre en société et le principe des relations entre les personnes.¹⁵⁵ C'est la manière d'être ensemble dans des groupes sociaux différenciés, dans un contexte culture donné. Aussi, on entend par sociabilité les relations sociales et les dynamiques de groupes fluides ou spontanés. Cette sociabilité telle qu'on l'entend est donc essentielle et constitutive de la solidarité sociale, de la cohésion de groupes, des collectivités, des organisations et des sociétés.

Simplement, c'est l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations.¹⁵⁶ Elle peut prendre des formes infimes (des côtoiements, des frôlements, des regards furtifs ou appuyés, des clins d'œil, des échanges de salutations, d'excuses, des demandes de renseignements), comme elle peut créer d'autres formes plus éminentes. Ces comportements minuscules amorcent des discussions et sont peut-être le début d'une relation permanente, voire très importante, mais à travers différentes formes :

a. L'adaptation et l'intégration sociale :

Le concept d'adaptation sociale va de pair avec celui d'intégration sociale. Le premier concept décrit les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à appartenir à un groupe. Tant que le second, décrit les dispositifs par lesquels le groupe admet un nouveau membre. L'adaptation insiste sur les changements chez l'individu qui sont la condition de l'intégration.

¹⁵⁴ B. LAMIZET, 2007. **La polyphonie urbaine : essai de définition.** Communication et organisation 32. <https://communicationorganisation.revues.org>

¹⁵⁵ R. BIGOT, 2001. **Quelques aspects de la sociabilité des Français.** Cahier de recherche n° 169

¹⁵⁶ A. DEGENNE, M. FORSE, 1994. **Les réseaux sociaux.** Armand Colin. Paris, p. 38-39

De nombreuses études de psychologie sociale ont porté sur ce phénomène de l'adaptation. Il semble s'en dégager la théorie suivante : pour être accepté, l'individu doit partager jusqu'à un certain point les valeurs, opinions et attitudes du groupe.¹⁵⁷ Quant à la probabilité que l'individu accepte ces valeurs, elle dépend de plusieurs conditions. Il faut d'abord que les opinions et attitudes du groupe ne viennent pas contredire des opinions et attitudes auxquelles l'individu tient parce qu'elles lui permettent de confirmer son appartenance à d'autres groupes. En second lieu, il est nécessaire que les opinions et attitudes du groupe ne viennent pas contredire les attitudes profondes de l'individu, remettant ainsi en cause un système de valeurs lié à la personnalité ou au personnage de l'individu.

Il n'est pas tout à fait exact d'affirmer que la tradition résiste au changement, note Giddens, car elle ne se reproduit pas de façon identique à travers les générations, mais s'accommode d'éléments nouveaux : « *dans toutes les cultures, les pratiques sociales sont quotidiennement modifiées à la lumière des découvertes en cours qui leur injectent leur apport* ». ¹⁵⁸ Regards, codes vestimentaires et gestuels, signalétiques de la circulation, enseignes et annonces publicitaires, analyses de l'âge, de l'état, du statut et de la fonction des bâtiments, des espaces publics et des humains qui les peuplent : nous passons notre existence à interpréter une infinité de codes paysagers. Cela nous est nécessaire pour adapter nos trajectoires et nos comportements en fonction des objectifs que nous poursuivons : s'orienter, trouver une place de stationnement, attirer l'attention ou éviter de le faire, identifier le magasin recherché, savoir si l'on est à sa place, obtenir un service... etc. En fait, cette adaptation peut être divisée en trois catégories :¹⁵⁹

- **L'adaptation physique** : L'adaptation physique implique tous les changements que l'individu accomplit dans le but de s'ajuster à son environnement. Cependant, on distingue deux modes d'adaptation physique : réactif et interactif. Le premier concerne l'ajustement par le changement d'habillement ou de position dans l'espace, quant au second, il concerne l'ajustement par le changement de l'environnement, par exemple, ouvrir une fenêtre, activer un ventilateur ou ouvrir un parasol en milieu urbain. Le premier mode d'adaptation est au centre de cette recherche sur les espaces extérieurs.
- **L'adaptation physiologique** : L'adaptation physiologique implique les changements des réponses physiologiques du corps humain dus à une exposition successive d'un stimulus. Dans le cadre de cette recherche, ce mode d'adaptation n'est pas pris en considération.
- **L'adaptation psychologique** : Plusieurs individus perçoivent leur environnement d'une manière différente. En effet, la réponse humaine aux stimuli physiques n'est pas une relation directe, mais dépend de l'information que l'individu a d'une situation particulière. Par conséquent, la perception de l'environnement thermique par l'individu est influencée par plusieurs facteurs psychologiques tels que l'attente, la préférence, l'expérience, le temps d'exposition, stimulation environnementale et la perception des moyens de contrôle. Ces facteurs ne peuvent pas être évalués à travers une approche quantitative.

¹⁵⁷ <http://www.universalis.fr/encyclopedie/comportement-social>

¹⁵⁸ N. DRIS, 2001. **La ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger**. L'Harmattan. p.336-337

¹⁵⁹ A. F. OUAMEUR, 2007. **Morphologie urbaine et confort thermique dans les espaces publics** : étude comparative entre trois tissus urbains de la ville de Québec. Mémoire pour l'obtention du grade de Maître es Sciences. Université Laval Québec.

Enfin, nous pouvons conclure que l'homme par sa nature complexe et ses grandes capacités d'adaptation se comporte de manières diverses suivant son milieu social et culturel. Ces deux traits fondamentaux facilitent l'adaptation de l'individu aux situations les plus compliquées faisant appel à des mécanismes psychiques.

b. L'appropriation des lieux :

Le dictionnaire le Robert définit l'appropriation comme le fait de rendre propre, convenable à un usage, à une destination. Selon S. Fischer (1989) l'appropriation est l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement. Pour D. Pinson ; l'appropriation de l'espace est ce reste de pouvoir que l'on conserve sur le monde, elle constitue l'un des avantages de la culture domestique et l'un de ses moteurs essentiels ; aussi, elle structure le passage de la nécessité élémentaire d'un abri vers le plaisir de l'habiter¹⁶⁰.

L'appropriation est également une action qui peut être permanente, se poursuivant dans le temps ou temporaire, variant selon les moments de la journée, les saisons ou autres. Cette action sur l'espace laisse des empreintes, et aide les personnes et les collectivités à incorporer l'espace transformé dans leurs processus cognitifs et affectifs de façon active et actualisée, c'est-à-dire à leur fournir des significations individuelles et sociales à travers des processus d'interaction, c'est-à-dire « *l'ensemble des actions et des symboles mobilisés par un individu ou un groupe en vue d'organiser son cadre de vie et lui donner un sens .* »¹⁶¹ C'est donc une transformation qui confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation.¹⁶²

L'appropriation est le processus par lequel chacun de nous, quand il s'installe dans un espace, va le marquer par des points de repère auxquels il donnera progressivement une valeur affective, d'où il développera par la suite un sentiment d'appartenance. Autrement dit, c'est un phénomène d'ordre symbolique ou éthologique, qui met en cause la représentation de soi et des autres, ainsi que des phénomènes d'identification aux lieux dont la complexité psychologique est grande. Elle se révèle comme un processus essentiellement psychique, qui consiste à produire de la diversité en investissant l'espace d'intentions et d'actes qui permet à l'individu de survivre à la banalité du quotidien et de se donner une identité, c'est-à-dire de créer des situations où l'espace constitue pour lui une ressource.¹⁶³ Idée affirmée par Gilles BARBEY : « *c'est la reconquête permanente d'un espace physique banal sous la forme d'un lieu mental, chargé de sens* ». ¹⁶⁴ En revanche, la capacité d'usage est fortement valorisée, dans la mesure où la construction de nos comportements passe de plus en plus par l'usage d'objets techniques, de dispositifs, de services.¹⁶⁵

¹⁶⁰ D. PINSON, 1996. **Architecture et modernité**. Flammarion, p.81

¹⁶¹ B. SEMMOUD, 2009. **Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord**. Cahiers de géographie du Québec. Vol.53, n° 148, p.102

¹⁶² N. BAHRI, A. ROUAG, 2005. **Vivre l'espace public** : de l'espace public de la médina à celui des grands ensembles de Constantine. Les Cahiers du LAPSI, n°02, pp 69- 82.

¹⁶³ G-N. FISCHER, 1997. **Psychologie de l'environnement social**. Dunod. Paris, p. 73

¹⁶⁴ G. BARBEY, 1990. **L'évasion domestique. Essai sur les relations d'affectivité au logis**. PPUR. Lausanne, p. 15

¹⁶⁵A. BOURDIN, 2003. **Urbanisme et quartier**. Terrain, n°41. Poésie et politique. <http://terrain.revues.org>

Nous admettant qu'il existe de multiples formes d'appropriation de l'espace urbain : nouvelles ou recomposées, éphémères, temporaires ou pérennes, individuelles ou collectives, qui cohabitent, s'influencent et s'emboîtent...etc. Toutes ses formes d'appropriation se traduisent par des usages différenciés des espaces et légitiment la participation des usagers aux décisions d'aménagement et d'urbanisme.¹⁶⁶

Par conséquent, l'appropriation de la ville est une valeur humaine, d'où l'homme a toujours été concerné par la ville, qui constitue l'espace de son existence. À ce propos, la ville appartient à ses habitants-usagers, dont elle doit s'adapter à leurs besoins et leurs attentes, pour qu'ils puissent avoir droit à la ville et deviennent citoyens dans une ville humaine.

c. La convivialité :

C'est un néologisme créé par Jean Anthelme Brillat-Savarin, qui apparaît dans sa physiologie du goût (1825) pour désigner « *le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne communication, un échange sincèrement amical autour d'une table. La convivialité correspond au processus par lequel on développe et assume son rôle de convive, ceci s'associant toujours au partage alimentaire, se superposant à la commensalité* ».

Dans le dictionnaire Larousse, la convivialité est la capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques entre les personnes et les groupes qui la composent. Une définition plus au moins conforme, mais nous essayons de définir la convivialité comme l'ensemble des comportements et attitudes des usagers, des qualités du mieux « vivre ensemble » au sein des espaces publics, en se renvoyant à des valeurs et à des affiliations sociales communes, où ils (les usagers) trouvent confort et sentiment d'appropriation à différentes échelles sociales, physico-spatiales, fonctionnels et symboliques.

La convivialité dans les espaces publics peut être définie comme « *la situation à la fois sociale, spatiale et fonctionnelle où un équilibre s'observe entre l'expression de diversité et l'exigence d'unité. Elle s'applique à un ensemble d'espaces publics à une échelle donnée, et aux différentes dimensions de ces espaces. L'ambition de définir la convivialité n'est pas vaine : si les perceptions et les vécus des espaces publics sont divers et parfois divergents, il n'en existe pas moins des modalités communes d'évaluation de ces espaces. La nécessité se fait jour de définir les conditions d'un partage harmonieux de ces espaces. La convivialité peut par conséquent être décrite comme une qualité émergente d'une coexistence équilibrée entre les différentes fonctions, les pratiques sociales et les formes dont sont porteurs les espaces publics* ». ¹⁶⁷

Aménager l'espace public de manière conviviale impose dans un premier temps à prendre conscience d'une claire distinction entre espace conçu et espace vécu. L'espace conçu, défini par le projet, est caractérisé par sa fonction (se déplacer, consommer, stationner...), son statut légal (public ou privé) ainsi que par sa matérialité (ouvert, fermé...). Mais ce sont les dimensions vécues de ces espaces qui doivent être prises en compte pour faciliter le vivre ensemble.

¹⁶⁶ V. BECUE et al, 2009. **Identité urbaine et sûreté : la (ré)appropriation des lieux par la mixité des usages.** Rapport de recherche PUCA et le Club Ville Aménagement.

¹⁶⁷ J-P DIND, 2008. **Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics.** Cahiers de l'IAU, Paris.

C'est sur ces différentes dimensions, conçues et vécues, que s'appliquent les principes d'un aménagement convivial comme suit : ¹⁶⁸

- Le principe de **congruence** est défini par l'adéquation entre l'espace tel qu'il a été conçu et son vécu par les usagers.
- La **diversité qualifiée** : la diversité des espaces publics est en effet ce qui permet de répondre à la diversité des demandes. Mais cette diversité doit être de qualité, et refléter véritablement toute la variabilité des usagers et de leurs activités. L'existence d'une variété d'espaces permettant la diversité des usages : des usages « normaux » tels que la marche ou plus spéciaux comme le patin, des usages introvertis (lire) ou extravertis (faire du sport), la place centrale est utilisée par tous, des commerces ethniques ou des cafés branchés s'adressent plutôt à certains groupes.
- Le principe d'**adéquation** se réfère à la façon dont les éléments de l'espace public interagissent avec leur environnement. Chaque entité d'espace public peut entrer dans un rapport de complémentarité, d'indifférence ou d'opposition avec son contexte, qui peut se manifester soit du point de vue des fonctions en présence, des caractéristiques sociales, des types d'usage ou des ambiances. Selon le contexte, un espace peut fonctionner de manière satisfaisante ou non : le même banc public, en fonction de sa localisation, sera plus ou moins propice à divers usages.
- L'**unité** est ce qui réalise la cohérence entre les différents éléments de l'espace public à une échelle donnée. Elle est le dénominateur commun entre ces espaces, et donne un sens à la diversité au-delà des multiples intérêts particuliers.

Ces principes pour des espaces publics conviviaux ne constituent pas de nouvelles normes d'aménagement, mais proposent plutôt une grille de lecture, des registres d'analyse de la qualité de ces espaces. De manière générale, il s'agit de trouver le juste équilibre entre, d'une part, les règles qui définissent les cadres minimaux à respecter (types de fonctions, règles de construction, normes d'usage) et, d'autre part, la liberté nécessaire à l'expression des diversités (modularité des aménagements, multifonctionnalité, implication des usagers dans la programmation).

3.3.2. Des formes d'antagonisme :

C'est parce qu'elle est un lieu de conflits que la ville est un lieu de langages et de représentations qui les mettent en scène et leur donnent une consistance symbolique propre à faire l'objet d'une communication et d'échange entre les habitants. Dans la ville s'institue une dimension symbolique qui assure aux conflits dont elle est le siège de faire l'objet d'une représentation, et, par conséquent, d'une interprétation. C'est dans la ville, en effet, que les conflits se jouent.¹⁶⁹

Pourtant, l'espace public est le lieu de tension propice de ces conflits. C'est ce lieu ouvert à tous où ils se retrouvent toutes classes sociales confondues. Mais « *si tous s'y retrouvent, ils y transportent aussi leurs divergences de vue, d'intérêts, d'éthique. C'est un lieu d'interactions ; interactions ni forcément involontaires ni forcément conscientes. Les passants*

¹⁶⁸ *Idem.*

¹⁶⁹ B. LAMIZET, 2003. **Le sens de la ville.** L'Harmattan, p.14

qui se croisent, se frôlent, se heurtent aussi parfois, s'évitent le plus souvent. Ils sont livrés à des rencontres aussi aléatoires qu'assurées ». ¹⁷⁰

Enfin, comme lieu ouvert à tous, l'espace public met en relation des usagers de tous genres. Les modes de communication se différencient d'un groupe à l'autre, tout comme différents les rôles que tous veulent jouer, en alimentant des formes d'antagonisme :

a. L'anomie :

L'anomie est un concept forgé à la fin du XIX^e siècle par le sociologue français Émile Durkheim en référence à certaines situations de dérèglement social. Le sociologue analyse les conditions du passage de la société traditionnelle à la société industrialisée et s'interroge sur les conséquences de cette évolution sur le lien social. Il observe que dans les sociétés modernes, le processus de différenciation sociale a fait naître des situations croissantes de dérèglement social et de déviance. Pour E. Durkheim, la complexité croissante des rapports sociaux a eu pour effet l'effacement de la conscience collective « *l'ensemble des croyances et des sentiments qui assurait le lien entre les membres d'une même société* » au profit des consciences individuelles. Les normes sociales qui maintenaient la cohésion du groupe ne peuvent plus s'exercer efficacement et les progrès de l'individualisme font se multiplier comportements déviants et situations d'isolement social.

Également, le concept d'anomie caractérise la situation où se trouvent les individus lorsque les règles sociales qui guident leurs conduites et leurs aspirations perdent leur pouvoir, sont incompatibles entre elles ou lorsque, minées par les changements sociaux, elles doivent céder la place à d'autres. L'affaiblissement des règles imposées par la société aux individus a pour conséquence d'augmenter l'insatisfaction de l'individu. ¹⁷¹

b. Le "silence" et la rupture de la communication :

Des événements peuvent se produire dans l'espace urbain, qui le plonge dans le silence. Dans certaines situations, la ville ne peut plus s'exprimer, elle ne peut plus se parler à elle-même. La ville connaît ses silences, ses ruptures, ses obstacles à la communication. Pour B. LAMIZET, ¹⁷² ces crises et ces fractures de la communication urbaine peuvent tenir à cinq types de facteurs :

- Lors des catastrophes naturelles, où succèdent l'interrogation des habitants et le silence des sauveteurs qui recherchent les victimes sous les décombres. Des conflits et des antagonismes peuvent donner lieu à une violence de nature à paralyser l'exercice de la communication ;
- La guerre fait partie de ces situations ;
- Certaines mutations de la sociabilité urbaine et certaines transformations de l'espace urbain, mal assumées ou mal comprises par les habitants de la ville, peuvent donner lieu à des temps d'incommunicabilité. C'est ce qui peut se produire lors de la rénovation imposée de certains quartiers, ou lorsque certains quartiers ou certains sites urbains perdent leurs habitants ;
- Des conflits et des tensions peuvent être liés à des projets architecturaux et à des mutations esthétiques de l'espace urbain ;

¹⁷⁰ J.-Y. TOUSSAINT, M. ZIMMERMANN, *op.cit.* p.127

¹⁷¹ <http://www.universalis.fr/encyclopedie/comportement-social>

¹⁷² B. LAMIZET, *op.cit.*

- Enfin, des crises de l'économie urbaine et des identités sociales peuvent entraîner des ruptures des médiations de l'urbanité.

c. L'individualisme :

On est entré ainsi dans l'ère de l'individualisme qui, pour A. Tocqueville, n'est pas assimilable immédiatement au simple égoïsme, mais consiste en une de ses modalités : c'est l'égoïsme social. Il explicite : « *L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, il abandonne volontiers la grande société à elle-même* ». ¹⁷³

Considéré par Max Weber ¹⁷⁴, comme recouvrant et mélangeant les notions les plus hétérogènes que l'on peut imaginer, le terme individualisme désigne la doctrine qui accorde à l'individu une valeur principalement supérieure à toute autre et ce dans tous les domaines (éthique, politique, économique), où toujours priment les droits et les responsabilités de ce dernier. Yves CHALAS, définit l'individualisme à partir de ses composantes, d'où il cite ¹⁷⁵ :

- Conscience sans nostalgie d'un âge d'or dépassé du quartier,
- méconnaissance de son propre quartier,
- mixité sociale à laquelle on reste favorable à condition qu'elle ait lieu loin de chez soi,
- éclatement géographique des activités et des sociabilités,
- ville au choix,
- volonté de maîtrise de ses proximités et de ses interactions sociales,
- pratique anonyme d'un polycentrisme territorial,
- vie associative, quand elle existe, selon une multiplicité d'engagements partiels et éphémères.

3.4. L'Humanisation de la ville :

3.4.1. L'Homme, l'Humanisme et l'Humanisation :

L'Homme est la personne humaine qui est digne des qualités morales idéalement associées à l'être humain. Comme tout organisme vivant, l'Homme se meut dans l'environnement avec lequel il est en contact permanent. Un jour, l'Homme s'est séparé des autres primates. Il s'est mis à développer sa propre culture. D'étape en étape, l'Homme a bâti la société dans laquelle nous sommes. Créateur ou consommateur de l'espace, il est citoyen du monde matériel qui l'entoure, où il est considéré comme « *la principale richesse et la finalité de tout développement* ». ¹⁷⁶

À ce propos, l'habitant acteur, usager et/ou consommateur de l'espace, doit être pris en compte. J.P. FERRIER (1984), par exemple, parle de référentiel habitant, qui place la personne au cœur du projet scientifique. Il est la reconnaissance de la personne humaine elle-même, comme personne/sujet acteur qui vit sa vie quotidienne et participe à l'humanisation de la ville : une personne qui vit, habitée de joies ou de peines, qui est sensible, mortelle... etc.

¹⁷³ A. TOCQUEVILLE, 1840. **De la Démocratie en Amérique**. Tom. II, 2^{ème} partie, chapitre 2.

¹⁷⁴ M. WEBER, 1905. **L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme**. <http://www.universalis.fr/encyclopedie>.

¹⁷⁵ Y. CHALAS, 2004. **L'individualisme habitant : la vie en deçà et au-delà du quartier**. Les Annales de la recherche urbaine n°102, pp.40-49.

¹⁷⁶ Loi n° 2006-06 du 20 février 2006 **portant loi d'orientation de la ville**. Journal officiel de la république algérienne.

Toutes les actions de l'être humain qu'elles soient d'ordre culturel, social, politique, architectural, urbanistique, etc...s'inscrivent sur l'espace, reflet de l'image qu'une société se fait d'elle-même. À travers ses activités, l'individu tisse des relations profondes avec son milieu considéré comme le prolongement de son organisme. Par conséquent, un processus d'interaction s'établit entre l'homme et l'environnement donnant naissance à un rapport dialectique de nature complexe où l'homme se comporte de manières diverses suivant son milieu social et culturel.¹⁷⁷

Or, l'acquis de l'homme est façonné par ses capacités d'adaptation, la connaissance de son environnement, sa socialisation, ainsi ses caractéristiques psychiques universelles, telles que la perception et d'autres attributs individuels, où chacun vit et produit un espace qui lui est propre et qui résulte de son appartenance culturelle, de son genre, de son âge, de son groupe, de sa société. Il n'y a pas d'espaces neutres, ni homogènes, ce sont les gens qui donnent le sens aux espaces pour en faire ainsi des lieux ; l'espace possède un contenu, produit des hommes et des cultures.

Dans le dictionnaire Larousse, l'humanisme est défini comme la philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs. C'est un mouvement intellectuel qui s'épanouit surtout dans l'Europe du XVI^{ème} siècle et qui tire ses méthodes et sa philosophie de l'étude des textes antiques. Ce mouvement de pensée qui s'est développé en Italie pendant la Renaissance. Renouant avec la civilisation gréco-latine, les intellectuels de l'époque manifestent un vif appétit de savoir. Cet humanisme vise à diffuser plus clairement le patrimoine culturel. L'individu, correctement instruit, reste libre et pleinement responsable de ses actes dans la croyance de son choix. Les notions de liberté ou libre arbitre, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité sont, de ce fait, indissociables de la théorie humaniste classique.

Les Humanistes rêvent d'une société idéale reposante sur l'égalité, la paix, la tolérance et cherchent à améliorer celle dans laquelle ils vivent. Par extension, dans son sens moderne, l'humanisme désigne tout mouvement de pensée idéaliste et optimiste qui place l'homme au-dessus de tout, qui a pour objectif son épanouissement et qui a confiance dans sa capacité à évoluer de manière positive.¹⁷⁸ Ainsi, on désigne par humanisme toute pensée qui met au premier plan de ses préoccupations le développement des qualités essentielles de l'être humain. Quant à l'humanisation, elle est définie dans Larousse comme l'action d'humaniser quelque chose ; et le fait d'être humanisé. D'où l'acte humaniser ¹⁷⁹ signifie : rendre supportable à l'homme, rendre sociable envers les autres hommes et se rapprocher de la dimension humaine.

Humaniser la ville,¹⁸⁰ c'est interroger le travail de la ville sur l'âme humaine et discerner ce qu'il peut avoir de bénéfique pour la personne, pour son bien-être, où nous marchons au rythme de nos besoins, de nos soucis et de nos peurs aussi, rythme qui nous met hors de nous-mêmes. Dès lors, il ne s'agit plus d'atteindre le corps, mais plus profondément l'âme du citoyen. Ce travail d'humanisation de la ville peut avoir plusieurs approches : philosophique, géographique et sociopolitique.

¹⁷⁷ N. CHABI, *op.cit.* p.17

¹⁷⁸ <http://www.toupie.org/Dictionnaire>

¹⁷⁹ <http://www.dictionnaire.reverso.net>

¹⁸⁰ F. FREDERIC, 2008. **Humaniser la ville : une approche philosophique.** Aletheia, n° 34.

3.4.2. Vers une approche philosophique :

La ville est un objet artificiel, humain, qui doit par conséquent répondre à des objectifs humains. Il convient d'adapter l'environnement de vie aux structures perceptives et aux processus symboliques de l'être humain. Tempérer l'urbanisme avec des considérations humanistes ne peut se faire qu'au travers d'une anthropologie philosophique.

La distinction entre âme et/ou corps peut nous donner un discernement philosophique sur la ville, non pas simplement pour revenir à l'urbanisme d'antan, plus naturel, mais pour découvrir la cité du futur conçue pour l'homme moderne et ses nécessités, afin que son lieu de vie soit pleinement personnel. Cette ville conçue en vue du vrai bien de l'homme l'engagera à aller à la rencontre de ceux qui partagent sa vie, à la rencontre de ce qui le dépasse.

Les chercheurs dans le champ philosophique, estiment découvrir le pouvoir qu'a la ville de façonner une certaine part de l'homme. De simples faits architecturaux et urbains peuvent agir sur le psychisme humain et même informer l'âme humaine, d'où une prise en compte des systèmes sémiologiques est véritablement le lieu de rencontre entre l'urbanisme et l'humanisme.

Aussi, la ville comme tout lieu renvoie d'abord à la dimension corporelle de la personne. Nous nous interrogerons donc d'abord sur la place du corps humain dans la ville. Mais un regard sur la personne humaine ne peut s'arrêter à la seule prise en compte de la dimension corporelle : l'homme est corps et âme. L'âme informe la corporéité en lui donnant un visage humain ; et inversement, ouverte sur le monde par le corps, l'âme se laisse pour une part façonnée par ce monde.¹⁸¹

3.4.3. L'approche humaniste en géographie :

Introduite par Yi-Fu TUAN en 1976, ou du moins explicitée comme telle, l'approche humaniste en géographie¹⁸² centre l'analyse sur le rôle des représentations des hommes, pour mieux comprendre les relations avec leur environnement.

La géographie humaniste développe les bases philosophiques et épistémologiques caractérisant l'approche humaniste, à savoir la conception de l'espace de la phénoménologie et de l'existentialisme, en approfondissant la dimension vécue de l'espace et du paysage par l'individu dans le sens d'un questionnement sur l'épanouissement de l'homme sur la Terre.¹⁸³

Ainsi, l'approche humaniste en géographie ne se contente pas d'étudier l'homme qui raisonne mais aussi celui qui éprouve des sentiments, qui réfléchit et qui crée.

Cette approche met l'emphase sur l'individu, sur sa personnalité, ses motivations et ses aspirations dans le but de mieux comprendre son comportement dans l'espace et de prendre en compte l'univers mental des individus par l'étude de leurs valeurs et de leurs perceptions.

Cependant, et comme tout courant de pensée, l'approche humaniste en géographie est objet de critiques dont celle d'être trop subjective et non-scientifique, de mettre trop l'accent sur l'individu, de postuler que la réalité est trop déformée par les contraintes de langage.

¹⁸¹ *Idem.*

¹⁸² H. GUMUCHIAN et al, 2000. **Initiation à la recherche en géographe** : aménagement, développement territorial, environnement. Economica.

¹⁸³ B. LEVY, 2009. **Séminaire de Géographie humaniste**. Département de géographie et environnement. Université de Genève.

3.4.4. Les dimensions sociopolitiques de l'humanisation :

Selon l'UNESCO,¹⁸⁴ l'humanisation des villes compte au moins trois dimensions : le droit à la ville, l'établissement de formes participatives de gouvernance et le développement d'une solidarité active. Dans cette perspective, l'humanisation de la ville est abordée comme un processus à travers lequel il y a reconfiguration des rapports sociopolitiques de pouvoir.¹⁸⁵ Le processus d'humanisation de la ville, se déroule de multiples façons : participation politique élargie, meilleure accessibilité des différents groupes sociaux aux institutions, prise en compte des valeurs et des besoins de ces groupes sociaux dans la planification et la gestion urbaines, et démocratisation des structures urbaines afin de les rendre moins exclusives et par là, plus égalitaires.¹⁸⁶

a. Le droit à la ville :

Selon Henri Lefebvre,¹⁸⁷ le droit à la ville, vise précisément à reconquérir une qualité de vie fondée sur les atouts de la ville historique. Il s'agit de redonner à la ville sa capacité à prendre en compte les multiples usages de ceux qui y résident, et pas seulement de ceux qui y circulent ou qui y trouvent la source d'un fonctionnement économique.

Le fait d'avoir droit à la ville, c'est être partie prenante de ce qui s'y décide. Un droit qui donne à chaque usager de la ville et/ou de l'espace urbain public, les moyens de s'exprimer et de contribuer à la constitution d'un espace de concertation entre les citoyens et les pouvoirs locaux.

Le droit à la ville signifie le droit des citoyens-citadins, et des groupes qu'ils constituent sur la base des rapports sociaux à figurer sur tous les réseaux et circuits de communication, d'information, d'échanges. Ce qui ne dépend ni d'une idéologie urbanistique, ni d'une intervention architecturale, mais d'une qualité ou propriété essentielle de l'espace urbain.

Dans Il stipule également de droit de rencontres et de rassemblement ; des lieux et objets doivent répondre à certains "besoins" généralement méconnus, à certaines "fonctions" dédaignées et d'ailleurs transfonctionnelles : le "besoin" de vie sociale et d'un centre, le besoin et la fonction ludiques, la fonction symbolique de l'espace.

b. La participation, une condition de la démocratie :

Dans plusieurs pays, la démocratie urbaine connaît une profonde transformation, marquée par le passage progressif de systèmes entraînés et guidé par les responsables politiques à des systèmes de plus en plus orientés par les préférences et les actions des citoyens. Cette notion de démocratie part de l'idée que chacun est acteur (élu, aménageur, professionnel, artiste, habitant,...), que chacun peut jouer le rôle de citoyen qui a droit à la participation citoyenne. L'élargissement démocratique peut constituer un facteur fort de l'humanisation de l'espace urbain, de prise en compte des demandes et des valeurs des habitants dans le cadre d'un urbanisme participatif.

¹⁸⁴ « Nous devons placer le citoyen au cœur de la vie urbaine. Nous devons offrir à tous les citoyens, hommes et femmes, le droit et la possibilité de choisir, nous devons leur ouvrir des espaces pour l'exercice de la créativité, offrir des occasions de loisir et de plaisir : les villes ne sont pas de seuls organes économiques ». Federico Mayor. Directeur général de l'UNESCO.

¹⁸⁵ A. DA CUNHA et L. MATTHEY, 2007. **La ville et l'urbain : des savoirs émergents**. PPUR. Lausanne, p.236

¹⁸⁶ P. VILLENEUVE et al, 2006. **Conflits urbains et humanisation des villes**. CRAD. Université Laval.

¹⁸⁷ H. LEFEBVRE, 2000. **Espace et Politique. Le droit à la ville II**. Anthropos.

La culture de débat avec les habitants usagers citoyens, l'ouverture de lieux de communication offrant un espace d'échange d'idées, de controverses et de confrontation de stratégies discursives plus ou moins ancrées dans des valeurs profondes, forment des éléments-clés du processus d'humanisation des villes. Donc, la démocratie suppose respect des droits politiques, mais aussi exercice effectif des droits civiques, socioculturels et économiques.¹⁸⁸

Dans ce discours, on distingue trois types de la démocratie :

- **La démocratie directe** : où le peuple exerce directement sa souveraineté et vote sur des décisions, non pour élire des représentants, ceci sous forme de référendums
- **La démocratie représentative** : où le citoyen délègue le pouvoir à des représentants à travers le vote pour une période déterminée jusqu'aux prochaines élections.
- **Entre les deux types précédents, on trouve la notion de la démocratie participative** : c'est l'articulation des formes classiques de démocratie représentative et de procédures de démocratie directe ou semi-directe. En appui des représentants élus, des procédures permettent aux citoyens, dans la période qui sépare deux élections, de critiquer, d'évaluer, de nourrir les décisions et les projets pris par les représentants, éventuellement de voter ces décisions et projets.

Partant de ce postulat, on définit la participation citoyenne comme l'ensemble des démarches formelles permettant aux citoyens, au-delà des règles habituelles de la vie politique institutionnelle (ex : les élections), de contribuer au choix engageant la vie en société et de participer à la réalisation de ces choix via la mise en œuvre des politiques publiques. Pour certains chercheurs, la participation citoyenne signifiant que le citoyen est membre de la communauté politique de la Cité, suppose le débat critique, voire contradictoire pour un urbanisme issu de la négociation et de l'implication des habitants, par les biais de leurs associations.¹⁸⁹

Selon les champs sociaux ou politiques, la participation prend des formes différentes: participation à une élection (vote), à une négociation (contrat, convention), à une contestation (manifestation, grève), à un projet ou à la défense d'un intérêt collectif (association, coopérative) ou à la conquête du pouvoir (parti politique).¹⁹⁰

En effet, pour garantir une participation efficace, il faut commencer par une sensibilisation qui doit faire l'objet d'un travail de longue haleine d'éducation, d'information, de dialogue et d'assistance notamment celle des citoyens, en particulier dont le rôle est primordial pour la réussite de toute opération. Dans ce cadre la presse écrite et audio-visuelle participent énormément à la mise en œuvre de la sensibilisation de ce public. Cette politique de sensibilisation et de communication devrait cibler un public d'acteurs plus large (hommes, femmes, enfants, jeunes, gestionnaires, hommes politiques...). Ils ont tous un rôle important à jouer dans l'amélioration du cadre de vie urbain de manière à maximiser leurs potentialités afin de garantir une prise en considération des dimensions humaines de la vie urbaine.

¹⁸⁸ C. SACHS, 1996. **Vers la ville de la solidarité et de la citoyenneté**. UNESCO : Habitat II. Istanbul.

¹⁸⁹ L. ICHEBOUDENE, 2011. **Pour un urbanisme de concertation et de participation citoyenne**. Les assises de l'urbanisme. Alger.

¹⁹⁰ A. BENNOUR, 2006. **Logiques des participations citoyennes : solidarité, contestation, gestion**. L'Harmattan, p.07

Également, les dispositifs participatifs à la décision publique constituent une avancée démocratique pour les relations entre les groupes et l'État. Les dispositifs participatifs favorisent le développement d'un quatrième pouvoir élémentaire, celui des citoyens lorsqu'ils participent à la prise de décision, plutôt que de s'en remettre à des représentants classiques. Enfin, on peut dire que la participation des usagers de l'espace urbain public est entendue au sens de l'identité urbaine, de l'appartenance, et au droit à la ville. Une notion qui peut approcher de la dimension humaine dans les espaces urbains publics, afin de dépasser les contraintes encombrant la vie sociale quotidienne.¹⁹¹

c. L'impératif de la solidarité :

La notion de solidarité Pour F. MAYOR,¹⁹² n'est pas un concept abstrait. Elle signifie le partage. La solidarité est la valeur-clé de la démocratie. Également, la solidarité est un lien social d'engagement et de dépendance réciproques entre des personnes ainsi tenues à l'endroit des autres, généralement des membres d'un même groupe liés par une communauté. Pour R. Chappuis, la solidarité est la façon de vivre et d'agir ensemble, suppose l'intégration progressive du sens de l'humain, lequel devient le socle du respect de la personne. À son avis, le concept de solidarité renvoie à la notion de solidité, « *car rien n'est plus solide que le lien interhumain qui fait partie de l'équipement génétique de l'être de l'homme* » et à la notion d'éthique qui « *incite chacun à être responsable de lui-même et des autres* ». ¹⁹³

Outre, la solidarité lie la responsabilité de chacun à celle de tous. Un sens peut varier selon le contexte d'application qui en privilégiera la dimension juridique, morale, philosophique, politique ou sociologique, la solidarité se veut une réponse aux nombreuses fractures sociales. Appliquée à la vie humaine, la solidarité postule que tous les Hommes de la Terre sont reliés entre eux et que, pour renforcer leur propre humanité, ils se doivent une aide mutuelle. ¹⁹⁴

Pour C. Gobin¹⁹⁵, l'espace public a pour rôle de fournir aux citoyens les outils indispensables à l'exercice de la liberté. Il est lié à l'exercice de deux droits fondamentaux de toute démocratie : la liberté de la presse et le droit de manifester publiquement ses opinions.

3.4.5. L'urbanité et la citoyenneté, des vecteurs d'humanisation:

a. L'urbanité, un préliminaire à la citoyenneté:

C'est autour de la notion de l'espace public, entre traditionnel et moderne, entre symbolique et fonctionnel, que la ville devient le lieu de confrontation des approches et des disciplines, alimentant le débat public autour de l'urbanité. Ces espaces publics sont les médiateurs de l'urbanité au sens de la citoyenneté, ou de ce qui permet « *d'être ensemble de groupes sociaux différenciés* » (KOROSEC-SERFATY, 1988).

Cette notion d'urbanité nous apparaît donc tout à fait centrale, d'autant plus qu'elle est investie de la mission de donner une réponse contingente à la perte de sens qui affecte la ville contemporaine.

¹⁹¹ L. BHERER, 2006. **La démocratie participative et la qualification citoyenne** : à la frontière de la société civile et de l'État. Nouvelles pratiques sociales, vol. 18, n° 2, p. 24-38.

¹⁹² Federico Mayor. Directeur général de l'UNESCO.

¹⁹³ R. CHAPPUIS, 1999. **La solidarité. L'éthique des relations humaines**. Que sais-je. PUF.

¹⁹⁴ L. JOLIN, 2011. **Une éthique de la solidarité et de la responsabilité**. <http://teoros.revues.org>

¹⁹⁵ C. GHORRA-GOBIN, 2001. **Réinventer le sens de la ville: les espaces publics à l'heure globale**. L'Harmattan, p.25

Le mot "urbanité" vient du latin *urbanitas*, qui désigne ce qui est spécifique à l'*urbanus*, à l'habitant de la ville, et à l'*urbs*, la Ville par excellence. À distinguer de la civilité qui renvoie à la *civilitas*, à la cité et à l'ensemble des citoyens et à cette capacité de vivre en commun que manifeste le citoyen. A. Bourdin définit l'urbanité comme l'ensemble des procédés de gestion de la relation, du respect, d'un code d'interaction à l'invention permettant de faire face à l'imprévu. Cette notion d'urbanité renvoie à une dimension sociale dominante et désigne une situation circonstancielle d'interaction liée à une certaine ambiance urbaine.

Selon M. BLANC, le concept d'urbanité renvoie à la constitution du lien social dans la vie quotidienne. L'urbanité renvoie donc à l'ensemble des relations interpersonnelles qui existent ou se créent dans la ville. C'est aussi le synonyme d'appartenance communautaire où le nous l'emporte sur le je, et où le sentiment d'individualité cède la place à la cohabitation.¹⁹⁶

En outre, « *l'urbanité procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace* », nous dit M. LUSSAULT (2003). Le même auteur poursuit en précisant que l'urbanité dépend également « *de la configuration spatiale* » de ce couplage, mettant ainsi l'accent sur l'importance de l'agencement des réalités urbaines, matérielles et immatérielles.

L'enjeu est donc d'ajouter une dimension plus qualitative à la précédente définition de l'urbanité : il s'agit notamment de penser les conditions permettant de répondre à la diversité des attentes individuelles, tout en définissant les règles pour permettre l'harmonie des coprésences au sein des espaces publics. On peut suivre ici M. ZEPF (1999 : 45), pour qui « *l'urbanité se composerait d'un certain nombre d'aspects socio-spatiaux favorables à la création d'une qualité de vivre ensemble de manière dense en ville* ». Il se trouve donc que les questionnements sur l'urbanité recouvrent ces thèmes de représentations, d'image et de perceptions de l'espace, invoqués le plus souvent dans une perspective évaluative. En ce sens le problème d'urbanité est avant tout un problème pratique, celui d'intervenir sur la ville mais aussi sur ses habitants.

L'urbanité désigne donc deux choses : d'une part, un modèle de sociabilité propre à la ville et, d'autre part, l'ensemble des conditions destinées à produire cette sociabilité. Aussi, la présence des éléments qui font référence à la mémoire collective urbaine, constitue une donnée indispensable de l'urbanité et le débat sur les formes de sociabilité en milieu urbain pose conjointement une réflexion sur la notion d'urbanité.

M. ZEPF (2001) dans « les paradigmes de l'espace public », aborde trois types d'urbanité comme suit :

- **L'urbanité sociale :**

Il s'agit d'un ensemble de facteurs sociaux qui reposent sur l'hétérogénéité et la densité de groupes sociaux, sur l'émergence d'un sentiment de sécurité fondé sur une sorte de contrôle social informel, sur une dialectique entre sphère privée et sphère publique faisant apparaître des codes de comportement qui favorisent la rencontre et la communication. Cependant, l'urbanité se construit aussi sur des conflits d'usage et de statut qui marquent l'émancipation sociale de l'individu par rapport au contrôle social.

¹⁹⁶ M. SAMALI, 2008. **Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains**, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Magister en faits urbains. Sous la direction du : A. LEKEHAL. Université de Constantine, p.81

- **L'urbanité spatiale :**

Certains éléments sensibles font référence aux phénomènes de génie du lieu et d'attrait du site. À ce propos, on peut évoquer le lien entre la configuration spatiale et la configuration sociale, une conscience socio-spatiale qui désigne l'accord entre les actions sociales et l'environnement construit. Comme au niveau architectural, les façades urbaines, mis à part leurs aspects esthétiques, elles constituent un élément de communication, d'information et d'échange entre les usagers de l'espace urbain.

- **L'urbanité politico-administrative :**

L'urbanité dans le champ politico-administratif est fondée sur des éléments théoriques, qui sont relevés par des planificateurs, des gestionnaires et d'urbanistes et qui sont conceptualisés à travers de nouveaux modèles urbanistiques, d'où l'enjeu de l'urbanité consiste à évaluer les potentialités et les réalités que présente un espace urbain.

Le côtoiement dans les lieux publics, sans interaction véritable, ni interconnaissance, est une forme de relation limitée. Pour permettre réellement d'apprendre l'urbanité, la ville devrait remplir deux conditions :

- La présence de l'altérité, soit de différences perçus comme significatives entre les groupes sociaux ;
- Une morphologie permettant le côtoiement et le frottement avec l'altérité.

À ce propos, la fréquentation dans les espaces publics, les déplacements des piétons, la mixité et les différentes interactions sociales, sont des occasions pour développer l'urbanité entre les usagers de l'espace public. « Réinventer la ville, en quelque sorte, réintroduire la civilité, et si les mots ont un sens, donner du sens à la ville. La ville a besoin de s'adapter ; sans doute en transformant ses usagers en citoyens ». ¹⁹⁷ Outre, le défi de l'urbanité est celui d'humaniser les villes en les rendant promotrices et créatrices de citoyenneté et de métissage des cultures, donc plus citoyennes. La logique privilégiant la production et la fonction doit céder le pas à la logique de l'Homme, où ses modes de perception multiples (sentiment, pensée, intuition, sensation) trouvent un territoire propice et beau à leur épanouissement et leur rayonnement ; donc où le langage spatial et architectural (le visible sensible) rentre en résonance avec la pratique citoyenne de l'urbanité. ¹⁹⁸

- b. Qu'est-ce que la citoyenneté ?**

Étymologiquement, le terme citoyenneté et/ou citoyen vient du latin *civis*, celui qui a droit de vivre dans la cité et qui, en y exerçant ses droits et ses devoirs à égalité avec tous ses concitoyens, forge une civilisation. ¹⁹⁹ Ainsi, la citoyenneté est l'état ou la qualité de citoyen. Elle permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société et de participer à la vie politique. Dans le dictionnaire Larousse, la citoyenneté est définie comme la qualité de citoyen et la situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. C'est le fait pour une personne d'être reconnu comme membre d'une cité nourrissant un projet commun auquel ils souhaitent prendre une part active.

Historiquement, la notion de citoyenneté trouve son origine dans le cadre de la cité ou "*polis*" de la Grèce antique, fondée sur l'égalité de ceux qui ont le statut de citoyen. Contrairement

¹⁹⁷ M. DREYFUS, 1995. **La ville de citoyens**. Diagonal n°116 : le regard infini des systèmes d'information géographique, p.44

¹⁹⁸ UNESCO, 1999. **L'humanisation des villes**. <http://www.unesco.org>

¹⁹⁹ *Idem*.

aux métèques ou aux esclaves, les citoyens participaient aux débats dans l'agora et aux décisions (lois, guerres, justice, administration) et pouvaient posséder la terre.²⁰⁰ Progressivement, dans les sociétés modernes, la citoyenneté veut que la participation dans une communauté qu'on a choisie favorise la création d'une connaissance, de responsabilités, d'une identité commune et d'une culture partagée. De ce fait, le concept de citoyenneté est en train de devenir plus souple et dynamique, conformément à la nature des sociétés.

Aussi, la notion de la citoyenneté symbolise le respect des droits et devoirs de citoyen d'un État, permettant une vie en communauté harmonieuse et durable. Chaque citoyen exerce à sa façon la citoyenneté telle qu'elle est établie par les lois et intégrée dans l'ensemble des mœurs de la société à laquelle il appartient. Également dans une société démocratique, la citoyenneté est l'une des composantes du lien social et politique, notamment par l'égalité des droits qui lui est associée, tout en créant des devoirs, permettant de participer à la vie civique d'une société ou d'une communauté politique, par opposition au fait d'être simple résident. Outre, la citoyenneté peut se construire autour de liens sociaux qui se tissent entre les habitants sur un territoire, et contribuer à façonner une ville, lieu de désir de vivre ensemble. Apprendre à vivre ensemble, apprendre à vivre avec les autres et apprendre à être, deviennent alors ses principes fondateurs. Dans ce champ, la citoyenneté désigne au moins trois dimensions comme suit :²⁰¹

- **Un statut juridique:** par opposition au simple résident, le citoyen est porteur de certains droits et responsabilités. Il a besoin d'une base d'informations et de connaissances à partir de laquelle il puisse agir.
- **Un certain nombre de pratiques:** est citoyen celui qui participe à la vie des institutions politiques et au façonnement du bien commun. C'est entreprendre une action, quelle que soit sa nature, et il s'agit là avant tout d'acquérir de l'expérience en la matière.
- **Un pôle identitaire:** cette dimension est pleinement réalisée lorsque le statut de citoyen a une importance subjective pour l'individu. Dans cette dimension, le concept de citoyenneté tient au degré d'attachement des individus et des groupes à la société et aux communautés auxquelles ils appartiennent; il est donc lié à la promotion de l'inclusion sociale et de la cohésion ainsi qu'à des questions d'identité et de valeurs.

- **Apprentissage de la citoyenneté :**

L'apprentissage de la citoyenneté est de prendre conscience que l'on est partie prenante d'institutions, d'une ville, d'un pays. C'est prendre conscience de ses droits et de ses devoirs dans une société.²⁰² « *Repenser la citoyenneté signifie replacer l'être humain au centre de la réflexion. Ceci signifie humaniser la ville. La citoyenneté suppose l'établissement des liens sociaux qui se tissent jour après jour et se renforcent sur un territoire donné, et contribuent à forger la ville où les gens vivent ensemble* ».²⁰³

Ainsi, c'est se sentir en responsabilité dans ces entités et ces lieux de pouvoir en interrelations et interdépendance avec ses concitoyens. Enfin, c'est apprendre à vivre la différence et la

²⁰⁰ <http://www.toupie.org>

²⁰¹ D. WEINSTOCK, 2000. **Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation.** Liber. Montréal, pp. 16-17.

²⁰²E. CRESSON, 1997. **L'apprentissage à la citoyenneté active.** Un défi important pour la construction d'une Europe de la connaissance. <http://www.etudier.com>

²⁰³ F. MAYOR. Directeur général de l'UNESCO.

diversité de façon positive, pour passer de l'échelle de l'apprentissage de la citoyenneté à une échelle centrale de la pratique de la citoyenneté.

Autrement dit, l'apprentissage de la citoyenneté doit comprendre non seulement le développement d'une compréhension interculturelle, mais aussi l'acquisition d'une compétence opérationnelle, tous deux s'acquérant idéalement par la pratique et l'expérience.

- **Pratiquer la citoyenneté :**

La pratique de la citoyenneté implique d'avoir le sentiment que l'on a un intérêt à s'impliquer dans les communautés dans lesquelles on vit, que ce soit par choix ou par la force des choses. Exercer ou pratiquer la citoyenneté signifie être un citoyen actif et s'engager dans la vie politique (être un sympathisant en votant et/ou en se présentant à une élection, en militant ou en adhérant à un parti politique...), dans la vie professionnelle (un syndicat...); Ou, plus simplement, dans la vie quotidienne, se sentir concerné par le monde qui nous entoure et vouloir l'améliorer (une association...). Les possibilités de pratiquer une citoyenneté sont structurées en premier lieu par un réseau de droits civiques, sociaux et politiques qui, à l'époque moderne, ont progressivement couvert des domaines de plus en plus nombreux. Cette pratique de la citoyenneté se rapproche davantage d'une méthode d'intégration sociale, qui amène les citoyens à acquérir ensemble l'expérience nécessaire pour devenir les acteurs de leur propre vie.²⁰⁴

Aussi, on pense que l'action publique communautaire peut gagner en autorité et en visibilité, puisqu'elle concerne de plus en plus la vie quotidienne des habitants, d'où il convient d'envisager les modalités d'exercice de la démocratie dans les communautés urbaines par des procédures sensibles aux demandes directes des habitants. Cependant, la notion de participation est à utiliser avec beaucoup de précautions, en raison principalement des nuances qu'elle regroupe indifféremment et son application doit forcément s'adapter au contexte social de chaque pays.²⁰⁵ Enfin, la ville est otage de la citoyenneté²⁰⁶ et celle-ci ne peut émerger qu'en coproduction. Partenariat à responsabilité équitablement partagée entre tous les acteurs : politiques, sociaux, économiques, professionnels et usagers.

- **Une citoyenneté responsable :**

Selon l'UNESCO, la construction d'une nouvelle citoyenneté passe par la responsabilisation de tous les acteurs, à commencer par les citoyens eux-mêmes. Construire de nouvelles relations entre gouvernants et gouvernés, replacer l'être humain au cœur du politique, mais aussi, assurer les bases matérielles essentielles au quotidien en ville, notamment le logement et les services. S'il est un domaine où la participation des citoyens peut s'exercer pleinement, c'est bien celui de leur vie quotidienne. Pour que les servitudes de l'urbanisme soient assumées par ceux où vont à la fois contraindre et servir, il faut faire prendre aussi près que possible des intéressés, les choix qui les concernent, entre les risques de la démocratie et ceux de la bureaucratie.

²⁰⁴ E. CRESSO, *op.cit.*

²⁰⁵ Z. SIDI SALAH, 2010. **La gouvernance urbaine, une démarche incontournable pour un habiter durable.** Cas de L'amélioration urbaine à la cité Zouaghi à Constantine. Magister en fait urbain. Sous la direction de : Y. FOURA. Université de Constantine, p. 60

²⁰⁶ M. DREYFUS, *op.cit.*

Conclusion :

Le mode de vie urbain moderne introduit dans l'individu des différences profondes dans la perception, dont les conséquences se font sentir dans la vie morale. Chaque individu se comporte différemment et chaque société se réalise à partir de l'idée qu'elle se fait d'elle-même, c'est-à-dire selon un modèle d'idées et d'images collectives qui, une fois nés, obéissent à des lois qui leur sont propres. Par conséquent, le défi qui se présente aujourd'hui est d'humaniser la ville, tout on prend en considération l'évolution des modes de vie, du jeu des acteurs.

Humaniser la ville, c'est rendre la ville à ces habitants-usagers, de déterminer ce dont les citoyens ont besoin d'être dotés et la manière de les doter, de façon aussi égalitaire que possible, de créer des espaces qui favorisent le "vivre ensemble" qui structure les comportements et les pratiques de l'habitant-usager et anime l'espace public.

En effet, la ville par ses espaces publics, offre le cadre et les fondements de l'urbanité, de la civilité, de l'ouverture, et c'est également dans la ville que s'inventent de nouvelles formes de démocratie participative, de citoyenneté et de solidarité. Toute une gamme de notions qui renvoient au processus de l'humanisation de la ville. Des logiques qui ne sont pas inconciliables et leur combinaison constitue au contraire une rencontre nécessaire à la réalisation d'un cadre de vie de qualité, respectueux de la pluralité des publics, de la cohérence et de la variété des paysages construits.

Nous admettons l'idée qu'humaniser la ville n'est pas apparue comme une utopie, mais plutôt comme un idéal à atteindre et une réalité plus affirmée qui offre un espace de convivialité et de cohésion sociale propice à l'exercice de la citoyenneté et de la solidarité par l'urbanité. Pour l'Unesco, la ville au service de l'Homme et non à l'économie, est notre affaire à tous en concevant des politiques qui produisent les impulsions créatrices des usagers qui habitent la ville des citoyens alors citoyens. Humaniser la ville est une manière de faire et de vivre la ville par des gens qui apprennent à cohabiter, qui apprennent donc aussi la tolérance, le respect de l'autre, la diversité des points de vue et des croyances, et la manière de les gérer au mieux.

CHAPITRE 4 : La requalification de l'espace public, une autre lecture des villes.

Introduction :

Les multiples dimensions de l'espace public (physico-spatiale, socioculturelle, symbolique) exposées dans les trois premiers chapitres nous montrent que l'aménagement de l'espace public n'est pas une tâche facile ; c'est un tout compliqué qui nécessite une préoccupation majeure par les acteurs de la ville. L'espace public est donc un vrai sujet de création et un support de la diversité des usages. Il offre la possibilité à ceux qui régissent la ville, de l'améliorer pour le mieux-être de ses habitants/usagers. L'essence de cette idée nous renvoie à la notion d'urbanité qui décrit les spécificités, points de vue, réactions et modes de pensée associés au fait de vivre en ville. Exprimer cette urbanité est une qualité première d'un espace public. Il doit être agréable de s'y trouver, de le parcourir, de s'y arrêter ou de le traverser (l'agrément des espaces, exigence de la clarté, l'harmonie et la richesse dans la composition des couleurs, le choix des matériaux, la précision des détails, voire de l'imagibilité.). Dans ce contexte, la dimension humaine peut être considérée comme un opérateur de nouvelles formes d'urbanité et questionne à ce titre les différents modes d'intervention sur les tissus urbains existants dans la ville. À cet égard, la requalification urbaine semble l'une des interventions pertinentes et adéquates, pour se focaliser sur une logique d'action sur la ville, tout en introduisant la dimension symbolique et culturelle, voire humaine de l'espace public.

Après l'ère d'industrialisation, la politique urbaine des pays développés était remise en cause, pour affirmer une volonté de requalifier les espaces publics et les considérer comme lieux du "vivre ensemble", qu'ils doivent répondre aux divers besoins et attentes de leurs usagers. Certaines de ces expériences internationales en matière de requalification de l'espace public sont exposées dans ce chapitre, afin de montrer la pertinence des actions qu'ils ont opté pour répondre aux enjeux de la requalification urbaine.

Cependant, l'Algérie indépendante comme pays en voie de développement, n'a pas encore pris en charge convenablement et pratiquement la question de la qualité des espaces publics, malgré la promulgation de multiples textes législatifs (relatifs à la planification urbaine et à l'aménagement du territoire), annotés dans le présent chapitre afin de comparer les objectifs tracés par la législation et leurs applications dans la réalité, tout en détaillant une chronologie de la politique urbaine en Algérie après l'indépendance.

4.1. La requalification urbaine des espaces publics :

4.1.1. Définition de la requalification urbaine :

Dans le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la requalification « *est une intervention plurielle qui consiste à redonner vie, valeurs et pratiques à un espace donné qui a été déclassé pour une raison ou une autre* ». ²⁰⁷

Requalifier un espace implique à la fois de lui donner de nouveaux qualificatifs, c'est-à-dire de le doter d'un contenu symbolique nouveau ou rénové, ainsi que de nouvelles qualifications, c'est-à-dire d'y développer de nouvelles fonctions urbaines. Dans le cadre d'opérations éloignées du centre-ville, il s'agit le plus souvent de créer de nouvelles valeurs, mais dans les cas des espaces situés au centre-ville, il s'agit plutôt de faire des valeurs sur les valeurs. La revalorisation passe alors par un travail sur l'existant matériel, mais aussi sur l'imaginaire existant. Les opérations de requalification s'inscrivent dans des phases critiques de la gestion urbaine, et correspondent à la formulation de choix stratégiques et au passage à l'action.

Le contexte des opérations de requalification constituait un cadre particulièrement intéressant. C'est en effet un cadre à la fois physico-spatial (un périmètre), social (des usagers) et politique (des acteurs). De plus, le temps de ces opérations constitue des périodes charnières de basculement fonctionnel, mais aussi souvent sociologique, morphologique et symbolique.

Le terme "requalification urbaine" est souvent utilisé pour définir des projets très différents. La requalification urbaine peut à la fois représenter des projets initiés par des acteurs privés (ex : l'Europe) et/ou par les pouvoirs publics (ex : le cas de l'Algérie) ; elle peut concerner de petites interventions (réaménagement d'une rue ou réhabilitation d'un vieux bâtiment) ou de grands projets (réaménagement de zones de friches, quartiers anciens ou dégradés, ...), ou encore des projets qui ont comme but l'amélioration de la qualité de vie et de convivialité au sein des espaces publics.

En somme, on entend par requalification, le processus d'intervention sur l'espace qui peut s'inscrire aussi bien dans la durée, qu'être l'action de gestes ponctuels, éphémères et conjoncturels (des interventions légitimes en fonction de l'état des lieux). « *Cette intervention permet non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières, mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie en ville. Dans cette perspective, l'introduction ou réintroduction d'éléments qualitatifs dans l'espace public tels que l'art, la lumière ou encore le végétal offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour ces espaces* ». ²⁰⁸

Cependant, la requalification des espaces publics n'est pas uniquement définie par l'implantation du mobilier urbain et des espaces verts. Elle passe par la capacité d'une mise en cohérence entre les différentes dimensions fonctionnelles, sociales et symboliques de ces espaces d'une part, et leurs caractéristiques physico-spatiales d'autre part.

4.1.2. Les enjeux de la requalification de l'espace public:

L'espace public fait aujourd'hui l'objet de sollicitations nombreuses et pressantes. C'est le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine (commerce, détente, rencontre...) où il exprime son rôle social et économique. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et

²⁰⁷ P. MERLIN, F. CHOAY, 2005. **Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement**. PUF. Paris. 963p.

²⁰⁸ M. MEBARKI, 2014. **La requalification des espaces publics : Enjeu de l'urbanisme durable**. Le Quotidien d'Oran.

son identité et le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville. À cet égard, les espaces publics assument des rôles et des fonctions dans les villes, et selon les caractéristiques de chacune d'elles, ces rôles deviennent des enjeux : ²⁰⁹

a. Les enjeux politiques :²¹⁰

Le droit à la ville passe par l'accès aux différents espaces publics, dans un contexte où l'État s'est toujours présenté comme dispensateur de ces biens et services. À cet égard, le désir de ville et d'urbanité est profondément ancré dans les mentalités des usagers de l'espace public. Il est soutenu par une longue histoire de supériorité reconnue des cités, symboles de la civilisation, porteuses d'une citadinité presque mythique, lieux du pouvoir et de l'activité économique et notamment du commerce. La force intégratrice de ce désir, au-delà de son poids historique, est toujours vive, car y ajoute l'attraction de la modernité. Venir en ville et pratiquer ses espaces publics, ce n'est pas seulement quitter un monde rural, c'est avoir un accès aux comforts urbains.

Aujourd'hui les nouvelles politiques au niveau international cherchent à rendre ces espaces aux piétons (les acteurs pertinents de l'espace public). Il s'agit de recréer du sens, de redonner une valeur sentimentale, de renforcer le sentiment d'appartenance aux lieux et de lutter contre les méfaits d'une ville engloutie dans la circulation mécanique.

b. Les enjeux économiques :

Les dépenses d'investissement et d'entretien concernant l'espace public représentent un enjeu important pour les collectivités. De plus, le citoyen est de plus en plus exigeant sur la pertinence et la bonne gestion des dépenses publiques. Il s'agit pour les collectivités de maîtriser les coûts globaux d'investissement et de gestion d'un aménagement et de s'assurer tant dans la phase conception qu'au moment de la réalisation que cette dimension est prise en compte. Plusieurs partenaires interviennent sur l'espace public, au moment de la conception et de la réalisation d'un aménagement nouveau. Une collectivité qui réalise un aménagement va être amenée à dialoguer avec plusieurs maîtres d'ouvrage, plusieurs concessionnaires; chacun ayant ses propres objectifs et logiques de rentabilité.

c. Les enjeux socioculturels :

Bien plus que répondre à des besoins purement fonctionnels, l'aménagement des espaces publics doit tenter de réaliser le souhait urgent de faire réapparaître dans les villes une vie sociale en dehors du chez-soi. En rendant à l'espace public la dignité, la qualité qu'il avait perdue, on lui attribue le rôle essentiel de lieu d'échanges, de rencontres, et de loisirs. L'espace public appartient aux citoyens, qui doivent y trouver leur place. Les concepteurs doivent veiller donc à créer des lieux conviviaux, uniques et originaux, au sein desquels les habitants de la ville aimeront se retrouver, pour discuter, faire des rencontres, jouer, découvrir.²¹¹

Également, les espaces publics sont des lieux porteurs de valeurs, de représentations et de symboles que les diverses pratiques sociales leur ont attribués, ce sont ces valeurs qui forgent

²⁰⁹ M. BASSAND et al, 2001. **Vivre et créer l'espace public**. PPUR. Lausanne, p.13

²¹⁰ F. NAVEZ-BOUCHARNINE, 2005. **Les espaces publics des villes maghrébines. Enjeu et partie prenante de l'urbanisation**. L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée. Maisonneuve et Larose, p.107

²¹¹ <http://www.compositions-urbaines.fr>

l'identité des lieux. Ainsi, l'espace public est le lieu de multiples usages. Ces usages peuvent générer des conflits dus à des appropriations d'espaces à différentes périodes de la journée ou de l'année, à des déséquilibres entre les espaces affectés ou disponibles, à un manque de lisibilité entre les formes, les usages et les propriétés...etc. Il s'agit pour les collectivités locales de rechercher un meilleur équilibre entre les usages afin de permettre à l'ensemble des usagers d'exister de façon harmonieuse et d'éviter d'exacerber les conflits sociaux.

d. Les enjeux esthétiques :

La requalification des espaces publics contribue fortement à l'embellissement de la ville. L'espace public constitue ainsi un élément déterminant du paysage urbain en agissant sur les ambiances, les repères, les perspectives, les couleurs...etc. Donc, il permet de rendre la ville plus belle et plus attractive. De plus, dans la concurrence que mènent les villes entre elles pour attirer des entreprises, le cadre de vie et l'identité du lieu sont des éléments importants sur lesquels travaillent les villes. Il s'agit d'une part, de créer un cadre de vie agréable pour les habitants des villes et d'autre part de communiquer et faire connaître les qualités globales de ce cadre de vie au travers des qualités spatiales et esthétiques des espaces publics. L'espace public devient le support privilégié de la communication par l'image de la ville.

4.2. La requalification de l'espace public, une préoccupation majeure dans les pays développés :

Aujourd'hui, dans les pays développés, les espaces publics ne sont plus considérés comme les vides résiduels entre les constructions le plus souvent consacrées à la voirie et à l'automobile ; au contraire, les élus locaux ne cessent d'être sollicités pour résoudre des conflits d'usage, pour améliorer le cadre de vie et l'environnement de chaque quartier de la ville, et encore pour affirmer et protéger avec plus de vigueur les qualités du paysage urbain façonné par l'histoire propre à chaque ville.

L'aménagement de ces espaces se prépare méthodiquement et est précédé d'une importante phase de réflexion. Leur traitement est différent selon le site dans lequel ils s'insèrent. Le style d'habitat, les attentes des riverains, voire même de la population avoisinante, où tous les habitants-usagers sont pris en compte durant cette phase de réflexion. Respecter l'identité propre de la ville ou d'un quartier, préserver la qualité du site sans remettre en cause son unité et son harmonie est une volonté politique clairement affirmée.²¹²

4.2.1. La requalification de l'espace public en France :

Dans la foulée des expériences dans les pays développés, la plupart des villes françaises se sont engagées dans la requalification de leurs espaces publics, à en devenir une « quasi-doctrine en aménagement » (Toussaint, Zimmermann, 2001). Les usages sont concernés au premier chef, puisque les projets comprennent non seulement de nouveaux aménagements mais aussi de nouvelles règles. Les objectifs et les modalités de ces politiques sont multiples puisqu'il peut s'agir d'opérations de prestige susceptibles d'améliorer l'attractivité d'un centre, d'une action plus systématique dans le cadre de politiques de déplacements plus

²¹² C. FORET, 2008. **Aménager les espaces publics en intégrant les « contraintes d'usage »** : le recours aux enquêtes sociologiques et à la concertation sur les projets (1990-2008). Contribution à une histoire du Grand Lyon. Centre de ressources prospectives du Grand Lyon.

sensibles aux « circulations douces », ou encore d'opérations plus localisées destinées à revaloriser le cadre de vie dans les quartiers résidentiels, dans le centre comme en périphérie. Ces dernières années, les institutions françaises locales ont multiplié les procédures de requalification des espaces publics, souvent dans le cadre de plans (embellissement, lumière...), et plusieurs exemples ont vu le jour:

a. Le Grand Lyon, le recours aux enquêtes sociologiques :

Dès 1990, le Grand Lyon a pris la décision d'intervenir sur vingt-quatre espaces publics de l'agglomération. L'observation et l'analyse de la vie et des pratiques des citoyens dans les espaces publics constituent l'une des dimensions de l'expérience lyonnaise de requalification des espaces publics.

Au-delà des qualités formelles, fonctionnelles et techniques des aménagements, les pouvoirs publics cherchent à réaliser des espaces publics originaux, clairement identifiés, pleinement intégrés à la ville et qui participent à la dynamique sociale de l'agglomération lyonnaise. Cette approche repose sur une enquête sociale qui permet d'incorporer dans chaque opération des objectifs fondés sur les besoins, attentes et représentations des usagers.

Un des grands projets d'aménagement des espaces publics portés par Gilles Bona ²¹³ concerne les bas-ports de la rive gauche du Rhône. Il consiste à rendre à l'usage des piétons et des déplacements doux ce vaste site de 5 kilomètres de long, à en faire en même temps un des grands lieux de la qualité paysagère et urbaine du Grand Lyon, après en avoir évacué les voitures qui l'encombrent.



Ph.01: Les berges du Rhône à Lyon.

Source : <https://www.justacote.com>

Ce projet représente un choix politique clair est assumé en faveur d'une ville plus humaine, et les moyens mobilisés et les méthodes mises en œuvre sont orientés en ce sens, il conduit à aborder la complexité de la transformation urbaine dans ce qu'elle a de plus difficile.

Un autre espace de centralité, dans la presqu'île cette fois, au cœur de la métropole lyonnaise, a également participé à renforcer le lien social dans l'agglomération : la rue de la République

²¹³ Adjoint du maire de Lyon et vice Président du Grand Lyon en charge de l'urbanisme et du développement durable.

réaménagée dans les années 90. Avec le plan lumière, cette rue comme toute l'agglomération lyonnaise, célèbre chaque année la fête des lumières.



Ph.02: La rue de la République à Lyon.

Source : <https://www.urbanews.fr>

Ces travaux sont ensuite utilisés pour évaluer l'impact des aménagements réalisés, afin de mieux connaître leurs effets concrets sur les relations sociales, sur la perception et les représentations que les citoyens en produisent. L'espace public n'est plus observé comme un reliquat, comme un ensemble d'espaces contingents de la construction, comme des vides constitués par le construit en autant d'interstices, de restes, de délaissées. L'espace public est constitué en territoire, c'est-à-dire en moyen d'une socialisation.²¹⁴



Ph.03: La place de la République à Lyon.

Source : <https://www.lightzoomlumiere.fr>

²¹⁴ J-Y TOUSSAINT, M. ZIMMERMANN, 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. PPUR. Lausanne, p.266

b. Le cas des villes de Tours et d'Orléans :²¹⁵

Dans les villes d'Orléans et de Tours, les plans d'aménagement sont les révélateurs d'une mutation intervenue dans le rapport qu'entretiennent des sociétés urbaines avec leur environnement. Ces situations expriment l'importance accordée par les pouvoirs publics à la dimension qualitative des espaces urbains, elles correspondent à des moments de manifestation d'une nouvelle exigence, celle d'un "bien-être" jugé constitutif de l'urbanité des villes, elles indexent le passage d'une esthétique spatiale (l'espace comme décor) vers une esthétique urbaine (l'espace comme ambiance).

L'esthétique urbaine, nouvelle composante de l'attractivité à Tours et Orléans. L'attention à la qualité des espaces publics révèle une mutation récente intervenue dans les politiques urbaines en France qui s'exprime en particulier à travers de nouvelles échelles d'aménagement.

La nouvelle municipalité de la ville de Tours réalise des opérations d'illumination de monuments publics, religieux ou institutionnels ; faisant appel à des professionnels. Les opérations sont déclinées dans le cadre de plans, lumière et d'embellissement :

- Le plan Lumière, consistant par exemple à incruster des projecteurs dans le sol ou dans les monuments ; nouveau type de « rivalité » interurbaine, qui participent notamment à un concours « Ville Lumière » organisé par l'Etat, des sociétés d'éclairage récompensant la ville dont l'illumination aura été jugée la plus remarquable.
- Le plan embellissement quant à lui, deuxième volet d'une sensibilité émergente à l'esthétique urbaine, recouvre une multitude d'améliorations hyper-localisées de portions d'espaces urbains, avec une attention soutenue au détail qui concerne l'ensemble du territoire urbain : « requalification » de places, de squares, de jardins et d'espaces verts.

La ville transforme ce « plan embellissement » en une sorte d'impératif catégorique, chaque opération étant dirigée par un comité de pilotage composé de riverains, d'élus et de techniciens, les projets sont présentés en réunions publiques.



Ph.04: L'illumination des monuments à Tours.

Source : <https://upload.wikimedia.org>

²¹⁵ M. Dumont, 2014. **Esthétique, esthétique urbaine : les figures du « bien-être » dans les politiques urbaines en France.** L.A.U.A. École d'Architecture de Nantes. <http://eso.cnrs.fr>

La ville d'Orléans se préoccupe du traitement des espaces publics, de poursuivre la question du développement social avec la restructuration de quartiers urbains (renouvellement urbain). C'est dans ce cadre que prend notamment forme un petit projet de rénovation du centre ancien articulé autour d'une voie principale, la rue de Bourgogne. La municipalité visait à harmoniser le bâti existant du secteur en ravalant les façades et en améliorant les espaces publics, tout en répondant à une réflexion d'agglomération, avec la mise en place d'un nouveau plan de circulation. Les réalisations concrètes mises en œuvre se dérouleront en plusieurs séquences qui toutes traduisent à leur manière la dimension esthétique et environnementale du projet visant à conférer au secteur une unité visuelle, la réfection de la voirie, ainsi que la mise en place d'un plan Lumière.

Ici encore, le projet est négocié et réajusté au cours de réunions publiques au cours desquelles les échanges concernent, en premier lieu, les attentes et les aspirations de la population.



Ph.05: L'éclairage public à Orléans.

Source : <https://www.my-loire-valley.com>

4.2.2. « Le piéton, un acteur privilégié de l'espace public Barcelonais » : 216

Barcelone a su garder une place privilégiée pour le piéton. Elle a fait l'objet d'une démarche d'aménagement volontaire et robuste qui, dans les années 1990, s'est particulièrement intéressée à l'aménagement de l'espace public en faveur des piétons. Il s'agira de repérer, dans les différents projets d'urbanisme, les orientations facilitant la marche, voire la promenade. L'espace public barcelonais sera abordé comme exemple en matière d'aménagement favorisant les déplacements piétonniers.

À Barcelone, où la relation entre l'aménagement et la valorisation des espaces publics est particulièrement forte, ils analyseront l'espace public à la fois comme espace abstrait qui se construit et s'élabore dans le parler ensemble (conversation, convivialité,...etc.) ainsi qu'en termes d'espace physique et sensible.²¹⁷

²¹⁶ S. MIAUX, 2008. **Le piéton, un acteur privilégié de l'espace public barcelonais**. Cahiers de géographie du Québec, vol52, n°146, pp.175-190

²¹⁷ La promenade *rambla*, en Espagne, s'est manifestée par tronçons à partir du XVIII^e siècle et adopta, au XIX^e siècle, la forme de promenade publique selon l'exemple italien, là où les citadins se promenaient pour se mettre en scène suivant des codes précis. Cette promenade s'est diffusée à partir d'une forme particulière faisant en sorte que le piéton se retrouve au centre physique de la voie de circulation. Cette image de la *rambla* est très présente dans l'esprit des Barcelonais, dans la mesure où elle constitue une forme urbaine qui leur est propre.

Au début des années 1980, Pasqual Maragall, maire de Barcelone, a confié à l'architecte Oriol Bohigas l'organisation de la politique d'aménagement de la ville. Dans un contexte politique de retour à la démocratie, l'espace public se devait d'être le symbole de la démocratisation et le lieu d'appropriation de la sphère politique par les citoyens (Marti Casanovas, 2006). Il s'agissait de combler les retards en organisant les projets en fonction de l'espace public, porteur des valeurs urbaines, sociales et culturelles que l'on voulait réaffirmer (Gourdon, 2000; Berdoulay et Morales, 1999). C'est à travers le principe de démocratie que l'espace public barcelonais a été pensé. Par la mise en place de la participation citoyenne, l'espace public barcelonais tendait à être en adéquation avec les aspirations des différents usagers (piétons, touristes).

Récemment, l'avenue "Diagonal" a été prolongée vers la mer. Il s'agit d'un large espace piétonnier central qui a été aménagé en tenant compte de la mise en service du tramway qui circule sur les côtés extérieurs de l'avenue. Mais l'organisation de cet espace met en évidence la particularité de l'espace public barcelonais pour lequel le piéton est roi. Les voitures circulent de chaque côté alors qu'une frontière d'arbres ceinture l'espace piétonnier. Il s'agit d'un espace de vie quotidien pour les personnes demeurant dans ce quartier, espace aménagé qui permet et facilite le déplacement dans un cadre agréable et sécurisé.



Ph.06: L'avenue diagonale à Barcelone.

Source : <http://1.bp.blogspot.com>

On assiste à un arrimage des différentes dimensions de l'espace public qui permet aux piétons de dépasser le simple statut d'utilisateur pour atteindre celui d'acteur. La démocratisation des espaces publics barcelonais a permis au piéton de devenir acteur de son mouvement, de ses rencontres. Les villes qui souhaitent à présent s'inspirer du modèle barcelonais doivent intégrer les différentes dimensions de l'espace public tout en l'inscrivant dans la culture locale en tant que support de la vie publique.

4.2.3. L'expérience Canadienne :

a. Québec ; des espaces publics pour vivre la ville :

Québec a toujours soigné la qualité de ses espaces urbains. Bien avant l'adoption de nouveaux programmes de revitalisation et de requalification, la ville comptait déjà des places remarquables, aussi belles et conviviales s'égrènent le long des voies réaménagées pour les piétons : la place Royale, la place D'You ville, la place d'Armes, les jardins et la place de l'Hôtel-de-Ville. Mais c'est l'aménagement du jardin de Saint-Roch, complété en 1993, qui a donné le véritable coup d'envoi de ce grand programme de revalorisation de l'espace urbain à Québec.²¹⁸



Ph.07: Le jardin Saint-Roch au Québec.

Source : <https://gcm-v2.omerlocdn.com>

La Ville de Québec s'est donné l'expertise nécessaire pour concevoir de tels endroits. L'aménagement de la quasi-totalité des places publiques réalisées au cours de la dernière décennie a été conçu en régie par l'équipe professionnelle de la Ville, à laquelle vient s'adjoindre pour chaque projet un artiste de la région dont la réflexion et l'œuvre enrichissent les lieux. Architectes, artistes, designers urbains, architectes du paysage, historiens, spécialistes de la commémoration et de l'interprétation, de la foresterie urbaine et de la circulation, horticulteurs, ingénieurs, archéologues, infographistes, tous forment une équipe qui rend possible la réalisation du grand projet urbain qu'est l'aménagement de l'espace collectif.²¹⁹

b. Une politique d'amélioration urbaine des espaces publics à Montréal :

Depuis une dizaine d'années, les projets d'aménagement des espaces publics à Montréal ont de nouvelles visées : embellir le paysage urbain et améliorer la qualité de vie des habitants. Dans cette tendance, des réalisations novatrices de places et de parcs publics ont été effectuées entre les deux plans d'urbanisme (1992 et 2004).²²⁰

²¹⁸ F. BEGIN, 2006. **Des places pour vivre la ville**. Continuité, n°107, p.23

²¹⁹ *Op.cit.* p.25

²²⁰ N. VALOIS, 2006. **Paysages urbains, cadres de vie**. Continuité, n° 107, pp.20-22

Parmi les nouveaux parcs qui marquent le paysage de la métropole, le parc des locomotives se distingue. Réalisé en 2003, il s'avère un lieu public important en raison de sa capacité d'accueil et de son invitation à la détente et à la contemplation. Il raconte aussi l'histoire du lieu, liée à la période d'effervescence industrielle de Montréal. Inspiré des ponts roulants qui transportaient jadis les marchandises, le design des structures métalliques rappelle les activités ayant eu cours à cet endroit. En haut de ces structures, des photos d'archives ramènent à la mémoire du promeneur les tâches des travailleurs des usines Angus du Canadien Pacifique. Cette évocation de facture contemporaine constitue l'élément novateur du parc.

L'esplanade du Palais des congrès est un autre espace public inspiré de la nouvelle tendance. Réalisée par l'architecte paysagiste Claude Cormier, cette esplanade représente la quintessence de la place publique contemporaine comme lieu d'attraction, de confort, de convivialité, de sociabilité et d'exploration plastique. Le rythme des saisons y est souligné grâce à la coloration changeante des végétaux tout au long de l'année.



Ph.08: L'esplanade du palais des congrès à Montréal.

Source : <http://www.claudecormier.com>

Bien qu'elle ne soit pas publique au sens juridique du terme (étant située sur le terrain du Palais des congrès, elle n'est pas sous la juridiction de la Ville), elle l'est dans son usage, son emplacement et par l'expérience que le promeneur en fait. Sa composition originale attire chaque jour un grand nombre de promeneurs et transforme le lieu de façon remarquable pour le rendre convivial, confortable et amusant.

4.2.4. La redistribution des rôles dans la production de l'espace public à Berlin:²²¹

Le processus de requalification des espaces publics commence à Berlin-Ouest. Dans les années 1980, les espaces publics des quartiers résidentiels ont été totalement remodelés selon le principe de *Verkehrsberuhigung* (apaisement du trafic).

²²¹ A. FLEURY, 2010. **Public/privé : la redistribution des rôles dans la production des espaces publics à Paris et à Berlin.** Métropoles. <http://metropoles.revues.org>

L'objectif était principalement de limiter, voire de supprimer la circulation de transit dans les quartiers résidentiels, mais cela a été l'occasion de développer la présence des végétaux dans l'espace public, de favoriser le stationnement résidentiel et de promouvoir les espaces de rencontre.

Depuis la réunification, en 1990, les pouvoirs publics se sont concentrés sur les quartiers les plus emblématiques de la nouvelle capitale, que ce soient les quartiers gouvernementaux, dont les espaces publics mettent en scène la République allemande réunifiée et démocratique, où les quartiers historiques reconstruits, où les places, promenades et avenues plantées, ont été progressivement requalifiées. De nombreux parcs et jardins sont également aménagés en lieu et place d'anciennes friches.

À Berlin, les initiatives citoyennes sont nombreuses, et la prise en compte de la parole des habitants et des acteurs locaux, est couramment pratiquée depuis les années 1980. Mais l'application du programme « Ville sociale » à partir de 1998, a considérablement renforcé la participation citoyenne.

Les espaces publics ne sont pas concernés qu'au regard des projets d'aménagement. L'amélioration de leur gestion entre également de plus en plus dans les tâches du « *Quartiers management* ». Certains ont ainsi mis en place un dispositif destiné à préserver la propreté et à éviter le vandalisme. Le fait d'associer des habitants en difficulté à la gestion des espaces publics et à la résolution de conflits d'usages s'inscrit dans le caractère global du « *Quartiers management* », chacun étant fondé sur une « méthode intégrée » visant un objectif social.



Ph.09: **Le jardin du Neues Museum à Berlin.**

Source : <https://img.aws.la-croix.com>

4.3. L'espace public de l'Algérie indépendante entre législation, politique urbaine et réalité :

Dans les premières années après l'indépendance, l'État algérien n'a fait que gérer le legs colonial, en matière d'urbanisme et de planification. À partir de l'année 1967, l'intérêt porté par l'État aux activités productives, a eu des retombées directes et radicales sur l'aménagement du territoire national, dans le sens où les villes qui étaient appelées à accueillir ces activités, devaient drainer une population massive rurale et satisfaire la demande en logements et en équipements de ce flux migratoire, alors que l'aménagement des villes n'était pas considéré par l'État comme prioritaire.

C'est à partir des années 70, que les prémices d'un intérêt timide porté aux problématiques urbaines apparaissent et sont amorcées dans des plans quadriennaux, qui s'enchaîneront jusqu'à l'année 1980.

La deuxième période majeure, qui a caractérisé la politique urbaine de l'Algérie postindépendance, s'est amorcée réellement à partir des années 1990. C'était le début d'une démarche de décentralisation et un désengagement de l'état dans la gestion du foncier. Cette période est synonyme de la naissance d'une nouvelle conjoncture politique, qui permet une prise de conscience collective et commune par tous les acteurs concernés par la problématique urbaine.

En matière de politique urbaine et d'instauration des instruments d'urbanisme et d'aménagement territorial, le changement s'est traduit en premier lieu par une prise de conscience de l'importance de la maîtrise et de la gestion de l'espace. En conséquence, les anciens instruments, notamment de la planification urbaine, devenaient caducs et de nouveaux instruments d'urbanisme s'imposaient pour garantir une maîtrise spatiale de l'aménagement dans toutes les échelles.

Pour ce faire, des schémas d'aménagements territoriaux sont établis; le SNAT (schéma national d'aménagement du territoire), le SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire), le PAW (plan d'aménagement de wilaya), d'une part ; d'autre part, ce sont le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS), qui constituent les nouveaux instruments de planification urbaine et d'urbanisme, favorisant une gestion plus économe des sols par le renforcement de la réglementation urbaine.

Le PDAU qui est un instrument de gestion, de prévision et de planification à long terme, s'inscrit dans une ligne hiérarchique et doit d'une part respecter les dispositions des instruments qui le précèdent, relatifs à l'aménagement du territoire (SNAT, SRAT, PAW), et d'autre part, fixer les dispositions des différents POS qui le composent.

De part et d'autre, se révèlent le SCU (schéma de cohérence urbaine) qui s'inscrit dans une approche de développement durable. C'est un instrument d'orientation de transition, du fait qu'il ne comporte pas de règlement d'aménagement, mais trace plutôt les grands axes de la politique d'aménagement de l'aire urbaine concernée, pour combler le vide du processus de planification entre l'échelle territoriale (SNAT, SRAT...) et l'échelle locale urbaine (PDAU, POS).

Le schéma suivant représente une chronologie globale de cette politique urbaine, pour détailler ensuite les articles des textes législatifs relatifs à notre sujet d'étude (l'espace public et les interventions sur les tissus urbains existants) :

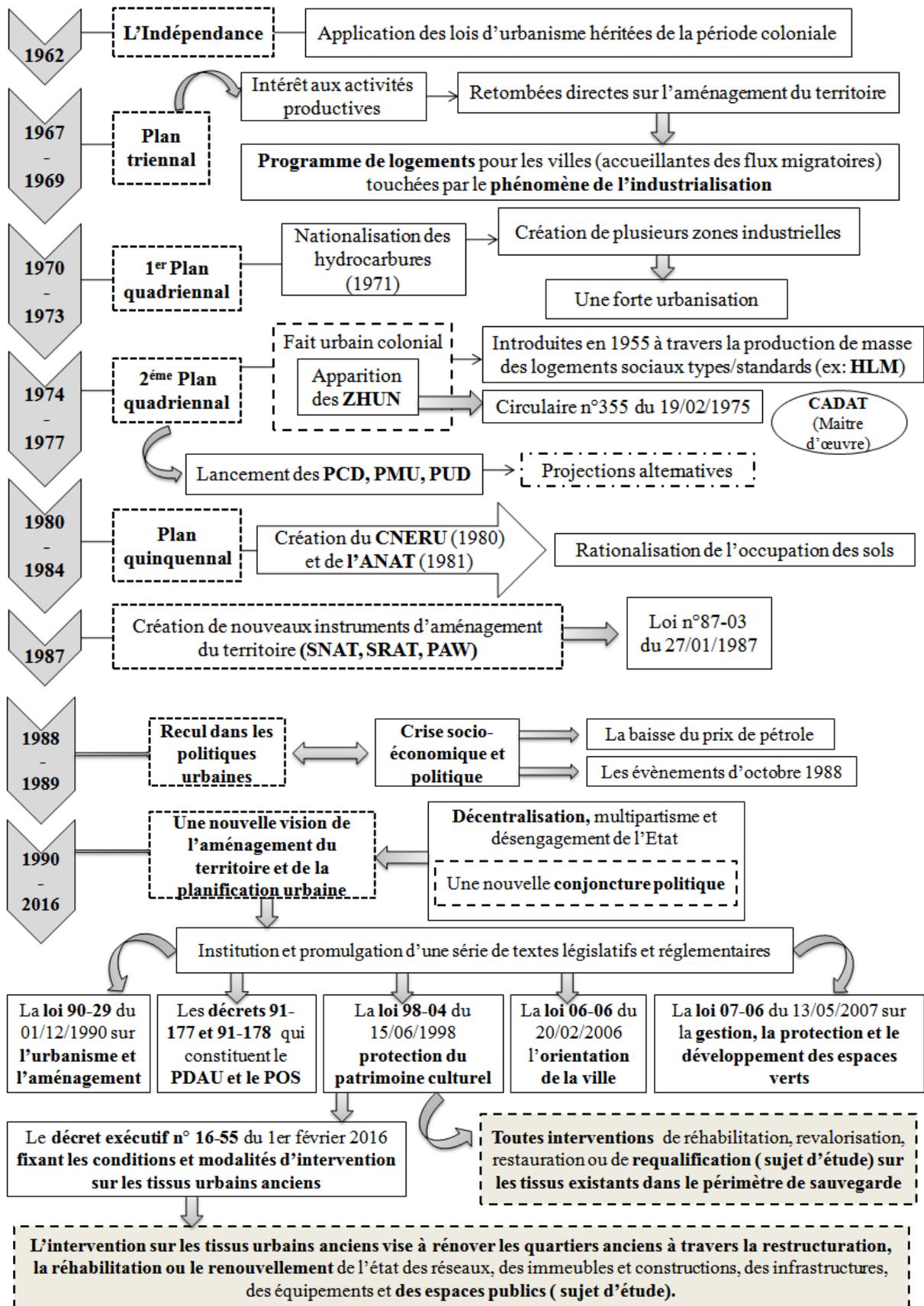


Schéma.03: La politique urbaine de l'Algérie indépendante.

Source : Auteur.

À présent, nous allons passer en revue l'ensemble des articles de lois qui ont une corrélation relative à l'aménagement et la gestion des espaces publics, aussi bien du point de vue spatial, qu'au niveau de leurs usages :

Selon les dispositions de la loi n° 11-10 du 22 juin 2011 modifiant et complétant la loi n°90-08 du 07 avril 1990 relative à la commune, et dans le cadre d'aménagement et de gestion des espaces publics, l'assemblée populaire communale est chargée notamment de:

- sauvegarder l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens ;
- maintenir le bon ordre dans tous les endroits publics les rassemblements de groupes de personnes;
- sanctionner les atteintes à la tranquillité publique et tous actes de nature à la compromettre ;
- veiller à la propreté et assurer la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques ;
- veiller au respect des normes et prescriptions en matière d'urbanisme.

En matière d'amélioration du cadre de vie du citoyen, la commune prend en charge, dans la limite de ses moyens et conformément à la législation et la réglementation en vigueur, l'aménagement des espaces verts, la mise en place du mobilier urbain et participe à l'entretien des espaces récréatifs. À ce titre, elle crée, outre les services d'administration générale, des services publics techniques pour prendre en charge, notamment :

- les ordures ménagères et autres déchets ;
- l'entretien de la voirie et la signalisation routière ;
- l'éclairage public ;
- les parkings et aires de stationnement.

Conformément à la présente loi, la commune constitue le cadre institutionnel d'exercice de la démocratie au niveau local et de gestion de proximité. Pour réaliser les objectifs de démocratie locale, l'APC veille à mettre en place un encadrement adéquat des initiatives locales, visant à intéresser et à inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'assemblée prend toute mesure pour informer les citoyens des affaires les concernant et les consulter sur les choix des priorités d'aménagement.

Le règlement du commerce et/ou des activités non sédentaires dépend également de la commune, qui établit d'abord les permis d'implantation des étals et régleme par conséquent l'exercice de ces activités. Elle garantit par ces interventions une circulation piétonne fluide dans les rues et les ruelles notamment des villes traditionnelles.

Conformément à la loi n°90-30 du 1er décembre 1990 portant domaniale, les différents types d'espaces publics font partie du domaine public. Le contrôle de l'utilisation correcte de ces biens domaniaux conformément à leur nature et à leur destination est réalisé, à la fois, par les organes de contrôle interne agissant en vertu des prérogatives que la loi leur reconnaît et par l'autorité de tutelle. L'usage collectif du domaine public par les usagers est assorti, sous réserve de certaines dérogations, des principes de liberté, d'égalité et de gratuité.

La loi n°06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville fixe les principes généraux de la politique de la ville. Parmi ces principes, on cite la gestion de proximité, selon laquelle sont recherchés et mis en place les supports et procédés destinés à associer,

directement ou par le biais du mouvement associatif, le citoyen à la gestion des programmes et des actions concernant son cadre de vie et d'en apprécier et évaluer les effets engendrés.

Le volet de la gestion a pour objectif de promouvoir la bonne gouvernance à travers:

- le développement des modes de gestion rationnelle en utilisant des moyens et des procédés modernes;
- le renforcement et l'amélioration de la qualité des prestations de service public;
- la réaffirmation de la responsabilité des pouvoirs publics et la participation du mouvement associatif et du citoyen dans la gestion de la ville;
- la promotion et la préservation des espaces publics et des espaces verts.

Selon les dispositifs de cette loi, les citoyens sont associés aux programmes relatifs à la gestion de leur cadre de vie, notamment leur quartier. L'État veille à réunir les conditions et les mécanismes permettant d'associer effectivement le citoyen aux programmes et aux actions concernant la politique de la ville.

Concernant les textes législatifs relatifs aux composantes de l'espace public, on distingue la loi n° 07-06 du 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, qui a pour objectifs:

- d'améliorer le cadre de vie urbain;
- d'entretenir et d'améliorer la qualité des espaces verts urbains existants;
- de promouvoir la création d'espaces verts de toute nature;
- de promouvoir l'extension des espaces verts par rapport aux espaces bâtis;
- de faire de l'introduction des espaces verts, dans tout projet de construction, une obligation prise en charge par les études urbanistiques et architecturales publiques et privées.

Pour chaque projet, la présente loi exige une étude de classement et un plan de gestion des espaces verts (l'étude de classement comporte la caractérisation physique et écologique de l'espace vert), ainsi qu'un plan général d'aménagement de l'espace vert. L'étude doit souligner notamment:

- l'importance de l'espace vert concerné pour la qualité du cadre de vie urbain;
- l'usage de l'espace concerné en cas de risque majeur;
- la fréquentation de l'espace vert concerné avec, pour corollaire, les mesures et moyens de sa sécurisation et de son entretien;
- la valeur particulière des composantes des espaces verts concernés et notamment ceux dont la protection est nécessaire;
- l'évaluation du risque de dégradation naturelle ou artificielle auquel les composantes de l'espace vert sont exposées.

Le plan de gestion des espaces verts est un document technique qui comporte l'ensemble des mesures de gestion, d'entretien, d'usage, ainsi que toute prescription particulière de protection et de préservation de l'espace vert concerné, afin de garantir sa durabilité.

Pour toute conception d'espaces verts, le concepteur public ou privé est tenu dans une optique d'homogénéité et d'unité, de prendre en considération les facteurs suivants:

- le caractère du site;
- les vues à conserver, à mettre en valeur ou celles à masquer;
- les ressources de terrain;
- les espèces et variétés végétales de la région concernée;

- le patrimoine architectural de la zone ou de la région;
- les servitudes et les contraintes liées à la mitoyenneté, au régime des eaux, au droit de passage, au bornage, aux alignements de la voirie, nivellements, plantations, aux canalisations souterraines et aux installations électriques souterraines.

Enfin, nous devons mettre l'accent sur la question du patrimoine et des secteurs sauvegardés dans les vieilles villes algériennes. Toute intervention de réhabilitation, de revalorisation, de restauration ou de requalification sur des espaces dépendant du périmètre de sauvegarde, doit obéir aux prescriptions des décrets d'application de la loi n°98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, ainsi que les arrêtés interministériels y afférents. Notamment, le décret exécutif n° 16-55 du 1er février 2016 fixant les conditions et modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens.

Au sens du présent décret, il est entendu par tissu urbain ancien, l'ensemble des immeubles et de constructions présentant un état de vétusté, de dégradation, d'insalubrité et des insuffisances, au regard des exigences réglementaires, en terme d'habitabilité, de confort, de sécurité, de viabilité, d'infrastructures, d'équipements ou d'espaces publics.

L'intervention sur les tissus urbains anciens vise à rénover les quartiers anciens à travers la restructuration, la réhabilitation ou le renouvellement de l'état des réseaux, des immeubles et constructions, des infrastructures, des équipements et des espaces publics.

Les opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens comportent des mesures et des actions complémentaires, notamment pour :

- l'amélioration du cadre de vie de la population et de la qualité de l'environnement ;
- la sensibilisation de la population à la préservation du patrimoine et de la qualité du cadre de vie ;
- la promotion de la culture d'entretien et de gestion de la copropriété ;
- la formation dans le domaine d'intervention sur les tissus urbains anciens.

Conclusion :

La citoyenneté se construit autour de liens sociaux qui se tissent entre les habitants sur un territoire et contribue à façonner une ville, lieu de désir de vivre ensemble. Ce désir de vivre ensemble ou de convivialité trouve place au sein de l'espace public qui favorise de multiples interactions sociales entre les usagers. Le sentiment d'appartenance et/ou d'appropriation de l'espace public par ses usagers a un rapport direct avec sa forme, sa qualité et ses commodités. L'accent peut être mis sur la requalification de l'espace public comme intervention urbaine adéquate aux exigences de valorisation des conditions de la convivialité entre usagers au sein de l'espace public. Une tâche compliquée voyait la multi-dimensionnalité de la nature des espaces publics, mais qui mérite toute attention par les acteurs responsables de toute création et/ou implantation urbaine.

À cet égard, on assiste à un retour aux discours de l'espace public, en tant que pierre angulaire de lecture des villes, qui tend à devenir l'élément central des projets urbains, on semble redécouvrir que la requalification de l'espace public, dans les pays développés, permet de gérer des enjeux essentiels et qu'il peut être un puissant instrument de cohésion sociale et matérielle de la ville.

Malgré l'intérêt porté sur le plan juridique et réglementaire, l'aménagement des espaces publics en Algérie est loin de constituer une préoccupation majeure dans la réalité. L'image, la forme, la structure et le fonctionnement des composantes de ces espaces, suscitent des interrogations. La qualité de vie et l'identité se perdent, les capacités pour définir nos villes en tant qu'entités urbaines lisibles et compréhensibles deviennent difficiles.

Donc, c'est l'application de cette réglementation sur le terrain qui reste à faire, vu l'absence des autorités et les rôles qu'elles doivent jouer dans ce sens. Les dysfonctionnements sont là, et le citoyen appelle à ce qu'il soit pris en charge.

Conclusion de la première partie :

L'espace public est une notion polysémique et polymorphe. C'est l'espace de la diversité par excellence, diversité d'usages et d'usagers qui se traduit en plusieurs dimensions (physico-spatiale, sociale, symbolique, voire humaine). Dans cette optique, l'espace public sera envisagé simultanément comme espace conçu, perçu et vécu par les usagers qui entretiennent là des rapports à l'aspect matériel et entrent ainsi en rapport avec autrui.

L'espace public constitue également le fondement de l'urbanisme et du paysage de la ville. Il en est son armature, offrant le cadre de la mise en relation continue et permanente des hommes, des biens et des idées. Souvent conçu en osmose avec les fonctions de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité. Il est donc lieu du partage, du débat, du vivre ensemble et de convivialité, comme il peut être un lieu de conflits et un catalyseur de certaines formes d'antagonisme ; d'où les usages collectifs se déploient et se confrontent pour faire de l'espace public un cadre de la vie collective.

L'espace public est alors le support de la sociabilité et le foyer de construction de l'identité urbaine. C'est le reflet aussi des changements culturels, il constitue une sorte d'interface où s'associent ou se contredisent des modèles traditionnels porteurs d'héritages diversifiés et des vecteurs de modernisation, fondements d'une culture mondialisée du progrès.

En somme, l'espace public manifeste l'adhérence de la forme au sens, du signe qui profère à la structuration de la ville qui la rend un espace de représentation d'un état existant. En fait, des images mentales se constituent à partir des observations et expériences des habitants-usagers mais aussi à travers les modèles de pensée reçus et transmis par la tradition, l'éducation et la mémoire collective. Par conséquent, la signification et les sens que procure l'espace public résultent en effet des valeurs créées par la société, ce qui revient aussi à souligner l'importance de la charge culturelle et symbolique indispensable pour tout aménagement urbain.

DEUXIEME PARTIE

L'ESPACE PUBLIC À CONSTANTINE
RAPPORTS ENTRE : USAGER, ESPACE ET IMAGE

Introduction de la deuxième partie :

Cette deuxième partie du travail renferme le volet pratique de la présente recherche, dont nous avons fixé six sites d'investigations (la place du palais bey, le marché de Souk el-Acer, la place du 1^{er} Novembre, le jardin Bennacer, la place Kerkeri et le jardin des frères Ferrad) choisis par rapport aux différents critères détaillés dans la méthodologie de recherche (diversité de la forme, de la situation, de l'époque de réalisation...etc.). Ces différents cas d'étude font l'objet d'une démarche pluridisciplinaire, qui concerne aussi bien les formes spatiales que les pratiques sociales au sein de ces espaces urbains publics.

Au départ, nous nous sommes contentés d'appréhender l'espace public, par l'analyse de ces composantes matérielles. Pour cela, nous avons consacré le contenu des premiers chapitres, afin de lire et d'analyser l'espace public dans son contexte historique, morphologique et fonctionnel. Ensuite, nous avons abordé le processus de la perception par lequel nous pouvons considérer l'espace public en tant qu'espace perçu et vécu, afin d'observer les modes d'appropriation de ces espaces par les usagers et de décrypter les représentations qui en sont faites.

Le premier chapitre présente la ville de Constantine (le périmètre englobant les différents cas d'étude) et récapitule les logiques de formation de l'espace public à travers l'histoire urbaine contemporaine de cette ville. Nous présentons ensuite les différents cas d'étude, leur situation dans l'environnement immédiat et par rapport à la ville, pour en dévoiler ensuite l'historique et/ou les conditions de réalisation de chaque cas.

Le deuxième chapitre analyse le cadre physico-spatial, la forme et les dimensions des espaces publics étudiés, la typo-morphologie des façades du bâti qui les encadre et les différentes composantes matérielles de ces espaces, notamment le mobilier urbain.

L'avant-dernier chapitre révèle les diverses fonctions, services et activités observés dans les différents cas d'étude et détermine ainsi les modes d'appropriation de ces espaces par les usagers selon leurs motifs de fréquentation. Ces derniers favorisent certaines formes de sociabilité, mais qui créent aussi des conflits d'usages, voire d'antagonisme.

Le dernier chapitre de cette partie du travail a pour objet les qualités formelles des espaces publics issues de l'analyse séquentielle, et traite ainsi le processus de la perception par lequel les usagers identifient et évaluent ces espaces, à travers l'analyse sémantique et les cartes mentales qui aident à déterminer les éléments d'imagibilité perçus par les usagers in situ (identité, structure et signification). L'appréhension des éléments que constitue ce rapport de signification entre l'utilisateur et l'espace public, nous a permis de dégager les critères d'appréciation et/ou de répulsion de cet espace, pour que nous puissions déterminer ensuite les différents besoins et attentes des usagers in situ.

CHAPITRE 5 : Les logiques de formation de l'espace public à Constantine selon les critères d'historicité.

Introduction :

Avant de relever et de réinterpréter toute une série de constats et d'analyses portant directement sur les espaces publics choisis comme sites d'investigation à Constantine, il nous semble intéressant, voire pertinent de présenter brièvement la ville de Constantine, périmètre englobant l'ensemble des cas d'étude. Puis, nous expliquons les logiques de formation de l'espace public actuel à Constantine à travers les périodes de son histoire urbaine contemporaine (ottomane, coloniale et post- indépendance). Cette périodisation constitue l'un de nos critères de choix des pistes d'investigations, en plus de la diversité des formes des cas d'études, la situation stratégique et d'autres critères détaillés dans la méthodologie du travail. Par rapport à ces critères, nous distinguons que la ville de Constantine contient une multitude d'espaces publics qui peuvent être choisis comme cas d'étude, mais les contraintes méthodologiques et opérationnelles ainsi que le facteur du temps, nous obligent à limiter nos choix d'étude. Une raison pour laquelle nous avons fixé six cas d'étude, que nous exposons à la fin de ce chapitre (présentation générale et aperçu historique), en les regroupant sous trois périodes chronologiques comme suit :

- La période ottomane : la place du palais bey (si el-Haouès) et le marché souk el-Acer.
- La période coloniale : la place du 1^{er} Novembre connu sous le nom de la brèche et le jardin Bennacer.
- Après l'Indépendance : la place Kerkeri à l'extrémité du pont sidi Rached, ainsi que le jardin des frères Ferrad à Zouaghi.

En plus de l'approche historique, nous trouverons dans des chapitres ultérieurs, d'autres lectures (morphologique, fonctionnelle...etc.) qui abordent les cas d'étude cités ci-dessus.

5.1. Présentation générale de la ville de Constantine :

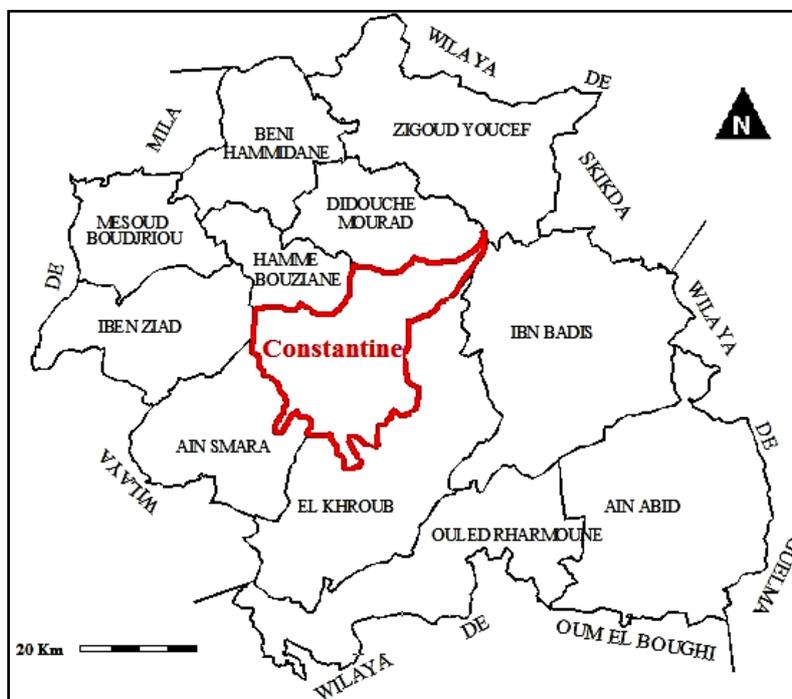
«On ne présente pas Constantine. Elle se présente et l'on salue. Elle se découvre et nous nous découvrons. Elle éclate comme un regard à l'aurore et court sur l'horizon qu'elle étonne et soulève. Puis, satisfaite de son effet, elle se fige dans sa gravité, se regroupe dans sa légende, se renferme dans son éternité.» Malek Haddad.

« Cette ville que l'on appelle Constantine, et qui, anciennement comme aujourd'hui a été surnommée *Bled El Haoua* (ville de "l'air" et aussi de " la passion ", le mot en arabe a ces deux significations) ne saurait, dans le sens physique de ce mot ni s'étendre ni diminuer. Mais dans le sens des passions, elle croît et grandit à mesure que les nuits et les jours se succèdent, au point qu'elle en est arrivée à cet excès dont tout homme quelque peu observateur ne peut s'empêcher de témoigner».²²² Constantine est aussi connue sous d'autres noms comme : la ville des ponts suspendus, la ville des aigles, la ville de la science et des scientifiques, la ville du Malouf (style musical issu de la musique andalouise). Capitale de l'Est Algérien, métropole régionale et ville cosmopolite par la diversité culturelle et culturelle qu'elle offre.

5.1.1. Situation géographique et administrative de la ville de Constantine:

Constantine est l'une des plus anciennes cités du monde. De son ancien nom *Cirta*, capitale de la province romaine de *Numidia cirtensis*, elle porte depuis le 17^{ème} siècle le nom de l'empereur Constantin Ier qui la reconstruisit en 313.

La ville est située au Nord-est de l'Algérie à 80 km de la côte méditerranéenne. Elle est également le chef-lieu de la principale commune dans la wilaya de Constantine (en plus de 11 communes : El-khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane, Zighoud Youcef, Didouche Mourad, Ibn Ziad, Messaoud Boudjriou, Beni Hammidane, Ibn Badis, Ouled Rahmoune et Ain Abid).



Carte.01: Situation de la ville de Constantine.

Source : Auteur.

²²² Cheikh Abou Hafc Sidi Amor El Ouazzan, célèbre juriste natif de la ville, écrit au Pacha d'Alger Hassan Ar'a, en 1541.

Constantine occupe une position géographique charnière entre le tell et les hautes plaines. Par la concentration des fonctions administratives et commerciales, Constantine joue un rôle primordiale dans toute la région Est de l'Algérie. Elle constitue ainsi un carrefour routier du fait qu'elle est traversée par les principaux axes de la partie orientale du pays (RN5, RN3, RN10, RN20, RN27 et RN79, les CW133, 51 et 102. En plus de l'autoroute Est-Ouest et le chemin de fer).

Constantine est située sur un plateau rocheux à 640 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle est littéralement coupée en deux par un profond ravin où coule oued Rhumel. Le ravin est traversé par plusieurs ponts qui relient la ville entre elle. Le canyon fait 1800m de long et atteint une profondeur de 135 m à son début à près de 200m au niveau du pont de Sidi M'cid.²²³

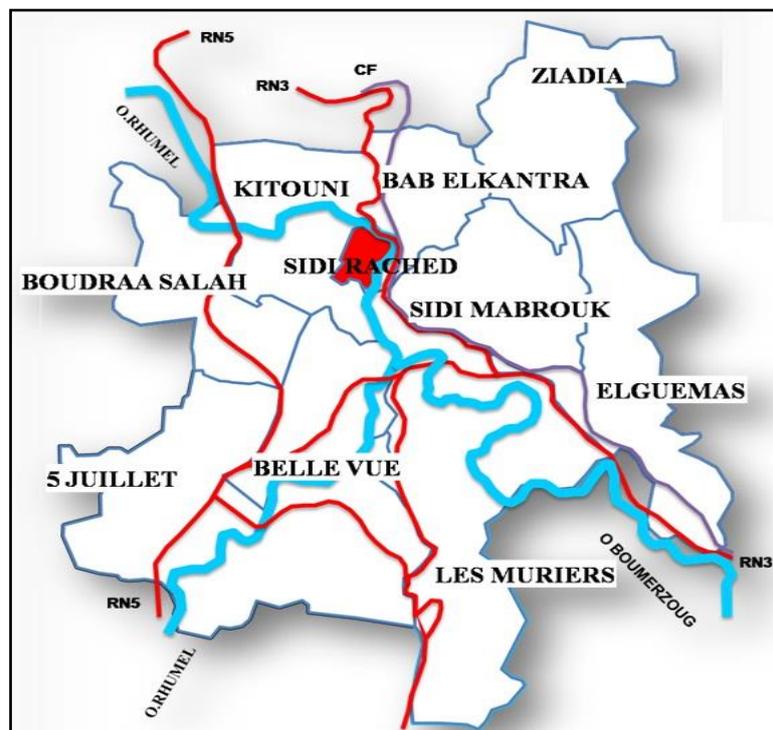


Fig.01: Les secteurs urbains de la ville de Constantine.

Source : PDAU du groupement de Constantine 2008.

La ville compte 409450 habitants et couvre une superficie de 5920.51 hectares, surface calculée d'après le périmètre urbain actuel de Constantine et le dossier cartographique élaboré lors du RGPH 2008 transmis par l'APC de Constantine. Administrativement, la commune de Constantine est composée de dix secteurs urbains, qui se différencient en matière de population, de surfaces et de logements.

SECTEUR URBAIN	Pop 2008	Ménages 2008	Logements		Surface	Densité BRUT	
			Total	Occupée		Logt/ha	Pop/ha
SIDI RACHED	14981	9435	4402	3078	58,71	74,98	255,17
ZIADIA	41191	9920	8149	7296	634,37	12,85	64,93
5 JUILLET	27922	7328	6733	5198	1345,21	5,01	20,76

²²³ <http://www.algerie-monde.com>

BELLE VUE	40368	6061	9515	7898	394,45	24,12	102,34
SIDI MABROUK	72495	7950	14912	13029	533,06	27,97	136,00
ELGUEMAS	44353	14258	9096	8272	699	13,01	63,45
BAB ELKANTRA	30457	8292	6245	5448	357,07	17,49	85,30
BOUDRAA SALAH	54140	5379	9160	8186	509,97	17,96	106,16
LES MURIERS	47897	7687	9125	8302	839,7	10,87	57,04
KITOUNI	35646	3198	7910	6685	548,97	14,41	64,93
LA VILLE	409450	79508	85247	73392	5920,51	14,40	69,16

Tab.03: **Population, logements et surface des secteurs urbains de la ville de Constantine.**
Source : **RGPH 2008.**

5.1.2. Aperçu historique de la ville de Constantine :

La ville de Constantine est un véritable témoin d'une histoire fabuleuse, un vieux site exceptionnel marqué par les empreintes des invasions, conquêtes et occupations de plusieurs règnes d'origines diverses, qui ont choisi le Rocher de Constantine comme site de sédentarisation, un site hautement défensif et stratégique :

Constantine, dans l'Antiquité, est l'une des plus vieilles villes du monde. Elle a cette particularité très rare d'avoir vécu près de 3000 ans d'histoire ininterrompue sur le même site, le ROCHER. Cette vieille cité antique d'Algérie, chef-lieu de préfecture, est une ville de guerre escarpée et inaccessible, une ville forteresse protégée naturellement par les gorges du Rhumel. « *Par sa fortune, réunissait toutes les conditions les plus favorables à l'installation d'êtres humains : des abris sous roche, des escarpements difficiles d'accès, de l'eau en abondance et qui ne tarissait pas.* »²²⁴

Cirta, ou Kirta (nid des aigles) était une importante ville phénicienne qui remonte à 202 av J.C. Elle devint la capitale du Royaume de la Numidie (entre 203-149 av J.C), lors du règne de Massinissa qui était à l'époque l'allié de Rome. Elle était la capitale d'un réseau de villes importantes, du point de vue démographique et fonctionnel, ces villes assuraient la fixation de la population et la distribution des valeurs urbaines et citadines à travers une structure se rapprochant sensiblement des structures antiques de l'époque : égyptienne, grecque ou romain. Elle abritait une population nombreuse qui pratiquait diverses activités artisanales et manufacturières liées au travail de la terre, très bien maîtrisées par les Numides.

Après la Troisième guerre punique, Kirta était occupée par les Romains, elle devenait Cirta, capitale de la confédération cirtéenne. Comme tous les occupants qui les ont précédés, les Romains avaient mis leur empreinte à toutes les villes dont Constantine. Parfois, certaines villes avaient complètement disparu pendant la guerre pour être remplacées par des villes typiquement romaines. Cirta était la grande ville de sa région, de grandes villes la secondaient dans la province : (Setifis, Tamugadi, Rusikada, Calama, Thevest, Tagast, Saldae, Milev...) ²²⁵ et bien d'autres qui sont pour la plupart aujourd'hui des villes importantes dans l'armature urbaine régionale. De par les nombreux temples, thermes, le forum et le théâtre qu'elle renfermait, nous notons l'importance de la ville. ²²⁶

²²⁴ L. LESCHI. **De la capitale Numide à la colonie Romaine.** Constantine son passé, son centenaire (1837-1937). Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine, vol. LXIV, p. 21

²²⁵ Sont respectivement (Sétif, Timgad, Skikda, Guelma, Tébessa, Souk-Ahras, Bejaia, Mila).

²²⁶ F. BENIDIR, 2007. **Urbanisme et planification urbaine. Le cas de Constantine.** Doctorat en urbanisme. Sous la direction de : BURGEL Guy. Université de Constantine, pp., 38-39.

En l'an 301, Cirta se trouvant impliquée dans les guerres romaines et fût détruite complètement lors de la guerre entre l'empereur romain Maxence et le gouverneur romain Domitius Alexander. L'empereur Romain Constantin I^{er} la fit reconstruire en l'an 313 et lui donna le nom qu'elle porte maintenant depuis 17 siècles. Il est certain que la ville était ornée de temples, de palais, d'arcs de triomphes, de portes monumentales et de places "Forum,"²²⁷ mais hélas, rien de cela ne nous a été laissé,²²⁸ puisque Constantine passe plus tard sous la domination byzantine au Moyen Âge et occupée par les Vandales vers 431.

Vers la fin du VII^{ème} siècle, Constantine entra dans l'histoire Musulmane (les Arabes lui donnèrent le nom de Qasantina). À l'ombre de la civilisation Musulmane, elle gardera d'abord son autonomie au IX^{ème} siècle, avant de partager le sort de différentes dynasties Musulmanes du X^{ème} au XV^{ème} siècle.²²⁹ Les villes fondées ou islamisées, reçurent toutes, les éléments structurants de la nouvelle religion, à commencer par la grande mosquée, mahkama (tribunal), secondairement dar el Imara ou palais du gouvernement. Ces équipements essayaient d'occuper une place centrale dans la structure de la ville, pour assurer aussi le contrôle et l'équité des transactions.²³⁰

À partir du XVI^{ème} siècle, Constantine passe sous domination turque. L'autorité des Turcs ne s'est pas établie facilement. Le pacha Mohammed dut, pour ramener l'ordre, conduire en personne une expédition contre Constantine. La ville n'osa pas résister et ouvrit ses portes sans combat. Constantine fut choisie au XVI^{ème} siècle pour être la capitale du Beylik de l'Est et devenait une véritable barrière musulmane contre les convoitises européennes. Sous la domination musulmane et Ottomane, la ville prend une dimension culturelle, scientifique et religieuse.

Les accès à la ville se faisaient par deux endroits : Bab El Kantara, une porte d'accès au Nord Est à travers le pont d'El Kantara, puis les trois portes du Sud voisines sur la langue de terre qui relie le Rocher aux terrains environnants : Bab El Hamma ou Bab Djdid, Bab El Oued et Bab El Djabia. Quant à Souika, la médina basse dont la pente du terrain est assez raide, elle a toujours été destinée à la résidence des Autochtones. La Casbah ou citadelle occupait le point culminant du Rocher, elle pouvait surveiller les routes venant du Nord : d'Annaba, Guelma, Skikda. Non loin de la casbah, s'élevaient le quartier administratif et le quartier résidentiel du Bey et de sa cour. C'est un quartier bien bâti avec des constructions cossues utilisant en plus des matériaux nobles.

²²⁷ « L'emplacement exact du forum est lui-même inconnu : pour les uns, il se trouvait auprès du capitole, sous la casbah actuelle ; pour d'autres, près de la place du palais. La place Nemours ou de la Brèche a eu elle-même ses partisans, mais, a-t-on fait remarquer, elle était aux portes de la ville. L'objection est sérieuse, mais il n'est pas sans exemple en Afrique de voir une même cité posséder successivement deux Forums au cours de son existence, et les imposants travaux de soutènement du Bas-Empire que l'on vient de découvrir en contrebas de la place de la Brèche, ainsi que le grand nombre de statues trouvées jadis en cet endroit, me paraissent des preuves en faveur de l'existence sinon d'un Forum véritable, qui se comprend mieux au cœur de la cité, mais d'une place annexe, d'accès plus facile, de surface plus vaste et qui donnait dès l'abord à la ville ce caractère majestueux. »

²²⁸ S. BENABBAS, 2010. **La Médina de Constantine ; entre usures du temps et imprécision des politiques de réhabilitation : état des lieux et évaluation critique des procédures d'intervention.** Dar el Houda, p. 14

²²⁹ Le VII^e siècle voit arriver les **Omeyyades** et les **Abbassides** en Ifriqiya. La ville et la région passent ensuite sous le contrôle des **Aghlabides** puis des **Fatimides**. La période allant du Xe au XI^e siècle est pour Constantine une période de quasi-autonomie. La période du XIII^e siècle au XV^e siècle place Constantine dans la mouvance de Tunis, sous la dynastie des **Hafsides**.

²³⁰ F. BENIDIR, *ibid.*, p. 41

C'était une ville cosmopolite grâce à sa diversité ethnique (les arabes, les Kabyles, les turcs, les mozabites, les juifs) qui s'y partageaient l'espace de la ville selon les spécificités et les attributions de chacune d'elles. Cette répartition spatiale et ethnique apparente n'est valable que pour l'espace résidentiel, où les lieux de culte et ceux de certaines pratiques socioculturelles spécifiques indiquaient l'ethnie résidente. Les pratiques urbaines et surtout économiques restaient ouvertes à tous les habitants de la ville et même à ceux qui venaient de l'extérieur.²³¹

Face à l'invasion coloniale, Constantine se comporta dignement. Hadj Ahmed Bey livra et remporta sa première bataille à Constantine, en Novembre 1836, contre une tentative infructueuse des troupes françaises. Cette victoire des Constantinois, eut un profond retentissement aussi bien en Algérie, qu'au Maghreb et en Europe. « *Constantine, par sa situation géographique, par le rôle qu'elle a joué dans le passé, constituait un symbole de force, facteur de direction et de commandement. Elle était la forteresse, armée, isolée, mais imposante, dictant ses ordres à une immense province, au nom de la puissance turque refusant de s'incliner devant l'échec d'Alger.* »²³²

En 1837, l'état-major français décida de mener une seconde expédition. Le 13 octobre, après une forte résistance et une effroyable bataille de rue, la ville finit par tomber entre les mains des Français.²³³

Depuis sa prise par les Français, la ville allait connaître d'énormes bouleversements dans sa structure urbaine traditionnelle (ouvrir des rues, en élargir d'autres et créer de nouvelles liaisons, tout en s'inscrivant dans une politique coloniale de supériorité et de domination),²³⁴ et vêtir un nouvel aspect qui le marquera le restant de son histoire.

5.2. Les logiques de formation de l'espace public à Constantine selon les critères d'historicité :

Trimillénaire, Cirta puis finalement Constantine est un véritable palimpseste car chaque nouvel occupant de la ville procède presque systématiquement à la destruction de ce qui le précède. Cependant, la superposition des tracés urbains n'a pas vraiment effacé la trame des espaces publics, au contraire, certains espaces publics de la période antique, jadis forums, sont aujourd'hui des places ou des marchés après avoir été des places "royales" ou souks. Avant 1830, l'espace public en Algérie avait des éléments caractéristiques du type traditionnel et interne aux valeurs culturelles. « *Juste, à l'époque de la colonie française, se fut l'apparition de pierres d'inauguration d'un style de conquête provoquant un métamorphisme du sens des*

²³¹ *Op.cit.*, pp., 44-62.

²³²E. VALLET. **13 Octobre 1837**. Constantine son passé, son centenaire (1837-1937). Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine, vol. LXIV, p. 07

²³³ Pellissier de Reynaud, 1854. **Annales algériennes**. Nouvelle édition, Paris, tome II, p. 229

²³⁴ La ville fut partagée en deux parties, la casbah qui fut octroyée aux Européens, parce qu'elle renfermait des constructions cossues du domaine public et d'autres appartenant au Bey et à sa cour et Souika ou partie basse qui était destinée à la résidence des populations locales. Elle avait reçu aussi les familles déplacées de la médina haute, car elles devaient céder leurs maisons aux familles européennes. Tous les terrains surplombant la médina ou situés sur les voies d'accès à la ville et présentant un caractère stratégique du point de vue de la situation, avaient été choisis pour accueillir des équipements militaires. Des transformations structurelles et formelles très importantes sont enclenchées pour adapter la ville aux besoins et au mode de vie que véhiculaient ses nouveaux occupants. Ils avaient procédé à la superposition des structures urbaines et architecturales de la ville européenne aux structures de la médina arabo-musulmane qu'ils avaient trouvées.

éléments caractéristiques de l'espace public et qui s'est propagé au détriment du style traditionnel. »²³⁵ Certaines rues et ruelles ont été agrandies et nivelées durant la colonisation française, d'autres n'ont pas été touchées à l'instar de la partie basse de la vieille ville (Souika). Cela a donné naissance à des espaces publics ouverts, qui répondaient essentiellement aux besoins de la population européenne résidente, différents de ceux de la population d'origine, vécu dans la médina, qui se présentait comme une entité urbaine indissociable et représentait une configuration introvertie et fermée dans l'ensemble, obéissant aux principes et règles de l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ville arabo-musulmane. Juste après l'indépendance, les germes de cette urbanisation coloniale ont été des modèles de référence pour les décideurs politiques.

5.2.1. L'espace public de Constantine à l'époque ottomane (une logique d'un espace public endogène) :

La ville de Constantine, à l'époque ottomane s'étendait sur une superficie d'environ 30 hectares. L'ensemble de la ville était entouré de remparts, une enceinte crénelée et irrégulière ; la muraille est endossée en maints endroits au Rocher.²³⁶ « *Pour pénétrer dans Constantine, il faut traverser un large pont de fer jeté avec hardiesse à trois cents pieds au-dessus du Rummel.* »²³⁷

Constantine était composée d'ilots irréguliers caractérisés par une certaine complexité. Elle était divisée en quatre quartiers principaux avec quatre portes et quatre artères principales.²³⁸ La Casbah au Nord-ouest, Tabia au Sud-ouest, El-Kantara au Nord-est et Souika au Sud-est. Trois portes existaient sur la face de l'Ouest : la porte neuve (Bab-Djedid), la porte de la rivière (Bab-el-Oued) et la porte de la citerne (Bab-el-Djabia). À l'opposé, une quatrième porte, celle du pont (Bab-el-Kantara).

²³⁵ Y. LAZRI, 1991. **Mutation d'espace urbain public en Algérie. Cas des espaces de convivialité.** Magistère en architecture. Université de Constantine, p. 49

²³⁶ T. AMIRECHE, 2012. **Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli.** Magistère en faits urbains. Sous la direction de : A. LAKHAL. Université de Constantine.

²³⁷ L. REGIS, 1880. **Constantine voyages et séjours.** Paris. CALMANN Lévy, p. 05

²³⁸ **Quatre artères principales, reliées entre elles par un grand nombre de ruelles, sillonnant Constantine de l'Ouest à l'Est :**

- Une rue partant de Bab-el-Djedid et conduisait à la Casbah. A l'extrémité Nord se trouvait le sinistre emplacement appelé Kehef-Chekoura (le rocher du sac). Au-dessus de cette rue, entre la Casbah et le front nord-ouest, s'étendait le quartier de Tabia, divisé lui-même en Tabia-el-Kebira (la grande) et Tabia-el-Berrania (des étrangers).
- Une rue partait d'El-Moukouf et conduisait à Souk-el-Acer, traversant Souk-el-R'ezel (le marché de laine filée) au dessous de la mosquée de ce nom. Au-dessus de Souk-el-Acer se trouvait la mosquée de Salah Bey, dite de Sidi-el-Kettani, à laquelle est adjointe la Medersa. Au-delà, on entrait dans Souk-el-Djemâa (le marché du vendredi).
- Une rue partait de Bab-el-Oued menait à Rahbet-es-Souf (la place de la laine). C'est la principale artère du commerce et des métiers, qui s'y trouvait groupés par catégories, formant ainsi une suite de Souk ou bazars, comme la plupart des villes de l'Orient. Presque à l'entrée de cette rue, en descendant à droite, on trouve Rahbet-el-Djemal (la place des chaux), d'où l'on descendait encore par une rue en pente très rapide et appelée Ed-Deroudj (les escaliers) à Bab-el-Djabia. Au-dessous de Dar-el-Bey (palais et caserne à l'époque turque), après avoir passer devant Ras-el-Kherrazine (la tête des cordonniers), l'on descendait assez directement sur El-Djamâ-el-Kbir (la grande mosquée), à l'endroit dit El-Batha.
- Enfin, une rue partait de Bab-el-Djabia, passait à Souika (le petit marché), à Zellaïka (la glissante), et à Ech-Chott (le bord ; de là, elle remontait pour passer devant la ruelle des Arbain-Cherif, puis à Frane Birrou (les fours à chaux de Birrou), puis à la mosquée de Sidi-Bou-Mâza, et enfin atteignait Bab-el-Kantara.

Comme toutes les villes arabo-musulmanes à l'époque, Constantine repose sur un principe fondamental, où l'espace urbain se prolonge à travers le réseau viaire conséquemment hiérarchisé du public vers le privé (les zones purement résidentielles sont localisées à l'intérieur du tissu, quant aux souks et places publics se trouvent à la périphérie des quartiers résidentiels).²³⁹

La médina possède un centre matériel qui symbolise son cœur spirituel, situé au niveau de l'ancienne et grande mosquée (Djamaa El Kebir), autour de laquelle s'articulent les voies primaires. Les rues secondaires, ont pour rôle de desservir des groupements d'habitations. Les ruelles étroites débouchent sur une aire plus ou moins plate, ou sur un ou plusieurs niveaux, révélant "elbatha" (la placette) ; quant aux impasses, elles sont souvent semi-privées et permettent l'accès aux maisons.

La mosquée était donc le lieu de sociabilité qui favorise la rencontre avec autrui et appelle au rassemblement comme l'indique la terminologie arabe ordinaire : "el-djamaa" (lieu de réunion).²⁴⁰ La mosquée permet ainsi l'échange et par la même, la régulation des normes sociales, elle symbolise et constitue le foyer de la vie spirituelle, culturelle, et religieuse de toute la société constantinoise. Quant aux autres mosquées, elles sont réparties sur toute la superficie du Rocher d'une façon équilibrée et homogène pour renforcer ce rôle spirituel.

À l'instar de la mosquée, le souk est le deuxième élément urbain incontournable dans la structuration du tissu "médinal".²⁴¹ Centre animé et bruyant de la Médina, le Souk est réservé spécialement aux commerces, aux métiers et aux hauts fonctionnaires de l'administration de l'époque. Dans la Médina de Constantine, le Souk le plus important est situé dans une partie séparée des zones résidentielles, traversé par des rues plus ou moins larges et ouvertes, à proximité immédiate du grand centre religieux (la grande mosquée), ce lieu d'activité se distingue très nettement des autres petites places.

Les souks sont subdivisés, avec une certaine hiérarchisation (à partir de la mosquée se développaient des activités calmes et au fur et à mesure qu'on s'éloigne on trouve les activités polluantes et bruyantes), dont le type d'activité apparaît dans la désignation des noms des rues ou des places.²⁴² Chaque portion de rue a ses marchands spéciaux qui la différencient d'une autre rue, et lui donnent ainsi un caractère propre, liée à l'activité de ses ateliers.²⁴³

²³⁹ Il est très certain que les petites rues tortueuses et étroites des villes arabes donnent peu carrière au vent, à la poussière et à la chaleur du soleil, et que les maisons, percées seulement de rares fenêtres à l'extérieur, sont calculées d'une manière intelligente pour préserver ceux qui les habitent des inconvénients du sirocco.

²⁴⁰ N. DRIS, 2001. **La ville mouvementée: espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger**. L'Harmattan, p.320

²⁴¹ Le souk apparaît donc comme une institution dont la centralité réfère à son rôle de carrefour des mobilités, celle des hommes, des marchandises mais aussi des idées. Il constitue un creuset de leur intégration à la ville et à la société, le souk symboliserait ainsi de manière exemplaire ce qui constitue, peut-être la fonction principale de la ville, celle d'être un lieu de médiation culturelle entre les différentes échelles du local au global.

²⁴² N. SAHRAOUI, 2006. **L'identité sonore de la médina de Constantine**. DEA en ambiances architecturales et urbaines. Sous la direction de : O. BALAY, p : 3.

²⁴³ On trouvait d'abord les droguistes (Attarines), puis les selliers (Serradjines), puis les teinturiers (Sebbarine). Ensuite la rue se divisait en deux branches venant déboucher l'une au sommet et l'autre au bas de Rahbet Essouf, chacune d'elles se terminant par une longue voûte. Le tout formait Souk el-Teddjar (Le marché des commerçants). Dans la branche supérieure se trouvaient à la suite: les cordonniers (Kherrazine), Souk el-Khlayek (le marché populaire), les forgerons (Heddadine) et Souk el-Kebir (le grand marché). Dans la branche inférieure venaient successivement: les menuisiers (Nedjarine) et les parcheminiers (Rekkakine), ensuite: les bijoutiers (Essagha), les marchands de légumes (Khaddarine) et les bouchers (Djezzarine).

Type de l'espace public	Dénomination en Arabe	Traduction en Français
Les marchés (avec les différentes activités)	Souk el-Kebir	Le grand marché
	Souk el-Teddjar	Le marché des commerçants
	Souk el-Khlayek	Le marché populaire
	Souk-el-R'ezel	Le marché de laine filée
	Souk el-Djemâa	Le marché du vendredi
	Attarine, Serradjine, Sebbarine, Kherrazine, Heddadine, Rekkakine, Essagha, Khaddarine, Djeddarine.	Droguistes, selliers, teinturiers, cordonniers, forgerons, parcheminiers, bijoutiers, vendeurs de légumes, bouchers
Les places publiques	Rahbet Essouf	La place de la laine
	Rahbet El-Djemel	La place des chameaux
	Elbatha	La placette
Les rues et impasses	Chaque rue ou impasse était désignée par le nom du propriétaire de la principale maison s'y trouvant : Zenket-dar-bou-Khoubza, par exemple, ou par celui de la mosquée voisine : Zenket-Sidi-Offane ; enfin l'on rencontrait de petits carrefours ayant une désignation particulière comme : Kouchet-ez-Ziate, Ech-Chot, El-Hara-el-Hamra, etc. ²⁴⁴	

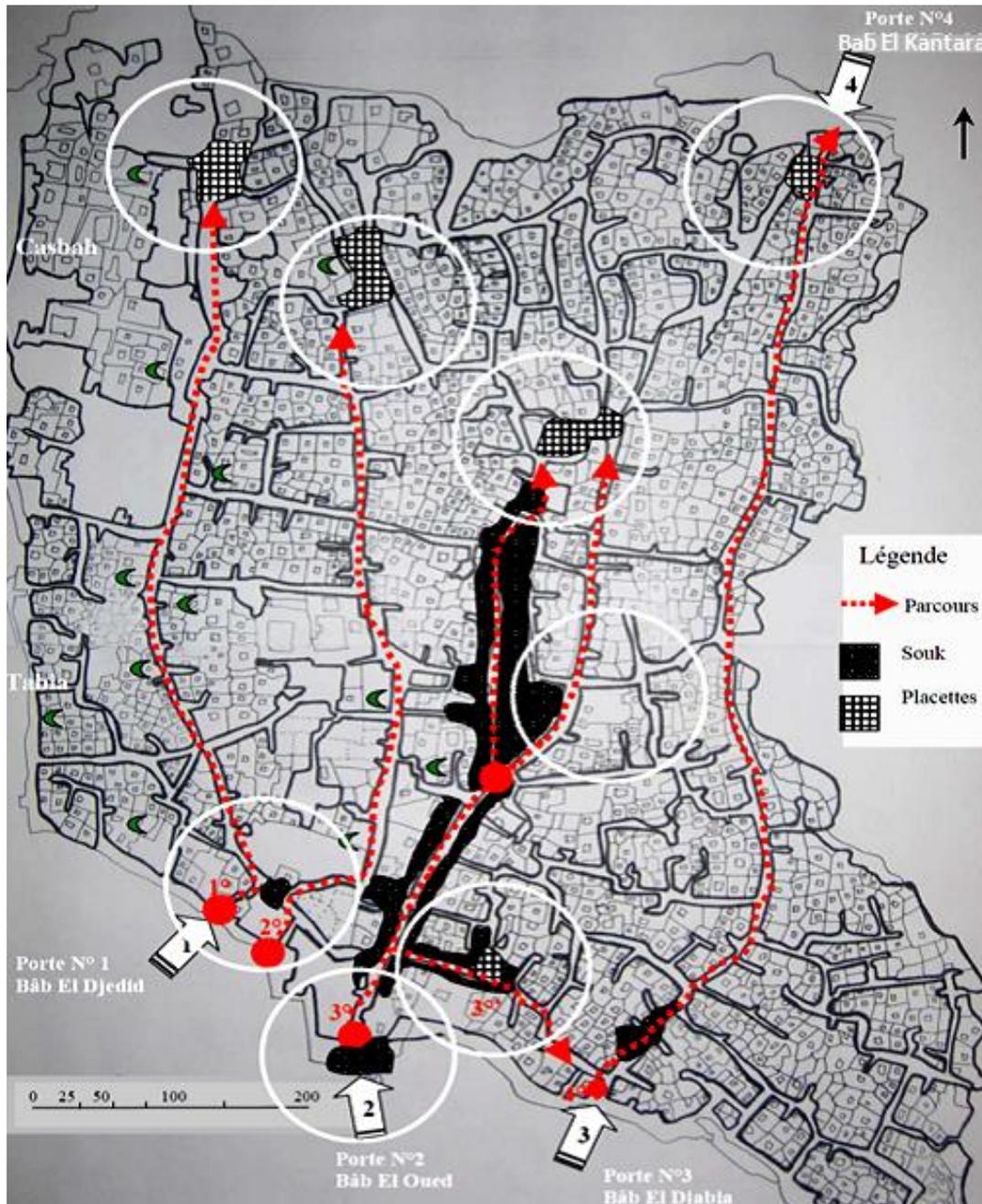
Tab.04: **La toponymie des espaces publics à Constantine à l'époque ottomane.**

Source : Auteur.

Les places publiques, à cette époque, étaient généralement des espaces publics avec plusieurs activités, commerciales pour celles qui servent de marché (souk), religieuses pour celles qui se trouvent dans l'extension d'une mosquée, d'autres fonctions viennent enrichir les activités d'ordre culturel et social, vu que ces espaces étaient conviviaux où il y avait beaucoup d'échanges et de rencontres. La place principale (Errahba) est souvent dédiée, à la mosquée, ou le marché hebdomadaire. Deux principales places se présentaient dans la médina de Constantine : "Rahbet Essouf" (place de la laine), lieu de commerce situé à l'extrémité des zones habitées et "Rahbet El Djemel" (la place des chameaux), à l'extérieur de la porte Beb El Oued, où les marchands vendent des produits du sud algérien. Ce marché tenait son nom des caravanes venant des provinces du Sud, qui devaient s'arrêter au niveau de cette place, à la limite des remparts de la ville, se défaire de leurs marchandises et rebrousser chemin.

L'aspect final de la ville, à la veille de l'occupation française, se présentait en une multitude d'espaces ayant chacun une fonction spécifique religieuse, culturelle, économique, résidentielle...etc. Cette ségrégation fonctionnelle apparaissait à l'époque comme un véritable modèle d'urbanisme qui fut transformé à l'arrivée des Français.

²⁴⁴ M. Ernest Mercier, 1837. **Constantine avant la conquête Française**. Constantine son passé, son centenaire (1837-1937). Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine, vol. LXIV, pp. 44-48



Carte.02: Les espaces publics à Constantine à la veille de l'occupation française.

Source : N. Sahraoui, 2006.

5.2.2. L'espace public de Constantine à la période coloniale (vers une nouvelle image d'un espace public exogène) :

Constantine, à l'instar des autres villes algériennes, a subi durant l'époque coloniale beaucoup de transformations urbaines et architecturales, qui ont marqué son tissu traditionnel dans sa forme et dans son fond. La compréhension de la ville actuelle est fatalement liée à cette période coloniale, qui fait partie intégrante de son histoire urbaine, dont elle subisse des logiques d'organisation d'ensemble, régissant le bâti et le non bâti à l'intérieur d'une grille d'ensemble, structurée et élaborée pour le bien du colonisateur au détriment des Autochtones. Après la prise de Constantine, les premières implantations coloniales correspondaient à une superposition au cadre traditionnel. « *Ce qui frappe, tout d'abord, c'est l'aspect si*

particulièrement arabe d'une ville qui appartient à la France depuis 1837. Malheureusement, cette couleur locale tend à s'effacer. Pour faire place aux quartiers européens qui se multiplient de plus en plus, on est obligé d'abattre des habitations appartenant aux grandes familles indigènes. »²⁴⁵ Cette première implantation bouleverse déjà le paysage urbain et lui impose une architecture totalement étrangère. Elle représentera dès lors les premiers jalons du processus d'hybridation urbaine et architecturale que connaîtra la ville peu de temps après.²⁴⁶ Le rempart a été en partie reconstruit, rectifié et pourvu d'un chemin de ronde. Les deux portes Bab Djedid et Bab el-Ouad ont été bouchées et l'on a percé entre elles la porte Valée, de sorte que Constantine n'aura que trois portes :

- La porte Valée, nouvelle ;
- La porte Djabia, à laquelle on n'a pas touché ;
- Et la porte d'El-Kantara, qui a été refaite à la même place.

« *Le quartier de Tabia a été coupé dans toute sa longueur par la rue Sauzai, partant du rempart pour aboutir à la Casba. Toutes les constructions qui s'y trouvaient ont été démolies pour faire place aux casernes d'infanterie, à l'hôpital militaire, à la prison et à l'artillerie.* »²⁴⁷ La maison d'Ahmed-Bey, a été démolie, ainsi que les petites mosquées et maisons environnantes, pour faire place au théâtre et au marché aux légumes.

Mais ce qui a porté les plus grandes mutations au tissu traditionnel de la médina de Constantine, c'est évidemment la percée de la rue Nationale, faisant communiquer la porte Valée avec celle d'El-Kantara. « *Cette voie, la plus large de celles de Constantine, est partie de la place Nemours pour venir directement à Ech-Chot, en traversant la Grande Mosquée et le carrefour d'El-Batha, d'où elle s'est dirigée sur la porte d'El-Kantara.* »²⁴⁸

L'espace public est ainsi pensé dans le même ordre que l'espace bâti ; la colonisation a générée des espaces publics modernes destinés à la population européenne. Rues rectilignes avec une hiérarchie en activité et en taille. Une implantation de places, placettes, jardins, disposés généralement dans des îlots, résultant le plus généralement de grilles régulières.

La place d'armes, ou place Nemours était formée par la démolition des constructions avoisinantes en occupant leur périmètre ; elle était destinée à la commémoration des événements militaires, son usage était exclusivement réservé aux occupants français.

La place des galettes qui était le lieu où aboutissaient presque toutes les ruelles de la vieille ville, a été agrandie et alignée à l'instar des autres places de la ville, comme la place de la laine et la place des chameaux. Cette dernière a gardé sa destination principale comme dernière station des caravanes qui ramenaient des denrées alimentaires et des marchandises à Constantine.

La place du palais Bey a été agrandie aussi et elle était destinée à accueillir les promeneurs de toutes races et à les côtoyer les uns aux autres. Souk el-Acer a été agrandi et est devenu la place Négrier et Souk El Djemaâ a fait place au collège.

²⁴⁵ L. REGIS, *ibid.*, pp.06-07

²⁴⁶ R. BAKIRI, 2011. **Impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine, cas des maisons hybrides.** Magistère en préservation du patrimoine architectural. Sous la direction de : S. Debache-Benzagouta.

²⁴⁷ M. Ernest Mercier, *ibid.*, pp.50-53

²⁴⁸ *Op.cit.*, p.54

« La rue Caraman a été ouverte entre El-Moukof et la place Nemours. La rue de France a été ouverte depuis Souk-el-Rezel, au coude de la rue Caraman, jusqu'au ravin, près de Sidi-Sebaïni, donnant ainsi un accès facile à Rahbet-es-Souf et au quartier de Charaâ ». ²⁴⁹

Les rues ont reçu de nouvelles dénominations. Certaines aux noms des principaux officiers français morts pendant le siège : Damrémont, Caraman, Perrégaux, Combes, Vieux... ; d'autres ont reçu le nom de certaines troupes ayant pris part au siège : des Zouaves, du 26^e de Ligne, du 17^e du Léger, du 3^e Bataillon d'Afrique... ; d'autres appellations ont été données en rapport à la famille régnante ou en souvenir de la Patrie : les places Nemours et d'Orléans, les rues d'Aumale, de France et Nationale ; d'autres ont été prises dans l'histoire ancienne locale. Ce sont les rues : Cirta, Massinissa, Carthage... ; enfin, un certain nombre de dénominations ont reproduit l'ancienne appellation indigène, soit sous sa forme arabe, soit par l'équivalent français. Pour les premières, citons : les places Rhbet-es-Souf et Sidi Djelis et les rues Arbaïne-Cherif, Sidi-Nemdil...etc.

Ces espaces publics (places, jardins, boulevards,...) sont graduellement repris et fréquentés par la population algérienne, notamment après l'indépendance, et font partie de son patrimoine architectural. Aujourd'hui encore, le centre ancien de Constantine garde les marques de cette colonisation et se retrouve en pleine dualité architecturale et urbaine.

5.2.3. L'espace public de Constantine après l'Indépendance (l'espace public problématique) :

Les premières années après l'Indépendance furent celles de l'occupation de la ville coloniale et de la reconduction pure et simple de la législation française en matière d'urbanisme. La société algérienne s'est vue engagée dans une urbanisation incontrôlée, non pensée, au rythme d'une industrialisation volontariste accélérée. (*cf.*, L'espace public de l'Algérie indépendante entre législation, politique urbaine et réalité).

L'espace public est au cœur de ce dysfonctionnement, on découpe des parcelles à bâtir sous forme de figures régulières et ce qui reste est nommé espace commun sans affectation, traité comme entité physico-spatiale, voire le vide opposé aux édifices. Ce qui existe aujourd'hui comme espaces publics sont les legs des quartiers anciens, traditionnels des médinas soient-ils ou coloniaux, mais ces derniers ne s'échappent pas aux défaillances de la gestion urbaine.

À l'instar des villes algériennes, Constantine reflète cette situation dégradée de l'espace public post-indépendant (*cf.*, Problématique de la recherche). En dehors du centre ville, elle ne possède pas des espaces publics au sens propre du terme ; ce sont seulement les voies tertiaires et les espaces vides entre le bâti des zones résidentielles, et les peu de cas programmés et réalisés comme espace public ne sont pas fréquentés et connaissent beaucoup d'anomalies et de dysfonctionnements (manque du mobilier urbain, de sécurité, d'espace vert...etc.), malgré leurs coûts de réalisation trop élevés (*cf.*, Le cas de la place Kerkeri sise derrière l'Hôtel Cirta). Ces constats parmi d'autres, figurent dans les différentes approches abordées pour analyser nos cas d'étude dans les chapitres ultérieurs.

²⁴⁹ *Loc.cit.*,

5.3. Présentation générale et aperçu historique des cas d'étude :

5.3.1. La place du palais bey :

a. Présentation et situation de la place du palais bey :

La place du **palais bey** qui date de l'époque ottomane est connue aussi sous le nom du **commandant Si-el-Haouès** et **place générale** à l'époque coloniale. La place s'installe presque au centre du vieux Rocher de Constantine et encadré par de considérables édifices publics: le palais du bey, la mosquée Hussein bey (souk el-ghazel), la banque de développement local, l'école fondamentale Fatima Zahra, la banque extérieure de l'Algérie et le centre d'information territorial de l'Armée Nationale Populaire de la 5^{ème} région militaire ; en plus des habitations dans les étages supérieurs des deux banques.

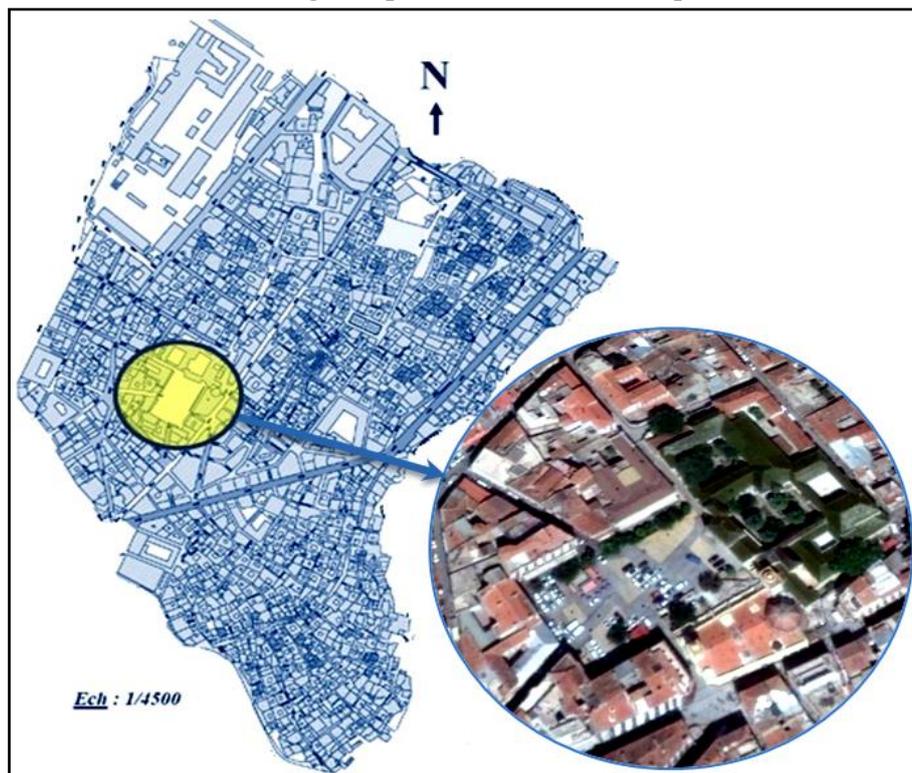


Fig.02: **Situation de la place du palais bey dans la vieille ville de Constantine.**

Source : Travail de l'auteur sur divers fonds.

b. Historique de la place du palais bey :

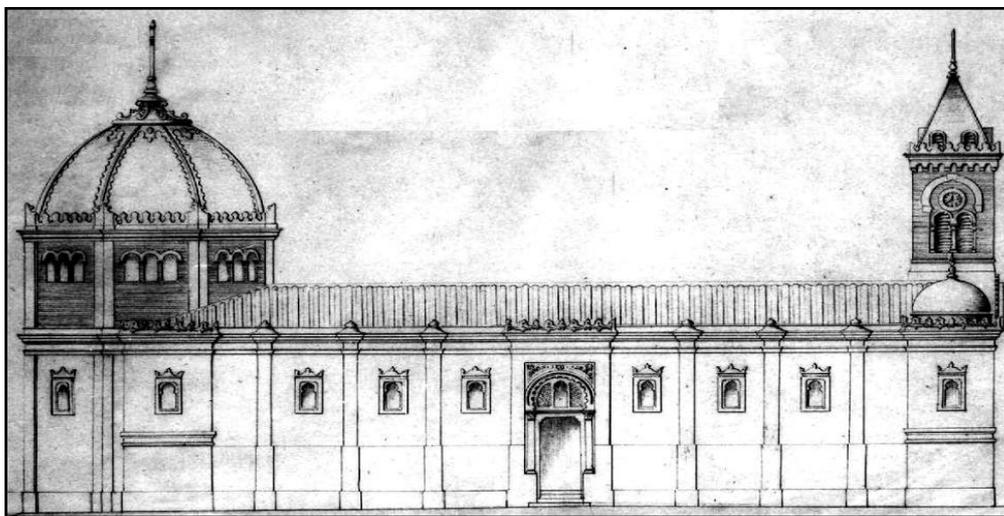
Selon les écrits historiques consacrés à l'antique Constantine, la place du palais Bey se trouve sur l'emplacement potentiel d'un forum romain.²⁵⁰ Au XIX^{ème} siècle la place doit son nom au palais construit par le dernier bey ottoman Hadj Ahmed bey ben Mohamed Chérif. Le palais est la trace vivante de la civilisation Ottomane dans la médina de Constantine; dont sa construction fut entreprise en 1826 et inauguré en 1835 : *« Le palais de Constantine passe pour une des curiosités de l'Algérie ; bâti par le dernier bey, il n'est cependant pas regardé comme un spécimen de la vieille architecture arabe. Dar-el-bey, l'ancien palais, subsiste encore et est, dans un certain sens, plus curieux que celui-ci. Il représente le vieux style de l'Afrique septentrionale. À lui seul il forme une petite ville. Des bâtiments, ajoutées à*

²⁵⁰ A. BOUCHARB, 2006. **Cirta ou le substratum urbain de Constantine : la région, la ville et l'architecture dans l'antiquité.** Doctorat en urbanisme. Sous la direction du : M. H. LAROUK. Université de Constantine.

*différentes époques, sont reliés entre eux par des voutes solides et sombres, en partie construites avec des fragments de monuments romains.»*²⁵¹

Le palais du bey était relié à la mosquée de Souk El Ghezal (doit son nom au marché de la laine qui se trouvait à proximité) par un passage souterrain, permettant au Bey de se déplacer, en temps de troubles, en toute sécurité.²⁵² La mosquée construite vers 1730 grâce aux donations de Hadj Abbas Ben Djelloul, exerçant la fonction de « *Bach-Kateb* » auprès du bey " Kelian Hussein Bey Bu Kemia (1713-1736)"²⁵³, d'où vient le nom de la mosquée actuellement « mosquée Houssine bey ».

Durant l'occupation française, le palais du Bey est devenu le siège de la division, et la mosquée est utilisée comme cathédrale «Notre-Dame des Sept douleurs»²⁵⁴; dont le culte qui s'y fait est différent, mais l'architecture est restée la même avec quelques modifications, pour qu'elle s'adapte aux cérémonies de la religion catholique.²⁵⁵



Ph.10: La cathédrale Notre-Dame des Sept douleurs en 1859.

Source : <http://www.constantine-histoires-traditions.com>

Également, dans le cadre du processus de percées de nouvelles rues et de l'alignement de certaines rues et places, la place du palais est renommée place Générale et fit l'objet d'une opération de démolition de plusieurs constructions mitoyennes qui engendra son agrandissement (1857), ainsi que sa jonction aux portes de la ville et à la Casbah par la rue de France et la rue Damrémont. Le grand palais occupe tout le fond et à droite s'élève la cathédrale, l'archevêché et le café militaire. Sur un des côtés de la place, la banque d'Algérie montre sa jolie façade blanche, et une allée de platanes met un peu d'ombre et de verdure entre la banque et le palais.²⁵⁶

²⁵¹ L. REGIS, *ibid.*, p. 129

²⁵² F. BENIDIR, *ibid.*, p. 46

²⁵³ A. BOUCHARÉB, *op.cit.*, p. 110.

²⁵⁴ « La cathédrale est située sur un des côtés de la place principale de la ville, dont tout le fond est occupé par le palais, un rare échantillon du beau style arabe. Pour assister aux offices catholiques, on a le choix entre les chapelles de plusieurs couvents ou la cathédrale, église paroissiale de toute la ville. C'était, avant l'occupation française, la plus belle mosquée de Constantine. Le culte qui s'y fait aujourd'hui est différent de celui d'alors, mais l'architecture est restée la même et s'adapte parfaitement aux cérémonies de la religion catholique. »

²⁵⁵ L. REGIS, *ibid.*, p. 33

²⁵⁶ *Op.cit.*, p. 128

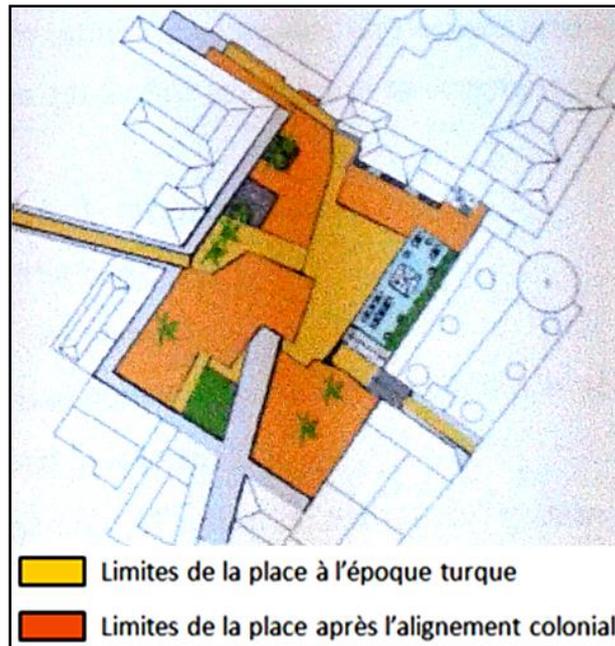


Fig.03: L'agrandissement de la place du palais bey à l'époque coloniale.

Source : Le PPSMVSS de Constantine.

La place était réservée à la promenade et vivait au rythme de la musique militaire qui s'y jouait en public deux fois par semaine. Ces représentations données régulièrement par les militaires, permettaient à des liens sociaux de se tisser dans une foule aux races diverses, même si ces liens se limitaient à la rencontre et au côtoiement (l'aspect cosmopolite de la ville).²⁵⁷



Ph.11: La place générale en 1893.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

²⁵⁷ « Le soir, lorsque les musiciens animent la promenade par les sons de leurs instruments sonores, on pourrait se croire sur la scène de l'Opéra. Une foule bigarrée qui a peine à trouver place dans cet espace restreinte se promène et s'entrecroise sans cesse, les uns en uniformes, les autres en habits bourgeois. Des femmes juives et des femmes européennes étalent leurs toilettes voyantes, qui contrastent avec celles des Arabes en burnous blancs. Au milieu d'eux les Maltais, avec leurs turbans rouges ou verts et leurs dolmans jetés négligemment sur l'épaule, tiennent, chacun d'un côté, par les anses, un grand panier à claire-voie dans le fond duquel ils ont posé une lanterne allumée qui laisse voir une quantité d'œillets rouges piqués dans les interstices de l'osier. Presque tous les Arabes en achètent et les gardent à la main en se promenant ».

Au lendemain de l'indépendance, le palais est devenu le siège de la protection militaire jusqu'à 1969. À partir de cette année, le monument et en dépit de son classement, est placé sous la responsabilité de la municipalité.²⁵⁸ Depuis le 21 octobre 2010, le palais du Hadj Ahmed Bey est devenu le « musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine » ; alors que la place est devenue un espace négligé sans valeur d'usage, et transformée pendant de longues années en une aire de stationnement (*cf.*, fonctions et usages de la place du palais bey).

5.3.2. Le marché de Souk el-Acer :

a. Présentation et situation de Souk el-Acer:

Le marché Souk el-Acer est situé dans l'extrémité Nord de la médina de Constantine, non loin du célèbre pont suspendu de Sidi M'cid. Ce marché à caractère très public est animé par les vendeurs de fruits et de légumes qui installent leurs marchandises très tôt le matin. Son nom vient des mots arabes "souk" (qui veut dire marché) et "el-acer" (l'heure de la prière de l'après-midi, là où les prix baissent beaucoup et deviennent plus intéressants pour les petites bourses). Souk el-acer est caché entre les habitations et le lycée Ridha Houhou et honoré par la présence de considérables édifices : Dar el imam,²⁵⁹ la Medersa (1775) et la célèbre mosquée el-Kettania (1776), où est enterré Salah Bey avec sa famille (Bey de Constantine de 1770 à 1792).

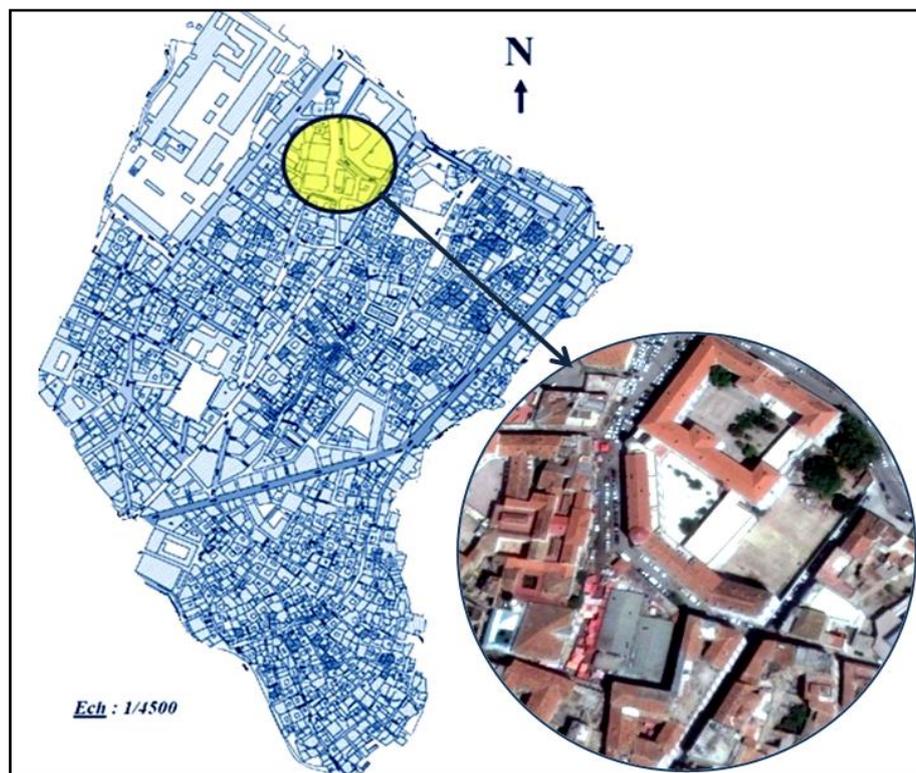


Fig.04: Situation du souk el-acer dans la vieille ville de Constantine.

Source : Travail de l'auteur sur divers fonds.

²⁵⁸ N. BOUANANE, 2008. **Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes.** Magistère en faits urbains. Sous la direction du : S. BENABBAS. Université de Constantine, p. 141

²⁵⁹ Aujourd'hui c'est Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques des affaires religieuses et des wakfs.

b. Aperçu historique sur le marché Souk el acer :

Souk el-acer existe depuis l'époque ottomane (ce qui fait de lui le plus vieux marché de la ville encore en activité), au milieu de la vieille ville entre Souika, l'ex-rue Thiers (quartier juif) et la Casbah ; suite à une restructuration d'un quartier mitoyen à l'ancien souk El-Djemâa (marché du vendredi), où plusieurs constructions ont été démolies pour donner naissance à cette place²⁶⁰, destinée dès le départ à une vocation commerciale et enfouie entre trois grandes bâtisses occupant le fond de la place : le palais de justice (Dar el-imam aujourd'hui), la mosquée de Salah bey, dite de sidi-el-Kettani²⁶¹, à laquelle est adjointe la Medersa²⁶². C'était un repère dans la ville de Constantine où se réunissaient toutes sortes de personnes, toutes nationalités confondues, venues dans le but d'y faire des affaires.



Ph.12, 13: Le marché de Souk el-Acer autrefois.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

À l'instar de plusieurs endroits de la vieille ville de Constantine, la place a eu une nouvelle dénomination pendant l'occupation française et devenait la place Négrier²⁶³, où elle garda sa vocation commerçante d'origine (la vente aux enchères des objets et des vêtements d'occasion). Tout un côté de la place est occupé par de petits ateliers de bijouteries qui n'ont pas plus de neuf pieds carrés, tenus soit par des Arabes soit par des Juifs, complètement ouverts, avec un simple rebord sur l'extérieur qui les sépare de la rue.²⁶⁴

Après l'indépendance, Souk el-Acer préserva sa vocation commerciale, mais dans la vente des fruits et des légumes, en plus de l'installation des poissonneries, sans oublier les boutiques environnantes spécialisées dans le commerce de textile (*cf.*, fonctions et usages du marché souk el-Acer).

²⁶⁰ Salah bey avait procédé à l'achat de maisons, de boutiques et de terrains non encore construits. Il avait aussi procédé à des échanges de battisses avec des habitants du quartier, pour obtenir une superficie plus grande.

²⁶¹ La mosquée Sidi El Kettani se situe sous la Casbah en plein cœur du quartier juif, elle a été fondée par Salah bey qui, au début de son règne (1770 - 1792), fut assainir un pâtre de vieilles mesures superposées à des ruines romaines en plus du tombeau du marabout Sidi El Kettani et y fit construire cette mosquée. La Médersa de Sidi El Kettani, sise juste à coté de la mosquée qui porte le même nom, elle fut construite un an avant la mosquée (en 1775) et a été édifiée également par le bey constructeur, Salah Bey. Elle comporte son tombeau ainsi que ceux des membres de sa famille.

²⁶² **Constantine son passé son centenaire** (1837-1937), *ibid.*, p. 46

²⁶³ *Op.cit.*, p. 51

²⁶⁴ L. REGIS, *ibid.*, p. 59

5.3.3. La place du 1^{er} Novembre (la Brèche) :

a. Présentation et situation de la Brèche :

La place du 1^{er} Novembre (une dénomination qui s'apparaît seulement dans les documents administratifs et les publications scientifiques), connue sous le nom de **la Brèche**²⁶⁵ est la place publique la plus célèbre à Constantine. Un espace public unique par sa position stratégique, situé au Nord-est de la ville de Constantine et en plein cœur du centre-ville entre deux entités urbaines majeures : le Rocher et le Coudiat-Aty. Lorsque l'on part de la place des martyrs au sud, la Brèche apparaît tout en haut de l'avenue Benboulaïd. Elle est prolongée sur le côté Nord-ouest par une vaste esplanade, appelée l'esplanade de la Brèche.

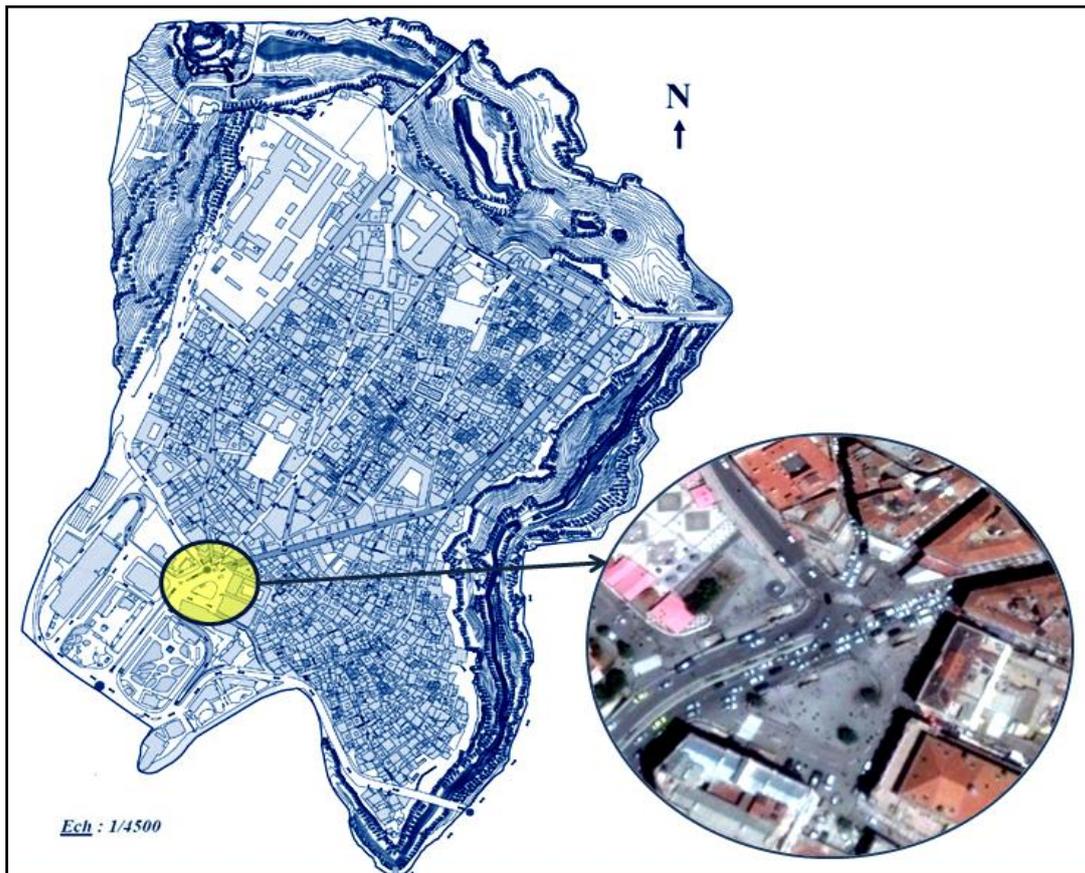


Fig.05: Situation de la place de la Brèche par rapport à la vieille ville.

Source : Travail de l'auteur sur divers fonds.

Un espace public par excellence entouré de considérables édifices publics : le théâtre régional de Constantine, la banque nationale de l'Algérie, et la grande poste. En contrebas du Boulevard Zighoud Youcef et comme un espace public en face de la place de la Brèche, nous trouvons l'esplanade (nommé auparavant l'esplanade général Leclerc) au-dessus du marché Boumezzou, et surplombant le palais de la justice.

²⁶⁵ La Brèche tient son nom suite à l'invasion de la ville par les français, c'est à cet emplacement que les soldats firent une percée et ainsi occupé la ville. La place avait porté plusieurs noms durant la colonisation ; d'abord place Nemours, puis place Valée en référence à deux grandes figures de l'armée française, et finalement place de la Brèche.

b. Historique de la Brèche :

La place de la Brèche est lourde d'histoire, en plus des vestiges millénaires dormant sous le "macadam",²⁶⁶ elle était un nœud historique et économique et un lieu de regroupement des nomades et des étrangers hors de l'enceinte du Rocher. Avant l'invasion française, en 1837, les murs de la ville s'étendaient justement à cet endroit.



Ph.14: La place de la Brèche autrefois.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

Tout commence et aboutit à Aouinet el-Foul, populaire et pittoresque quartier au sud-ouest du Vieux Rocher. C'est de ce quartier, en contrebas du Coudiat-Aty que l'armée française stoppée en 1836 par les troupes du bey de Constantine qui vainquit le général Clauzel.

Par une deuxième tentative, les Français pénètrent dans la ville après deux jours de combats, le 12 octobre 1837 une canonnade redoublée ouvre la brèche vers le cœur de la cité antique, le lendemain, trois colonnes fortes d'un millier d'hommes donnent l'assaut sous le commandement du lieutenant-colonel Lamoricière,²⁶⁷ et à coups de canon, l'armée a pu s'ouvrir un passage dans les remparts qui protégeaient la ville du Rocher. Un endroit qui fut ensuite baptisé "la place de la Brèche" (en allusion à la brèche dans la défense de la ville),²⁶⁸ mais aussi place Nemours (au nom du duc Nemours qui participa à la conquête avec le général Valée).

Place d'armes et principale place de la ville, ayant subi plusieurs opérations d'agrandissement basées sur les principes de symétrie et de perspective, imposés par les Français, d'ailleurs ces derniers y avaient planté un décor fortement inspiré de l'art urbain occidental.

La place accueillait les cérémonies officielles de commémoration des événements marquants français à Constantine ; et pour affirmer sa centralité par rapport à l'ensemble de la ville et parachever ses travaux après démolition de la porte Valée (Beb el-oued), une voie a été créée après décision du Napoléon III, reliant la Brèche à la gare située dans le quartier d'El-Kantara

²⁶⁶ « Parmi les objets archéologiques trouvés au niveau de la Brèche, les tuyaux en terre cuite de différents diamètres, servaient à conduire l'eau des citernes de Bellevue pour alimenter la ville sur le Rocher. Ces conduits portaient les noms des lieux où ils étaient fabriqués: Gemillenses, Auzierenses, Tidditani et Milevitani. Un passage du Digeste de l'époque de Septime Sévère mentionnait un don d'argent consenti par Gargilianus pour la construction d'un aqueduc au profit de la Respublica Cirtensium ».

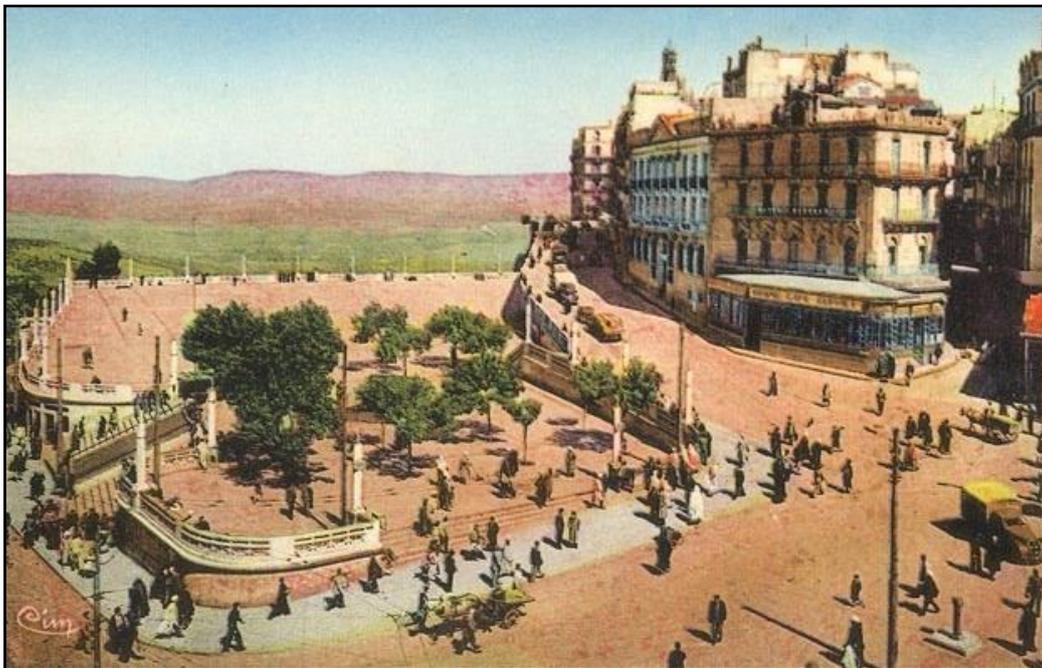
²⁶⁷ <http://encyclopedie-afn.org>

²⁶⁸ Pellissier de Reynaud, *ibid.*, p. 229

en traversant le tissu "médinal".²⁶⁹ Également, de grands monuments publics s'élevèrent : « *le théâtre en 1883, la préfecture en 1885, la mairie en 1902, l'hôtel des postes en 1917 et le palais de justice en 1919* ». ²⁷⁰

Entre le Coudiat et la place Nemours, l'espace laissé libre est transformé en une avenue nommée Pierre Liagre (actuellement les allées Benboulaïd), dont la chaussée est large de 18 mètres, inaugurée en 1937. L'avenue relie la place Lamoricière (actuellement la place des martyrs) à la place Nemours et sépare les deux squares : square Valée (Le jardin Bennacer actuellement) et square de la république (actuellement la place Ahmed bey).

La place Nemours ou de la brèche a été annexée à une immense esplanade nommée Générale-Leclerc « *en plein centre pour la promenade du soir, chère aux cités méridionales* » qui, vers l'ouest, soutenue par des piliers, domine les arbres des jardins pour offrir la magnifique perspective de la vallée du Hamma. En sous-sol, l'espace libre est aménagé en vaste et moderne marché de légumes et une poissonnerie.²⁷¹



Ph.15 : L'esplanade générale-Leclerc en face de la place Nemours.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

Pendant la période coloniale, la place de la brèche devient l'expression caractéristique de l'espace de représentation du pouvoir, reflétant un nouvel ordre de la ville.²⁷²

Après l'Indépendance, la place de la Brèche a été renommée et porta le nom officiel de place du 1^{er} Novembre (en commémorant le 1^{er} Novembre 1954, jour de déclenchement de la guerre de libération de l'Algérie) et devenait la place publique la plus connue et la plus fréquentée de Constantine.

²⁶⁹ A. BOUCHARÉB, *ibid.*, p.166

²⁷⁰ Constantine son passé son centenaire, *ibid.*, p. 481

²⁷¹ J. CHIVE et A. BERTHIER. **L'évolution urbaine de Constantine.** Constantine son passé son centenaire (1837-1937), p. 485

²⁷² Z. MOSBAH, 2008. **Urbanisme colonial du XIX^{ème} et XX^{ème} Siècle de la Ville de Constantine : Confrontation de deux systèmes de représentation.** Magistère en urbanisme. Sous la direction du : S. CHAOUICHE. Université de Constantine, p. 184

5.3.4. Le jardin Bennacer :

a. Présentation et situation du jardin Bennacer :

Le jardin Bachir Bennacer, appelé autrefois "Djnane El Morkantiya" (jardin des riches), est le plus fameux de la ville de Constantine, situé actuellement dans le secteur urbain de Sidi Rached en plein centre-ville.

Précisément, le jardin Bennacer côtoie les allées de Benboulaïd joignant deux importantes places publiques (la place des martyrs au Sud et la place du 1^{er} Novembre au Nord) et en face de la place Ahmed bey rénovée récemment dans le cadre de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015".

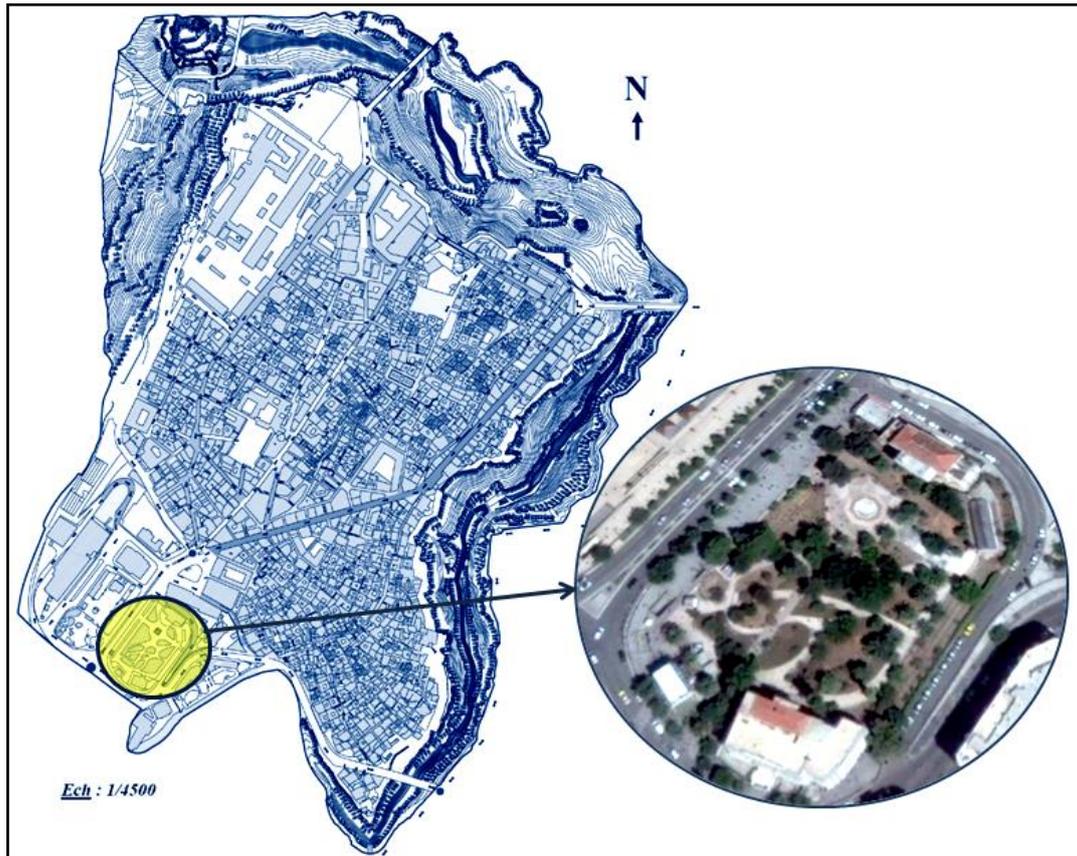


Fig.06: Situation du jardin Bennacer par rapport à la vieille ville de Constantine.

Source : Travail de l'auteur sur divers fonds.

b. Éléments historiques sur le jardin Bennacer :

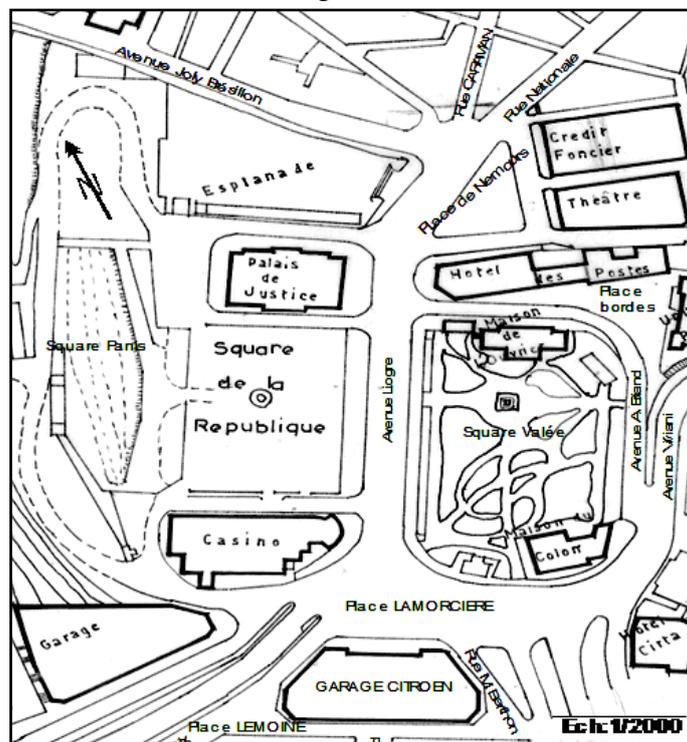
Après la démolition de Beb el-oued pour pénétrer au cœur de la vieille ville, la colonisation française a continué ses travaux d'agrandissement et de percement. Vers le Coudiat, sur la gauche et derrière l'Hôtel des postes, on trouve le square Valée (actuellement Bachir Bennacer). Délimité à l'Ouest par l'avenue Pierre Liagre (actuellement les allées Benboulaïd) et au Sud par l'avenue René Viviani (actuellement l'avenue Zabana).



Ph.16: Le square Vallée à l'époque coloniale.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

Le square Vallée était un vaste parc aménagé en jardin (1927), arboré et agrémenté de massifs fleuris offrant un espace public verdoyant exceptionnel ;²⁷³ où une statue en bronze du maréchal Valée (d'où vient le nom du square) a été érigée juste à l'entrée du square. Parallèlement au square Vallée, lui faisant face, le square de la République (actuellement la place Ahmed bey), vaste, peu aménagé, a reçu des vestiges du passé de la ville et s'y crée le musée lapidaire (annexe du musée Mercier) consacré surtout à l'époque romaine. Plus tard, en 1934, un casino s'installe dans son voisinage.



Carte.03: Le square Vallée et le square de la République vers 1950.

Source : URBACO.

²⁷³ « Des lauriers doubles, roses et blancs, des grenadiers, des palmiers, des jasmins jaunes mêlent leurs rameaux légers au lilas et aux althaeas du nord. L'ombre supérieure vient des tilleuls dont les troncs, complètement cachés par les pampres vigoureux des bignonias aux longues cloches couleurs de feu, formant l'ornement d'une allée circulaire qui, dès l'entrée de la grille, frappe les yeux ».

Après l'indépendance, le square vallée est devenu le jardin Bachir Bennacer. En juin 2012, l'APC de Constantine a décidé d'enlever sa clôture (la partie Est du jardin est toujours clôturée). De ce fait, nous pouvons plutôt considérer cet espace vert comme un parcours ouvert en plein milieu du centre-ville, et non plus comme un jardin public. Cette opération fait partie du plan dit "Lifting de la ville" entrepris par les autorités locales de la commune de Constantine.

5.3.5. La place Kerkeri :

a. Présentation et situation de la place Kerkeri :

La place Kerkeri se situe à l'Ouest de la partie basse de la vieille ville de Constantine (Souika). Elle est sise derrière l'hôtel Cirta et s'étend sur un axe Est-ouest (de la rue Rahmani Achour vers le pont sidi Rached). La place est délimitée par des habitations au Nord et surplombe la vallée d'oued Rhumel au Sud. Plusieurs établissements se dispersent dans l'environnement immédiat de la place Kerkeri : l'hôtel Cirta, la banque de l'agriculture et du développement rural, la direction de l'agriculture, la protection civile et juste à l'entrée du pont sidi Rached, on distingue la 15^{ème} sureté urbaine de la commune de Constantine.

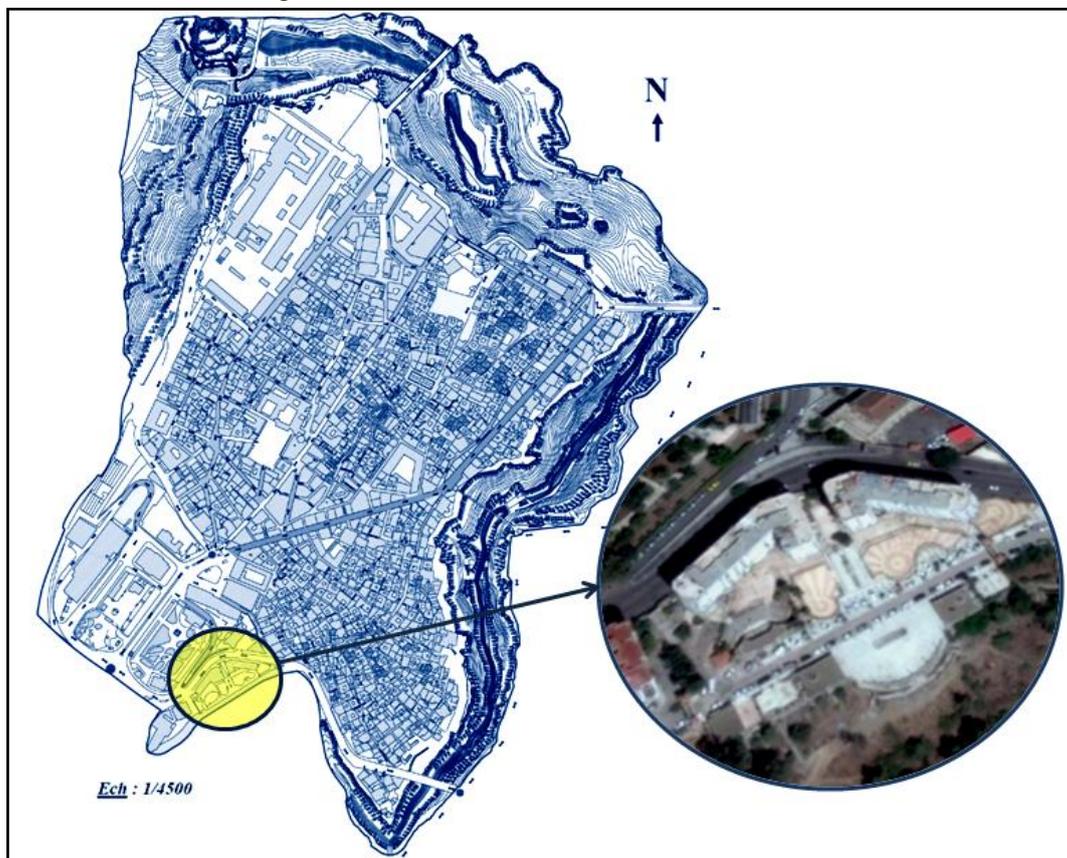


Fig.07: Situation de la place Kerkeri par rapport à la vieille ville.

Source : Travail de l'auteur sur divers fonds.

b. Bref historique sur l'emplacement actuel de la place Kerkeri :

L'endroit actuel de la place Kerkeri était autrefois tout près de l'une des anciennes portes de la vieille ville de Constantine : "Beb el-Djabia" ou porte du bassin, qui permettait d'y pénétrer à partir de la partie basse du Rocher (Souika). Cette porte était située entre la porte "Bab El-Oued" et la porte El-Kantara et faisait face au plateau du Coudiat.

Comme nous l'indique E. Pellissier : « *Constantine a quatre portes ; celle du pont, ou Bab el-Kantara, est du côté de Mansourah. Les trois autres, Bab el-Djedid, Bab el-Oued, et Bab el-Djabia font face à Coudiat-Aty.* »²⁷⁴



Ph.17: Beb el-Djabia (porte du bassin).

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

Jadis, cet espace a servi à accueillir le marché de Beb el-Djabia (un souk pour la population indigène), ensuite une meunerie, pour devenir un espace hétéroclite dans la mesure où il tenait à la fois un marché anarchique, un parking de véhicules et un emplacement à plusieurs reprises de petits cirques ; pour connaître, après l'indépendance, une extension et devenir une station de bus et de taxis et aujourd'hui une place publique.



Ph.18: Le marché de Bab-el-Djabia derrière l'hôtel Cirta.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

²⁷⁴ E. Pellissier de Reynaud, *ibid.*, p. 155

c. Conditions d'aménagement de la place Kerkeri (contraintes, durée et coûts de réalisation) : ²⁷⁵

L'emplacement de la place a servi pendant plus de vingt ans comme station de bus et de taxis, assurant des liaisons entre les quartiers Est et Sud de la ville de Constantine (Sidi Mabrouk, Djebel Ouahch, Ziadia, El-Gammas, Boumerzoug, Bentchicou, les Frères Abbès, la cité Mouna) et d'autres faubourgs. Néanmoins, un glissement accru du terrain²⁷⁶ força les responsables locaux de délocaliser cette station et de mettre fin à tout trafic automobile. Pour cela, le parcours qui s'étend de l'avenue Rahmani Achour jusqu'à l'entrée du pont Sidi Rached, était programmé en tant que chemin piéton. Les intentions de la réalisation de cet aménagement, étaient alors de transformer l'ex-station en un véritable espace public de détente et de promenade, pour les citoyens de la ville de Constantine ainsi que pour les visiteurs, en créant une atmosphère de bien-être par l'implantation des espaces verts et des allées ombragées. Il était même prévu que les berges du Rhumel, que surplombe la place, vont aménager en jardins sur paliers, pistes cyclables et des allées boisées.

Le projet d'aménagement de la place Kerkeri a commencé en Novembre 2006. Après la démolition du bâti menacé d'effondrement à cause du glissement de terrain (six kiosques, une station de lavage de véhicules, un restaurant, les anciens abribus, un parking et le siège de l'organisation nationale des anciens moudjahidines), une équipe du laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) chargé de l'étude du sol était sur le site, afin d'effectuer des carottages pour jauger la fiabilité du sol, d'où ils ont révélé un réseau d'assainissement en nette dégradation. Aussi, la place Kerkeri avait fait l'objet de travaux de confortement pour stopper les mouvements du sol, dont les travaux fondamentaux concernaient notamment l'état fragile du remblai qui tient cette place surplombant la vallée d'oued Rhumel. Donc, il était primordial de le démolir et de le remplacer par un nouveau remblai plus résistant, et surtout qui supportera la charge de la place. Outre, le mur de soutènement qui s'étend de l'avenue Rahmani Achour jusqu'à l'entrée du pont de Sidi Rached, à proximité de la 15^{ème} sureté urbaine, était consolidé.

Selon les services de l'APC de Constantine chargé de l'urbanisme et des réalisations, le chantier d'aménagement de la place Kerkeri a connu des perturbations et des contraintes,²⁷⁷ qui ont eu un effet direct sur les délais et les coûts de réalisation de cette dernière. Au début, un bureau engagé par l'APC de Constantine a mis au point une étude de faisabilité et trois entrepreneurs ont été engagés pour achever, en 6 mois, les travaux du sol et une année pour la finition du projet d'aménagement de la place. Contrairement aux prévisions, les travaux

²⁷⁵ Les dates et les coûts de réalisation son extraits de la presse algérienne : el-Watan et le quotidien d'Oran.

²⁷⁶ Selon les services de l'APC de Constantine, cette évacuation était indispensable à cause des glissements de terrain qui ont déstabilisé le remblai (construit pendant la colonisation française), endommagé la chaussée et les trottoirs de la rue des frères Kerkeri et provoqué de grandes fissures dans les bâtiments et les kiosques qui servent cet emplacement.

²⁷⁷ En effet, le déblaiement pour consolider la plate-forme et renforcer le mur de soutènement, a fait apparaître des problèmes immenses. Même des cavernes ont été découvertes pendant les travaux de terrassement. Et il a fallu les fermer pour parer à toute éventualité et sécuriser les lieux appelés à recevoir des centaines de visiteurs. Autre contrainte rencontrée est la jetée (de 9 mètres en avant dans le vide et de 15 mètres de large) qui surplombera le petit bois en contrebas du terrain Kerkeri et qui donnera une vue sur tout le site du Bardo, a nécessité un travail de renforcement par des piliers conçus selon les normes de sécurité en vigueur. En outre, le bureau d'études n'a cessé de dénoncer les lenteurs bureaucratiques des services de l'APC en matière de paiement, ce qui a eu des conséquences, selon lui, sur les moyens matériels et humains à mobiliser sur place.

d'aménagement de la place Kerkeri, entamés vers la fin 2006, n'ont pas dépassé le seuil des 50% en 2007. Les techniciens ont révélé, aux débuts des travaux, plusieurs anomalies et autres défaillances avant même les résultats relatifs à l'étude du sol. L'état d'avancement des travaux était de 85% en mai 2008, et les travaux de finition, enfin accomplis en octobre 2009. En ce qui concerne les coûts d'aménagement de la place Kerkeri, et selon les estimations provisionnées de la mairie, plus de 7,7 milliards de centimes, dont quatre uniquement pour la réalisation du nouveau remblai, sont nécessaires, mais après l'étude du sol, l'APC de Constantine a consacré une enveloppe financière évaluée à 14 milliards de centimes. En 2009, un montant de plus de 9,3 milliards de centimes vient d'être alloué pour le paiement des travaux de réalisation du mur de soutènement. À noter qu'en parallèle de ces travaux, un autre chantier est prévu, plus de cinq autres milliards de centimes sont en effet réservés pour des travaux de réfection de l'alimentation en eau potable, la réfection des chaussées et l'assainissement, puisque toutes les évacuations devront être entièrement reprises. Alors en somme, il s'agit d'un budget de 29 milliards de centimes qui ont été débloqués pour la réalisation définitive de la place.

5.3.6. Le jardin des frères Ferrad à Zouaghi:

a. Présentation et situation du jardin des frères Ferrad:

Avant d'entamer l'analyse du jardin des frères Ferrad, il est pertinent de présenter l'agglomération de Zouaghi et plus précisément la cité des frères Ferrad où s'installe le jardin. L'agglomération de Zouaghi est sise sur le plateau d'Ain el-bey, à la périphérie sud de la ville de Constantine et à proximité de l'aéroport, dans une zone en pleine expansion urbaine. Cette agglomération contient plusieurs cités résidentielles à l'instar de la cité des Frères Ferrad ; là où se situe le jardin qui fait partie des six cas d'étude choisis comme sites d'investigation.



Carte.04: La situation du jardin des frères Ferrad dans l'agglomération de Zouaghi.

Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google maps.

La cité des frères Ferrad est limitrophe des autres cités résidentielles et limitée à l'Ouest par la route nationale N°79. C'est une zone à caractère résidentiel, à l'instar de toutes les cités de l'agglomération de Zouaghi, dont l'habitat occupe 80% du sol.²⁷⁸ La cité été réalisée en 1984 par une société Italienne, comprend 250 logements (150 logements collectifs et 100 chalets individuels) appelés "Bortolazzo", au nom de la société de réalisation.

Quant au jardin, il s'étale le long des logements Bortolazzo dans la cité des frères Ferrad, en face du projet de la gare multimodale, longé par la route nationale n° 79 et limitrophe du bureau de poste au Nord et à la mosquée Abi Moussa Al-Achaari au Sud.

b. Conditions d'apparition du jardin des Frères Ferrad:

L'état actuel du jardin est le résultat de certaines mutations sur site. Au début, le jardin était un simple espace de verdure libre adjacent aux habitations de la cité des Frères Ferrad réalisée par la société Italienne "Bortolazzo". Puis l'endroit était transformé en une aire de stationnement par les habitants des cités résidentielles environnantes. Les routes qui délimitent l'endroit actuel du jardin, étaient affaissées dans certains endroits, pas de trottoirs et la plupart des talus n'étaient pas encore soutenus. Après l'an 2009, le jardin a fait partie des sites touchés par un projet d'amélioration urbaine de l'agglomération de Zouaghi, lancé par la direction d'urbanisme de Constantine, pour but de créer un espace de proximité commun pour les habitants des cités résidentielles environnantes.



Ph.19, 20, 21, 22: Le chantier d'aménagement du jardin des Frères Ferrad en 2010.

Source : Z. Sidi Salah Naser, 2010.

²⁷⁸ Deux POS (2A et 2B) ont été élaborés pour cette localité respectivement par le Bureau d'étude SEAU en Mars 1997 et l'URBACO en Novembre 1999.

Conclusion : le facteur temps, un valorisant de l'espace public à ne pas négliger.

L'aperçu historique sur l'évolution de l'espace public dans la ville de Constantine, nous a offert la possibilité de remonter le temps afin d'apprécier l'ancrage historique de cet espace dans son site et de comprendre ainsi la persistance des tracés et la configuration de ces espaces qui deviennent aujourd'hui ineffaçables.

Constantine à l'instar de la majorité des villes algériennes, a été recomposée par des groupes dominants étrangers à la société autochtone. Des traces urbaines de l'histoire récente (la période Ottomane, la colonisation française), constituent l'essentiel de l'espace urbain d'aujourd'hui. D'ailleurs, la ville de Constantine est le produit de nombreuses constructions qui sont constamment en train d'en modifier la structure. Tandis qu'elle peut rester stable dans ses grandes lignes pendant un certain temps, elle n'arrête pas de changer dans le détail. On ne peut contrôler que partiellement sa croissance et sa forme. Il n'y a jamais de résultat final, mais seulement une succession ininterrompue de périodes.

Le temps joue alors un rôle essentiel pour l'appropriation et la constitution des valeurs d'usage de l'espace dans la ville ; ce que l'on appelle valeur d'usage, ce sont toutes ces pratiques qui résultent de la fréquentation répétitive de cet espace. Ceci confirme pleinement qu'il est primordial de considérer les valeurs historiques d'un espace public comme l'une des dimensions de lecture de ce dernier.

CHAPITRE 6 : Le cadre physico-spatial et le contexte morphologique des cas d'étude.

Introduction :

Après avoir présenté les cas d'étude dans le chapitre précédent et abordé leur contexte historique, les éléments de lecture qui apparaissent dans ce chapitre concernent plus précisément les caractéristiques morphologiques des espaces publics choisis comme sites d'investigation.

L'analyse morphologique a pour champ d'études l'aspect physique, c'est-à-dire l'environnement en tant que formes données aux objets et aux lieux construits. Elle constitue le cœur de l'approche architecturale de l'espace public et consiste, en premier lieu, à dégager à partir d'un plan de masse, les caractéristiques générales de sa forme. Dans la présente étude, il s'agit de mettre en évidence les relations entre l'espace plein (le bâti) et l'espace vide (accès, place...), ainsi que les dimensions de l'espace et sa disposition par rapport à la voirie. En second lieu, l'analyse typo-morphologique est une lecture de la composition architecturale du cadre bâti qui borde l'espace public. Elle permet d'identifier un certain nombre de caractéristiques relevant de la typologie architecturale des bâtiments. L'analyse aborde ensuite les éléments matériels que contient l'espace public : le mobilier urbain, les revêtements du sol, la végétation, l'éclairage public. Finalement, cette analyse permet la compréhension des formes urbaines et de leurs genèses, en mettant en valeur leurs relations, leurs limites, leurs contenus...etc. À la fin du chapitre, nous essayons d'établir une lecture comparative et dialectique des traits caractéristiques issus de l'approche morphologique des différents cas d'étude analysés au début du chapitre, afin de ressortir leurs éléments de similitudes, de discordances, de continuités ou de complémentarités.

6.1. La place du palais bey (Si el-Haouès) :

6.1.1. Configuration géométrique de la place du palais bey :

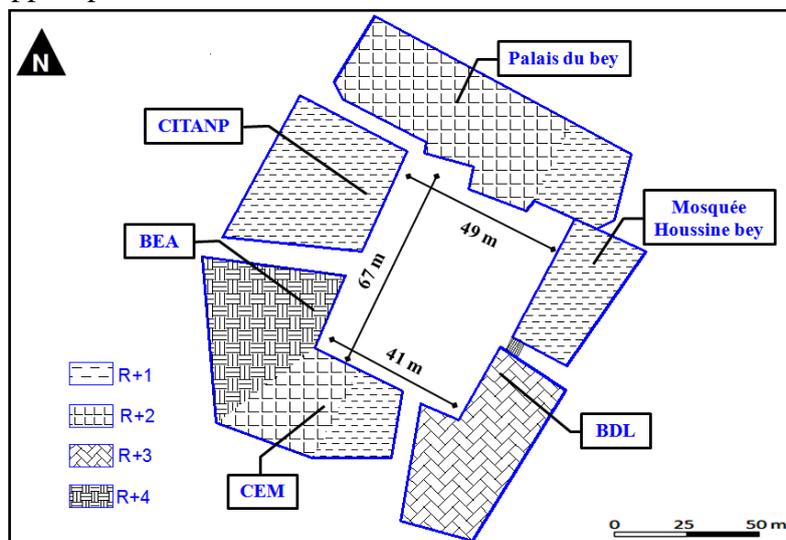
La place du palais bey fait partie du tissu dense de la vieille ville de Constantine entre la partie basse du Rocher "Souika" et la Casbah, non loin de la fameuse place publique de la Brèche (*cf.*, Présentation et situation de la place du palais bey). On distingue facilement l'emplacement de la place Si el-Houés sur une image satellitaire ou une vue du ciel parce qu'elle est adjacente au palais du bey qui est discernable grâce à la couleur verte de la tuile de sa toiture (par opposition au reste des toitures en tuiles rouges) ainsi que la verdure de ses jardins intérieurs.



Ph.23: Vue du ciel de la place et du palais bey.

Source : <http://www.yannarthusbertrand.org>

La configuration géométrique du contour de la place du palais bey dégage une forme quadrilatère presque rectangulaire d'une aire de 3015m², délimité par des immeubles avec des hauteurs qui varient entre R+1 et R+4 (le plus élevé est celui de la banque extérieure de l'Algérie). Ces derniers enveloppent la place du palais bey qui est en plein milieu, en mettant en évidence le rapport plein et vide.

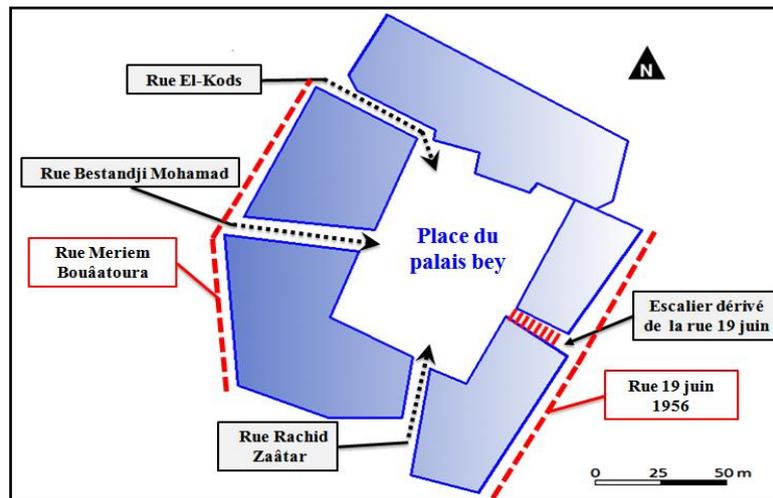


Carte.05: Dimensions de la place du palais bey et hauteurs du cadre bâti.

Source: Auteur.

6.1.2. L'accessibilité de la place du palais bey :

L'accessibilité à la place du palais bey est assurée, en premier lieu, par deux importantes artères de la vieille ville : la rue Didouche Mourad (l'ex-rue de France) et la rue Meriem Bouaatoura. Puis, dans son environnement immédiat, la place est accessible par la ruelle Rachid-Zaâtar qui monte de la rue Didouche Mourad. Un second accès se fait par un escalier reliant la place à la rue 19 juin. Deux autres accès entrouvrent ainsi la place en se dirigeant vers la Casbah: la ruelle el-Kods et la ruelle Bestandji Mohamad dérivée toutes les deux de la rue Meriem Bouaatoura.

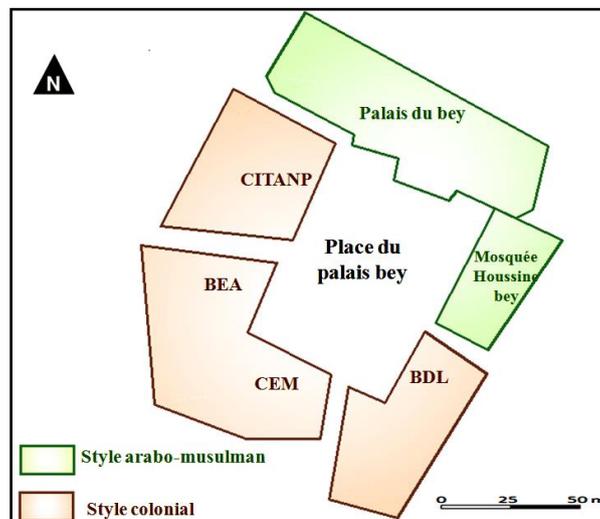


Carte.06: Les accès de la place du palais bey.

Source : Auteur.

6.1.3. La typo-morphologie des bâtisses qui encadrent la place du palais bey :

La place du palais bey est une place hybride grâce aux deux styles architecturaux qu'elle offre. Le premier est le modèle arabo-musulman légué pendant l'époque ottomane, représenté notamment par le palais du bey et la mosquée Hussein bey (Souk el-Ghzel). Les immeubles coloniaux représentent le second style architectural figuré dans la place (la banque de développement local, la banque extérieure de l'Algérie, le centre régional d'information de l'Armée Nationale Populaire de la 5^{ème} Région militaire et l'école fondamentale Fatima Zahra).



Carte.07: La typologie architecturale du cadre bâti de la place du palais bey.

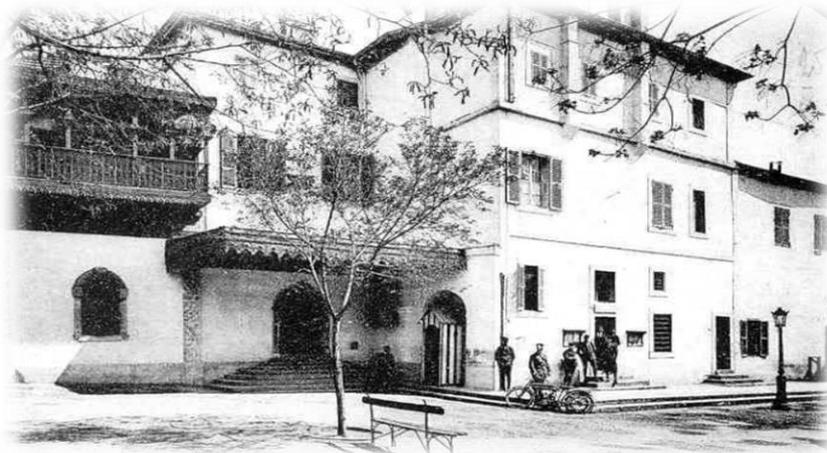
Source : Auteur.

a. Le palais du Bey :

C'est l'œuvre du dernier bey ottoman, Ahmed Bey. Il s'étend sur une surface de 5100 m² dont 2915 m² bâtis, le reste était réservé aux jardins. Une vaste bâtisse et une véritable forteresse, des hauts murs et une toiture verte qui cachent à l'intérieur un faste et une beauté introvertie. À partir de 1969, le monument en dépit de son classement, est placé sous la responsabilité de la municipalité,²⁷⁹ qui le confie à un gardien en dehors des journées de célébration de "Youm el- Ilm"²⁸⁰ du "mois du patrimoine"²⁸¹ et de quelques soirées occasionnellement organisées pour des événements particuliers. Depuis le 21 octobre 2010, le palais du Hadj Ahmed Bey est devenu le « musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles de Constantine ».

Récemment, une équipe composée d'une trentaine de spécialistes espagnols dans l'art de la restauration des polychromies était à pied d'œuvre pour faire le palais. Des spécialistes de "renommée mondiale" prennent également en charge les missions de formation des Algériens appelés à participer à ce chantier. Mais, en matière d'information et de sensibilisation, rien n'a été fait pour que la valeur patrimoniale, symbolique et architecturale du palais, soit connue de la jeune génération.²⁸²

À l'époque coloniale, le palais du Bey est devenu le siège de la division et son aspect extérieur subit des modifications, qui sont plutôt de l'ordre de la destruction de l'image culturelle et symbolique du palais (trace de la civilisation islamique) que de la simple transformation. Des ouvertures et des accès à l'Occidentale avec une certaine symétrie.



Ph.24: La façade du palais bey à l'époque coloniale.

Source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>

²⁷⁹ N. BOUANANE, 2008. **Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes**. Magistère en faits urbains. Sous la direction de : S. BENABBAS. Université de Constantine, p. 141

²⁸⁰ C'est la journée de la science, célébrée chaque année en Algérie, le 16 avril, date de la mort du Cheikh Abdelhamid Ben Badis, le 16 avril 1940, qui fut le premier président de l'association des Oulémas musulmans (savants de la foi musulmane) algériens.

²⁸¹ Célébré chaque année entre le 18 avril (Journée mondiale des sites archéologiques) et le 18 mai (Journée mondiale des musées).

²⁸² Selon le service de réception, le palais accueille en moyen 5000 visiteurs/an entre nationaux et étrangers. Durant l'année le nombre de visiteurs ne dépasse pas les 10 personnes/jour, les statistiques de visiteurs augmentent durant la célébration du **mois du patrimoine**.



Ph.25: La façade du palais bey après sa réhabilitation.

Source : Auteur, 2014.

La récente réhabilitation du palais a consisté en la démolition de tous les stigmates et les éléments d'architecture de la période coloniale française, pour retrouver l'édifice tel qu'il était au temps du Bey Ahmed. Une toiture verte en tuiles, une façade presque aveugle si l'on exclut la porte d'entrée principale (traitement ornemental sous un auvent) et quelques petites fenêtres en moucharabieh au niveau des étages supérieurs. La partie droite du rez-de-chaussée comprend une petite porte simple en bois comme accès secondaire au palais, alors qu'une troisième porte est murée. Ces éléments simples qui constituent l'aspect extérieur de la bâtisse, ne reflètent pas la valeur architecturale intérieure que renferme le palais du bey.²⁸³

b. La mosquée Houssine bey (Souk el-Ghzel) :

La façade principale de la mosquée Souk el-Ghzel (Houssine bey) est quasiment indiscernable, vu l'étroitesse de sa ruelle. La seule possibilité d'avoir une vue d'ensemble de la façade principale était de monter l'escalier dérivé de la rue 19 juin qui mène à la place du palais du bey. La façade colorée par un vert et un jaune clair est caractérisée par trois entrées en voûtes adjacentes l'une à l'autre et des portails grillagés en métal. Les fenêtres introduites dans la façade durant l'époque coloniale sont murées, mais nous distinguons leur emplacement grâce à leurs cadres et leurs frontons triangulaires.

²⁸³ Pour la construction du palais, Ahmed Bey eut recours à deux artistes réputés, El Hadj el-Djabri, originaire de la ville et le Kabyle El-Khettabi. Les bâtiments d'ordonnance assez irrégulière s'organisent autour de deux jardins spacieux et de deux cours plus petites. Au milieu se trouve le kiosque du bey qui, éclairé de tous côtés par des fenêtres, permettait une active surveillance. C'est dans ce palais que le harem était logé. Les colonnes et autres pièces de marbre furent achetées en Italie et transportées, par l'entremise du Génois Schiaffino, de Livourne à Bône, où les attendaient des caravanes de muletiers et de chameliers. Le bois de cèdre fut demandé aux tribus de l'Aurès et de la Kabylie. Les pierres de taille furent prélevées sur les ruines de l'antique Cirta. Cela ne suffit pas, et le bey réquisitionna tout ce que les principales habitations de Constantine possédaient de remarquable comme marbres, colonnes, faïences, portes et fenêtres. Le palais devint ainsi comme un musée des pièces les plus curieuses et les plus riches de la menuiserie et de la sculpture. Guy de Maupassant en parle en ces termes : "Mais nous voici devant le palais d'Hadj-Ahmed, un des plus complets échantillons de l'architecture arabe, dit-on. Tous les voyageurs l'ont célébré, l'ont comparé aux habitations des Mille et Une Nuits."



Ph.26: La façade principale de la mosquée Houssine bey.

Source : Auteur, 2013.

La façade latérale reflète deux minarets Est et Ouest avec un traitement ornemental différencié par des bandeaux et des corniches, en plus de la grande coupole revêtue en tuile rouge. Ces éléments constitutifs de l'architecture de la mosquée renforcent la différenciation des unités de la bâtisse et représentent une œuvre d'art islamique léguée de l'époque ottomane. La présence de deux arbres ainsi qu'une barrière d'aluminium placée pour des travaux de restauration cachent la partie basse de la façade latérale.



Ph.27: La façade latérale de la mosquée Souk el-Ghazel.

Source : Auteur, 2014.

c. La banque de développement local :

L'immeuble où loge la banque de développement local est de style colonial, conçu avec trois étages et trois travées. Le rez-de-chaussée de la troisième travée possède un accès principal aux habitations des étages supérieurs disposant de petits balcons similaires (garde-corps en fer forgé et persiennes en bois) alignés symétriquement ; ce qui accentue la distinction des unités du bâti. L'accès à la banque est sous arcades en dessous d'une grande enseigne discernable portant la désignation et le logo de la banque.



Ph.28: La banque de développement local.
Source : Auteur, 2014.

d. L'école fondamentale Fatima Zahra :

La façade de l'école fondamentale Fatima Zahra se distingue en deux parties par rapport à son accès principal qui est au milieu (à droite R+1 et à gauche R+2). La couleur de l'immeuble découpe aussi la façade horizontalement en deux (gris clair pour le RDC et jaune pour le reste), en plus de la toiture en tuiles rouges avec plusieurs cheminées. La façade porte plusieurs types de fenêtres : des fenêtres simples ou en arc claustrées en fer (au rez-de-chaussée), et des fenêtres avec garde-corps en fer ou en maçonnerie.



Ph.29: L'école fondamentale Fatima Zahra.
Source : Auteur, 2014.

e. La banque extérieure d'Algérie :

D'un style colonial, la façade de la banque extérieure d'Algérie est semblable à celle de la banque de développement local qui est juste en face, respectant le principe de la symétrie et de la juxtaposition régulière des ouvertures avec un nombre considérable d'étages et de travées. L'immeuble dispose d'une terrasse accessible avec un garde-corps en maçonnerie. Le quatrième et le troisième étage sont similaires avec de petits balcons (garde-corps en fer forgé et persiennes en bois) et le deuxième étage contient un balcon continu en fer forgé. L'aspect extérieur du rez-de-chaussée et du premier étage est relativement caché par les voitures stationnées et les denses branches d'un grand arbre.



Ph.30: La banque extérieure d'Algérie.
Source : Auteur, 2014.

f. Le centre de l'information territorial de l'ANP de la 5^{ème} région:

À l'instar des deux banques (BDL et BEA), l'aspect architectural de la façade du centre de l'information territorial de l'Armée Nationale Populaire de la 5^{ème} région militaire,²⁸⁴ est de style colonial. L'édifice est entouré par une simple clôture en fer qui ne dépasse pas un mètre de hauteur. Le rapport entre travées et étages avec la présence de petits arbustes donne un effet d'horizontalité à l'immeuble. Le rez-de-chaussée est sous arcades, avec un portail et de grandes fenêtres en bois avec des grilles métalliques. Le premier étage contient huit fenêtres symétriques et similaires avec des encadrements ornementés en maçonnerie et un balcon en fer forgé continu le long de l'étage.



Ph.31: Le centre d'information territoriale de la 5^{ème} région.
Source : Auteur, 2014.

²⁸⁴ Le centre de l'information territorial de l'ANP de la 5^{ème} région militaire (l'ex foyer des officiers) a été inauguré le 1^{er} novembre 2002, en coïncidant avec la célébration du 48^{ème} anniversaire du déclenchement de la lutte armée de Libération nationale. Le centre comprend une bibliothèque, des salles de lecture, d'expositions, de conférences, de projections. En outre, toute une aile est réservée à l'histoire de l'Algérie, notamment l'histoire ancienne, islamique, des révoltes populaires, du mouvement national, de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. À travers des expositions, les visiteurs pourront également découvrir et faire connaissance avec les différents corps de l'ANP.

6.1.4. Les composantes matérielles de la place du palais bey :

Après l'insertion de la place du palais bey dans le périmètre de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville de Constantine, un premier projet de rénovation de la place a été entamé au mois d'avril 2010. Les travaux ont été interrompus en octobre de la même année, suite à la découverte de vestiges archéologiques²⁸⁵ signalés par les services de l'hydraulique de la wilaya lors de la rénovation des réseaux de l'eau potable et de l'assainissement. Deux missions archéologiques avaient infirmé les allégations selon lesquelles d'anciens vestiges se situeraient sous la place.²⁸⁶

Dans le cadre de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015", la place a fait l'objet d'un nouveau projet de rénovation, qui a été attribué à un bureau d'études dont les grands axes d'intervention sont fixés comme suit:²⁸⁷

- la création d'une ambiance végétale avec des bacs à arbres mobiles, tout en conservant les arbres existants;
- la création d'un kiosque, une fontaine au centre de la place, des bancs et des sanitaires publics ;
- la restauration des escaliers menant à la place et l'aménagement d'une cour pour la mosquée Houssine bey ;
- la mise en lumière de la place ainsi des façades qui l'encadrent.

Mais malgré la relance du nouveau projet, la majorité des tâches prévues pour la rénovation de la place n'ont pas été retenues, ils ont seulement effectué une réhabilitation du sol qui donna à la fin un pavage médiocre avec des couleurs et des matériaux non homogènes. En plus, un nouveau kiosque qui a comme vocation une cafeteria, est implanté en plein milieu de la place, ce qui rétrécit plus encore l'espace de la circulation piétonne déjà encombré par les véhicules stationnés in situ.



Ph.32: Le nouveau kiosque de la place du palais bey.

Source : Auteur, 2016.

²⁸⁵ Selon le service de préservation au musée national Cirta de Constantine, les archéologues ont trouvé de la céramique datant de l'époque romaine sur une profondeur de 60 cm et un dallage d'un forum romain de 90 cm de profondeur, en plus de pièces de monnaie de l'ère punique et des structures remontant à l'époque Numide.

²⁸⁶ En face de la mosquée Souk El Ghezal, à la rencontre des rues Bestandji et Didouche mourad, une base portant la statue de Paccia Marciana. Près de ce lieu, une autre base d'une statue de Domitius Alexander (l'usurpateur dont il a été question avant la victoire de Constantin). Dans la mosquée de Souk El Ghezal, une base de statue d'un homme appartenant à la noblesse sénatoriale.

²⁸⁷ O. SEBTI, 2014. **La médina de Constantine à travers ses vides. L'espace public, une composante à revaloriser.** Cas du secteur sauvegardé de Constantine. Magistère en stratégies de préservation du patrimoine. Sous la direction du : B. RIBOUH. Université de Constantine, p.220

Aujourd'hui, la place du palais bey est quasiment dépourvue du mobilier urbain (pas de bancs, pas de poubelles, pas de lampadaires...). Les seuls éléments avantageux in situ, sont les arbres qui revivent la place et adoucit l'atmosphère bioclimatique, ainsi que certains ports-végétaux ; sauf que ces derniers éléments n'ont pas le caractère d'un mobilier public, parce qu'ils appartiennent aux propriétaires des terrasses-café.



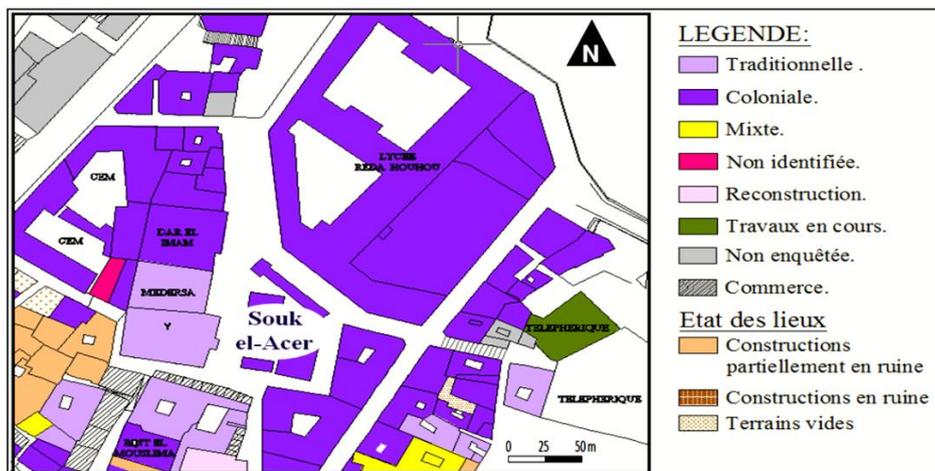
Ph. 33,34 : Les éléments de verdure dans la place du palais bey.

Source : Auteur, 2014.

6.2. Le marché Souk el-Acer :

6.2.1. Souk el-Acer dans son environnement immédiat :

Souk el-acer est un marché non couvert avec une surface presque de 1100 m². Il fait partie du tissu dense de la médina et se situe son extrémité non loin du célèbre pont suspendu de Sidi M'cid (cf., Présentation et situation de Souk el-Acer). Il s'intègre conséquemment dans le périmètre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine. Souk el-acer est dissimulé entre les édifices de son environnement immédiat. La Medersa, la mosquée el-Kettania et les habitations limitrophes du marché au sud-ouest fait partie du tissu traditionnel, et le reste du cadre bâti qui enveloppe le marché représente l'habitat colonial à l'instar du grand lycée Reda Houhou, qu'on nommait lycée d'Aumale à l'époque coloniale.



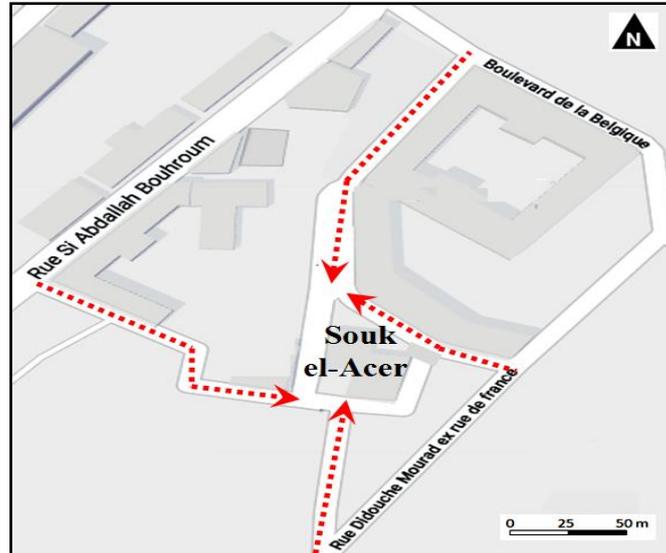
Plan.01: La typologie de l'habitat dans l'environnement immédiat de Souk el-acer.

Source : PPSMVSS²⁸⁸, mai 2009.

²⁸⁸ Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la ville de Constantine.

6.2.2. L'accessibilité de Souk el-Acer :

Le marché de Souk el-Acer est accessible par plusieurs ruelles dérivées des grandes artères qui ceinturent le marché. Le boulevard de la Belgique délimite Souk el-Acer au Nord-est et le relie au pont de sidi M'cid. Le marché est également accessible par la rue Si Abdallah Bouhroum au l'Ouest. La rue Didouche Mourad offre deux bifurcations (Sud et Sud-est) pour accéder à Souk el-Acer.



Carte.08 : Les accès au marché de Souk el-acer.
Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Maps.

6.2.3. Les composantes matérielles de Souk el-Acer :

En matière de composantes matérielles, le marché contient des stands de ventes (des fruits et des légumes, des épices, volailles, poissonneries...) d'une qualité médiocre (étals en bois supportés par un toit et des barres métalliques), en plus des magasins de textile aux RDC des édifices qui encadrent le marché (cf., approche fonctionnelle). La partie des stands arrangés est entourée par d'autres étals du commerce informel éparpillés aux alentours du marché, ce qui rétrécit la surface du marché et encombre la circulation piétonne.



Ph.35: L'état des lieux à Souk el-acer.
Source : Auteur, 2014.

6.2.4. Les façades dans l'environnement immédiat de Souk el-Acer :

La mosquée el-Kettania ou de Salah bey est un édifice de grande valeur patrimoniale. Celle-ci occupe une superficie de 600m², elle fut bâtie sur d'anciennes constructions datant de l'époque ottomane. L'aspect extérieur de la mosquée reflète certaines spécificités de l'architecture arabo-musulmane ; un minaret cylindrique avec un sommet conique, des petites ouvertures en moucharabié, un traitement ornemental notamment religieux, voire symbolique. La mosquée est dotée d'une annexe, la Médersa, cachée par des arbres notamment au rez-de-chaussée. L'ensemble de l'édifice a subi des modifications par les français, dont nous apercevons certains éléments de l'architecture coloniale comme les grandes fenêtres semblables en forme et en taille. Dar el-Imam²⁸⁹ reflète une architecture coloniale, dont nous distinguons une vue partielle de la façade, prise de la ruelle dérivée de la rue 19 juin, vu l'étroitesse de la rue Bahloul Laïd. C'est une bâtisse blanche bien entretenue en R+2 avec des corniches, des bandeaux et des ouvertures similaires et alignées, renforçant la distinction des unités du bâti. En plus d'un fronton au-dessus de la façade qui joue le rôle d'un point d'appel et accentue la symétrie de l'édifice.



Ph.36, 37, 38: La mosquée Salah bey, la Médersa et Dar el-Imam.

Source : Auteur, 2014.

Le reste des façades dans l'environnement immédiat du marché reflètent un état de dégradation aggravé par les modifications qui touchent notamment les ouvertures des immeubles (en forme, en taille et en position) ; il y en a même certaines qui sont murées. À la sortie du marché qui mène vers la rue Kahoul Mohamed, nous apercevons une façade urbaine dégradée sans rythme, ni harmonie. Des murs fissurés avec des couleurs ternes, des ouvertures dissimilaires en forme et en taille.

²⁸⁹ Aujourd'hui c'est l'Institut national de formation spécialisée des corps spécifiques des affaires religieuses et des wakfs.



Ph.39: La façade Nord-ouest de la rue Kahoul Mohamed.

Source : Auteur, 2014.

Juste en face, nous discernons l'arrière-façade du lycée Réda Houhou qui reflète le style architectural de l'époque coloniale, cette dernière a subi également des modifications au niveau des ouvertures du rez-de-chaussée, où les fenêtres sont toutes murées.



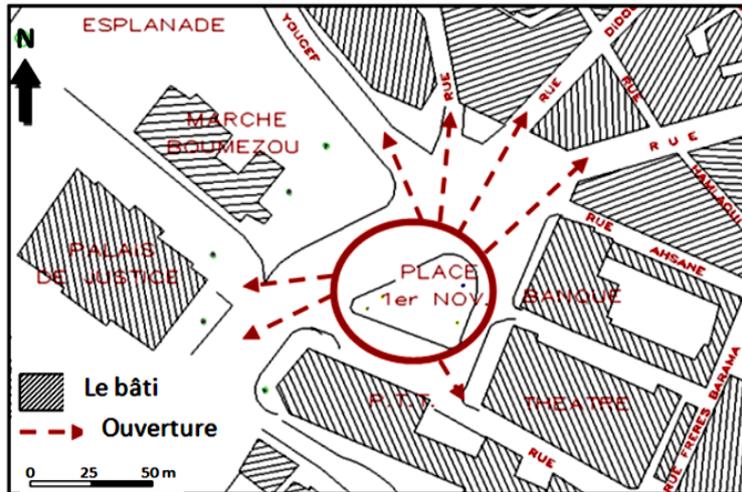
Ph.40: L'arrière-façade du lycée Reda Houhou.

Source : Auteur, 2014.

6.3. La place du 1^{er} Novembre (La Brèche) :

6.3.1. Configuration géométrique de la place du 1^{er} Novembre :

Avec une superficie d'environ 4980 m², la place du 1^{er} Novembre est d'une forme triangulaire. Le système parcellaire des masses bâties qui la limite est en liaison directe avec la trame viaire, créant des figures géométriques proportionnellement régulières accolées aux voies de desserte. C'est un espace ouvert et aéré notamment au côté Nord-ouest. La place est en revanche bornée par le bâti percé par la rue Bounab Ali (entre la grande poste et le théâtre régional) et le passage Aît Hacene (entre le palais de la justice et le marché Boumezzou).

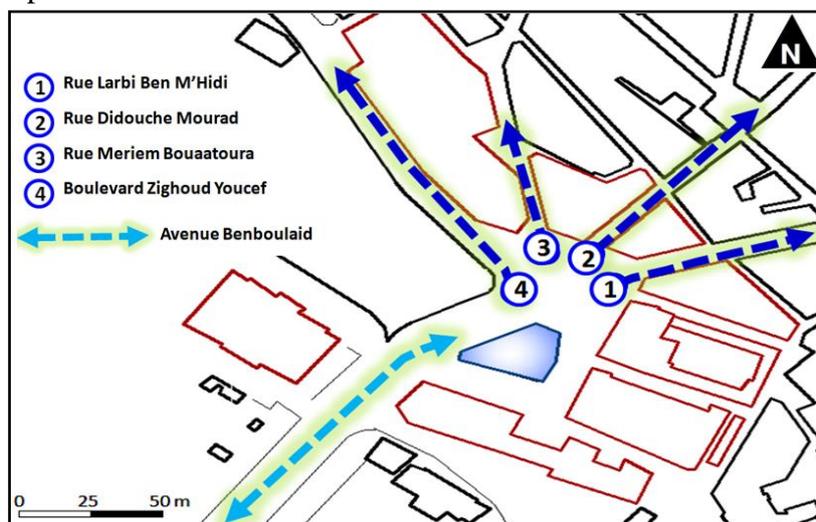


Carte.09: Le rapport plein et vide dans la place du 1^{er} Novembre.

Source : Auteur.

6.3.2. Le réseau viaire de la place de la Brèche :

Dans l'analyse du réseau viaire du centre-ville de Constantine, la place du 1^{er} Novembre forme un entonnoir, voire une plaque tournante dans le centre-ville de Constantine. C'est un point de convergence entre deux entités urbaines majeures : le Rocher et le Coudiat-Aty. Cette place se caractérise par une saturation sur toute son étendue à cause des circulations piétonnes et mécaniques qui s'y déroulent le long de la journée.²⁹⁰ À partir de la place, l'on constate une bifurcation en plusieurs directions vers le vieux Rocher, ce sont celles que l'on appelle les percées Haussmanniennes à l'image de celles de la même époque de création à Paris. On a quatre grands axes qui se prolongent vers l'ancienne ville : le boulevard Zighoud Youcef et les rues : Meriem Bouaatoura, Didouche Mourad et Larbi ben M'hidi. En plus de l'avenue Benboulaid qui relie la place du 1^{er} Novembre au Nord à la place des Martyrs au Sud pour atteindre le plateau du Coudiat.



Carte.10: Les voies de dessert dans l'environnement immédiat de la Brèche.

Source : Auteur.

²⁹⁰ S. BENABBAS, *op.cit.*, p. 96

6.3.3. L'ensemble des édifices et des espaces publics à la Brèche :

L'environnement immédiat de la place du 1^{er} Novembre est privilégié par une entité spatiale qui se compose d'un agencement de plusieurs espaces publics formant un ensemble fonctionnel dans la structure urbaine de toute la ville de Constantine. C'est un espace de liaison et de transition, favorisant un rapport de complémentarité et de continuité qui relie cette place avec d'autres espaces publics contigus : les rues susmentionnées divergentes vers la vieille ville, l'esplanade au-dessus du marché Boumezzou, les allées Benboulaïd, le jardin Bennacer, la place Kerkeri, la place Ahmed bey récemment rénovée et enfin la place des martyrs.

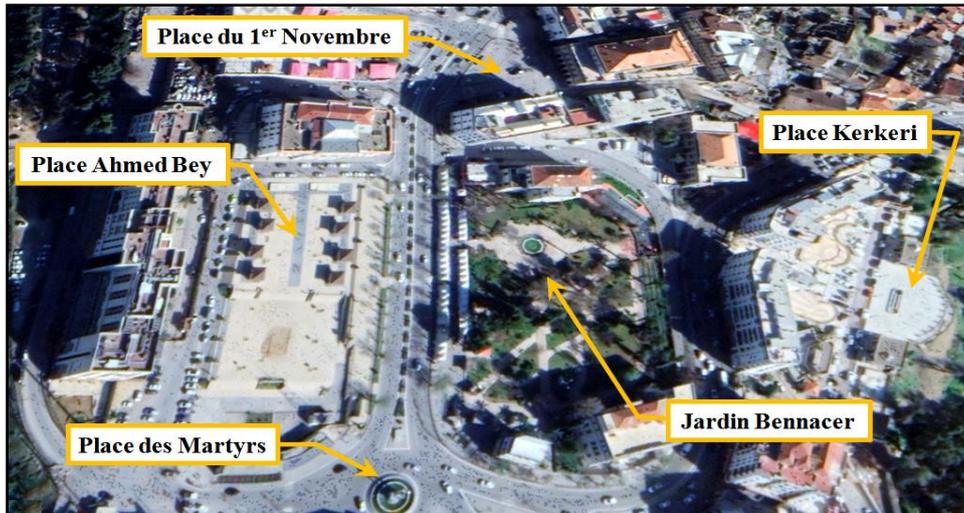


Fig.08: Les espaces publics dans l'environnement immédiat de la Brèche.
Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Earth.

Également, la brèche est entourée par une multitude d'édifices publics : le théâtre régional de Constantine, la banque nationale d'Algérie, et la grande poste. Vers la casbah, sont le siège de la commune de Constantine et la banque centrale d'Algérie qui longent le boulevard Zighoud Youcef. Juste en face et comme un espace public annexé de la place, nous apercevons l'esplanade sise au-dessus du marché Boumezzou en surplombant le palais de la justice.



Fig.09: Les édifices publics qui bordent la place du 1^{er} Novembre.
Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Earth.

6.3.4. La typologie des façades dans l'environnement immédiat de la Brèche:

En plus des percées coloniales et des rues alignées par le colonisateur français (les allées Benboulaid, la rue Didouche Mourad, la rue Larbi ben M'hidi...), nous constatons un traitement symétrique au niveau des bâtiments (règle des six ordres de l'architecture gréco-romaine repris dans le style de la renaissance et introduit en Algérie par le colonisateur au début du 19^{ème} siècle). Une continuité et une homogénéité morphologique sont assurées par une similitude dans le traitement architectural des façades et dans le choix des matériaux de construction :

a. La grande poste :

La grande poste est une bâtisse de style colonial (1917) en plusieurs travées avec un sous-sol, un RDC et deux étages, en plus d'un toit-terrasse embelli au milieu par un acrotère qui joue le rôle d'un point d'appel et de repère renforçant ainsi le traitement symétrique de l'édifice. L'entrée principale au RDC se distingue par trois baies vitrées en arc avec encorbellement (aspect pierre). Les ouvertures sont similaires avec des persiennes en bleu, entre fenêtres simples et portes-fenêtres avec garde-corps en fer forgé.



Ph.41: La grande poste.

Source : Auteur, 2014.

b. Le théâtre régional :

Le théâtre régional de Constantine est un chef-d'œuvre à l'occidentale par excellence, un style architectural qui reflète toutes les caractéristiques de l'architecture néoclassique. Un RDC avec des plates-bandes appareillées et des baies vitrées qui permettent une visibilité du hall d'entrée du théâtre. Le premier étage est appareillé en bossage et reflète plusieurs détails ornementaux : des portes-fenêtres avec balustrades, des colonnes d'ordre ionique, des niches concaves abritant des statues et des frontons en sculptures représentant de célèbres artistes avec leurs noms gravés sur les frises des entablements (Mozart, Corneille, Molière...). Le deuxième étage est discerné par l'extension d'un grand balcon continu avec des sculptures aux deux extrémités latérales du bâtiment, et se couronne par une toiture en tuiles rouge.

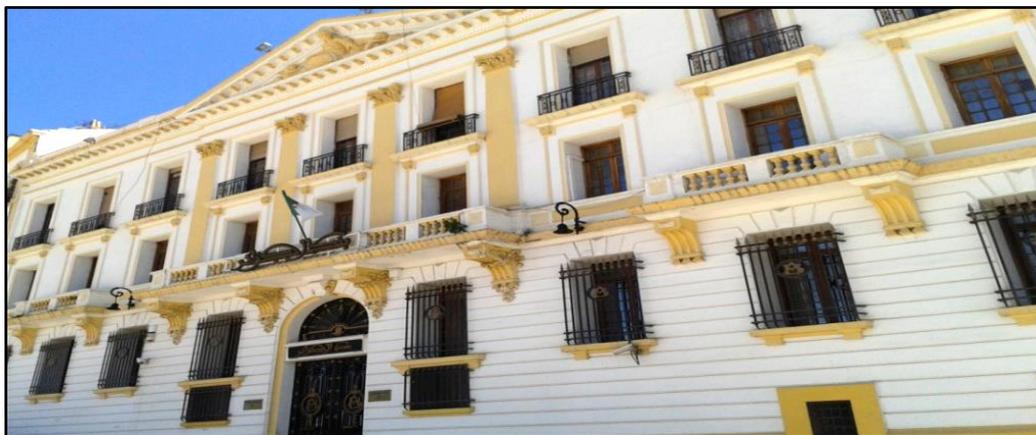


Ph.42: Le théâtre régional de Constantine.

Source : Auteur, 2014.

c. La banque centrale d'Algérie :

La banque centrale d'Algérie est une bâtisse bien entretenue avec une façade porteuse au style colonial. L'effet d'horizontalité accentue la continuité, et la juxtaposition régulière et répétitive des ouvertures (de simples fenêtres avec des grilles métalliques, des portes-fenêtres et des balcons en maçonnerie et en fer forgé) favorise la similarité. L'encorbellement et les corniches renforcent également le traitement ornemental et la différenciation des unités du bâti. Un fronton sculpté au-dessus de la façade joue le rôle d'un point d'appel et renforce la symétrie de l'édifice, avec l'entrée principale différenciée par la taille d'un portail métallique et son imposte demi-circulaire.



Ph.43: La banque centrale d'Algérie.

Source : Auteur, 2014.

d. Le palais de justice :

Le palais de justice est une œuvre de l'architecture occidentale, richement orné avec des détails sémiologiques qui favorisent un langage architectural hautement symbolique (petites rosaces, perruque de juge, la croix comme symbole du christianisme et le balance comme signe de justice). L'entrée principale de la bâtisse, en bois avec grillage métallique, se distingue par deux paires de colonnes monumentales. Les ouvertures sont similaires, de simples fenêtres au RDC et des portes-fenêtres vitrées au premier étage.



Ph.44: Le palais de la justice.

Source : Auteur, 2014.

6.3.5. Le mobilier urbain dans la place du 1^{er} Novembre :

En matière d'hygiène, la place contient des bacs à ordures de tri sélectif, ainsi que des poubelles fixées aux lampadaires à triple lanternes. Ces derniers entourent la place suivant sa forme triangulaire et offrant la nuit une lumière jaune froide, d'une hauteur de 5.5m et sur une distance de 10m entre chaque candélabre. Les façades des édifices publics qui encadrent la place sont ainsi équipées par des dispositifs lumineux favorisant l'ambiance nocturne. En plus, nous trouvons aux extrémités de la place des panneaux de signalisation et d'orientation.



Ph.45, 46: Les dispositifs d'éclairage public à la Brèche.

Source : Auteur, 2013.

L'élément végétal est manquant, dont nous constatons seulement l'existence de trois arbres. Cette carence peut être expliquée par la richesse végétale que renferme le jardin Bennacer situé juste en dessous de la place. La place est bornée par des grilles entrouvertes d'une certaine manière pour maîtriser les flux piétonniers, afin qu'ils traversent la place sans passer par la voie mécanique. Malgré ce dispositif, les usagers s'approprient toujours la chaussée de la voie mécanique, et la grille métallique qui entoure la place est utilisée comme mobilier de repos, parce qu'il n'y a pas de bancs publics.



Ph.47 : La délimitation de la place du 1^{er} Novembre.

Source : Auteur, 2015.

6.4. Le jardin Bachir Bennacer :

6.4.1. Le jardin Bennacer dans son environnement immédiat :

Le jardin Bachir Bennacer situé en plein centre-ville de Constantine (*cf.*, Présentation et situation du jardin Bennacer), est un espace vert sans clôture, d'une forme régulière avec une superficie de 10.000m². La parcelle qu'occupe le jardin contient ainsi deux grands immeubles de style colonial: le siège de l'UGTA (union générale des travailleurs algériens) au Nord et la direction de l'agriculture au Sud. Le jardin est ceinturé par plusieurs artères qui le délimitent par rapport aux autres espaces publics in situ. Premièrement nous trouvons l'avenue Ghitour Omar au Nord-est, elle sépare le jardin de la grande poste et du centre culturel Benbadis. En Second, l'avenue Zabane au Sud-est sépare le jardin de la place Kerkeri, de l'Hôtel Cirta et de la Banque d'agriculture et de développement rural. Enfin l'avenue Benboulaid à l'ouest qui s'étale de la place des martyrs au Sud (en face du palais de la culture el-Khalifa) pour atteindre la place du 1^{er} Novembre au Nord ; et sépare ainsi le jardin Bennacer de la place Ahmed Bey qui a été rénovée dans le cadre de la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015.



Fig.10: Le jardin Bennacer dans son environnement immédiat.

Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Earth.

6.4.2. L'accessibilité du jardin Bennacer :

Après la démolition de sa clôture, le jardin Bennacer est devenu un parcours ouvert et accessible à tous par plusieurs accès, mais les deux anciennes entrées restent toujours les accès principaux du jardin. Le premier est à l'ouest avec un escalier bordé par l'allée droite de l'avenue Benboulaid,²⁹¹ quant au second, est adjacent à la direction de l'agriculture au sud.



Ph.48: L'accès principal au jardin Bennacer.
Source : Auteur, 2016.

6.4.3. La richesse végétale du jardin Bennacer :

Le jardin Bennacer est divisé en plusieurs sections végétales en formes irrégulières avec des chemins tortueux et une végétation non domestiquée. Il est agrémenté par plusieurs arbres, plantes et pelouses, avec des feuillages et des fleurs colorés. Selon les données de la conservation des forêts, le jardin contient de rares espèces sylvoicoles mêlant palmiers, platanes, ormes, vignes vierges, bigaradiers, fusains..., en plus de plusieurs variétés de fleurs et de plantes notamment aromatiques telles : le troène, le bougainvillier, le rosier, le romarin et l'iris.



²⁹¹ L'avenue Benboulaid se caractérise par un tracé linéaire, à double sens, avec une largeur de 18m (approximative de 35m avec le trottoir de part et d'autre) délimitée par deux espaces publics (la place Ahmed bey et le jardin Bennacer), et une longueur de 232m qui débouche sur les deux place-nœuds (1^{er} novembre et les martyrs). Avec son aspect linéaire et l'absence d'édifice et de façades imposantes, l'avenue est très bien perçue, avec des perspectives assez lointaines, elle est complètement dégagée du tissu urbain.

<p style="text-align: center;">Troène et Iris</p> 	<p style="text-align: center;">Romarin</p> 
<p style="text-align: center;">Rosier</p> 	<p style="text-align: center;">Fusain</p> 
<p style="text-align: center;">Orme et Palmier</p> 	<p style="text-align: center;">Bougainvillier</p> 

Tab.05: La diversité végétale qu'offre le jardin Bennacer.

Source : Superposition des données de la conservation des forêts sur des photos prises par l'auteur.

Cependant, cette richesse végétation se dégrade de plus en plus ; certains arbres ont été abattus et de belles espèces végétales ont disparu comme le pied d'alouette, la cinéraire des jardins, le souci et bien d'autres. Après la démolition de sa clôture, certains usagers ne traversent plus les allées usuelles du jardin et préfèrent prendre des itinéraires plus courts, tout en écrasant les précieuses plantes comme si c'était du simple gazon.

<p style="text-align: center;">Cinéraire des jardins</p>	<p style="text-align: center;">Fleurs de Souci</p>	<p style="text-align: center;">Pied d'alouette</p>
		

Tab.06: Les espèces végétales disparues du jardin Bennacer.

Source : Superposition de données de la conservation des forêts sur des illustrations de Google/images.

La présence d'ordures est un autre facteur tuant cette verdure inestimable : des journaux usés, des sachets, des bouteilles en plastique et même en verre, des gobelets de café et de thé jetés négligemment. Cette situation est considérablement améliorée durant la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015, quand les collectivités locales en collaboration avec l'EDEVCO ²⁹² ont pris la charge de nettoyer et d'entretenir le jardin.



Ph.49, 50: La propreté du jardin Bennacer durant la manifestation culturelle 2015.

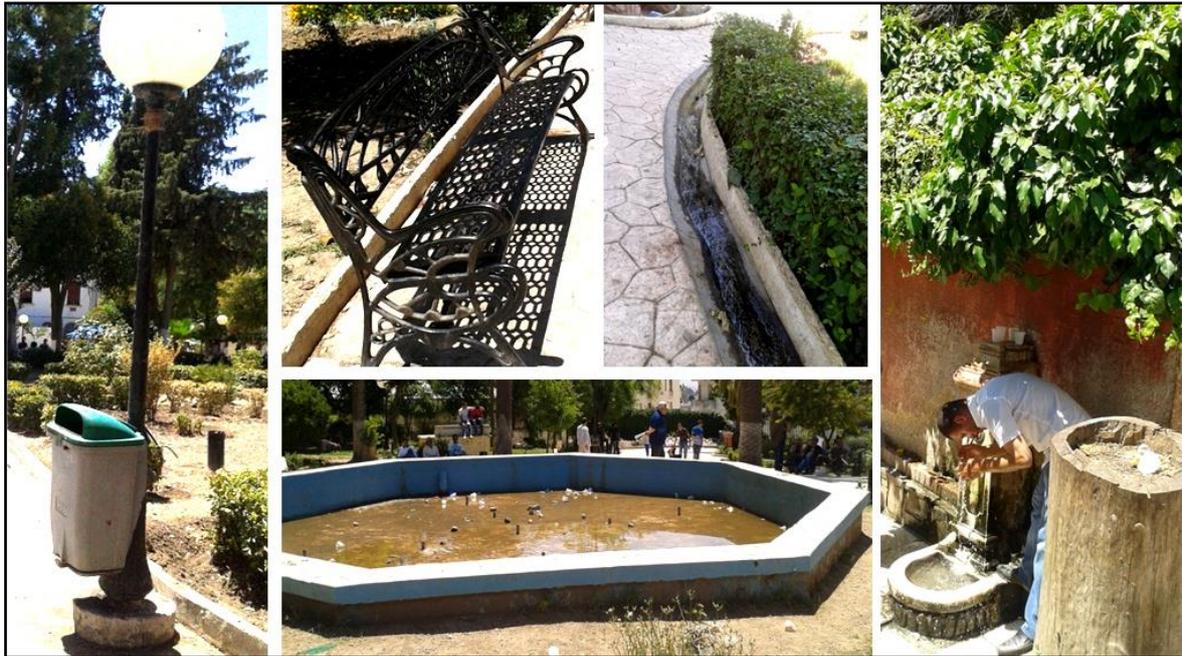
Source : Auteur, 2015.

6.4.4. Le mobilier urbain au jardin Bennacer :

Le jardin Bachir Bennacer renferme un mobilier urbain modeste en qualité et insuffisant en quantité :

- Pour une surface presque d'un hectare, seules 07 poubelles sont présentes dans le jardin (03 fixés aux lampadaires et 04 au sol);
- 39 bancs publics en matériaux différents (béton, métal, bois) sont implantés un peu partout dans le jardin, ce nombre est remarquablement insuffisant vu que l'ensemble des bancs est généralement occupé, ce qui oblige les usagers à s'asseoir sur les bords des sections végétales, ou rester carrément debout ;
- 26 lampadaires de 2.5 m fixés au sol, avec une lampe sous forme de boule dégageant une lumière jaune froide. La hauteur, la couleur de lumière et l'implantation disproportionnée des candélabres agrandit l'ampleur des zones d'ombre la nuit ;
- La grande fontaine située en face de l'entrée principale du jardin ne fonctionne plus depuis longtemps, en plus, elle devient un réceptacle de déchets: bouteilles, sachets en plastique, gobelets, canettes ...etc. Quant aux autres petites fontaines sous les vignes vierges, elles donnent vie et fraîcheur au jardin ;
- Le sol est en pente, ce qui facilite le ruissellement des eaux pluviales en plus de la végétation qui absorbe une bonne partie de ces eaux.

²⁹² L'Entreprise de développement des espaces verts à Constantine.



Ph.51, 52, 53, 54, 55: **Le mobilier urbain au jardin Bennacer.**
 Source : Auteur, 2014.

6.5. La place Kerkeri :

6.5.1. Les sous-espaces qui composent la place Kerkeri :

La place Kerkeri se situe à l'Ouest de la partie basse de la vieille ville de Constantine (cf., Présentation et situation de la place Kerkeri). Elle est au milieu de deux grands immeubles d'habitation avec une forme irrégulière sur une surface presque de 5300m², ceinturée par l'avenue Zabane au Nord et délimitée par la vallée d'oued Rhumel au Sud. La place est composée de sous espaces : une longue allée piétonne qui s'étale de la rue Rahmani Achour vers le pont Sidi Rached, des placettes délimitées par des ports-végétaux, un théâtre en plein air et un belvédère d'une forme semi-circulaire surplombant la vallée et offrant une vue panoramique exceptionnelle.

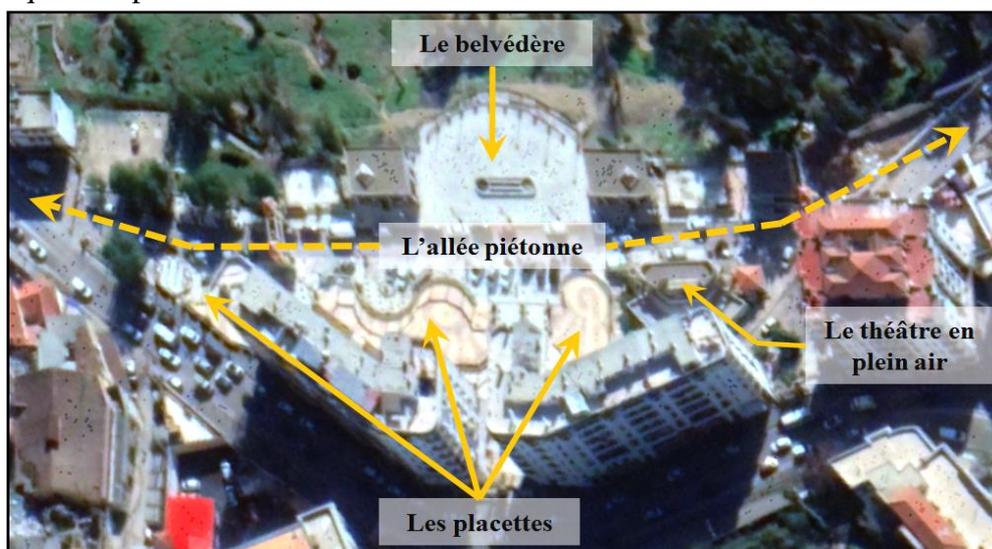


Fig.11: **Les sous-espaces composant la place Kerkeri.**
 Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Earth.

6.5.2. La place Kerkeri dans son environnement immédiat :

L'emplacement de la place Kerkeri est très exceptionnel, vu sa proximité de plusieurs espaces publics ainsi de nombreux édifices importants dans le centre-ville de Constantine. Premièrement, la place est sise derrière le fameux hôtel de Cirta adjacent à la banque de l'agriculture et du développement rural. Elle s'étend de la rue Rahmani Achour vers le pont Sidi Rached, où on constate la sureté urbaine du 15^{ème} arrondissement de la commune de Constantine. Nous trouvons ensuite la protection civile sur l'avenue Zabane qui sépare la place Kerkeri du jardin Bennacer et qui mène à la place des martyrs en passant par la direction de l'agriculture et le palais de la culture el-Khalifa.



Fig.12: La place Kerkeri dans son environnement immédiat.

Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Earth.

6.5.3. Les aménagements prévus pour la place Kerkeri au début du projet :

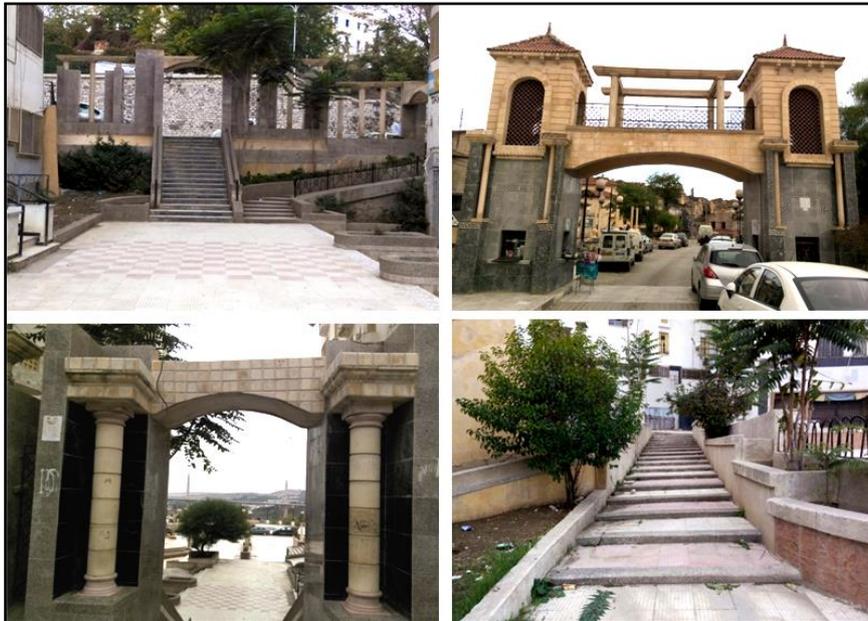
Au début du projet d'aménagement (*cf.*, condition d'aménagement de la place Kerkeri) sont prévues quatre entrées pour assurer l'accessibilité à la place par différents endroits, deux grands accès par escaliers qui descendent de l'avenue Zabane, en plus de deux portes urbaines ; la première donne sur l'avenue Zabane et la seconde donne directement sur la rue Rahmani Achour.



Fig.13: Les aménagements prévus pour la place Kerkeri en 2009.

Source : Services techniques de l'APC de Constantine.

Les portes urbaines sont reliées par une allée piétonne avec de larges trottoirs, bordée par deux restaurants/caféterias et d'autres locaux commerciaux, ainsi d'une boutique de fleuriste et quatre kiosques. En plus d'une jetée panoramique de 512m², un théâtre en plein air pour quelques centaines d'enfants et des terrasses avec bancs publics, de jets d'eau et des ports-végétaux. Une aire de stationnement a été projetée juste en dessous de l'hôtel Cirta, en plus des sanitaires publics. L'aménagement doit inclure aussi de petits espaces verts, des allées ombragées et plusieurs lampadaires pour assurer l'éclairage nocturne de la place.



Ph.56, 57, 58, 59: Les accès de la place Kerkeri.

Source : Auteur, 2015.

6.5.4. L'état des lieux de la place Kerkeri :

Peu d'années après l'achèvement des travaux d'aménagement, la place Kerkeri est dans un état lamentable. Les placettes sont vacantes à cause de l'absence des bancs publics. Le petit théâtre en plein air aménagé pour accueillir des activités divertissantes pour enfants est laissé à l'abandon. La petite fontaine réalisée juste à l'entrée des lieux, est désormais à sec, alors qu'une bonne partie de sa faïence s'est enlevée. Les locaux censés apporter une dynamique commerciale et une vitalité au quartier sont fermés et ceux qui ne possèdent pas de rideaux en fer sont endommagés et laissés à l'abandon.



Ph.60, 61: L'état des lieux de la place Kerkeri.

Source : Auteur, 2015.

6.5.5. Le mobilier urbain dans la place Kerkeri :

En matière de mobilier urbain, la place contient peu d'arbres et les ports-végétaux censés embellir la place et lui apporter une touche de nature, sont remplies d'ordures. Des lampadaires à double lanternes sont fixés sur les bords de l'allée piétonne, et des poubelles sont ainsi fixées au sol entre chaque deux candélabres. La voirie ne montre pas de défaut particulier, un bitume uniforme qui recouvre l'espace sans irrégularités marquantes et les trottoirs sont également en état correct.



Ph.62: Les composantes matérielles de la place Kerkeri.

Source : Auteur, 2015.

Certains endroits de la place dégagent de mauvaises odeurs à cause des ordures qui envahissent l'espace d'une part (malgré l'existence de poubelles), d'autre part, certains usagers vont y faire leurs besoins dans des coins de la place, alors qu'à peine quelques mètres, des sanitaires publics sont disponibles. Le grillage de ces derniers est utilisé comme une devanture pour les vendeurs de vêtements de friperie.



Ph.63: Les sanitaires publics de la place Kerkeri.

Source : Auteur, 2015.

6.6. Le jardin des frères Ferrad :

6.6.1. Le jardin des frères Ferrad dans son environnement immédiat :

Le jardin des frères Ferrad est situé dans l'agglomération de Zouaghi (cf., Présentation et situation du jardin des frères Ferrad). Le jardin est limitrophe du bureau de poste au Nord et à la mosquée Abi Moussa Al-Achaari au Sud. Il s'étale le long des logements Bortolazzo à l'Est et longé par la RN79 à l'Ouest.

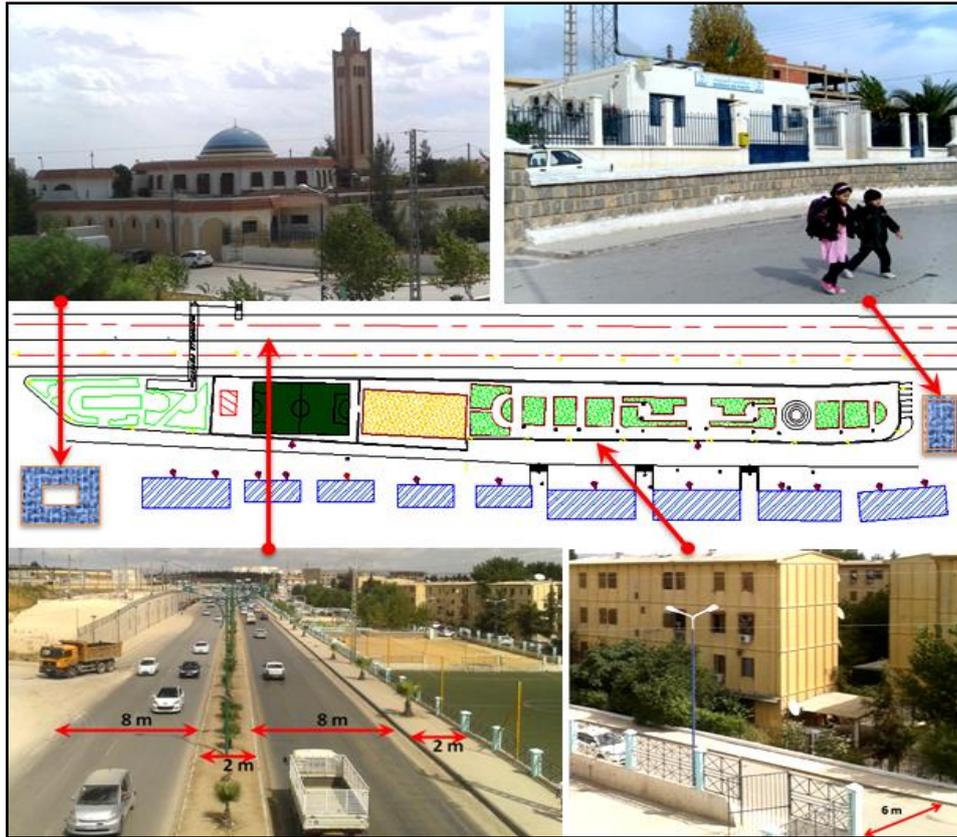


Fig.14: Le jardin des frères Ferrad dans son environnement immédiat.

Source : Auteur.

Le jardin des frères Ferrad est orienté Nord-est/Sud-ouest avec une clôture de 1.4m de hauteur à l'Est (côté des habitations) et de 3.2m à l'Ouest (côté de la RN79), accessible par trois entrées sur le côté des logements collectifs limitrophes qui ont une hauteur de R+4. Le jardin présente l'avantage d'avoir une forme régulière bien affirmée de 245m de long (sans compter le terrain de sable et le MATECO) et une superficie presque de 13.000m². Il est bordé par une voie primaire à l'Ouest (la route nationale n°79 avec une largeur de 22m) et par une voie secondaire à l'Est avec une chaussée de 06m de largeur qui sépare le jardin des logements collectifs. Or, le jardin est adjacent à deux terrains de jeux, le premier est en sable sans aucun aménagement et le second est un MATECO en gazon industriel avec des filets pare-ballon élevés sur les côtés de la route nationale N°79 et des logements collectifs "Bortolazzo".



Fig.15: Les terrains de jeux adjacents au jardin des frères Ferrad.

Source : Auteur.

6.6.2. Les sous-espaces qui composent le jardin des frères Ferrad :

Le jardin des frères Ferrad est aménagé en sous-espaces : aires de jeux pour enfants (avec toboggan en bois et plastique), petit théâtre en plein air (en béton), une esplanade (avec des bancs publics en bois), des espaces de verdure et des arbres plantés aux extrémités du jardin. Cette végétation est l'élément structurant de la configuration géométrique du jardin.



Ph.64, 65, 66, 67, 68: Les composantes matérielles du jardin des frères Ferrad.

Source : Auteur, 2016.

6.6.3. Le mobilier urbain dans le jardin des frères Ferrad :

Pour le mobilier urbain, le jardin contient 32 bancs publics (07 bancs sont cassés). L'éclairage public est manquant dans le jardin, ce dernier est relativement éclairé la nuit par les lampadaires de la route nationale n°79 et de la voie secondaire des logements collectifs. La distance entre les lampadaires est de 10m avec une hauteur de 05m ; un rapport favorable pour la circulation mécanique, mais qui ne répond pas aux impératifs de la sécurité des piétons. En matière d'hygiène et de propreté, aucune poubelle n'existe à l'intérieur du jardin. En dehors, nous avons compté 04 bacs roulants débordés par les ordures. Nous remarquons aussi l'absence des parkings et des sanitaires publics, qui peuvent servir les usagers lointains voulant fréquenter le jardin. Outre, par le manque d'entretien et le mauvais dénivellement du sol, les grilles d'écoulement et d'infiltration des eaux pluviales sont bouchées et les petits terrains en sable se transforment en étang boueux en cas de pluies.



Ph.69, 70: L'état d'hygiène dans le jardin des frères Ferrad.

Source : Auteur, 2016.

6.7. Synthèse et comparaison des caractéristiques morphologiques des cas d'étude :

Le tableau suivant synthétise les traits de similitude, de discordance, de continuité et de complémentarité des cas d'étude, issus des résultats de l'approche morphologique détaillée au long de ce chapitre :

Similitudes	La place du palais du bey et Souk el-Acer	Situation : la vieille ville. Période historique : ottomane. Style architectural du bâti environnant: hybride (arabo-musulman et colonial). Effet de fermeture. Manque du mobilier urbain.
	La Brèche et le jardin Bennacer	Situation : point de convergence entre le Rocher de la vieille ville et le plateau du Coudiat. Période historique : coloniale. Style architectural du bâti environnant: colonial. Espace public ouvert et accessible. Médiocrité en mobilier urbain.
	La place Kerkeri et la Brèche.	Situation : centre-ville. Espace public ouvert. Valeur patrimoniale du cadre bâti environnant.
	La place Kerkeri et le jardin des frères Ferrad	Espace public réalisé après l'Indépendance. Début de dégradation du mobilier urbain.
Discordances	La place du palais bey et Souk el-Acer	La place a une forme géométrique régulière praticable par les véhicules. Le marché a une forme irrégulière avec des ruelles étroites qui ne permettent pas une circulation mécanique.
	La place du palais bey, la Brèche et le jardin Bennacer	La place du palais du bey est un espace fermé et enveloppé par le cadre bâti hybride enfoui dans le tissu dense de la vieille ville, par contre la Brèche et le jardin Bennacer sont des espaces ouverts et aérés dans un environnement qui reflète une architecture coloniale.
	La place Kerkeri et les autres cas d'étude situés au centre-ville	La place Kerkeri est un espace public réalisé après l'indépendance et son site a connu plusieurs mutations morphologiques au cours de son histoire. Par contre, les autres cas d'étude (place du palais du bey, Souk el-Acer, la Brèche et le jardin Bennacer) datent de l'époque ottomane ou coloniale.

	Le jardin des frères Ferrad et le reste des cas d'étude	Le jardin des frères Ferrad est le seul site d'investigation en dehors du centre-ville, implanté dans une zone urbaine à caractère résidentiel sans valeur patrimoniale.
Continuités	La Brèche et le jardin Bennacer	Dans le style architectural colonial du cadre bâti.
Complémentarités	La Brèche et le jardin Bennacer	Le jardin Bennacer comble le manque d'espaces verts et de bancs publics constaté dans la place du 1 ^{er} Novembre.

Tab.07: **Comparaison des caractéristiques morphologiques des cas d'étude.**

Source : **Auteur.**

Conclusion : La morphologie de l'espace public, une lecture de base pour les analyses ultérieures du rapport Espace/Usage.

L'étude morphologique détaillée qui a été abordé dans le présent chapitre, nous a fourni plusieurs éléments de lecture sur lesquels l'espace public s'établit et se développe, et nous a permis de comprendre les formes urbaines qui en résultent. L'espace public peut être ouvert et accessible, en contenant des composantes matérielles qui favorisent fréquentation et sociabilité (mobilier de repos, de propreté, d'éclairage public, de signalétique, des espaces verts...). Ces qualités de l'espace public sont porteuses d'usages potentiels spécifiques. Donc, les éléments constitutifs de l'espace public dépassent ainsi les seuls aspects morphologiques, pour apporter une ouverture sur l'usage et l'appropriation de cet espace par ses usagers selon des divers motifs de fréquentation.

Néanmoins, l'espace comme réalité matérielle ne détermine pas à lui seul les pratiques des usagers, mais qu'il forme le cadre social dans lequel nous vivons. En ce sens, on ne peut plus dissocier caractéristiques physiques et dimensions sociales d'un lieu. Tout espace est donc toujours un espace construit socialement.

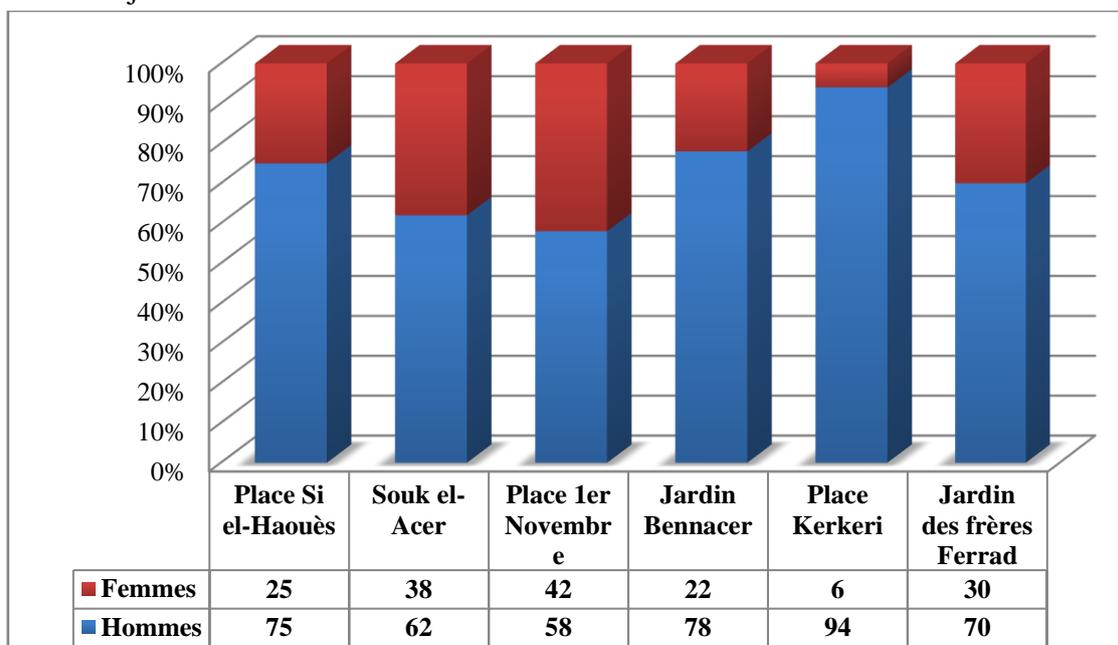
Le chapitre suivant se penche sur cette optique et sur ce rapport entre forme et usage, dont nous essayons d'analyser les différents usages observés durant notre travail sur terrain au sein des divers sites d'investigation, et décrypter les modes d'appropriation de l'espace par rapport aux caractéristiques fonctionnelles de l'espace public et de son environnement immédiat.

CHAPITRE 7 : Analyse fonctionnelle et modes d'appropriation de l'espace public à Constantine (entre 2014 et 2016).

Introduction :

Le présent chapitre a pour objectif l'analyse fonctionnelle et les multiples modes d'appropriation observés au sein des espaces publics étudiés durant la période (2014-2016),²⁹³ qui se manifestent par la présence des usages et des usagers différenciés. En prétextant, que la condition essentielle du fonctionnement d'un espace public est sa fréquentation et son attractivité, celles-ci sont tributaires de la présence d'un certain nombre de services et de fonctions assurées in situ, qui participent d'une manière ou d'une autre à une mixité sociale dans l'espace public, où différentes catégories d'usagers et d'usages peuvent cohabiter, ce qui peut engendrer des formes de synergies et/ou d'antagonisme.

Pour saisir les modes d'appropriation et les motifs de fréquentation de chaque cas d'étude, nous avons établi une enquête de caractère quantitatif. Pour ce faire, il fallait questionner un échantillon de 100 personnes pour les cas de la place du palais bey, le marché Souk el-Acer, la place du 1^{er} Novembre et le jardin Bennacer, et 50 personnes pour les cas de la place Kerkeri et le jardin des frères Ferrad.



Graph.01 : Pourcentage des personnes interrogées dans les différents cas d'étude.

Source : Auteur, 2015.

Cette différence en matière du nombre des personnes interviewées repose sur les résultats obtenus par des observations ciblées lors de la pré-enquête, qui reflète une faible fréquentation pour les deux derniers cas d'étude. (cf., Annexes : dépouillement du questionnaire – dans les annexes nous avons détaillé le dépouillement de la catégorie 01 et 02 du formulaire, c'est-à-dire les questions relatives au profil socioprofessionnel de l'enquêté et celles relevant les fonctionnalités et les usages de l'espace public étudié).

²⁹³Avant 2014, nous n'avions pas encore appréhendé la globalité de notre thématique de recherche. Ce n'est qu'après notre stage de court séjour à Paris (au sein du laboratoire d'Architecture, de la Ville, de l'Urbanisme et de l'Environnement LAVUE) que nous avons acquis les bonnes méthodes d'investigation sur terrains. Après 2016, nous étions en phase de finalisation de notre thèse.

7.1. La place du palais bey :

Les immeubles qui bordent la place du palais bey constituent le « plein actif »²⁹⁴ par la diversité fonctionnelle qu'ils offrent : le palais du bey (fonction culturelle), la mosquée Hussein bey (culturelle), la banque de développement local, la banque extérieure de l'Algérie (économique et de services) et l'école fondamentale Fatima Zahra (éducative). En plus de la fonction résidentielle représentée par les habitations dans les étages supérieurs des immeubles contenant les deux banques.



Ph.71, 72, 73, 74: **Les usages de la place du palais bey.**

Source : Auteur, 2014.

Quant à la place du palais bey, elle joue actuellement le rôle d'une aire de stationnement pour les automobilistes, malgré l'interdiction d'accès aux véhicules après la restauration et l'ouverture officielle du palais bey au public. La place est également un espace de transit (essentiellement entre la partie centrale du vieux Rocher et la Casbah) pour les piétons qui se côtoient dans un anonymat total.

Groupe de question	Catégorie	Pourcentage %
Genre	Homme	75
	Femme	25
Catégorie d'âge	06-19	21
	20-35	38
	36-59	25
	60 et plus	16
Niveau	Sans instruction	09
	Primaire	26

²⁹⁴ Essentiellement, une place est le résultat d'une dialectique entre plein et vide, dont on peut distinguer selon ce critère deux types de places :

Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein est passif, qui sont les places au tracé géométrique ;

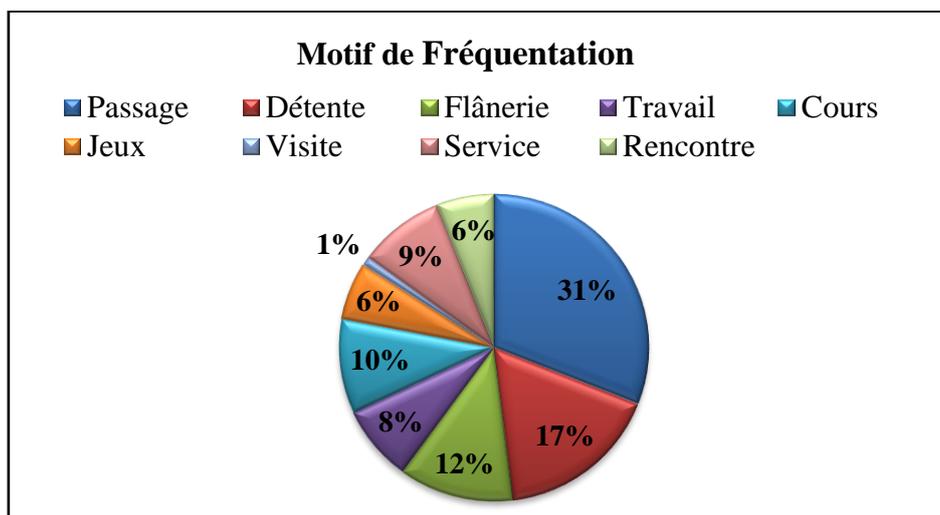
Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide est passif, qui sont les places au tracé résiduel.

d'instruction	Moyen	29
	Secondaire	24
	Supérieur	12
Situation professionnelle	Etudiant	29
	Employé	31
	Sans emploi	24
	Retraité	16

Tab.08: **Profil socioculturel des usagers interrogés dans la place du palais bey.**

Source : Auteur, 2015.

Il est pertinent de noter que ces passants, sont souvent les personnes habitant les quartiers proches et qui fréquentent régulièrement la place, où ils représentent 31% des usagers interrogés in situ. La fonction réactive de la place est assurée par les terrasses-café qui assurent la détente et favorisent la rencontre entre les clients. Ces espaces semblent plutôt être des endroits de rencontre pour des personnes qui se connaissent déjà. Les élèves s'y rendent ainsi pour rejoindre leur école fondamentale ; ils considèrent la place comme lieu de récréation et créent une certaine ambiance.



Graph.02: **Les motifs de fréquentation de la place du palais bey.**

Source : Auteur, 2015.

La place du palais bey est inanimée le long de l'année, à l'exception de certaines manifestations culturelles à ciel ouvert. Par exemple, dans le cadre de la manifestation de « Constantine, capitale de la culture arabe 2015 », toute la ville est devenue un pôle culturel qui attire les artistes, où la place était bondée de jeunes, de familles et d'enfants qui étaient intrigués et fascinés par le tournage d'une scène du film.²⁹⁵ Aussi, pour la célébration de la fête de la distillation d'eau de rose et d'extrait de fleurs d'oranger (organisée chaque année entre les mois d'avril et de mai), une grande parade multicolore formée de cavaliers, de calèches ornées de bouquets de roses géants et de troupes folkloriques, a parcouru les rues du centre-ville jusqu'à la place du palais Bey.

²⁹⁵ Une scène d'accrochage entre les moudjahidine et l'armée française d'un film du réalisateur Ahmed Rachedi, qui a voulu donner symboliquement le premier tour de manivelle de son film qui se déroule durant la guerre de Libération de l'Algérie, à partir de la place Si el-Haouès.



Ph.75, 76, 77: L'animation de la place du palais bey durant les manifestations culturelles.
Source : Auteur, 2015.

7.2. Le marché Souk el-Acer :

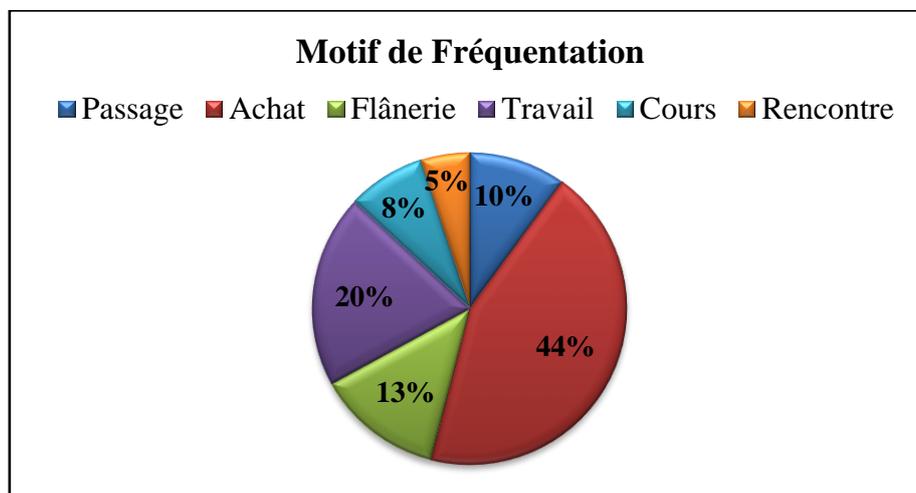
Souk el-Acer est caractérisé par une grande dynamique et une forte fréquentation quotidienne. Très tôt le matin, les commerçants du marché se préparent en attendant les clients. Puis très vite, le marché se peuple par les habitants en majorité de proximité, mais aussi par la population des quartiers lointains venue pour faire leurs courses. Même les anciens habitants qui ne résident plus dans le centre-ville de Constantine, continuent encore à se montrer fidèles à Souk el-Acer.



Ph.78, 79, 80: La dynamique commerciale à Souk el-Acer.
Source : Auteur, 2014.

Souk el-Acer se définit alors par sa fonction commerciale partagée entre le commerce formel des boutiques de textiles et les stands de fruits et de légumes de saison, du poisson et de la volaille ; une multitude d'odeur qui se répandent, auxquels s'ajoutent les étals des commerçants informels qui exposent quotidiennement leurs marchandises aux mêmes endroits pour attirer les clients qui représentent 44% des usagers du marché.

Les riverains sont des usagers réguliers qui fréquentent le marché plusieurs fois par jour, pour des raisons liées à la vie quotidienne : aller au travail, à des cours, rentrer chez soi...etc. Le marché est aussi la destination des inactifs qui flânent à l'intérieur du marché ou restent adossés aux murs.



Graph.03: Les motifs de fréquentation de Souk el-Acer.

Source : Auteur, 2015.

Ce marché à caractère très populaire attire quotidiennement une foule diverse. En plus des hommes (62% des enquêtés) qui fréquentent le Souk pour acquérir des denrées alimentaires (fruits, légumes, poissons...) à bon marché, les produits sur les étals et les magasins spécialisés dans les textiles (rideaux, tentures, draperies, matelas, literies et autres garnitures d'ameublement) attirent une importante clientèle féminine (38% des enquêtés).

Groupe de question	Catégorie	Pourcentage %
Genre	Homme	62
	Femme	38
Catégorie d'âge	06-19	15
	20-35	27
	36-59	40
	60 et plus	18
Niveau d'instruction	Sans instruction	11
	Primaire	27
	Moyen	32
	Secondaire	19
	Supérieur	11
Situation professionnelle	Etudiant	18
	Employé	39
	Sans emploi	23
	Retraité	20

Tab.09: Profil socioculturel des usagers interrogés à Souk el-Acer.

Source : Auteur, 2015.

Les étals du commerce informel occupent quasiment tout l'espace de la circulation piétonne, ainsi que les artères principales qui mènent au marché en question, telle que la rue des frères Mentouri, issue de la rue du 19 juin en aboutissant à Souk el Acer. Ces étals sont parfois posés à côté des murs de résidences et dont la marchandise arrive même à en couvrir les fenêtres et les ouvertures, entravant l'aération et l'ensoleillement des maisons. L'étroitesse des lieux est aussi accentuée par la marchandise des magasins. Par manque d'espace intérieur et de vitrines, les objets sortent des locaux pour prendre place sur les trottoirs.



Ph.81, 82: Les produits exposés sur les stands et les étals de Souk el-Acer.

Source : Auteur, 2014.

Le marché souffre aussi d'une multitude de nuisances olfactives et visuelles à cause de l'entassement des ordures, la précarité des murs environnants et la dégradation du sol aggravée par le rejet des eaux usées. Cependant, l'insalubrité des lieux n'affecte en aucun cas la fréquentation du marché.

La proximité de la station du téléphérique Belkacem Tatache (environ 300m) et l'exploitation de la rue Kahoul Mouhamed (qui mène vers le pont de Sidi M'cid et de la ruelle dérivée de la rue 19 juin) comme aire de stationnement, ont également favorisé la fréquentation du marché.



Ph.83, 84: Les aires de stationnements aux alentours de Souk el-Acer.

Source : Auteur, 2014.

7.3. La place du 1^{er} Novembre :

La place de la Brèche joue le rôle d'un point de convergence entre deux aires urbaines : le Rocher au Nord et le Coudiat-Aty au Sud. C'est aussi, un nœud pour la circulation mécanique sur laquelle débouche la totalité des rues qui traversent la vieille ville.

La Brèche est également un lieu privilégié par une multitude d'activités commerciales :

- le marché Boumezzou en dessous de l'esplanade ;
- les espaces commerciaux souterrains; ²⁹⁶
- les différentes rues commerciales : au Nord vers le Rocher nous trouvons notamment la rue Larbi ben M'hidi et la rue Didouche Mourad, et au sud vers le Coudiat nous discernons l'avenue Messaoud Boudjeriou et l'avenue Aabane Ramdane. Ces rues sont un véritable pôle d'attraction, pas seulement pour les Constantinois, mais pour toute la région de l'Est algérien.

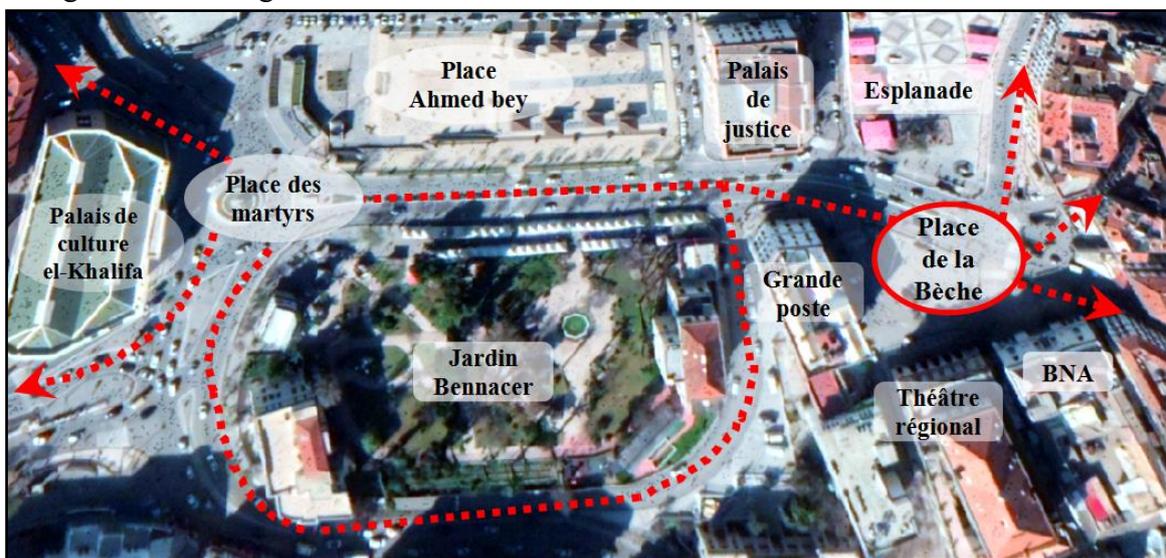


Fig.16: Le rôle stratégique de la Brèche dans son environnement immédiat.

Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Earth.

La fonction culturelle de la Brèche est exprimée par la présence du théâtre régional, du centre culturel Ibn-Badis et du palais de la culture el-Khalifa, mais aussi par les événements culturels qu'elle accueille à ciel ouvert, à l'instar de la manifestation de « Constantine capitale de la culture arabe 2015 ».

D'autres fonctions sont abritées dans les bâtiments qui bordent la place, notamment dans le domaine des services administratifs, services d'accueil touristique et sièges d'organismes ou d'entreprises (la grande poste, la BEA et la BNA, le siège de l'APC, les hôtels, les agences de voyages...etc.).

²⁹⁶ Inactifs actuellement à cause d'un incendie déclenché le 10 avril 2015. Le sinistre a ravagé une quarantaine de magasins spécialisés dans la vente de vêtements et de produits cosmétiques et cent dix étals placés devant les devantures des locaux par des ex-revendeurs à la sauvette. Après l'évacuation de tous les débris résultant de l'incendie, les accès aux souterrains ont fait l'objet d'une opération d'embellissement en prévision de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015».



Ph.85: Le palais de culture el-Khalifa et la place des Martyrs.

Source : <https://www.huffpostmaghreb.com>

L'esplanade joue un rôle complémentaire pour la place du 1^{er} Novembre, c'est un espace de détente et de repos qui attire les passants, les promeneurs et notamment les jeunes couples en quête de boissons fraîches ou chaudes et surtout d'une bonne coupe de glace. Cette grande terrasse faisant face au théâtre et au-dessus du marché Boumezzou, contient trois kiosques qui accueillait chaque jour des centaines de personnes.²⁹⁷ Mais en été, c'est la foule ; l'endroit est occupé par des familles recherchant des veillées en plein air.



Ph.86: L'esplanade comme espace complémentaire de la place du 1^{er} Novembre.

Source : <http://www.algerie-monde.com>

Les différentes fonctions de la place du 1^{er} Novembre mentionnées ci-dessus, offrent une large palette d'usages. Ce potentiel est différemment utilisé par les usagers, car la place est traversée sans cesse par une population diverse et nombreuse ; c'est presque une dizaine de milliers de personnes qui la fréquentent quotidiennement.

²⁹⁷ D'après les propriétaires des kiosques.

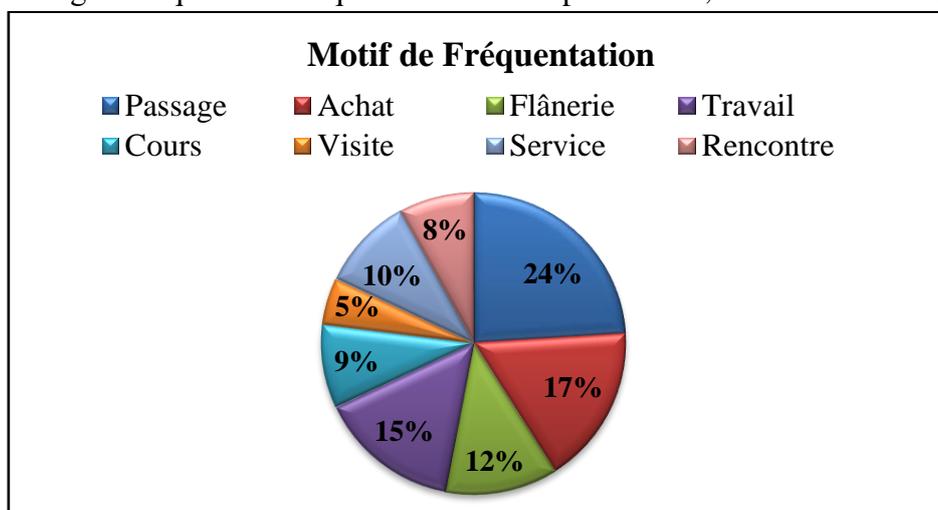
Groupe de question	Catégorie	Pourcentage %
Genre	Homme	58
	Femme	42
Catégorie d'âge	06-19	25
	20-35	34
	36-59	26
	60 et plus	15
Niveau d'instruction	Sans instruction	08
	Primaire	22
	Moyen	28
	Secondaire	23
	Supérieur	19
Situation professionnelle	Etudiant	23
	Employé	37
	Sans emploi	26
	Retraité	14

Tab.10: **Profil socioculturel des usagers interrogés dans la place du 1^{er} Novembre.**

Source : Auteur, 2015.

Ce sont majoritairement des usagers très réguliers, puisqu'ils fréquentent les lieux plus d'une fois par semaine, où ils se croisent constamment :

- 15% des personnes enquêtées travaillent dans les quartiers environnants et fréquentent la place quotidiennement, auxquels se rajoutent ceux qui s'approprient les lieux, notamment les jeunes hommes qui font les changes illégaux de devises devant la poste et le théâtre ;
- 27% des usagers fréquentent la place plus que 3 fois par semaine pour qu'ils profitent davantage des différents services et commerces offerts aux alentours de la place ;
- La place est également un point de repère et un lieu de rencontre entre les différents flux piétonniers, au mouvement des piétons qui traversent la place pour une destination plus lointaine (24% des usagers) se superpose celui des personnes qui n'y restent le plus souvent que peu de temps.
- D'autres usagers fréquentent uniquement les lieux pour flâner, voir et se faire voir.



Graph.04: **Les motifs de fréquentation de la place du 1^{er} Novembre.**

Source : Auteur, 2015.

7.4. Le jardin Bennacer :

La clôture du jardin Bachir Bennacer était enlevée en 2012, suite à une décision de l'APC chargé de sa gestion et de son entretien en collaboration avec l'EDEVCO.²⁹⁸ Une décision qui a fait partie du plan dit "Lifting de la ville" entrepris par les autorités locales, pour que le jardin soit un espace ouvert en plein milieu de la ville. Au début, l'idée de la démolition de la clôture du jardin était mal appréciée par la population, et le jardin était jugé comme mal fréquenté par des délinquants qu'ils l'endommagent. Les premières années après cette action, le jardin a connu une faible fréquentation du fait de la présence d'une minorité marginale qui altère l'image du lieu et en fait le théâtre de comportements néfastes et de pratiques déviantes rejetés par la société.²⁹⁹ Cependant, avec les nouveaux aménagements exécutés dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015, le taux de fréquentation s'est élevé.

Groupe de question	Catégorie	Pourcentage %
Genre	Homme	78
	Femme	22
Catégorie d'âge	06-19	18
	20-35	37
	36-59	26
	60 et plus	19
Niveau d'instruction	Sans instruction	12
	Primaire	18
	Moyen	31
	Secondaire	24
	Supérieur	15
Situation professionnelle	Etudiant	25
	Employé	18
	Sans emploi	40
	Retraité	17

Tab.11: Profil socioculturel des usagers interrogés dans le jardin Bennacer.

Source : Auteur, 2015.

Actuellement, le jardin expose un engouement de plus en plus prononcé par les usagers, des femmes comme des hommes, des vieux et des jeunes fréquentent les lieux ; même les enfants éprouvent certaines attractions dans le jardin.

²⁹⁸ L'entreprise de développement des espaces verts à Constantine.

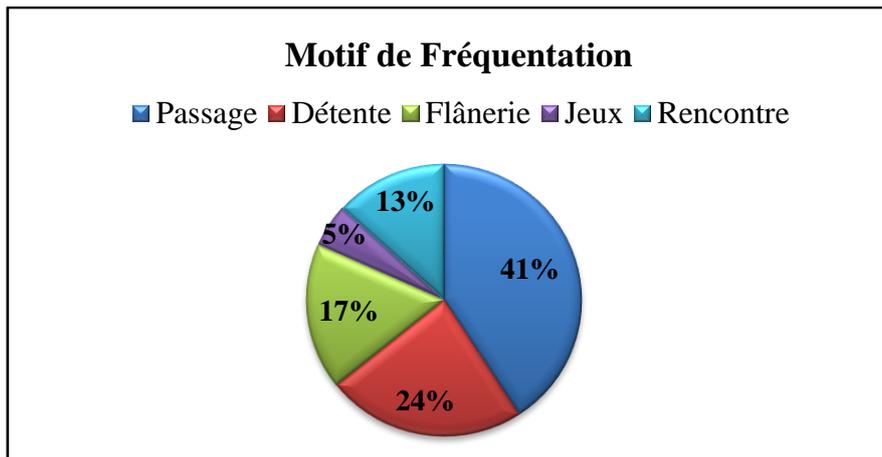
²⁹⁹ N. BENHASSINE-TOUAM et B. LABII, 2009. Les squares de Constantine : images et pratiques. Sciences et technologie, n°29, pp.19-32



Ph.87, 88, 89, 90, 91, 92: **La diversité des usagers au jardin Bennacer.**

Source : Auteur, 2015.

Le jardin Bennacer est surtout un lieu de passage, mais aussi de détente ; ceux qui se détendent à l'intérieur du jardin (23% des enquêtés) se croisent avec ceux qui la traversent pour un déplacement plus long (42% des enquêtés) ; les uns comme les autres contribuent à la fréquentation du jardin. 13 % des usagers y sont pour des raisons que nous qualifions liées à la vie sociale : aller à un rendez-vous, rencontrer des amis ou faire de nouvelles connaissances. C'est dans cette ambiance conviviale que le jardin Bennacer assure une fonction récréative favorisée par la riche végétation qui accapare les regards des usagers. Adultes comme enfants profitent de cette atmosphère calme et attrayante.



Graph.05: Les motifs de fréquentation du jardin Bennacer.

Source : Auteur, 2015.

La fonction commerciale pour le jardin Bennacer se présente par les boutiques et les kiosques installés sur les bords limitrophes du jardin, notamment sur l'allée droite de l'avenue Benboulaid. Deux propriétaires ont placé leurs kiosques à l'intérieur même du jardin, créant une certaine nuisance visuelle et d'usage fonctionnel au cœur d'une richesse végétale inestimable ; pourtant c'était bien précis, par les collectivités locales, que les kiosques qui devraient être installés à proximité du jardin seraient provisoires, le temps que la place Ahmed Bey, juste en face, soit rénovée pour la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015.



Ph.93: La rénovation de la place Ahmed bey.

Source : Auteur, 2015.

Après quelques mois, le jardin se retrouve devant une autre nuisance visuelle ; il s'est transformé, peu à peu, en marché aux puces. Les marchands informels ont approprié les lieux, étalant leurs marchandises sur les passages du jardin : des chaussures et des vêtements usagés sont exposés au sol, des tables de pizza, des vendeurs de thé, de cacahuètes et autres du tabac à chiquer et de cigarettes.



Ph.94, 95, 96, 97: **Les marchandises exposées au jardin Bennacer.**

Source : Auteur, 2016.

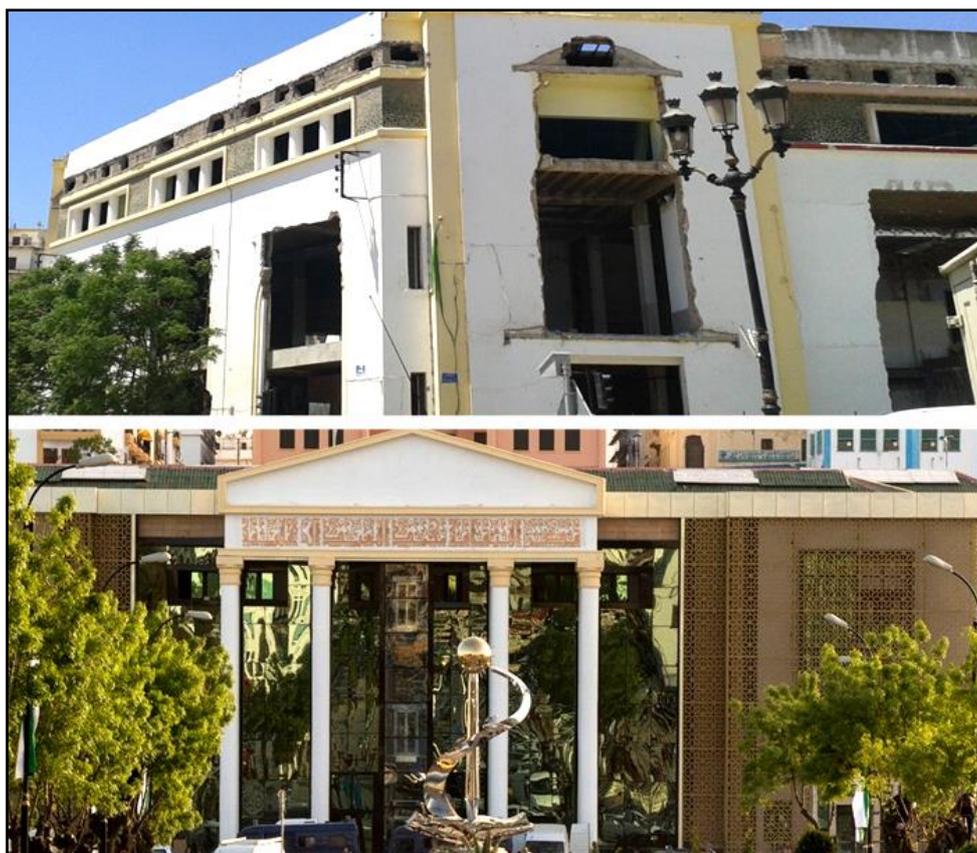
La fonction culturelle du jardin est exprimée par les manifestations culturelles qu'il accueille à ciel ouvert. Chaque printemps, entre le mois d'avril et le mois de mai, le jardin est animé par les expositions de vente d'arbustes et de plantes florales, et autres produits comme l'eau de rose et de fleur d'oranger extraites artisanalement. Des tentes sont installées à côté du jardin, pour créer un décor très spécifique qui attire l'attention des passants, notamment les admirateurs de plantes.



Ph.98: **Les expositions de vente des plantes aux extrémités du jardin Bennacer.**

Source : Auteur, 2016.

Le palais de la culture Mohamed Laïd El-Khalifa qui se trouve au Sud du jardin renforce cette fonction culturelle, surtout après sa rénovation à l'occasion de la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015, où il a abrité de multiples activités culturelles comme le salon national du Livre.



Ph.99, 100: Le palais de la culture El-Khalifa au début et à la fin de sa rénovation.

Source : Auteur, 2014-2015.

D'autres fonctions sont abritées dans les bâtiments environnants, notamment dans le domaine des services tels que la grande poste et le palais de la justice, ainsi que les deux hôtels Ibis et Novotel.

7.5. La place Kerkeri :

La place Kerkeri qui était aménagée en 2009 et censée accueillir la population constantinoise à la recherche d'un espace de promenade et de détente est loin de remplir cette mission. En effet, malgré sa situation stratégique au cœur de la ville, cette place publique ne constitue aujourd'hui qu'un lieu de passage, pour 76% des personnes enquêtées, entre les différents quartiers environnants.

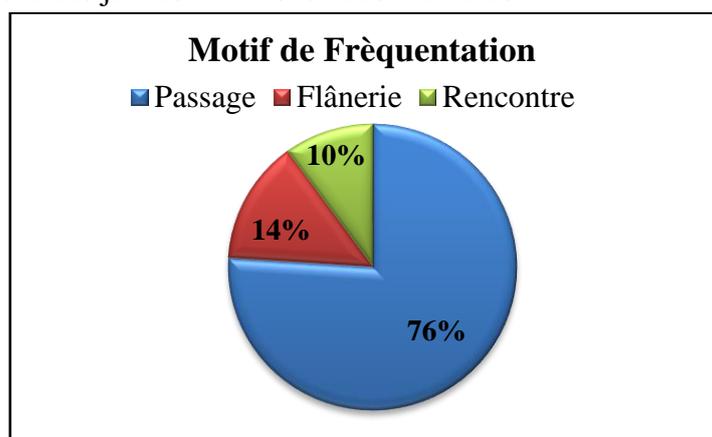
Groupe de question	Catégorie	Pourcentage %
Genre	Homme	94
	Femme	06
Catégorie d'âge	06-19	32
	20-35	24
	36-59	16
	60 et plus	28
Niveau d'instruction	Sans instruction	20
	Primaire	30
	Moyen	24
	Secondaire	18

	Supérieur	08
Situation professionnelle	Etudiant	14
	Employé	20
	Sans emploi	42
	Retraité	22

Tab.12: **Profil socioculturel des usagers interrogés dans la place Kerkeri.**

Source : Auteur, 2015.

Certains passants sont des usagers réguliers qui fréquentent le marché du remblai qui se trouve sur le talus au-dessous de la place. Ces derniers se servent de l'escalier à l'ouest du belvédère de la place pour descendre au marché. La place est aussi un espace de flânerie et un lieu de rencontre pour des jeunes inactifs ou des vieillards.



Graph.06: **Les motifs de fréquentation de la place Kerkeri.**

Source : Auteur, 2015.

La place est presque vide le long des journées ; un fait qui se justifie selon les services de l'APC par les opérations de transfert des habitants du Bardo (quartier au pied de la place) vers la nouvelle ville Ali Mendjeli ; mais la réalité est autre. Le parcours programmé en tant que chemin piéton qui s'étend de l'avenue Rahmani Achour jusqu'à l'entrée du pont Sidi Rached et qui était ouvert "exceptionnellement" aux véhiculés pendant les travaux de renforcement du pont Sidi-Rached, reste toujours une voie mécanique et une aire de stationnement pour les véhicules, quoique l'objectif initial d'aménagement de la place Kerkeri était de mettre fin à tout trafic automobile à cause du glissement accru du terrain.



Ph.101: **L'allée piétonne de la place Kerkeri transformée en voie mécanique.**

Source : Auteur, 2014.

La place renferme une dizaine de locaux commerciaux, mais elle ne connaît aujourd'hui aucune dynamique commerciale. À l'exception des deux petits kiosques de tabac et de journaux, la majorité des fonds de commerce (les magasins, la cafétéria, le fleuriste et le restaurant) sont fermés et ceux qui ne possèdent pas de rideau de fer sont endommagés et leurs baies vitrées sont brisées. Selon les riverains, ils ont été transformés, la nuit, en lieu de rencontres nocturnes pour des consommateurs de drogue et de boissons alcoolisées, au vu et au su de tout le monde, alors que les collectivités locales et les propriétaires des locaux s'accusent mutuellement. À ce propos, l'association du quartier des frères Kerkeri avait proposé aux collectivités locales de céder la totalité de ces infrastructures à une seule entreprise ou société qui sera appelée à garantir, offrir et répondre à toutes les exigences du public, tout en fixant des conditions rigoureuses pour la gestion de ces lieux.



Ph.102, 103: L'état des locaux commerciaux de la place Kerkeri.

Source : Auteur, 2014.

La dégradation des composantes matérielles récemment disposées, l'accaparement de l'allée piétonne par la circulation mécanique et la mauvaise fréquentation de la place par des délinquants, n'en font pas d'elle une des destinations préférées de la population locale. La place Kerkeri est par conséquent un espace répulsif, infréquenté et totalement abandonné. C'est finalement, le résultat de l'irresponsabilité des propriétaires des locaux commerciaux, l'absence de la gestion de la part des collectivités locales et l'incivisme des délinquants.

7.6. Le jardin des frères Ferrad :

Le jardin des frères Ferrad est censé être un espace public de proximité pour la population des cités résidentielles qui le délimitent. Sa fréquentation en hiver est faible avec la tombée de la pluie et les vents froids, le même constat se répète en été vu que le jardin est exposé aux rayons de soleil le long de la journée.

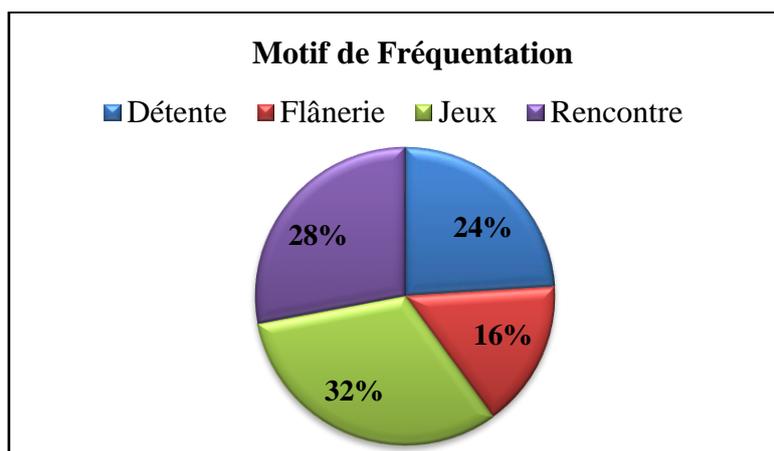
Groupe de question	Catégorie	Pourcentage %
Genre	Homme	70
	Femme	30
Catégorie d'âge	06-19	36
	20-35	28

	36-59	14
	60 et plus	22
Niveau d'instruction	Sans instruction	10
	Primaire	22
	Moyen	12
	Secondaire	16
	Supérieur	40
Situation professionnelle	Etudiant	44
	Employé	14
	Sans emploi	20
	Retraité	22

Tab.13: **Profil socioculturel des usagers interrogés dans le jardin des frères Ferrad.**

Source : Auteur, 2015.

Au beau temps, le nombre d'usagers augmente relativement grâce à la fonction réactive du jardin qui se note par la présence des aires de jeux pour enfants et les arbres implantés aux extrémités du jardin et même à l'intérieur.



Graph.07: **Les motifs de fréquentation du jardin des frères Ferrad.**

Source : Auteur, 2015.

Nous constatons en week-end une dizaine d'enfants jouent sur les toboggans surveillés par leurs parents (32% des enquêtés), des jeunes qui flânent et des vieux qui se détendent sur les bancs profitant des brises du printemps qui font bouger le feuillage des arbres (24% des enquêtés). Le jardin est également un lieu de rencontre pour certains couples (28% des enquêtés) qui fréquentent les lieux au cours de la semaine mais pas le week-end.



Ph.104, 105: **Les usagers du jardin des frères Ferrad.**
Source : Auteur, 2014.

Le jardin des frères Ferrad est adjacent consécutivement à deux terrains : le premier terrain est en sable, il est aménagé en aires de jeux et approprié par les petits enfants, alors que le second est un petit terrain de sport combiné en gazon synthétique souvent occupé par des jeunes jouant au football.



Ph.106, 107: **Le terrain de sport adjacent au jardin des frères Ferrad.**
Source : Auteur, 2014.

Présentement, la faible fréquentation du jardin des Frères Ferrad peut être accentuée à cause de l'attraction du nouveau jardin aménagé juste à côté. Non loin de l'aéroport international (dans la cité SONATIBA), l'autre Zouaghi Parc, comme l'appelle désormais les habitants du coin, est très vite repéré par les familles, avant même son inauguration officielle.

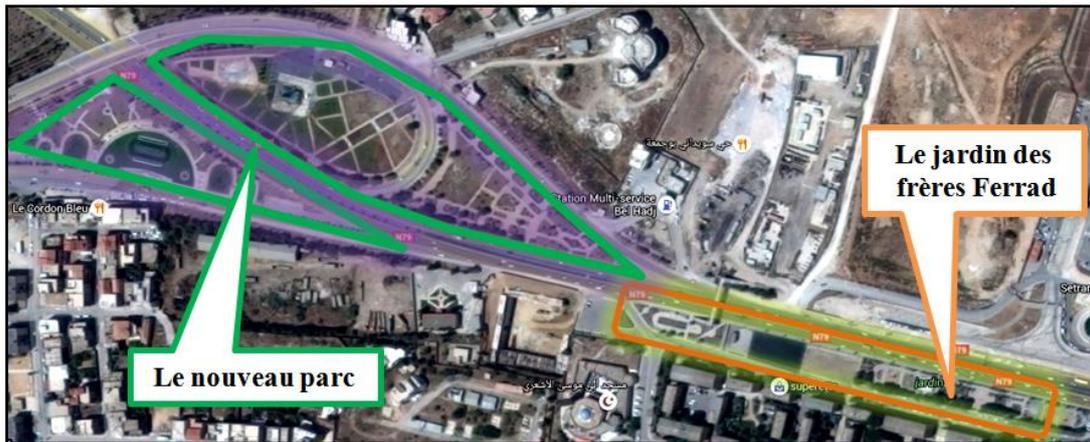


Fig.17: La situation du nouveau parc par rapport au jardin des frères Ferrad.

Source : Auteur.

L'endroit attire aussi les habitants des autres quartiers et même de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Des dizaines de familles et de jeunes fréquentent le nouveau jardin, qui paraît plus grand et mieux aménagé, dont il comporte des espaces en gazon synthétique et dispose de bancs et de poubelles, ainsi que d'un petit parcours piéton, des jeux pour enfants et des kiosques qui proposent plusieurs services.³⁰⁰



Ph.108: Les usagers du nouveau parc à Zouaghi.

Source : Auteur, 2015.

7.7. Synthèse et interprétation des résultats de l'approche fonctionnelle :

Dans la présente étude, nous avons dégagé des formes d'expression affichées par les usagers au sein des espaces publics choisis comme cas d'étude choisis, grâce aux résultats de l'analyse antérieure des modes d'appropriation à travers des enquêtes in situ. À ce propos, deux catégories sont répertoriées :

7.7.1. Les formes de sociabilité :

L'espace public est le lieu à la fois de rencontres formelles et d'échanges informels. À ce propos, les usagers prêts à faire des rencontres dans l'espace public, sans les avoir prévues à l'avance sont nombreux. Alors, des discussions s'amorcent et peuvent être le début d'une relation permanente. Ces lieux sont donc le support de l'envie communicationnelle et de

³⁰⁰B. KAÏS, 2015. Les familles se bousculent à Zouaghi Parc. En ligne: <https://www.djazairress.com/fr/horizons>

partage de l'espace, qui ne relève pas seulement de l'ordre du fonctionnel, mais aussi bien de la cohésion sociale. Le jardin Bennacer remplit parfaitement ces conditions, où les usagers fréquentent souvent les lieux en quête d'un espace calme et de détente qui favorise le rapprochement social, voire les rencontres, dans un milieu naturel attrayant. Souk el-Acer est un autre cas d'étude où les usagers reflètent et expriment des formes de sociabilité, voire de convivialité, grâce à la dynamique commerciale qui favorise et accentue les échanges entre les usagers in situ.

Donc, nous ne pouvons pas dire que la sociabilité exprimée et affichée dans les pratiques des usagers au sein de l'espace public à Constantine tiennent une place marginale. Elle peut prendre des formes minimales (se côtoyer, adresser une marque de civilité de salutations ou d'excuses, se renseigner, se mettre à sourire ou faire des clins d'œil, etc.) comme elle peut créer d'autres formes plus éminentes.

7.7.2. Les formes d'antagonisme :

L'espace public est le lieu d'interaction et de tension propice des conflits. C'est ce lieu ouvert à tous où ils se retrouvent toutes classes sociales confondues, où les usagers sont livrés à des rencontres aussi aléatoires qu'assurées, en alimentant des formes d'antagonisme. Ces conflits d'usage sont généralement liés à la nature même des usagers (riverains/passants, jeunes/personnes âgées, chômeurs/actifs, piétons/automobilistes...):

- Les habitants des bâtiments qui entourent l'espace public peuvent être gênés par l'animation commerciale ou culturelle admirée par d'autres usagers de l'espace. C'est l'exemple du marché de Souk el-Acer, ce dernier est animé et traversé sans cesse et quotidiennement par une population nombreuse, créant une ambiance expressive avec les cris des marchands qui paradent et charment les clients à haute voix sous les regards des habitants du quartier, qui considèrent cette ambiance comme nuisance sonore.
- Aussi, l'opposition entre les besoins des piétons (sécurité, qualité de l'espace public, liberté de mouvement libre, possibilité d'alterner la flânerie au déplacement) et ceux des véhiculés (circulation et stationnement des véhicules), peut déclencher certains conflits d'usages, à l'instar de la place du palais bey qui joue le rôle d'une aire de stationnement pour les automobilistes au détriment des piétons.
- Dans le cas de la brèche, où nous sommes dans l'hyper-centre de la ville, les usages sont déterminés du fait que les personnes qui traversent la place sont nettement plus nombreuses que les habitants. Par conséquent, la place du 1^{er} Novembre, crée un carrefour obligé et conflictuel entre les flux pédestres et mécaniques qui sont en interaction constante.
- Certains conflits sont également engendrés par le non-respect des règles d'usage (comportement mal approprié, stationnement informel de voitures, nuisances sonores, etc.) qui se fait souvent sans en avoir réellement conscience. Autrement dit, bien souvent ce qui pour les uns est un ensemble de comportements liés aux divertissements ponctuels, dans la bonne humeur, est pour les autres un ensemble de comportements inciviques et irrespectueux et souvent intolérables. C'est le cas du jardin des frères Ferrad, où les familles fréquentent les lieux juste le week-end, pour éviter de se croiser avec les jeunes couples, qui ne se rendent pas au jardin en ces temps-là.

Conclusion : L'espace public contenant des formes de sociabilité et des conflits d'usage.

L'espace public appelle à une réflexion sur la notion d'usage. Cette dernière englobe toutes les pratiques sociales qui s'y déroulent dans l'espace public à travers les comportements et les représentations indélébiles des usagers. Elle se rapporte donc à la dimension vécue de l'espace, du point de vue des usagers, où les usages peuvent entrer en concurrence les uns avec les autres. Par conséquent, les usagers de l'espace public entretiennent différentes formes de relations, de liens sociaux et des formes d'expression, où se mêlent les appartenances, les sociabilités, les cultures, les identités et où se confrontent les différences et les antagonismes. Autrement dit, l'espace public ouvert et accessible à tous, est un lieu de confrontations des usagers qui se croisent, se côtoient, s'adoptent ou se rejettent.

C'est dans cette confrontation entre usagers et entre usages et usagers que se créent les images mentales d'un espace. Des représentations d'ordre symboliques se forment pour donner du sens, de l'identité et de la signification à un espace public fréquenté ou pas par les usagers.

Le chapitre suivant traite cette dimension symbolique de l'espace public à travers une analyse sémio-pragmatique auprès des usagers à l'aide de plusieurs outils d'investigation, à l'instar des cartes mentales.

CHAPITRE 8 : La perception de l'espace public par les usagers, rapports entre qualités formelles et représentations sociales.

Introduction :

Ce chapitre a pour objectif de comprendre comment et à travers quels éléments se construit ce rapport de significations entre l'utilisateur et l'espace public. C'est de montrer de quelles façons les usagers représentent l'espace public et quels outils de recherche peuvent être utilisés pour analyser leurs perceptions. Cela s'avère nécessaire car ce rapport est à la base de toute attribution de valeur (d'usage et d'estime), c'est-à-dire de toute évaluation de l'espace public par ses usagers.

Ainsi, nous nous sommes intéressés à l'essence même de l'espace public, c'est-à-dire tantôt comme entité physico-spatiale, tantôt comme support et catalyseur du sens et de significations. C'est un autre niveau de lecture de l'espace public qui n'apparaît pas par l'application des analyses urbaines classiques (historique, morphologique, fonctionnelle...). Or, la méthode d'analyse utilisée, dépasse l'étape de description des caractéristiques de l'espace public ou d'une de ses parties. C'est l'utilisation de l'analyse sémantique comme outil de lecture et d'interprétation des éléments caractérisés par une composante affective et qui se traduisent par des critères d'appréciation et/ou de répulsion exprimés par les usagers au sein des espaces publics étudiés.

Autrement dit, pour mener à bien la présente recherche, nous avons opté pour une démarche multidisciplinaire sur l'espace public, qui s'accomplit par l'appréhension des besoins et attentes des usagers, par leur appropriation des lieux et par les sens dont ceux-ci sont pourvus.

8.1. L'analyse séquentielle des qualités visuelles perçues dans l'espace public:

Cette section du travail expose une lecture de combinaison entre l'application de la grille d'analyse de K. Lynch qui consiste à identifier les éléments marquants du paysage urbain et l'analyse séquentielle³⁰¹ qui permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours, dont l'objectif est de faire ressortir les qualités formelles perçues dans et autour de l'espace public étudié. Cette démarche est appliquée sur les différents cas d'étude comme suit :

8.1.1. La place du palais bey :

Les éléments qui forgent des images mentales de la place du palais bey chez les usagers et qui favorisent donc son imaginabilité, se déterminent par les façades du cadre bâti qui limitent le champ visuel et engendrent un effet de fermeture. Les quatre ruelles qui accèdent à la place sont les voies qui prédominent les déplacements des usagers dans l'environnement immédiat de la place. Ils reflètent un effet de renvoi vers la place et ouvrent le système de parois engendré par le cadre bâti avec les zones urbaines qui font partie du tissu dense de la vieille ville.

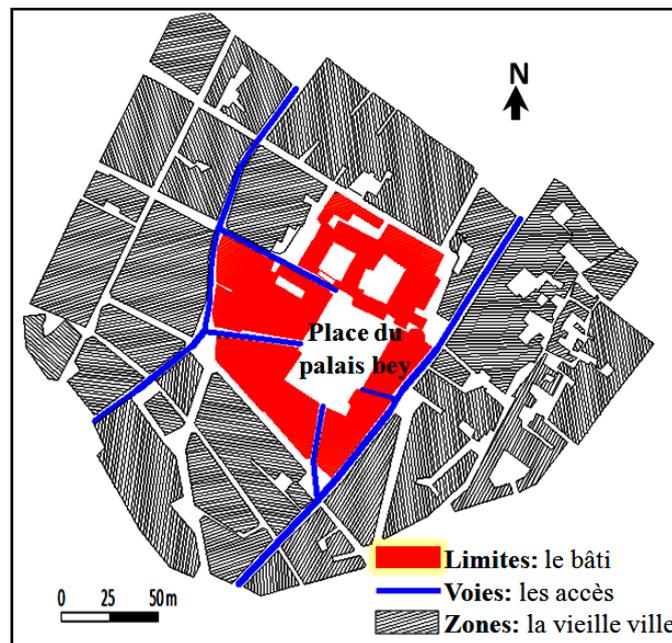


Fig.18: Les qualités formelles perçues dans la place du palais bey.

Source : Auteur.

En plus de la hauteur du gabarit des immeubles, l'effet de fermeture de la place est accentué par d'autres facteurs : le stationnement de voitures, le feuillage des arbres, le mobilier privé des terrasses café, en plus d'un nouveau kiosque implanté presque au milieu de la place.

³⁰¹ Pour un observateur progressant selon une direction déterminée, un parcours, ou quelque trajet que l'on aura décidé d'étudier, peut se découper en un certain nombre de séquences, chacune constituée par une succession de plans dans lesquels le champ visuel est déterminé d'une façon constante ou subit des modifications minimales. Chaque plan est susceptible d'être caractérisé. Le passage d'un plan à l'autre peut être décrit.



Ph.109, 110, 111, 112 : Les éléments accentuant l'effet de fermeture dans la place du palais bey.
Source : Auteur, 2016.

En outre, la place du palais bey est une place hybride avec l'aspect d'une boîte qui renferme une diversité et une richesse architecturale, représentée par les bâtisses de l'époque coloniale qui affichent une continuité persistante, accentuée par la répétition des intervalles rythmés, la similitude et l'harmonie des formes ; en contraste avec l'architecture arabo-musulmane représentée par le palais du bey et la mosquée Souk el-ghzel. Ce contraste accentue l'imagibilité de la place et reflète un langage architectural hautement symbolique.

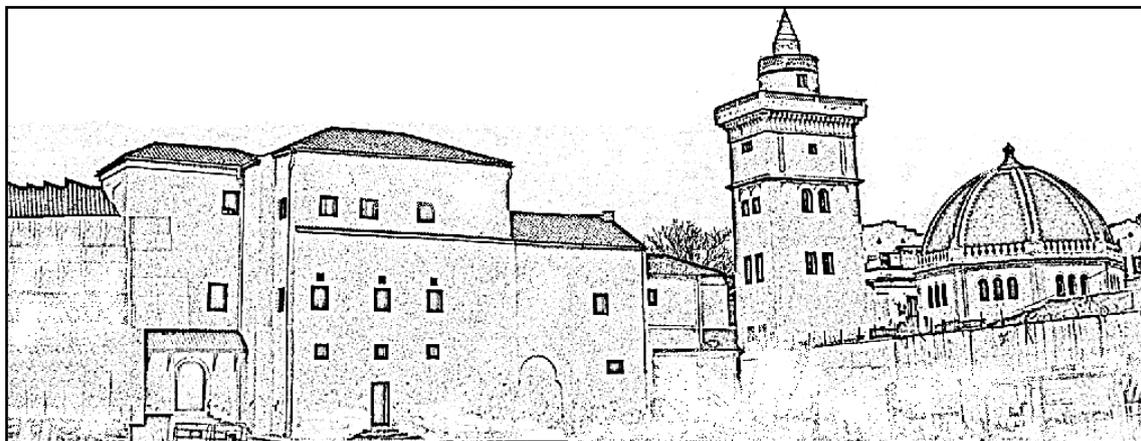


Fig.19 : La silhouette qu'offrent le palais du bey et la mosquée souk el-ghzel.
Source : Auteur.

8.1.2. Le marché Souk el-Acer :

L'emplacement de Souk el-Acer forme un nœud par le croisement des voies (rues et ruelles) empruntées par les usagers pour rejoindre le marché. Ce dernier est bordé par des bâtisses représentant ses limites. Les équipements éducatifs et culturels comme le lycée Réda Houhou et la mosquée el-Kettania représentent les points de repère dans l'environnement immédiat du marché. Quant au marché, il est le point de convergence de l'ensemble de la circulation piétonne in situ.

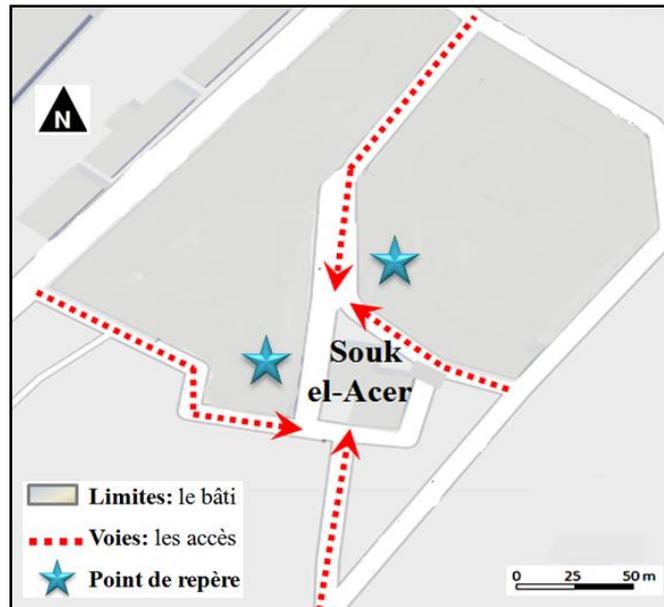


Fig.20: Les qualités formelles perçues à Souk el-Acer.

Source : Auteur.

Par force de familiarité avec les lieux, les usagers du marché ont conscience de leurs mouvements, ce qui leur permet une mobilité plus au moins facile, créant des séries de déplacements temporelles régulières malgré l'étroitesse des parcours piétons. Or, le rapport entre la hauteur du bâti environnant et le rétrécissement des rues encombrées par les stands du marché et les étals du commerce informel éparpillés un peu partout, affaiblissent l'éclaircissement du marché et réduisent la profondeur du champ visuel de l'observateur in situ.



Fig.21, 22: L'étroitesse du champ visuel à Souk el-Acer.

Source : Auteur.

8.1.3. La place du 1^{er} Novembre :

La place du 1^{er} Novembre est le point de convergence entre deux aires urbaines : le Rocher au Nord et le Coudiat-Aty au Sud. Plusieurs voies (Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, Meriem Bouâtoura, Zighoud Youcef) se joignent au niveau de la Brèche en formant un nœud qui se raccorde à la place des martyrs par l'avenue Benboulaïd. Les édifices monumentaux (la grande poste, le théâtre régional, la banque nationale de l'Algérie, le palais de la justice...) représentent les limites de la place et jouent le rôle de points de repères avec les éléments

décoratifs sur leurs façades (l'acrotère de la grande poste, les sculptures et les statuettes du théâtre, le fronton sculpté de la Banque centrale d'Algérie, les colonnes colossales de la devanture du palais de la justice...). Ces derniers, offrent une identité symbolique particulière à la Brèche et reflètent par conséquent sa forte imagibilité.

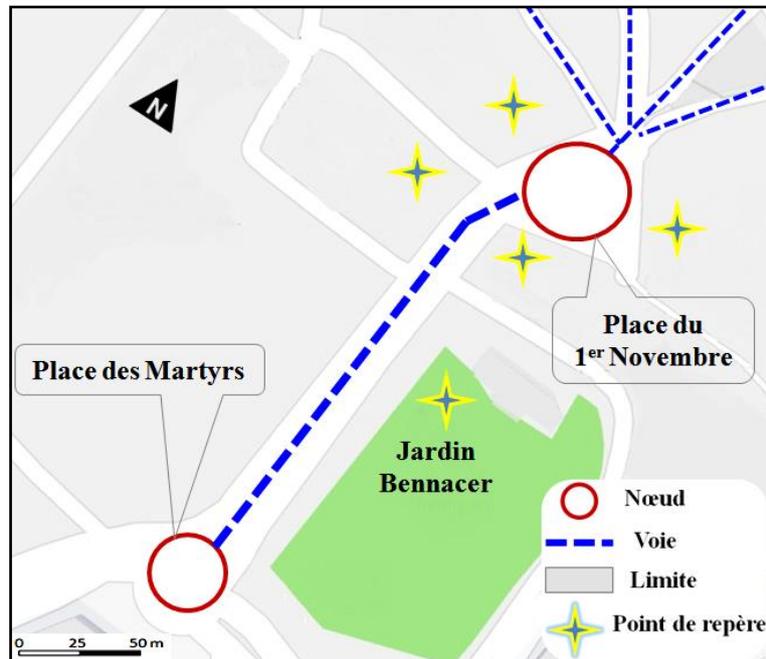


Fig.23: **Les qualités formelles perçues dans la place du 1^{er} Novembre.**

Source : Travail de l'auteur sur un fond de Google Maps.

Ces qualités formelles identifient la place du 1^{er} Novembre, attirent l'attention de l'observateur et assurent une lisibilité accentuée par une netteté de frontières et un champ visuel profond, que nous pouvons découper en plusieurs séquences visuelles qui mettent en valeur la variété paysagère in situ:

- Au Nord, le champ visuel offre une silhouette claire qui affiche l'unité et la continuité du style architectural des bâtisses coloniales ;
- Les dimensions imposantes du palais de la justice créent un effet de "déférence",³⁰² par rapport à l'esplanade qui offre une vue panoramique sur les deux hôtels Ibis et Novotel;
- Le boulevard Zighoud Youcef bordé de potelets accentue l'effet de renvoi et d'inflexion vers la casbah ;
- Au sud, la grande poste domine et délimite la place du 1^{er} Novembre, mais les voies de desserte de l'avenue Benboulaïd sont assez larges pour dégager le champ visuel.

³⁰² **Effet de déférence** : c'est la présence d'une façade remarquable par rapport à un vis-à-vis plus neutre.

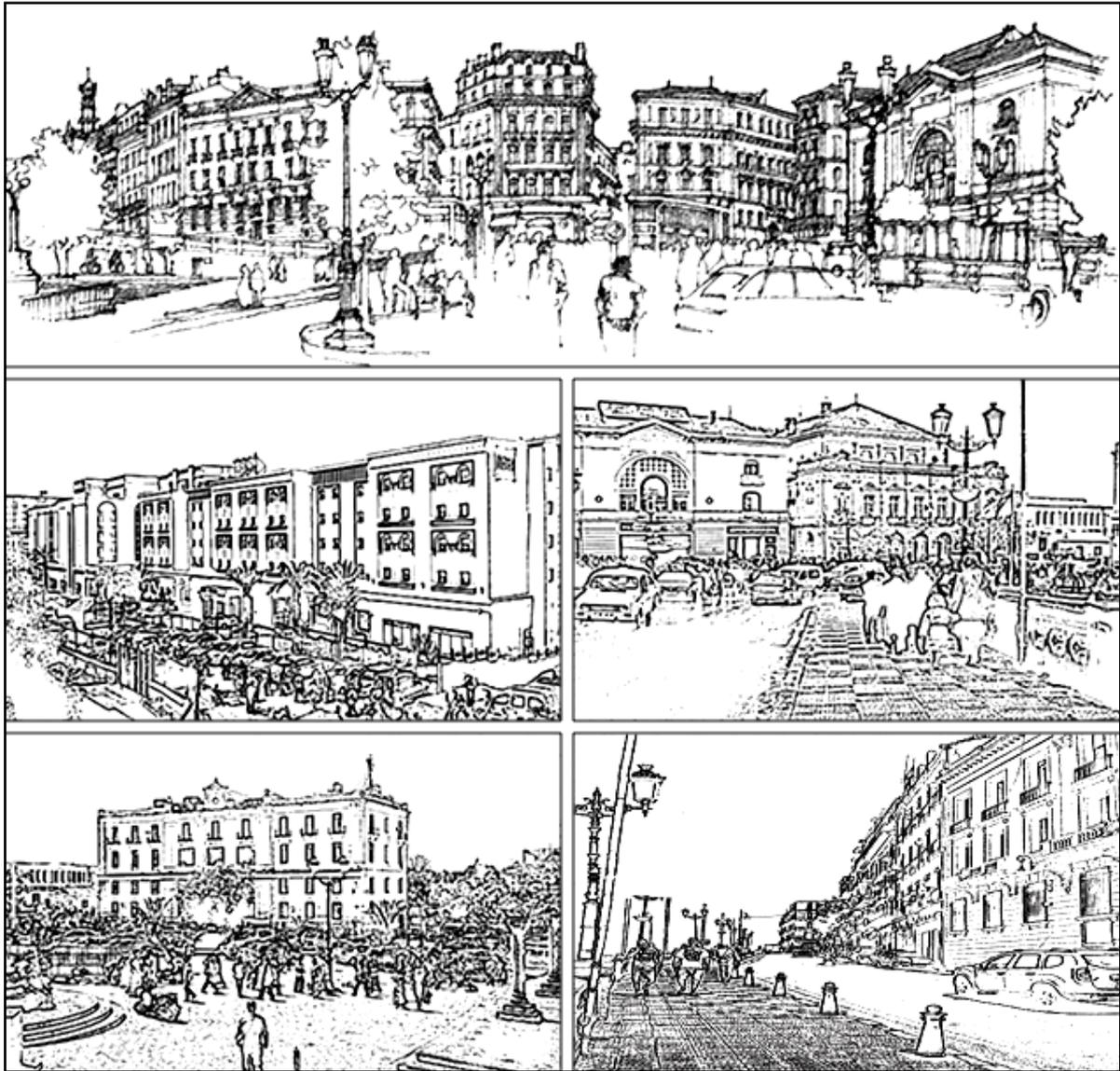


Fig.24, 25, 26, 27, 28: Séquences visuelles de l'environnement immédiat de la Brèche.

Source : Auteur.

8.1.4. Le jardin Bachir Bennacer :

Après la démolition de sa clôture, le jardin Bennacer est un espace ouvert délimité seulement par deux bâtisses (UGTA au Nord et la direction de l'agriculture au Sud). Par conséquent, le jardin offre aujourd'hui un champ visuel plus large permettant d'apercevoir l'ensemble de l'environnement immédiat, transpercé par une richesse végétale qui se démarque de la perspective des artères principales ceinturant le jardin et vient rompre le paysage rigide qui caractérise le milieu minéral environnant.



Ph.113, 114: Les panoramas de part et d'autre de l'avenue Benboulaid.

Source : Auteur, 2016.

Aux limites extrêmes du jardin, là où la végétation est moins dense, nous discernons une vue dégagée sur la place Ahmed Bey avec les deux nouveaux hôtels (Ibis et Novotel). Ce panorama forme un contraste avec le milieu végétal qu'offre le jardin et accentue la mise en valeur de l'ensemble du paysage environnant. Les deux étendues (Bennacer et Ahmed bey) sont séparées par le prolongement des allées Benboulaid (l'élément structurant du paysage) qui s'étend entre deux nœuds (la place des martyrs au sud et la place du 1^{er} Novembre au Nord) créant une parfaite symétrie.

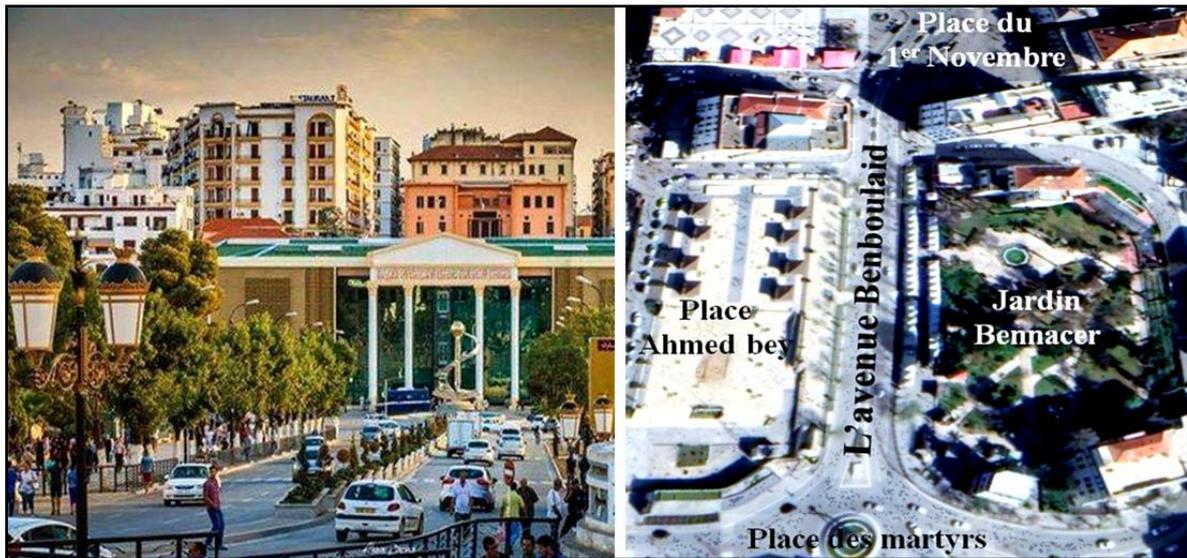


Fig.29: L'avenue Benboulaïd comme l'élément structurant du paysage.
Source : Auteur, 2016.

8.1.5. La place Kerkeri :

Les voies qui assurent le déplacement des usagers dans la place Kerkeri sont l'avenue Zabane au nord et les parcours de la place, notamment l'allée piétonne. Cette dernière s'étale de la rue Rahmani Achour à l'ouest vers le pont Sidi Rached à l'est. Elle structure l'ensemble des composantes de la place et découpe le champ visuel Nord/Sud.

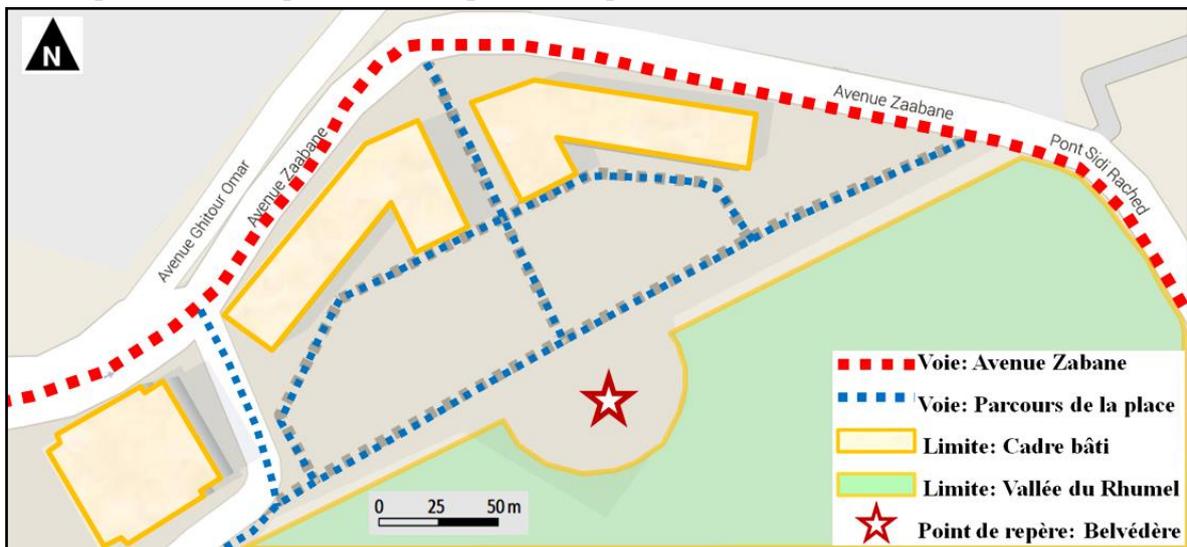


Fig.30: Les qualités formelles perçues dans la place Kerkeri.
Source : Auteur.

Au Nord, la place est délimitée par le cadre bâti qui bloque la vue et engendre un effet de fermeture ; l'ensemble des bâtisses forment une silhouette monotone qui domine la place. Par contre, le côté sud de la place limité par la vallée du Rhumel, dévoile une vue panoramique sur le pont géant Salah bey, grâce au belvédère qui joue le rôle d'un point de repère dans la place.



Ph.115 : La vue panoramique qu'offre le belvédère de la place Kerkeri.

Source : Auteur, 2014.

Les parcours de la place offrent consécutivement des séquences visuelles, révélant la structure de l'ensemble des composantes qui peuvent forger l'imagibilité de la place. À l'extrême Est, nous constatons la première porte urbaine qui accède à la place en offrant un effet de tableau encadré et d'invitation vers l'allée piétonne, limitée de part et d'autre par des placettes et des locaux de commerce. Au Nord de la place, un autre accès donne sur le théâtre en plein air à droite. À la fin de l'allée piétonne, nous trouvons la deuxième porte urbaine, qui offre aussi un effet de tableau encadré et une symétrie avec la première porte.

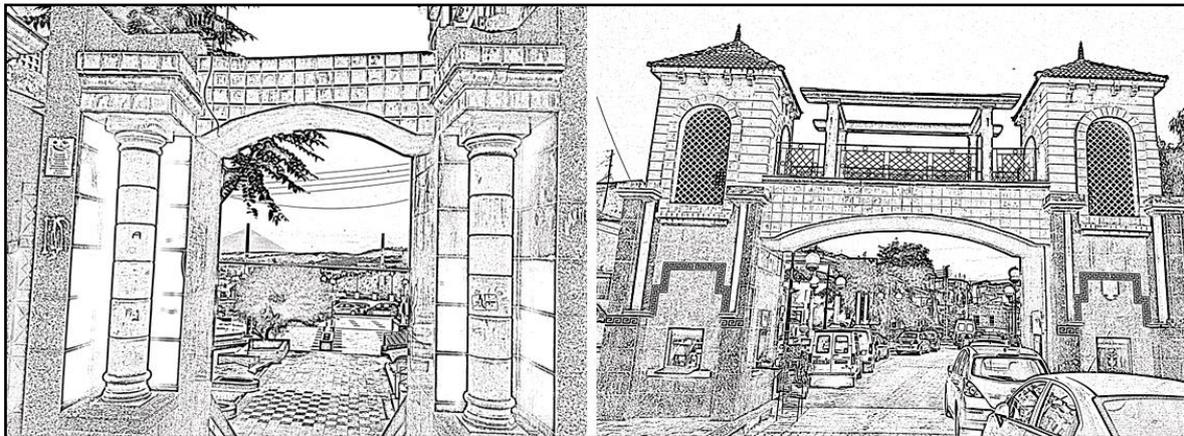


Fig.31, 32: Les effets visuels qu'offrent les portes urbaines de la place Kerkeri.

Source : Auteur.

8.1.6. Le jardin des frères Ferrad:

Le jardin des frères Ferrad présente une forme régulière en longueur, orientée Nord-Sud et délimitée par deux voies : la route nationale n°79 à l'Ouest et une voie secondaire à l'Est. Cette dernière est bordée par les logements collectifs qui se présentent comme des fragments urbains identifiables par leur unité morphologique et qui servent de références latérales en bloquant le champ visuel. La passerelle au-dessus de la route nationale n°79, joue le rôle d'un point d'appel qui offre une vue panoramique sur l'ensemble de l'environnement immédiat du jardin.

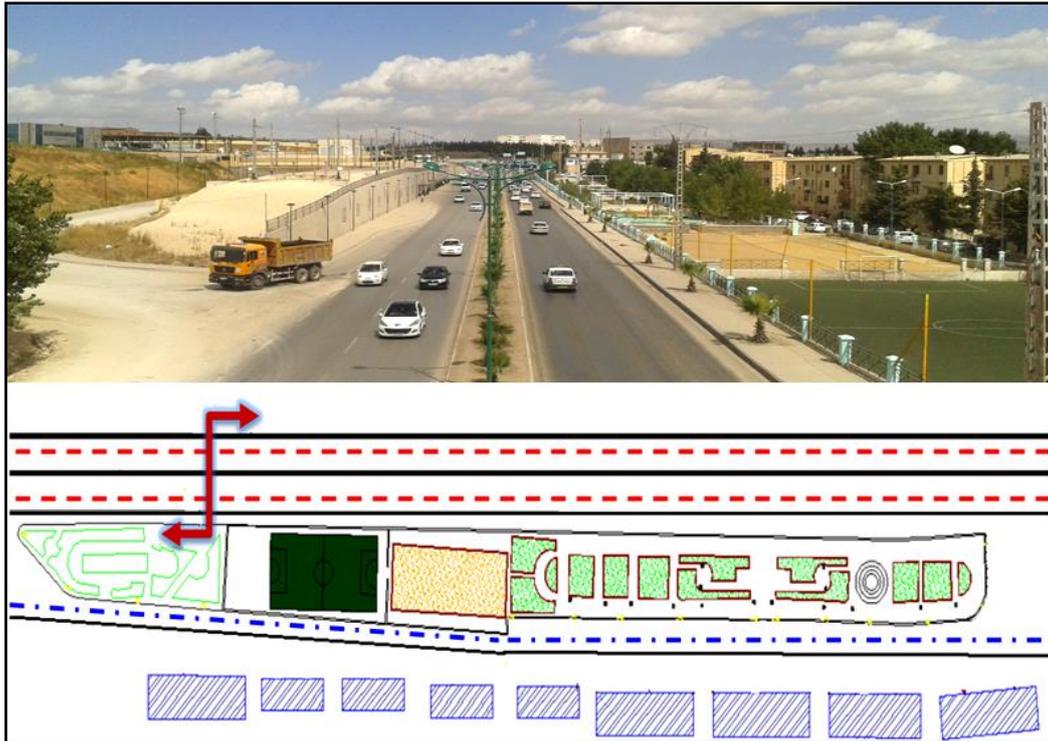


Fig.33 : La vue panoramique qu’offre la passerelle au-dessus de la RN79.
 Source : Auteur, 2015.

À l’Est, les façades des logements collectifs reflètent une uniformité engendrée par la standardisation, l’utilisation d’une seule couleur, la répétitivité des ouvertures et la ressemblance des accès. Donc, ce qui résulte est la monotonie accentuée par la pauvreté architecturale des façades en texture, en volume, en articulation et surtout en détails ornementaux. Leur silhouette reflète des lignes planes et strictement horizontales ce qui produit une rupture brutale entre l’architecture et le ciel, appauvrissant davantage le paysage urbain offert à l’observateur.

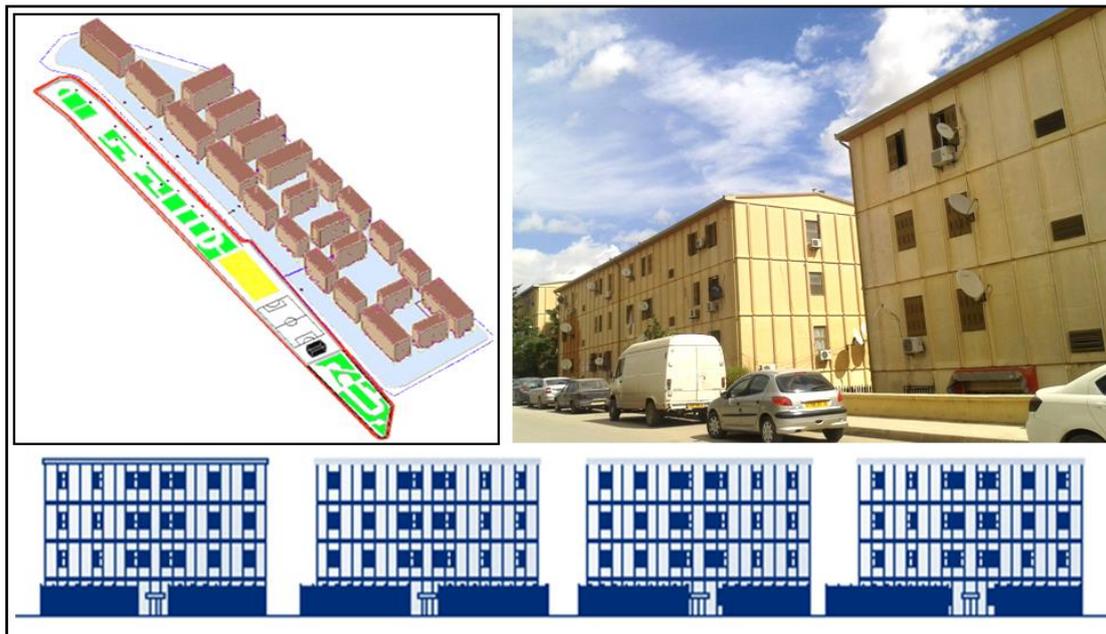


Fig.34 : La silhouette des logements collectifs à l’Est du jardin des frères Ferrad.
 Source : Auteur, 2014.

Le côté Ouest délimité par la route nationale n°79, offre une vue dégagée et caractérisée par un alignement d'arbres qui donne un effet de bornage latéral dissimulant l'arrière-plan constitué de baraques qui ne présentent aucune particularité et n'incitent pas l'observateur à s'y attarder.

Néanmoins, les sous-espaces qui constituent le jardin sont disposés distinctement. La clôture et les arbres implantés aux alentours du jardin, créent une netteté de limites. Les aires de jeux sont réparties d'une façon équitable, en disposant une sur chaque extrémité du jardin ; alors que l'esplanade et le théâtre en plein air occupent la partie centrale et créent une symétrie qui favorise l'harmonie de l'ensemble des éléments qui constituent le jardin.

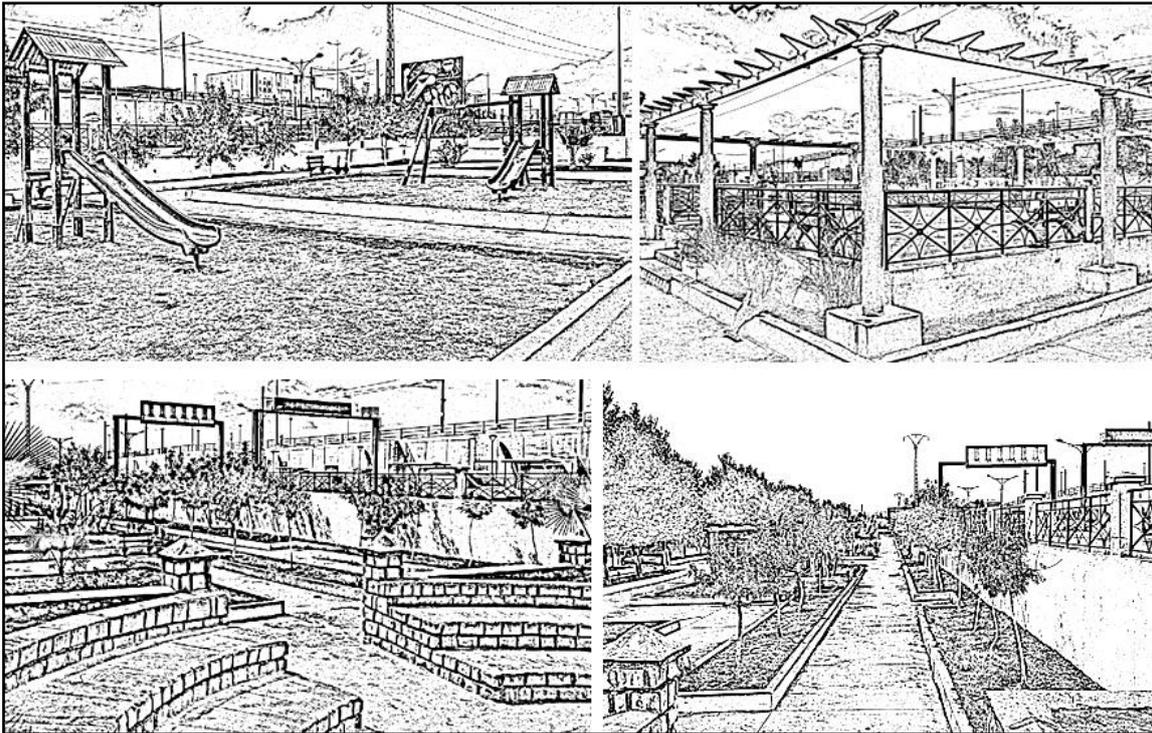


Fig. 35, 36, 37, 38: **Les éléments structurants le paysage du jardin des frères Ferrad.**
Source : Auteur.

De tout cela, nous pouvons conclure que les formes urbaines qui marquent souvent le paysage sont celles qui se situent dans un champ visuel ouvert, avec des reliefs claires et des lignes droites. Mais la perception de ces formes est avant tout un processus cognitif entre l'observateur (l'utilisateur) et l'objet observé (l'espace public).

8.2. La lecture d'imagibilité des espaces publics étudiés à travers les cartes mentales:

8.2.1. L'élaboration des cartes mentales par les usagers et l'obtention des éléments de lecture iconographiques :

Pendant longtemps, les études urbaines se sont centrées sur les actions des acteurs, à travers les aménagements, les fonctions et les pratiques observés dans l'espace. Depuis les travaux novateurs de Kevin Lynch en 1960, elles s'intéressent aussi à la question de perception et aux représentations, c'est-à-dire aux images construites par les usagers dans leur pratique quotidienne de l'espace urbain. Cela dépend à la fois de l'objet perçu et de celui qui le perçoit. Des éléments objectifs, voire matériels, viennent en tous cas structurer la perception des

différents usagers de l'espace public, éléments qui seront successivement filtrés, réélaborés et finalement perçus.

À ce propos, K. Lynch a montré que nous percevons l'espace en organisant ses différentes composantes dans une structure d'ensemble qui nous permet de lui donner un sens. Il cherche à définir les éléments qui forgent l'image mentale de la ville chez les usagers et surtout les éléments qui leur rendent la ville lisible ; donc qui favorisent l'imagibilité. Il explique le concept d'imagibilité comme la facilité avec laquelle nous reconnaissons les éléments du paysage, les décodons, les interprétons et les organisons en un schéma cohérent.

Nous avons opté pour l'exploitation des cartes mentales, pour mener à bien le travail de cette section de recherches, qui consiste à mettre en évidence la qualité d'imagibilité de l'espace urbain qui dépend, selon K. Lynch, de trois critères : identité (individualité, unicité), structure (spatiale et morphologique) et signification (émotive ou pratique).

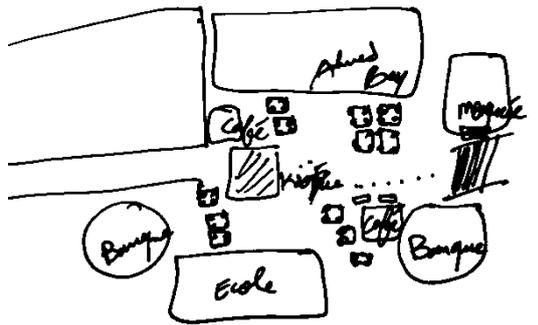
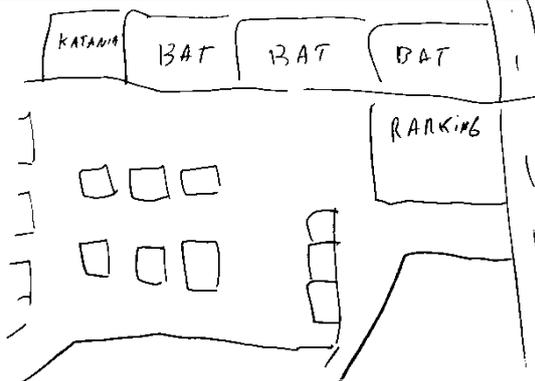
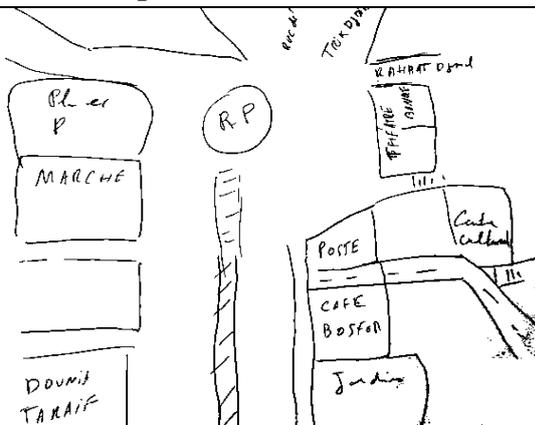
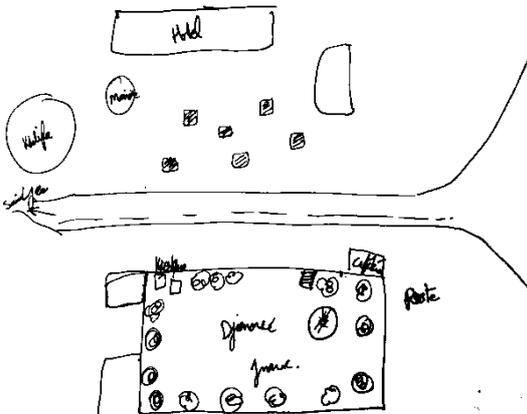
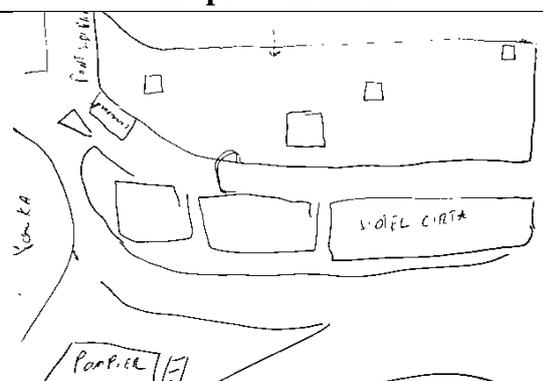
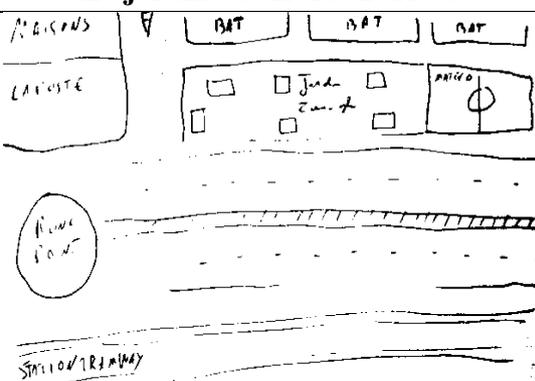
L'objectif d'explorer "la carte mentale" ³⁰³ comme outil d'investigation dans la présente étude, est d'interroger l'utilisateur sur l'espace public, en lui faire prendre conscience de ce qui l'entoure et transformer son regard sur les éléments constitutifs de cet espace, pour qu'il puisse nous infléchir sa propre perception.

La carte mentale est alors formée en deux étapes :

- Au départ, une question est posée à un interviewé (*pourriez-vous faire un schéma de cet ensemble et de ses alentours en y indiquant les endroits qui vous semblent importants, ceux que vous fréquentez ?*) portant sur la perception d'un espace, accompagnée d'une remarque directive (que la réponse soit exprimée par un dessin sur papier).³⁰⁴
- Vient ensuite un travail d'interprétation sur les réponses des enquêtés aux questions ouvertes relatives à l'identité (Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise et identifie cet espace public ?), la signification (Que signifie pour vous cet espace public ?) et la structure (Quels sont les éléments qu'on peut voir facilement dans cet espace public ?) de l'espace public étudié.

³⁰³ G.N. Fischer, K. Lynch, R Ledrut sont les premiers à utiliser les cartes mentales dans les approches urbaines. Ils les ont définis comme des processus cognitifs par lesquels les individus transforment en images les éléments perçus de l'environnement, et de toutes ses composantes. Selon P. Merlin et F. Choay (2009) : « *la carte mentale est une représentation subjective de l'espace urbain par un habitant à partir des lieux qu'il a l'habitude de fréquenter* ». Elle peut être aussi définie comme la représentation organisée qu'un individu se fait d'une partie de son environnement spatial. C'est à la fois le modèle mental de l'organisation de l'espace de la part d'un individu et le dessin qui concrétise ce modèle mental. Cette représentation graphique est alors susceptible de relever les dimensions cachées du sens des lieux, plus facilement que des longs entretiens. Les cartes mentales sont alors des objets cognitifs, des témoignages des relations que les sujets entretiennent dans et avec le territoire.

³⁰⁴ Pour obtenir une carte mentale, on demande aux personnes enquêtées de dessiner sur une feuille de papier blanc un espace donné. Le but du dessin est en effet de reproduire l'image mentale, filtrée, conceptualisée et mémorisée des lieux, sans qu'elle soit influencée par des tentatives de se rapprocher à une réalité visuellement perçue.

<p style="text-align: center;">La place du palais bey</p> 	<p style="text-align: center;">Souk el-Acer</p> 
<p style="text-align: center;">La place du 1^{er} Novembre</p> 	<p style="text-align: center;">Le jardin Bennacer</p> 
<p style="text-align: center;">La place Kerkeri</p> 	<p style="text-align: center;">Le jardin des frères Ferrad</p> 

Tab.14 : Échantillons de cartes mentales réalisées par les usagers.
Source : Scannés par l'auteur.

8.2.2. L'interprétation des éléments iconographiques issus des cartes mentales :

En lisant les cartes mentales séparément, puis en comparant les cartes entre elles, nous arrivons à comprendre et à traduire leur contenu iconographique, où plusieurs éléments sont soulignés, d'autres oubliés ou minimisés. La carte mentale constitue ainsi une grille de lecture, par laquelle nous avons pu établir le tableau suivant, qui résume les critères d'imagibilité perçues et repérés dans tous les espaces publics choisis comme sites d'investigation, après le traitement visant à interpréter et à généraliser les représentations issues des cartes mentales réalisées par les usagers in situ.

Critères	Identité	Structure	Signification
Cas			
La place du palais bey	Identifiable grâce aux deux banques mais notamment par le palais du bey et la mosquée souk el-ghzel.	Un espace encombré par le mobilier des terrasses-café et les véhicules stationnés in situ.	Un espace de transit pour les piétons, un espace de détente pour les clients des terrasses-café et une aire de stationnement pour les véhicules.
Souk el-Acer	L'activité commerciale identifie Souk el-Acer. En moins, la mosquée el-Kettania.	L'élément le plus remarquable est la marchandise exposée sur les stands et les étals informels.	Un espace d'attraction commerciale grâce aux prix et à la qualité des produits qu'il offre.
La place de la Brèche	Lieu privilégié par sa situation, sa diversité fonctionnelle et les multiples services qu'il offre.	Un espace ouvert qui donne sur plusieurs destinations et délimité par de considérables édifices.	La place symbolise le centre-ville de Constantine.
Le jardin Bennacer	C'est le seul espace vert dans le centre-ville de Constantine.	La richesse végétale est l'élément-clé qui caractérise le jardin.	Un espace de repos ouvert et accessible à tous qui offre calme et détente.
La place Kerkeri	Un espace récemment aménagé et sans identité. Identifiable en rapport avec l'Hôtel Cirta.	Le belvédère qui offre une vue panoramique sur la vallée du Rhumel et les deux ponts Sidi Rached et Salah bey.	Un espace de transit et un parking pendant la journée et lieu de rencontre pour les délinquants de la nuit.
Le jardin des frères Ferrad	C'est un espace de proximité dans une cité résidentielle qui ne présente aucune particularité notable.	Sa forme longitudinale et l'ensemble des arbres implantés aux extrémités.	Un espace de détente pour les riverains et une aire de jeux pour leurs enfants.

Tab.15 : Les critères d'imagibilité repérés dans les différents cas d'étude.

Source : Auteur, 2015.

8.3. L'évaluation de l'espace public par les usagers à travers l'analyse sémantique :

L'analyse sémantique relève du sens et de la signification des mots et des expressions. À ce propos, la démarche adoptée dans cette partie d'étude concerne l'analyse sémantique qui se fonde sur l'écoute et le traitement des unités fondamentales (les opinions) qui constituent l'univers discursif de l'énoncé de l'utilisateur au cours de l'enquête, afin d'élaborer un outil d'évaluation des espaces publics étudiés. Elle constitue la partie de démarche qui fait défaut dans les analyses urbaines classiques, donne du sens aux composantes matérielles de l'espace

étudié et permet d'atteindre un deuxième niveau d'analyse (le premier niveau est celui des analyses élaborées précédemment : historique, morphologique, fonctionnelle et paysagère). C'est plutôt le caractère symboliquement expressif de l'espace public qui est en jeu à ce niveau, d'où nous voulons dégager les différents critères d'évaluation de l'espace public, pour déterminer enfin les besoins et les attentes des usagers à travers la méthode EBAHIE (Etude des Besoins et des Attentes et leur Hiérarchisation) ;³⁰⁵ une approche mixte (qualitative et quantitative) qui se décline en deux phases : la première phase, qualitative, est exclusivement consacrée à l'écoute qualitative des usagers de l'espace public étudié (à travers nos enquêtes in situ); la deuxième phase, quantitative, permet de hiérarchiser et de classer les résultats issus de l'approche qualitative.

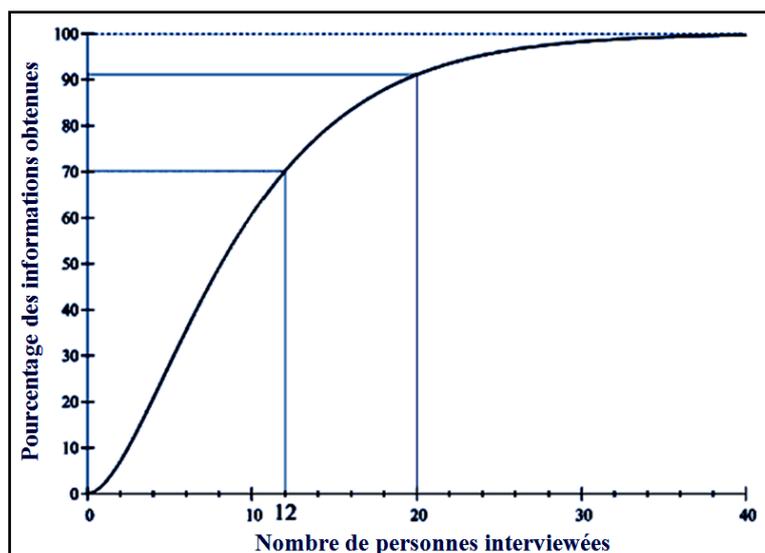
Pour ce faire, nous avons eu recours à un échantillon aléatoire stratifié³⁰⁶ de 40 personnes, ce qui a comporté suffisamment de diversité des points de vue. Le nombre des interviewés est fixé sur la base d'une étude réalisée par A. Griffin et J. Hauser,³⁰⁷ qui prouve expérimentalement que dans le cadre d'une écoute qualitative approfondie,³⁰⁸ telle que celle qui compose cette partie de l'enquête, un échantillon réduit de personnes (entre 12 et 28) interrogées, garantit environ 70% de la richesse d'informations à recueillir ; au-delà, l'apport d'informations nouvelles est marginal. Nous notons alors que les 40 personnes choisies comme échantillon, représentent presque les 100% des données théoriquement exprimables.

³⁰⁵ La formalisation de la méthode EBAHIE a vu le jour après un travail interdisciplinaire mené au sein du LSC (Laboratoire des Sciences de Communication), dans un contexte de réflexion sur la quantification et mesurabilité du qualitatif. Une première application sur un contexte urbain a été mise en place lors d'un travail de thèse (Patrizia LAUDATI, Perception de l'image de la ville et qualification sémantique des espaces, Thèse de Doctorat, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, décembre 2000.) mené sur la ville de Valenciennes, dans le Nord de la France, visant à dégager les éléments de requalification de la ville et de son image, à partir des attentes des usagers. Suite à ces travaux d'étude, le LSC de l'UVHC et le département Espace Public – Aménagement de l'EIVP, élaborent une grille d'évaluation du sentiment d'appropriation des lieux par la mixité d'usage d'un quartier. Cet outil d'aide à la décision, destiné aux acteurs de l'aménagement urbain, prend en compte et de manière simultanée, non seulement le jugement objectif du monde réel des paramètres urbains mais aussi les impressions subjectives et perceptuelles des habitants.

³⁰⁶ Échantillon aléatoire stratifié : méthode d'échantillonnage probabiliste selon laquelle la population est répartie en fonction de certaines caractéristiques afin de constituer des strates qui seront représentées dans l'échantillon. Les caractéristiques peuvent se rapporter entre autres, à l'âge, le sexe,...etc.

³⁰⁷ Griffin Abbie, Hauser John, 1992. *The Voice of the Customer*, MIT, Working Paper n°91-2, Cambridge.

³⁰⁸ En ce qui concerne les études qualitatives, les méthodes d'échantillonnage sont moins formalisées. En effet, on considère que chaque site est unique et caractérisé à la fois par les sujets qu'on y trouve et le contexte dans lequel ils agissent. Le but du chercheur est plutôt de fournir une description en profondeur du contexte dans lequel les observations ont été réalisées et de décider, dans un second temps si les résultats d'une recherche réalisée dans un contexte particulier sont généralisables à d'autres contextes (Schofield, 1990).



Graph.08: **Richesse des informations par rapport au nombre de personne interrogées.**
Source : A. Griffin, J. Hauser.

La méthode d'investigation employée sur terrain est un questionnaire-interview non directive pour favoriser des réponses libres et non conditionnées, mais rempli par l'enquêteur pour éviter l'effectif des formulaires non rendus. Les questions étudiées dans cette section de travail, font partie d'un questionnaire plus global composé de 40 questions qui se réparties en 06 catégories (*cf.*, Annexes/formulaire) :

1. Le **profil socioprofessionnel** de l'enquêté (07 questions);
2. Les **fonctionnalités et usages** de l'espace public (04 questions);
3. La **perception des usagers** de l'espace public (10 questions);
4. Les **formes d'antagonisme et/ou de sociabilité** entre usagers (09 questions);
5. L'**évaluation affective et le degré de satisfaction** des usagers (05 questions);
6. Les **besoins et les attentes des usagers** de l'espace public (05 questions).

Le dépouillement des premières catégories de questions est interprété dans les chapitres précédents, alors que le dépouillement des réponses relatives aux questions de la catégorie "évaluation affective de l'espace public", nous a permis de repérer les attributs sémantiques (les opinions) caractérisées par une composante affective, liés à la perception de l'espace physique et de ses fonctions (espace perçu), à la mise en relation avec autrui dans ce même espace (espace relationnel) et aux usages tant de l'espace que des différentes activités qui s'y retrouvent (espace d'usage).

Une des questions sur l'évaluation affective et le degré de satisfaction (par rapport à deux univers : pratique et symbolique) des usagers au sein de l'espace public, repose sur une échelle de différentiel sémantique qui propose au répondant de choisir entre deux adjectifs de sens parfaitement opposés, en répondant à la question suivant : Trouvez-vous que cet espace public est plutôt...ou... ?

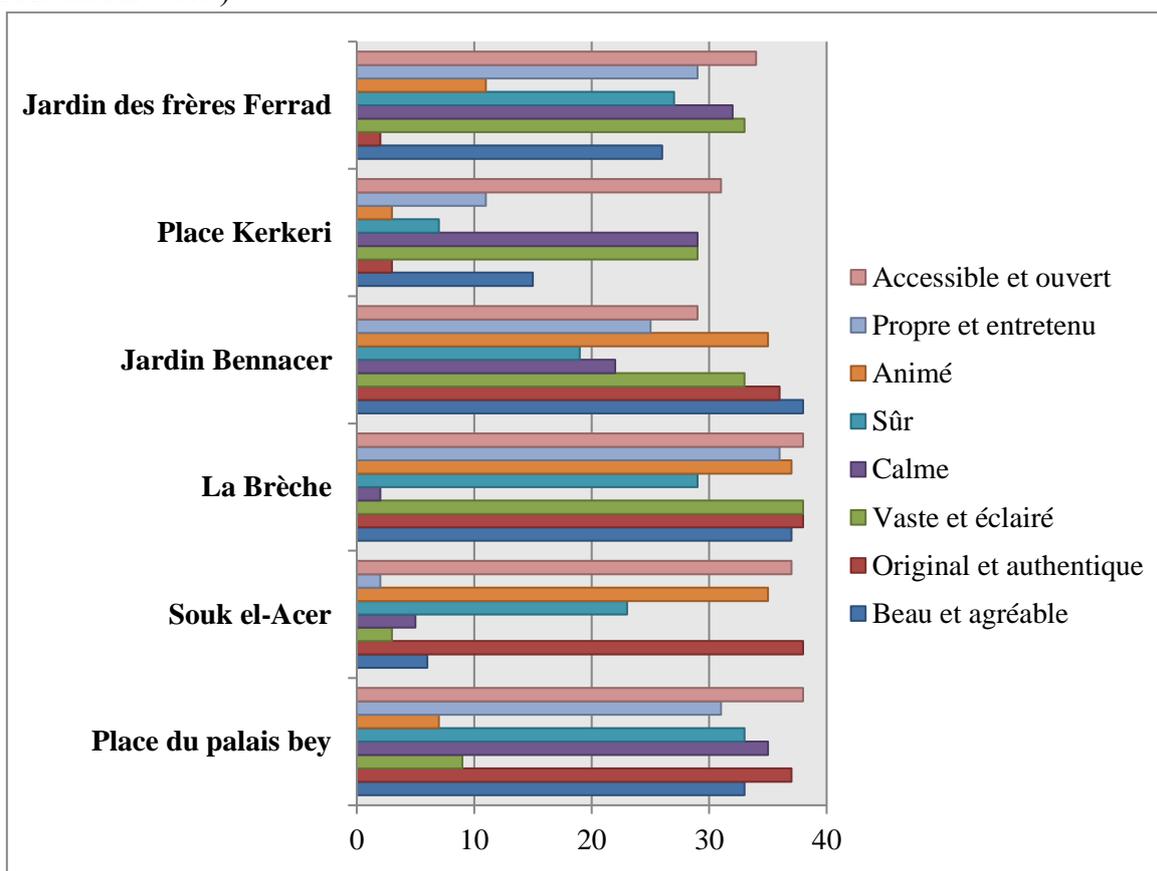
Attribut positif		Attribut négatif	
Beau		Laid	
Vaste		Étroit	
Original		Banal	

Eclairé		Obscur	
Calme		Bruyant	
Attrayant		Repoussant	
Animé		Inexpressif	
Agréable		Désagréable	
Propre		Malpropre	
Sûr		Risqué	
Entretenu		Abandonné	
Accessible		Inaccessible	
Ouvert		Fermé	

Tab.16 : Grille d'évaluation de l'espace public à travers l'échelle de différentiel.

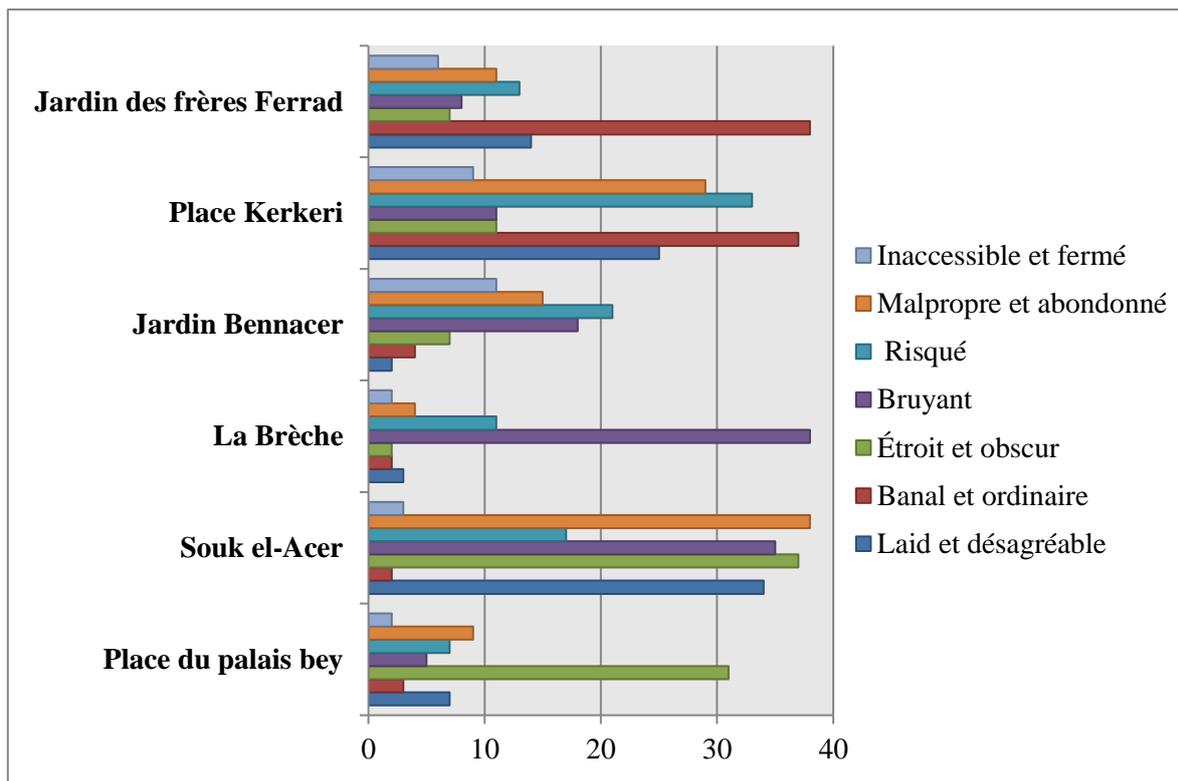
Source : Auteur, 2015.

Après le dépouillement des résultats, nous avons séparé les attributs positifs des attributs négatifs exprimés par les usagers des différents cas d'étude. Chacune de ces catégories est représentée dans les graphiques suivants, où certains attributs sont ressemblés en deux puisqu'ils reflètent presque la même logique (propre/entretenu, accessible/ouvert, étroit/obscur...etc.).



Graph.09: Les attributs positifs exprimés par les usagers des espaces publics étudiés.

Source : Auteur, 2015.



Graph.10 : Les attributs négatifs exprimés par les usagers des espaces publics étudiés.
Source : Auteur, 2015.

Après plusieurs tris successifs, les expressions les plus pertinentes et les plus significatives, repérées pour chaque question de la catégorie d'évaluation affective (des questions ouvertes qui portent sur des opinions afin d'obtenir le maximum d'attributs sémantiques) dans les différents cas d'étude, sont regroupées dans le tableau suivant :

Cas d'étude	Les attributs sémantiques (les opinions)
La place du palais bey	Originale, belle, agréable, petite, fermée et cachée, accessible, calme, sûre, propre, mal-exploitée et inanimée.
Le marché de Souk el-Acer	Authentique, familier, dynamique, animé, convivial, fréquenté, mixte, bruyant, étroit, laid, encombré, délaissé, obscur, insalubre et malpropre.
La place du 1^{er} Novembre	Agréable, originale, mémorable, grande, ouverte, accessible, entretenue, propre, lumineuse, belle, sûre, attrayante, encombrée, dynamique, animée et conviviale.
Le jardin Bennacer	Ouvert, accessible, apaisant, naturel, verdoyant, beau, calme, attrayant, coloré, paisible, original, animé et convivial.
La place Kerkeri	Insignifiante, négligeable, banale, malpropre, dégradée, mal-fréquentée, risquée, désagréable, repoussante, délaissée et inexploitée.
Le jardin des frères Ferrad	Banal, accessible, sûr, calme, ordinaire, inanimé et inexpressif.

Tab.17 : Les attributs sémantiques de l'évaluation des espaces publics étudiés.
Source : Auteur, 2015.

8.4. Interprétation des résultats de l'analyse sémio-pragmatique :

8.4.1. Les critères d'appréciation³⁰⁹ et/ou de répulsion³¹⁰ de l'espace public :

Les attributs qualitatifs des espaces publics issus des discours retenus lors de l'analyse sémantique, en interaction avec les éléments d'imagibilité et les référents cognitifs obtenus lors du traitement des cartes mentales, font l'objet d'une analyse de contenu (signifiant/signifié) qui nous a permis de décrypter les différents critères d'appréciation et/ou de répulsion des espaces publics étudiés. Ces critères sont regroupés par affinités conceptuelles à l'intérieur des catégories thématiques suivantes :

a. La valeur de la dimension historique et la signification symbolique :

Lors des interviews, les usagers ont utilisé le terme "original" ou "authentique", pour pouvoir s'exprimer sur la valeur historique et patrimoniale de l'espace public. Certains parlent de leurs souvenirs au sein de ces espaces, alors que d'autres ont mis l'accent sur la question du patrimoine, tout en évoquant l'importance qu'ils accordent aux sentiments d'appartenance, d'identité et d'enracinement. Par contre, les usagers ne font pas référence à l'origine coloniale des édifices, qui se trouvent dans l'environnement immédiat des espaces publics, à l'instar de la place du palais bey et de la Brèche, conçus selon des modèles occidentaux qui renferment des valeurs culturelles externes à la culture locale. Ils ne retiennent de l'espace public que ses formes architecturales prestigieuses, en donnant du sens non pas à sa genèse mais plutôt à ses qualités esthétiques reconnues et appréciées par l'ensemble des usagers, qui admettent que ces bâtisses font partie intégrante de notre patrimoine architectural, voire culturel.

b. Le Fonctionnement et le confort d'usage :

Plusieurs fois dans les réponses des interviewés, on a fait référence aux éléments en rapport avec les différentes fonctions dans l'environnement immédiat de l'espace public, où se concentre une pluralité d'activités et de services. Par ailleurs, il y a eu plusieurs citations sur la fonctionnalité des composantes matérielles in situ, en ce qui concerne notamment le mobilier urbain (absence des bancs publics, manque de poubelles, dégradation du sol...).

Il apparaît donc, que la fréquentation de l'espace public est tributaire de la présence d'un certain nombre de fonctions et d'activités offertes à l'utilisateur. Celle-ci est la condition essentielle du fonctionnement d'un espace public, mais lorsque le nombre d'utilisateurs représente majoritairement des passants, qui considèrent l'espace public comme un simple espace de transit, le taux de fréquentation même élevé est insignifiant ici. Donc, l'attractivité d'un espace public ne se mesure pas avec le taux élevé de fréquentation, mais surtout en interaction avec les motifs et les modes d'appropriation de cet espace.

L'ouverture d'un espace public influence énormément cette fréquentation. Par exemple, la démolition de la clôture du jardin Bennacer était un facteur clé et déterminant dans les nouvelles pratiques exercées in situ. Il représente parfaitement la relation entre forme physique et image mentale, et explique l'impact de l'ouverture et de l'accessibilité d'un lieu sur les actes d'appropriation qui favorisent le sentiment d'appartenance au lieu.

³⁰⁹ **Appréciation** : jugement et sentiment de satisfaction à propos des qualités (pratiques et symboliques) qu'offre l'espace public concerné.

³¹⁰ **Répulsion** : jugement et sentiment de contrariété ou de mécontentement envers les qualités (pratiques et symboliques) d'un espace public donné.

c. L'appréhension des éléments de la forme urbaine :

L'analyse des entretiens a révélé que les usagers utilisent les grands édifices dans l'environnement immédiat de l'espace public comme points de repère : (le palais du bey pour la place du palais bey, la mosquée el-Kettania pour Souk el-Acer, la grande poste et le théâtre pour la place du 1^{er} Novembre, l'Hôtel Cirta pour la place Kerkeri...). Ils se réfèrent aussi aux grandes rues commerciales comme éléments d'orientation qui facilitent leurs déplacements. Cela signifie que les édifices offrant des services au niveau de l'espace public, ne répondent pas seulement aux besoins fonctionnels mais ce sont aussi des éléments physiques de repérage. Ainsi, l'appréhension de l'espace public se structure alors à partir d'un certain nombre de points de repère et d'axes de circulation, choisis en fonction des rythmes et des raisons des déplacements.

d. Le confort psychique :

Les témoignages recueillis démontrent qu'une structure urbaine claire et une diversité fonctionnelle ne sont pas suffisantes pour que l'espace public pu avoir une image positive. Il y a souvent recours aux concepts de bien-être ou de malaise vis-à-vis de l'espace. Plusieurs personnes interrogées soulignent la nécessité de se sentir en sécurité au sein de l'espace public, où ils exigent de se trouver dans des conditions qui excluent tous les risques d'agression physique ; ce sentiment de sûreté lié apparemment aux éléments physiques est plutôt psychique. Également, la qualité esthétique est un concept souvent liée au confort psychique des usagers au sein de l'espace public, à l'instar des arbres qui jouent un rôle d'ornement, apportent un aspect naturel et se démarquent du paysage souvent froid qui caractérise le milieu urbain, tout en offrant un sentiment de calme et de détente.

e. L'affiliation sociale :

D'autres concepts souvent évoqués dans les discours des interviewés, sont ceux de la mixité sociale, de la rencontre et de la convivialité. Ces notions sont à la base d'une envie communicationnelle et d'une quête de sociabilité, qui permet à l'utilisateur d'entrer en relation avec les autres usagers de l'espace public par le biais du partage. Cependant, cette confrontation entre les usagers (qui se croisent, se côtoient, s'adoptent ou se rejettent), crée quelquefois certaines formes d'antagonisme.

8.4.2. Les besoins et les attentes des usagers au sein de l'espace public :

L'espace public est à la fois une entité physique, composée d'éléments matériels, d'usages et une entité symbolique au sens où elle est liée à l'image mentale que tout usager s'en forge. De ce fait, il faut considérer l'espace public de « qualité » par les usagers qui l'occupent, le vivent, le ressentent et se le représentent. Par ailleurs, certains espaces conçus ne conviennent pas forcément aux usagers ; ceux-ci ne retrouvent de ce fait, aucun élément d'identification ni d'appropriation.

À ce propos, le croisement des résultats obtenus de l'analyse sémantique de l'évaluation de l'espace public, avec les éléments d'imagibilité issus de l'analyse des cartes mentales réalisés par les usagers pendant l'enquête, nous a permis de repérer les critères d'appréciation et/ou de répulsion de l'espace public qui expliquent les opinions des usagers. Ces différentes thématiques issues de l'analyse sémantique, mettent en évidence que la façon de percevoir l'espace public, dépend fortement du jugement de valeur qu'on porte sur celui-ci ; et les

attributs sémantiques exprimés par les usagers, traduisent donc la capacité de l'espace public à satisfaire plus ou moins leurs besoins et attentes. Ces derniers peuvent se diviser en deux catégories corrélatives comme suit :

a. Des besoins relatifs à l'usage :

Ils traduisent la partie rationnelle et objective et auxquelles on attribue une valeur liée aux besoins physiologiques propres à la qualité et au fonctionnement de l'espace public :

- L'appréhension de l'organisation de l'espace public est une exigence, qui permet aux usagers de comprendre les éléments qui marquent cet espace et par lesquels ils peuvent se situer, se repérer, s'orienter, circuler, voire se déplacer facilement pour avoir la possibilité d'accéder et de parvenir à l'espace public.
- Les usagers de l'espace public veulent toujours se mettre dans les conditions les plus confortables, en utilisant le mobilier urbain mis à leur disposition, où ils se reposent sur des bancs publics près d'une fontaine ; certains préfèrent que l'espace soit suffisamment exposé au soleil, d'autres aiment bien être ombragés d'arbre et de plantations...etc. Les conditions d'hygiène sont aussi exigées, où l'espace public doit être bien propre et entretenu.
- Également, les usagers ont besoin d'avoir accès aux différents services et aux activités offertes au sein de l'espace public. Or, la conformité de ces lieux aux prestations est une condition essentielle pour sa fréquentation et par conséquent son appropriation.

b. Des besoins relatifs à l'estime :

Ils traduisent la partie affective et auxquelles on attribue une valeur liée à l'appréciation personnelle et subjective :

- L'identité d'un espace public est une nécessité pour son appropriation, où les usagers s'y développent un sentiment d'appartenance. Ce sentiment trouve son fondement dans les dimensions symboliques de l'espace, notamment historiques. Donc, les usagers ont besoin d'être dans un espace familier et authentique qui dévoile des référents accentuant sa valeur symbolique. Cette notion du symbolique est souvent liée à la qualité esthétique des éléments dans et autour de l'espace public. De ce fait, les usagers ont également besoin de regarder, explorer et découvrir des espaces beaux, attrayants, apaisants, voire agréables.
- En outre, les usagers ont besoin d'être et de se sentir en sécurité dans un espace public ou pour s'y rendre, afin de côtoyer et se croiser avec d'autres usagers, en cheminant ou à l'arrêt, sans risque et en toute confiance. Ce sentiment de sécurité favorise la rencontre et la mixité sociale par le biais de la communication et l'échange d'idées, tout en créant une ambiance de convivialité au sein de l'espace public.

Conclusion : la requalification de l'espace public passe par l'appréhension des besoins et attentes des usagers.

La perception de l'espace public, par l'apprentissage et la connaissance qu'elle implique et le déclenchement de sensations et de sentiments, exerce une influence sur l'image mentale (positive ou négative) que l'utilisateur s'en forge. De ce fait, des représentations mentales se définissent et permettent d'identifier, d'évaluer, de fréquenter et surtout de s'approprier l'espace public, créant un puissant lien entre l'utilisateur et cet espace. Il convient alors d'aménager l'espace public avec des éléments différenciés et des formes claires, où chaque partie s'ajuste à la voisine et chaque décor est immédiatement reconnaissable et fournit à l'esprit une multitude d'associations d'idées, pour que celles-ci puissent impacter positivement l'image que les utilisateurs se forgent de l'espace public et par conséquent leur degré de satisfaction.

Mais il apparaît que l'appréciation et/ou la répulsion de l'espace public par ses utilisateurs se varient aussi en fonction des qualités qu'offre celui-ci (accessible, ouvert, sécurisé, entretenu, fonctionnel...etc.) et en rapport avec les motifs de sa fréquentation (détente, travail, flânerie, rencontre, services, achats...etc.). Sans négliger la variation des caractéristiques, de l'identité personnelle, des connaissances et des expériences de l'utilisateur.

Donc, la réponse aux différents besoins et attentes des utilisateurs, doit prendre en compte les qualités formelles de l'espace public qui peuvent les satisfaire, appréhender le contenu des représentations sociales et expliquer les différences de positionnement au niveau symbolique. Enfin, nous pouvons à partir de la connaissance des besoins et attentes des utilisateurs, dégager les éléments d'intervention et donc les actions concrètes de la part des intervenants, pour pouvoir requalifier les espaces publics et permettre aux utilisateurs de les approprier et donc de développer un sentiment d'appartenance.

Synthèse générale :

1. Éléments de synthèse pour les sites d'investigation:

1.1. La place du palais bey, une valeur patrimoniale sans valeur d'usage :

La place Si el-Haouès ou du palais bey qui s'installe presque au centre du vieux Rocher (entre la partie basse de la vieille ville et la casbah), est un espace public unique, d'une grande valeur patrimoniale sans pareil dans la ville de Constantine (la place du 1^{er} Novembre est ainsi spécifique et d'une grande valeur historique, mais cette dernière renferme seulement le style architectural colonial et se situe hors des limites du vieux Rocher). C'est la trace des différentes époques qui ont marqué l'histoire de la ville (romaine, ottomane, coloniale et actuelle) où elle présente l'avantage d'être une place hybride encadrée par des édifices affichant un contraste architectural entre le style arabo-musulman représenté par le palais du bey et la mosquée Souk el-ghzel et le style colonial qui figure dans le reste des bâtisses qui encadrent la place (la banque de développement local, la banque extérieure de l'Algérie, le centre régional d'information de l'Armée Nationale Populaire de la 5^{ème} région militaire et l'école fondamentale Fatima-Zahra).

Aux yeux de ses usagers, la place a un cachet spécial qui reflète son authenticité. Certains renvoient ce fait aux styles architecturaux in situ, pour d'autres c'est l'effet de fermeture de la place engendré par le bâti, qui offre aux usagers cet émerveillement, devant un espace original caché par le cadre bâti.

Cependant, l'usage de la place du palais bey n'est pas adéquat avec sa valeur culturelle et patrimoniale. La place est aujourd'hui une simple aire de stationnement pour les véhicules au détriment des piétons. Les seuls éléments avantageux in situ, sont les arbres qui offrent nature et vitalité et les terrasses-café qui favorisent la rencontre entre les clients.

1.2. Souk el-Acer ; une dynamique commerciale dans des conditions défavorables :

Le marché Souk el-acer est situé dans la partie Nord de la médina de Constantine, non loin du célèbre pont suspendu de Sidi M'cid. Ce marché a été créé à l'époque ottomane et il a donné naissance à place de caravansérail pendant la colonisation française destinée dès le départ à une vocation commerciale.

Malgré l'insalubrité des lieux, la dégradation du cadre bâti et la vétusté des stands de ventes, le marché attire quotidiennement une foule importante ; en plus des hommes qui le fréquentent pour acquérir des denrées alimentaires (fruits, légumes, poissons...) à bon marché, les produits sur les étals et les magasins spécialisés dans les textiles attirent une importante clientèle féminine. Un dynamisme commercial se développe dans une foule bruyante entre les marchands qui charment les clients à haute voix et les discussions des autres usagers qui se croisent et s'entremêlent. On établit avec l'autre, qu'il s'agisse du marchand ou des clients qu'on côtoie, une véritable communication autour de chaque étal.

En effet, Souk el-Acer n'a pas la réputation d'antan, mais il enchante encore les Constantinois. Pour certains, c'est la force de l'habitude et de familiarité avec les lieux, pour d'autres, c'est le prix et la qualité des produits qu'offre ce marché. Néanmoins, Souk el-Acer n'est pas simplement un dispositif commercial, c'est un repère urbain et un univers social qui s'instaure autour de l'activité marchande, engendrant une convivialité spontanée qui symbolise et met en valeur l'authenticité du site, accentuée par la présence de la mosquée el-Kettania et la medersa.

1.3. La place de la Brèche, le symbole de la centralité :

La place du 1^{er} Novembre, connue sous le nom de la Brèche,³¹¹ est située au Nord-est de la ville de Constantine, entre deux entités urbaines majeures : le Rocher et le Coudiat-Aty. C'est la place publique la plus célèbre à Constantine avec une lourde histoire et une diversité de fonctions et de services, grâce aux multiples édifices publics in situ (le théâtre régional de Constantine, la banque nationale de l'Algérie, et la grande poste, le siège de la commune de Constantine, la banque centrale et le palais de la justice). Ces derniers, affichent une architecture coloniale qui possède des valeurs externes à la culture arabo-musulmane et ne correspond pas aux principes urbanistiques de la médina. Néanmoins, ces bâtisses faites partie aujourd'hui du patrimoine architectural de la ville et contribuent à l'identification de la place, voire à son imagibilité.

La place du 1^{er} Novembre est aussi un espace ouvert et accessible à tous, qui attire quotidiennement une foule trop importante et un nœud de convergence de plusieurs artères commerciales (notamment la rue Larbi Ben M'hidi et la rue Didouche Mourad). C'est aussi un point de repère et de rencontre qui représente et symbolise le centre-ville de Constantine. La valeur symbolique qui s'articule autour de sa centralité, réside dans le fait que c'est un endroit incontournable dans l'histoire de la ville et aussi stratégique par son emplacement. Cette centralité contribue au sentiment d'appartenance où les habitants reconnaissent leur ville et s'identifient à elle à travers les valeurs symboliques que renferme cet espace.

1.4. Le jardin Bennacer ; une ambiance conviviale au sein d'une richesse végétale :

Le jardin Bachir Bennacer, autrefois square Valée, est l'espace vert le plus fameux de la ville de Constantine, situé actuellement dans le secteur urbain de Sidi Rached au centre-ville. Le jardin est délimité par deux grands immeubles de style colonial: le siège de l'UGTA (union général des travailleurs algérien) au Nord et la direction de l'agriculture au Sud, et ceinturé par plusieurs artères : l'avenue Ghitour Omar au Nord-est, l'avenue Zabane au Sud-est et enfin l'avenue Benboulaïd à l'ouest. Cette dernière s'étale de la place des martyrs au Sud jusqu'à la place du 1^{er} Novembre au Nord et sépare le jardin Bennacer de la place Ahmed Bey.

Selon les données de la conservation des forêts, le jardin contient de rares espèces sylvoles mêlant palmiers, platanes, ormes, vignes vierges, bigaradiers, fusains..., en plus de plusieurs variétés de fleurs et de plantes notamment aromatiques telles : le troène, le bougainvillier, le rosier, le romarin et l'iris. Cette verdure accentue l'esthétique du paysage urbain immédiat, en créant un changement de texture, un contraste de couleurs et de formes par rapport aux bâtiments adjacents. Mais cette richesse végétation est beaucoup plus qu'une décoration dans l'environnement urbain. C'est une source de bien-être physique, pour les usagers à la recherche de la détente dans un milieu naturel apaisant qui suscite un sentiment de tranquillité.

Après la démolition de sa clôture, le jardin Bennacer est devenu un espace ouvert et accessible à tous par plusieurs accès, mais sa richesse végétation se dégrade de plus en plus ;

³¹¹ La Brèche tient son nom suite à l'invasion de la ville par les français, c'est à cet emplacement que les soldats furent une percée et ainsi occupé la ville. La place avait porté plusieurs noms durant la colonisation ; d'abord place Nemours, puis place Valée en référence à deux figures de l'armée française, et finalement place de la Brèche.

certaines arbres ont été abattus et de belles espèces végétales ont disparu. Certains usagers ne traversent plus les allées usuelles du jardin et préfèrent prendre des itinéraires plus courts, tout en écrasant les précieuses plantes comme si c'était du simple gazon. La présence d'ordures est un autre facteur tuant cette verdure inestimable : des journaux usés, des sachets, des bouteilles en plastique et même en verre, des gobelets de café et de thé jetés négligemment. Cette situation est relativement améliorée durant la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015, quand les collectivités locales en collaboration avec l'EDEVCO ³¹² ont pris la charge de nettoyer et d'entretenir le jardin.

Aujourd'hui, le jardin expose un engouement de plus en plus prononcé par les usagers. Il est la destination des personnes en quête des liens sociaux, ne serait-ce que pour une coexistence entre inconnus où ils échangeraient tout au plus un regard, certains n'hésitent pas à entamer des conversations avec des individus qu'ils ne connaissent que de vue. Des rencontres certes superficielles et de circonstances, mais qui favorisent la sociabilité au sein du jardin ; ceux qui se détendent à l'intérieur du jardin se croisent avec ceux qui la traversent pour un déplacement plus lointain, les uns comme les autres contribuent à cette ambiance conviviale.

1.5. La place Kerkeri, une image négative issue d'une mauvaise réputation :

La place Kerkeri située à l'Ouest de la partie basse de la vieille ville de Constantine (Souika), est sise derrière l'hôtel Cirta. L'emplacement de la place a servi pendant plus de vingt ans comme station de bus et de taxis, assurant des liaisons entre les quartiers Est et Sud de la ville de Constantine. Néanmoins, un glissement accru du terrain força les responsables locaux de délocaliser cette station et la transformer en une place publique composée d'une longue allée piétonne, des placettes délimitées par des ports-végétaux, un théâtre en plein air et un belvédère d'une forme semi-circulaire surplombant la vallée du Rhumel et offrant une vue panoramique sur les deux ponts sidi Rached et Saleh bey.

Malgré le retard considérable et les immenses dépenses de réalisation, ce nouvel aménagement qui date de l'année 2009 et qui devait être un lieu de détente et de loisirs pour les habitants et même pour les visiteurs, n'a pas répondu aux objectifs fixés au début du projet et les attentes surtout des riverains ont été vaines.

Le petit théâtre en plein air aménagé pour accueillir certaines activités culturelles pour enfants est laissé à l'abandon et le parcours programmé en tant que chemin piéton et qui était ouvert "exceptionnellement" aux automobilistes pendant les travaux de renforcement du pont Sidi-Rached, reste toujours une voie mécanique et une aire de stationnement pour les véhicules, malgré l'objectif initial d'aménagement de la place était de mettre fin à tout trafic automobile à cause du glissement accru du terrain.

Mais le grand souci qui préoccupe les habitants et des passants, reste l'insécurité des lieux, malgré la proximité de la sureté urbaine du 15^{ème} arrondissement. Les habitants des bâtiments qui surplombent la place reprochent l'insouciance des acteurs concernés par la prise en charge des fonds de commerce fermés et laissés à la prédominance des pratiques immorales pendant la nuit. Les femmes spécifiquement confirment que la place est un espace dangereux où elles peuvent courir un grand risque si elles fréquentent les lieux. Elles mettent l'accent sur le phénomène des agressions verbales par les délinquants in situ.

³¹² L'Entreprise de développement des espaces verts à Constantine.

En effet, même si la place est concrètement accessible et récemment aménagée, sa mauvaise réputation reste une barrière à son usage. Les personnes interrogées caractérisent la place plutôt en fonction des délinquants qui y sont, et moins par rapport à son aménagement. Donc, la fréquentation, assurément faible de la place, s'explique par l'image négative que s'en faisaient les usagers, et se manifestaient par leur insatisfaction. Par conséquent, la place Kerkeri n'a pas réussi à procurer un sentiment de bien-être et de confort en tant que nouvel espace public. La place est aujourd'hui sans identité malgré la valeur historique de son emplacement. C'est un espace mal fréquenté, répulsif et sans valeur d'usage avec une mauvaise réputation, voire une image négative.

1.6. Le jardin des frères Ferrad, l'espace de proximité banal :

Le jardin des frères Ferrad se situe dans l'agglomération de Zouaghi (sise sur le plateau d'Ain el-bey, à la périphérie sud de Constantine et à proximité de l'aéroport dans une zone en pleine expansion urbaine) longeant la route nationale n° 79. Le jardin est délimité par des logements collectifs monotones sans particularité et il est limitrophe du bureau de poste au Nord et à la mosquée Abi Moussa Al-achaari au Sud.

Le jardin présente l'avantage d'avoir une forme régulière aménagée en sous-espaces : aires de jeux pour enfants (avec toboggan en bois et plastique), petit théâtre en plein air (en béton), une esplanade (avec des bancs publics en bois), des espaces de verdure et des arbres implantés sur les extrémités du jardin.

Le jardin des frères Ferrad est censé être un espace public de proximité pour la population des cités résidentielles qui le délimitent, mais il dévoile certaines anomalies concernant le manque de poubelles, de l'éclairage public, certains bancs sont cassés, un mauvais dénivellement du sol et un terrain en sable qui se transforme en étang boueux avec les pluies d'hiver. En outre, les "aménageurs" du jardin, n'ont pas pris en considération les conditions climatiques du site ; le jardin est entièrement exposé aux vents forts en hiver et aux rayons solaires brûlants en été, une raison pour laquelle nous avons mesuré une faible fréquentation pendant ces deux saisons, mais elle s'augmente relativement aux beaux temps.

Présentement, la faible fréquentation du jardin des Frères Ferrad peut être aggravée par l'attraction du nouveau jardin aménagé juste à côté. Non loin de l'aéroport international (dans la cité SONATIBA), l'autre Zouaghi Parc, comme l'appelle désormais les habitants du coin, est très vite repéré par les familles, avant même son inauguration officielle. L'endroit attire aussi les habitants d'autres quartiers et même de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. Des dizaines de familles et de jeunes fréquentent le nouveau jardin, qui paraît plus grand et mieux aménagé, dont il comporte des espaces en gazon synthétique et dispose de bancs et de poubelles, ainsi que d'un petit parcours piéton, des jeux pour enfants et des kiosques qui proposent plusieurs services.

2. Des conditions générales pour une requalification concrète de l'espace public :

2.1. Prendre connaissance des besoins et attentes des usagers :

Être dans un espace public implique des qualités d'ambiance et de confort correspondant non seulement à des fonctions précises mais à des besoins généraux. Ces besoins et attentes des usagers sont simples dans leur principe, mais doivent être assurés par des aménagements bien élaborés.

Pour mettre en place une stratégie de requalification de l'espace public, il faut remettre l'utilisateur au centre des préoccupations, savoir interpréter et traduire ses besoins et attentes, et les intégrer dans les choix stratégiques de la production urbaine. Une mise en œuvre qui implique un accompagnement social tout au long d'une intervention sur l'espace public est nécessaire pour construire des villes, dans lesquels les habitants auront du plaisir à vivre, à séjourner, à s'arrêter et à se rencontrer. Cela signifie de comprendre non seulement comment entrer en relation avec lui, comment arriver à lui dire quelque chose, à lui expliquer des choses techniques ; mais s'intéresser à ce que lui a aussi à dire ; comprendre, respecter l'altérité, l'intégrer dans les décisions ; savoir interpréter et traduire ses besoins et ses attentes.

2.2. Opter pour une démarche de concertation entre les acteurs de l'espace public :

Il convient dans une perspective de concertation, de clarifier les logiques d'intervention des différents acteurs. Il s'agit que l'ensemble des acteurs concernés, y compris les usagers, soient impliqués dans la définition des normes minimales permettant de favoriser l'unité et par conséquent de promouvoir la culture de la participation citoyenne, et d'appliquer les mécanismes de sensibilisation par un travail de proximité qui associerait les usagers dans une approche participative favorable à leur implication dans les choix déterminants à la production de l'espace public. Il s'agit ainsi de définir des espaces de négociation ponctuels lorsque des intérêts contradictoires sont à craindre et que la nécessité de gérer les interactions se fait jour.

2.3. Adapter l'espace public à la diversité d'usages et d'usagers :

L'espace public reste un lieu commun à réinventer, mais cela n'est possible que s'il peut être doté de fonctions sensées. Selon l'urbaniste américaine J. Jacobs, la clé de réussite de tout espace public réside précisément dans la diversité des fonctions abritées et dans sa capacité à catalyser des synergies entre elles. Il s'agit de la capacité pour l'ensemble des acteurs impliqués, de défendre les valeurs de chacun sans perdre de vue l'intérêt collectif.

Premièrement, il faut identifier la diversité des usagers concernés par ces espaces, afin de recenser la diversité des attentes, et de donner la parole aux usagers pour les espaces qui les concernent. Il s'agit d'appréhender la multitude de paramètres qui sont en jeu dans le fonctionnement de l'espace public considéré, mettre en évidence la diversité des usages et des usagers dont le l'espace public est porteur et les différentes fonctions attachées à cet espace, faire ressortir les parcours principaux et la logique des regroupements selon les différents rythmes de la fréquentation. Les acteurs professionnels doivent proposer des aménagements qui, par leurs formes, leurs matériaux, leur mobilier urbain, favorisent des usages multiples, les plus nombreux possible.

2.4. Redonner de la qualité aux espaces publics :

La requalification des espaces publics implique obligatoirement la prise en compte, d'une part, la dimension physico-spatiale et les composantes matérielles qui jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'espace public (le traitement des délimitations de l'espace public, le revêtement du sol, le végétal, le mobilier urbain, l'éclairage public ...) ; d'où l'utilisateur doit y trouver un certain confort, auquel contribue l'encadrement du milieu bâti, qui enveloppe l'espace public et lui confère un caractère de milieu abrité et confortable.

Ce confort éprouvé dans l'espace public renvoie à son accessibilité et à la sûreté de sa pratique. Ces deux caractéristiques sont fortement déterminées par le choix du mobilier urbain tels que bancs, poubelles, lampadaires, ports-végétaux, panneaux de signalisation... ; ainsi que le traitement des matériaux qui peuvent être de nature différente afin de mettre en évidence les différents usages (stationnement, circulation piétonne, bornes de protection, aires de jeux...). La forme, la texture, la couleur, le sens de pose, les dimensions ; déterminent des aspects différents pour un même matériau. Une grande diversité de matériaux peut, par contre, donner le résultat inverse et rendre l'ensemble illisible ; donc, il faut penser à choisir des matériaux en homogénéité.

D'autre part, l'imagibilité de l'espace issue des qualités formelles perçues in situ, contribue également à la valorisation de la qualité de l'espace public. Par le biais de la perception, les référents architectoniques et urbanistiques créent des représentations mentales chez les usagers et par conséquent des critères d'appréciation et/ou de répulsion de cet espace. Donc, **la prise en charge des valeurs symboliques au sein de l'espace public** est une autre question à penser lors d'une requalification de ce dernier.

2.5. Envisager des actions d'accompagnement :

En effet, une façade dégradée sur un espace traité, nuit à la qualité du cadre de vie. Alors, il est nécessaire que les espaces requalifiés soient accompagnés d'opérations de ravalement ou de réfection de façades.

L'image parfois trop minérale du bâti dans l'espace public urbain nécessite l'introduction de certains éléments de la nature, notamment le végétal. L'eau et les plantations végétales peuvent être utilisées, à différentes échelles, dans les projets urbains comme des éléments architecturaux qui structurent le paysage et favorisent son ornementation, tout en créant un effet agréable d'apaisement ressenti par les usagers au sein de ces espaces.

Il faut penser également à intégrer, chaque fois que c'est possible, des éléments artistiques, pour les faire contribuer à la qualité des espaces. Il ne s'agit pas seulement de qualité esthétique, mais bien de donner du sens aux espaces et de transformer le regard des usagers sur les lieux qu'ils fréquentent. Plusieurs pistes pourront être étudiées : l'art peut interroger le patrimoine, mettre la ville en scène, mais aussi être associé à la conception de la forme urbaine et contribuer à la production d'un nouvel imaginaire de la ville.

2.6. La gestion et le suivi de l'espace public:

L'espace public, à l'image de la ville, se construit en continu. Sa gestion est l'un des facteurs les plus importants pour garantir son entretien en favorisant son adaptation et son appropriation. L'identification des gestionnaires de ces espaces est également nécessaire, afin de situer le niveau de défaillance et d'attribuer à chacun les missions qui lui incombent, pour que l'ensemble des concernés puissent assumer pleinement leur responsabilité et jouer le rôle qui leur est dû, dans une mise en valeur effective et durable des espaces publics.

CONCLUSION GENERALE :

La requalification de l'espace public est un moyen d'offrir un espace extérieur de qualité. Elle implique à la fois de donner de nouveaux qualificatifs à la ville, et consiste à redonner aux espaces publics leur rôle premier : être des lieux de rencontre, du vivre ensemble, d'échange et d'expression collective, des lieux de création du lien social et supports de la diversité d'usages et d'usagers.

Or, requalifier l'espace public doit mettre en valeur la structure de sa forme que l'exigence de son utilité, l'appréhension de ses composantes matérielles que le rôle de sa perception dans la production des représentations mentales chez ses usagers. Cette démarche met au centre de la réflexion l'utilisateur, sa propre lisibilité et son interprétation personnelle de l'espace public, à travers un processus cognitif complexe, où l'utilisateur donne du sens à son espace public, en le transformant d'une simple matérialité en une forme plus riche, qui relève d'une dimension affective et symbolique, espace produit, vécu, représenté et perçu. Mais comment la requalification de l'espace public peut-elle contribuer à l'humanisation de la ville ?

La réponse à cette question principale au cours de la présente étude, nous a permis d'obtenir une série de résultats que nous passons en revue comme suit :

L'approche fonctionnelle nous a permis de faire ressortir les différents motifs de fréquentation des espaces publics étudiés qui se manifestent par une variété d'usages et d'usagers. La place du palais du bey joue le rôle d'une aire de stationnement et d'un espace de transit pour les piétons. Souk el-Acer se caractérise par sa dynamique commerciale autour de la marchandise exposée sur les stands et les étals informels. La Brèche reflète une diversité des motifs de fréquentation, grâce aux multiples fonctions et services assurés in situ. Le jardin Bennacer est un lieu de passage, mais aussi de détente au sein d'une richesse végétation inestimable. La place Kerkeri est quasiment un lieu de passage, avec une mauvaise fréquentation. Et enfin, le jardin des frères Ferrad qui est notamment un point de rencontre pour certains adultes et une aire de jeux pour les enfants, mais cette fréquentation reste saisonnière.

Ces résultats de l'analyse fonctionnelle mettent en évidence que des logiques d'appropriation de l'espace public s'affirment et impliquent des règles, des comportements, du respect des règles et du respect des autres. D'une part cette appropriation affiche des formes de sociabilité dans l'espace public (la rencontre, la mixité, le partage des lieux et des idées, la convivialité...) créant le sentiment d'appartenance ; d'autre part, et par la diversité d'usages et notamment d'usagers, ces modes d'appropriation de l'espace public, peuvent générer des formes d'antagonisme et de conflits d'usages. Mais, c'est cette confrontation entre usagers qui confère à l'espace public ce caractère social, sensible, symbolique, voire humain.

En outre, l'interaction de l'analyse des qualités formelles et des traits morphologiques avec le contenu iconographique issu des cartes mentales réalisées par les usagers, nous a permis de faire ressortir des résultats concernant les critères d'imagibilité pour chaque cas d'étude. Premièrement, en termes d'identité, les espaces publics étaient identifiés, pour la majorité, grâce aux édifices in situ, qui reflètent une valeur historique et culturelle, voire patrimoniale (le palais du bey, la mosquée souk el-ghzel, la Medersa et la mosquée de Salah bey, le théâtre régional...etc.). La structure comme deuxième critère d'imagibilité était perçue à travers les composantes matérielles, les traits morphologiques et les qualités formelles des espaces étudiés, comme par exemple l'effet de fermeture de la place du palais du bey, les marchandises exposées à Souk el-Acer ou la richesse végétale du jardin Bennacer.

Troisièmement, nous avons le critère de la signification qui reflète la valeur symbolique des lieux, à l'instar de la place de la Brèche qui joue le rôle d'un repère urbain pour le centre-ville de Constantine.

À partir de ces trois critères d'imagibilité traités dans les six espaces publics étudiés, nous avons réussi à élaborer une image synthèse pour chaque cas, où la place du palais du bey présente une image contradictoire entre sa valeur patrimoniale et sa valeur d'usage, alors que Souk el-Acer favorise de la convivialité grâce à son activité commerciale malgré les conditions d'hygiène défavorables in situ. La place de la Brèche symbolise le centre-ville de Constantine. Et le jardin Bennacer possède une nouvelle image positive suite à l'évènement de Constantine capitale de la culture arabe 2015. Cependant, la place Kerkeri reflète une image négative à cause de sa mauvaise réputation. Et enfin le jardin des frères Ferrad qui représente l'espace de proximité banal sans valeur identitaire.

En plus, et comme résultats de l'analyse sémantique (appliquée à travers la méthode EBAHIE) ; les attributs positifs et les attributs négatifs recensés pour chaque cas d'étude, nous ont permis de décrypter les critères d'évaluation de ces derniers. Ces critères ont été regroupés par affinités conceptuelles sous différentes catégories.

La première est celle de la valeur de la dimension historique et de la signification symbolique, où les usagers retiennent les formes architecturales des édifices, en donnant du sens non pas à leur genèse mais plutôt aux qualités esthétiques reconnues et appréciées, dont ils admettent que ces bâtisses font partie intégrante du patrimoine architectural, voire culturel. Le fonctionnement et le confort d'usage est le deuxième critère d'évaluation des espaces publics étudiés, où la fréquentation de ces derniers est tributaire de la présence d'un certain nombre de fonctions et d'activités offertes aux usagers. Ils se réfèrent aussi aux grandes rues commerciales comme éléments d'orientation qui facilitent leurs déplacements. Cela signifie que les édifices offrant des services au niveau de l'espace public, ne répondent pas seulement aux besoins fonctionnels mais ce sont aussi des éléments physiques de repérage et de l'appréhension des éléments de la forme urbaine. Cette dernière constitue le troisième critère d'évaluation, à laquelle nous rajoutons le critère du confort psychique (en rapport avec le sentiment de sécurité) et celui de l'affiliation sociale.

Ces critères d'évaluation mettent en évidence que la façon de percevoir l'espace public, dépend du jugement de valeur qu'on porte sur celui-ci ; et les attributs sémantiques exprimés par les usagers, traduisent donc la capacité de l'espace public à satisfaire plus ou moins leurs besoins et attentes que nous divisons en deux types. Les premiers sont des besoins relatifs à l'usage. Ils traduisent la partie rationnelle et objective et auxquelles on attribue une valeur liée aux besoins physiologiques propres à la qualité et au fonctionnement de l'espace public. Et les seconds sont des besoins relatifs à l'estime. Ils traduisent la partie affective et auxquelles on attribue une valeur liée à l'appréciation personnelle et subjective.

Donc, requalifier l'espace public à partir d'une compréhension des besoins et des attentes de ses usagers, c'est ouvrir la voie à la complexité de la nature humaine et à ses rapports avec son milieu, qui ne peut être appréhendé en dehors de l'homme. C'est d'adapter l'environnement de vie aux structures perceptives et aux processus symboliques de l'être humain et créer des espaces pour tous, qui répondent aux performances qualitatives attendues par les habitants, où la ville est considérée comme un objet humain, qui doit par conséquent répondre à des objectifs humains.

À présent, nous pouvons confirmer notre hypothèse de recherche et affirmer le lien transitif entre la requalification multidimensionnelle de l'espace public (qualités du confort matériel, pratiques sociales et critère cognitifs d'imagibilité) et l'humanisation de la ville à travers la prise en considération des besoins et attentes des usagers. Pour une pensée plus globale, les considérations humanistes en urbanisme peuvent être concrétisées dans la pratique au travers d'une requalification urbaine qui répond aux valeurs compatibles aux besoins et attentes des habitants, à faciliter les pratiques quotidiennes et les modes d'appropriation, et à faire émerger des lieux partagés et ouverts sur le reste de la ville.

Au terme de cette recherche, nous pouvons conclure que l'espace public est d'abord conçu, projeté et ensuite réalisé. Une fois livré, il est pratiqué représenté et évalué. Cette évaluation de l'espace public peut être déterminée à travers le processus de la perception. En effet, l'ensemble des qualités fonctionnelles de l'espace public interagissent avec les éléments de la forme urbaine perçus par les usagers, pour constituer des images visuelles qui se transforment, par l'interaction de plusieurs facteurs (physiologiques et psychologiques) en symboles et en attributs qualitatifs qui représentent l'espace public, l'évaluent positivement ou négativement et révèlent enfin les critères d'appréciation et/ou de répulsion de celui-ci, en fonction des besoins et des attentes des usagers.

Ainsi, la requalification de l'espace public, dans le but de mettre en valeur la dimension humaine, impose de prendre conscience que cet espace n'est pas caractérisé seulement par sa fonction (se déplacer, se reposer, se repérer...), ou par sa matérialité (ouvert, fermé, accessible...); mais, ce sont les dimensions vécues et sensibles de cet espace qui doivent être prises en compte (agréable, originale, conviviale...), pour garantir aux usagers qui s'approprient la ville, de l'imaginer et de la vivre à leurs manières, en répondant à leurs besoins et attentes au sein de l'espace public, support des liens sociaux et du vivre ensemble, voire d'humanisation.

DES PISTES FUTURES À LA RECHERCHE :

La conclusion élaborée précédemment, ne peut que prendre la forme d'une étape qui, loin de fermer la réflexion, nous amène à ouvrir quelques perspectives de recherche comme suit:

- **La concertation, un outil pour répondre à la diversité des besoins et attentes des usagers :**

Un des enjeux de la ville contemporaine est la qualité du cadre de vie en ville. C'est de comprendre les interactions entre espace et société pour décrypter et accompagner l'évolution de la ville dans laquelle nous vivons. Alors que l'espace public est le support de ce vécu, il devrait permettre une diversité d'usages sans perdre de vue l'objectif d'une coexistence harmonieuse entre les usagers.

Autrement dit, la vocation des espaces publics est d'assurer le lien social collectif mais aussi la satisfaction individuelle. Tout projet d'espace public doit répondre au plus près des attentes et des besoins des usagers et des acteurs du territoire. Les projets d'aménagement doivent garantir une amélioration de la vie quotidienne et le développement des usages.

La requalification de cet espace pose un véritable défi : **comment intervenir sur la matérialité et les fonctions de cet espace déjà existant, alors que les vécus et les représentations des usagers sont multiples et propres à chacun ?**

Or, il n'existe pas un lien direct entre l'organisation spatiale et les représentations sociales. En plus, les usagers ne sont pas que les habitants, il faut prendre en compte les personnes venant de l'extérieur.

On se trouve alors face à une difficulté de taille pour définir les principes et les actions d'un réaménagement optimal pour y avoir des espaces publics qui puissent répondre aux besoins et attentes des usagers, tout en réduisant les multiples tensions au sein de la diversité des pratiques qui sont généralement le reflet de décisions et de valeurs personnelles et qui diffèrent d'un individu à un autre et d'un milieu à un autre.

Pour répondre à cette question nous pensons à l'implication citoyenne des usagers au cœur de la conception des projets d'aménagement et de gestion des espaces publics. Les attentes et les besoins des usagers émergent de l'information et de la concertation qui doivent être présentes dans tous les projets mais adaptées à chacun d'entre eux. Donc, nous devons reconnaître la nécessité de partager la construction d'un projet et de comprendre avant d'agir dans un cadre défini.

Par conséquent, la concertation entre tous les acteurs concernés par la qualité du cadre de vie dans la ville, y compris notamment les usagers, peut contribuer à comprendre la réalité du terrain et les usages réels des habitants ; et permettre d'apaiser les conflits en cas d'opposition et d'échanger sur le projet. En outre, face aux conflits d'usage, la concertation avec les usagers donne l'opportunité de provoquer des changements, de reconsidérer les usages actuels, de travailler à éviter l'exclusion sociale, et de trouver des solutions pour que les espaces publics soient des lieux d'exercice de la citoyenneté, où personne ne devrait être exclu.

Mais comment mettre en pratique l'implication citoyenne ? Avec qui concerter ? Quels seront les types de dialogue ? Et quels seront les outils pour informer, sensibiliser et intégrer les usagers dans le processus de concertation ?

Ces interrogations parmi d'autres peuvent constituer des pistes de recherche ultérieures intéressées par la thématique des enjeux liées à la diversité d'usages et d'usagers au sein de l'espace public.

- **Impact (s) des NTIC sur les rapports des individus au territoire :**

Les espaces publics (places, jardins, rues,...etc.) sont constitutifs de la trame urbaine et structurent cette dernière. Et tant que la ville bouge et se métamorphose au rythme des époques, le rôle des espaces publics évolue également. C'est une des caractéristiques de la ville que d'être animée par une constante évolution de sa forme, de ses fonctions ainsi que de ses usages.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) participent à cette évolution en bouleversant les relations sociales, les pratiques et les usages des espaces publics. Autour de ces outils numériques s'amorce ainsi une possible fragmentation des différents modes d'appréhension du territoire, pour recréer des passerelles inattendues entre les dimensions sociales de la ville.

Autrement dit, quand on parle d'espaces publics, on imagine souvent des individus qui se côtoient et qui prennent le soleil, qui dégustent un café, qui se détendent sur un banc public au cœur d'un parc verdoyant. Une scène qui reflète le rôle et la valeur de l'espace public en tant que support des rapprochements et des interactions sociales. Donc, une vision de l'espace

public à travers un écran numérique qui joue le rôle d'un médiateur entre les individus est assez réductrice.

L'informatique, les réseaux, mais aussi les téléphones portables, les répondeurs, les fax, Internet, les e-mails, les messageries en Intranet sont des outils de plus en plus utilisés. Avec leurs développements récents, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne peuvent plus être ignorées, encore moins être isolées des bouleversements sociaux auxquels elles participent.

En outre, le discours sur les apports de la proxémie (étude des distances sociales) à redonner aux individus la maîtrise de leur espace et la capacité à le faire évoluer en fonction de leurs besoins est une réflexion générale qui nécessite des questionnements approfondis. Ces distances peuvent varier selon différents critères (le contexte culturel, les rapports que l'on a avec l'autre, ou l'image que l'on en a, le statut et la situation de l'interlocuteur). Ce sont donc nos habitudes culturelles qui nous font prendre différentes places spatiales et notre façon d'occuper l'espace en présence d'autrui est un des marqueurs de l'identité.

En modifiant les perceptions de proximité et/ou d'éloignement, les nouvelles technologies d'information et de communication donnent une nouvelle expérience de la distance et la perte du contact visuel ou auditif est compensée par le lien virtuel. Par conséquent, l'espace virtuel émerge comme espace de communication et d'interactions sociales, au détriment de l'espace public matériel.

Ces réflexions peuvent être le point de départ d'une multitude de thématiques de recherche pour les études urbaines qui s'intéressent aux questionnements des impacts des nouvelles technologies d'information et de communication sur les rapports des individus au territoire.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages :

- ALLAIN Rémy, 2004. **Morphologie urbaine: géographie, aménagement et architecture de la ville.** Armand Colin, Paris, 254 p.
- ARNAUD Jean-Luc, 2005. **L'urbain dans le monde musulman de méditerranée.** Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis, 221 p.
- ASCHER François, 2001. **Les nouveaux principes de l'urbanisme: suivi de lexique de la ville plurielle.** L'Aube, Tour d'Aigues, 280 p.
- BAILLY Antoine et al, 1995. **Représenter la ville.** Economica, Paris, 112 p.
- BARBEY Gilles, 1990. **L'évasion domestique. Essai sur les relations d'affectivité au logis.** PPUR, Lausanne, 166 p.
- BAROUX Jean-Jacques, 2010. **Initiation à l'analyse spatiale.** Armand Colin, Paris, 128p.
- BARRÉ François et al, 1992. **L'art renouvelle la ville : urbanisme et art contemporain.** Skira, s.l, 219 p.
- BASSAND Michel et al, 2001. **Vivre et créer l'espace public.** PPUR, Lausanne, 223 p.
- BASSAND Michel, 2007. **Cités, villes, métropoles : le changement irréversible de la ville.** PPUR, Lausanne, 234 p.
- BENABBAS Samia, 2010. **La médina de Constantine ; entre usures du temps et imprécision des politiques de réhabilitation : état des lieux et évaluation critique des procédures d'intervention.** Dar el-Houda, Ain M'lila, 304 p.
- BENNOUR Abdelmadjid, 2006. **Logiques des participations citoyennes : solidarité, contestation, gestion.** L'Harmattan, Paris, 191 p.
- BERGER Patrick, NOUHAUD Jean-Pierre, 2004. **Formes cachées, la ville.** PPUR, Lausanne, 221 p.
- BOUDON Raymond, FILLIEULE Renaud, 2012. **Les méthodes en sociologie.** Que-sais-je. PUF, Paris, 128 p.
- BOYER Annie et al, 1994. **Aménager les espaces publics : le mobilier urbain.** Le Moniteur, Paris, 327 p.
- CAPRANI H. Isabelle, 2008. **La construction urbaine des formes de représentation dans le contexte des relations interethniques.** Les leçons d'un quartier du centre-ville de Nice. Peter Lang, Berne, 467 p.
- CARREL Marion, 2015. **Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires.** ENS, Lyon, 276 p.
- CHABANE Djamel, 2003. **La théorie du Umran chez Ibn Khaldoun.** Office des publications universitaires, Alger, 257 P.
- CHALINE Claude, 1996. **Les villes du monde arabe.** Armand Colin, Paris, 181 p.
- CHAPPUIS Raymond, 1999. **La solidarité. L'éthique des relations humaines.** Que sais-je. PUF, Paris, 127 p.
- CHERMAYEFF Serge, ALEXANDER Christopher, 1972. **Intimité et vie communautaire: vers un nouvel humanisme architectural.** Dunod, Paris, 247 p.
- CHOAY Françoise, 1965. **L'urbanisme, utopies et réalités.** Seuil, Paris, 448 p.
- CHOAY Françoise, 1972. **Le sens de la ville.** Seuil, Paris, 182 p.
- CUCHE Denys, 1996. **La notion de culture dans les sciences sociales.** La découverte, Paris, 124 p.

- Da CUNHA Antonio, MATTHEY Laurent, 2007. **La ville et l'urbain : des savoirs émergents**. PPUR, Lausanne, 487 p.
- DEGENNE Alain, FORSE Michel, 1994. **Les réseaux sociaux**. Armand Colin, Paris, 288p.
- DRIS Nassima, 2001. **La ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger**. L'Harmattan, Paris, 435 p.
- DUFOULON Serge, LOLIVE Jacques 2014. **Esthétiques des espaces publics**. L'Harmattan, Paris, 212 p.
- FIJALKAW Yankel, 2010. **Sociologie des villes**. La découverte, Paris, 128 p.
- FISCHER Gustave-Nicolas, 1997. **Psychologie de l'environnement social**. Dunod. Paris, 204 p.
- FOURNIER Pierre, ARBORIO Anne-Marie, 2010. **L'enquête et ses méthodes : l'observation directe**. Armand Colin, Paris, 128 p.
- GHORRA-GOBIN Cynthia, 2001. **Réinventer le sens de la ville: les espaces publics à l'heure globale**. L'Harmattan, Paris, 266 p.
- GRAFMEYER Yves, 1994. **Sociologie urbaine**. Collection Nathan université, Paris, 128p.
- GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul, 2001. **L'espace urbain en méthodes**. Parenthèses, Marseille, 217 p.
- GUMUCHIAN Hervé et al, 2000. **Initiation à la recherche en géographe : aménagement, développement territorial, environnement**. Economica, Paris, 425 p.
- HABERMAS Jürgen, 1978. **L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise**. Payot, Paris, 324 p.
- HALL. Edward. T, 1971. **La dimension cachée**. Seuil, Paris, 256 p.
- HUOT Jean-Louis, 1994. **Les premiers villageois de Mésopotamie : du village à la ville**. Armand Colin, Paris, 223 p.
- KRIER Robert, 1975. **L'espace de la ville : théorie et pratique**. Archives d'architecture moderne, s.l, 181p.
- LACAZE Jean-Paul, 1988. **Aménager sa ville : les choix du maire en matière d'urbanisme**. Le Moniteur, Paris, 250 p.
- LAMIZET Bernard, 2002. **Le sens de la ville**. L'Harmattan, Paris, 244 p.
- LAMIZET Bernard, SANSON Pascal, 1997. **Les langages de la ville**. Parenthèses, Marseille, 187 p.
- LEFEBVRE Henri, 2000. **Espace et politique. Le droit à la ville II**. Anthropos, Paris,
- LELEU-MERVIEL Sylvie, 2008. **Objectiver l'humain? Volume1 : qualification, quantification**. Lavoisier, Paris, 250p.
- LYNCH Kevin, 1998. **L'image de la cité**. Dunod. Paris. 221 p.
- MANÇO Altay, 2006. **Processus identitaires et intégration : approche psychosociale des jeunes**. L'harmattan, Paris, 312 p.
- MANGIN David, PANERAI Philippe, 1999. **Projet urbain**. Parenthèses, Marseille, 185p.
- MARCOS Isabel, 2007. **Dynamiques de la ville : essais de sémiotique de l'espace**. L'Harmattan, Paris, 258 p.
- MASBOUNGI Ariella, 2004. **Penser la ville par l'art contemporain**. Villette, Paris, 111p.

- MATALON Benjamin, GHIGLIONE Rodolphe, 1998. **Les enquêtes sociologiques : Théories et pratique**. Armand Colin. Paris. 301 p.
- MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, 2005. **Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement**. PUF, Paris, 963 p.
- OSTROWETSKY Sylvia, 1996. **Sociologues en ville**. L'Harmattan, Paris, 280 p.
- PANERAI Philipe et al, 2009. **Analyse urbaine**. Barzakh, Alger, 189 p.
- PINSON Daniel, 1996. **Architecture et modernité**. Flammarion, Paris, 127 p.
- QUIVY Raymond, 2013. **Manuel de recherche en sciences sociale**. Dunod, Paris, 384 p.
- REGIS Louis, 1880. **Constantine voyages et séjours**. Calmann Lévy, Paris, 344 p.
- ROUET Gilles, 2014. **Mobilisations citoyennes dans l'espace public**. L'Harmattan, Paris, 220 p.
- SITTE Camillo, 1889. **L'Art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques**. Traduit par : Daniel Wieczorek. Points, 256p.
- TOUSSAINT Jean-Yves, 2006. **Concevoir pour l'existant : d'autres commandes, d'autres pratiques, d'autres métiers**. PPUR, Lausanne, 182 p.
- TOUSSAINT Jean-Yves, ZIMMERMANN Monique, 2001. **User, observer, programmer et fabriquer l'espace public**. PPUR, Lausanne, 290 p.
- VALLET Eugène, 1937. **Constantine son passé, son centenaire (1837-1937)**. Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine, Vol. LXIV, Braham, Constantine, 490 p.
- WUNENBURGER Jean-Jacques, 2003. **L'imaginaire**. Que-sais-je. PUF, Paris, 128 p.
- ZEPF Marcus, 2004. **Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains**. PPUR, Lausanne, 175 p.

Articles généraux:

- AUGOYARD Jean-François, 2000. **L'action artistique dans l'espace urbain**, in J. METRAL (dir.), Cultures en ville, ou de l'art et du citoyen. L'Aube, Tour d'Aigues, pp. 17-31.
- AVENTIN Catherine, 2006. **Les arts de la rue pour observer, comprendre et aménager l'espace public**. Sciences de l'homme et société, n°123, dossier «Art et espace ». pp.03-10. https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2007_num_33_129_1545
- BAHRI Noufel, ROUAG Abla, 2005. **Vivre l'espace public : de l'espace public de la médina à celui des grands ensembles de Constantine**. Les cahiers du LAPSI, n°02, pp 69-82.
- BAILLY Antoine, 1985. **Distances et espaces: vingt ans de géographie des représentations**. Espace géographique. Tom.14, n°3, pp. 197-205. https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1985_num_14_3_4033
- BAZIZ Nassima, CHABBI-CHEMROUK Naima, 2017. **Un square, un sexe ? Le jardin du centre-ville constantinois Bennacer Bachir, à l'épreuve du genre**. Géo-carrefour, n° 91. <https://journals.openedition.org/geocarrefour/10025>
- BEGIN Francine, 2006. **Des places pour vivre la ville**. Continuité, n°107, pp.23-25. <https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/2005-n107-continuite1055775/17647ac/>
- BENHASSINE-TOUAM Nassira, LABII Belkacem, 2009. **Les squares de Constantine : image(s) et pratiques**. Sciences et technologie D, n°29, pp.19-32

- BENHASSINE-TOUAM Nassira, LABII Belkacem, 2011. **Une stratégie verte dans un urbanisme de santé et de bien être à Constantine. Une approche méthodologique.** Sciences et technologie D, n°33, pp.23-35
- BHERER Laurence, 2006. **La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'état.** Nouvelles pratiques sociales, n° 2, pp. 24-38. <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2006-v18-n2-nps1292/013285ar/>
- BOURDIN Alain, 2003. **Urbanisme et quartier.** Terrain, n°41. Poésie et politique, pp.137-148. <https://journals.openedition.org/terrain/1681>
- BRUNET Roger, 1974. **Analyse des paysages et sémiologie.** L'espace géographique, n°02, pp.122-126. https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1974_num_3_2_1460
- CAUVIN Colette, 1999. **Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine.** European journal of geography, n°72, p.17
- CHALAS Yves, 2004. **L'individualisme habitant : la vie en deçà et au-delà du quartier.** Les annales de la recherche urbaine, n°102, pp.40-49. https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2007_num_102_1_2692
- DAVAL Jean-Luc, 1992. **La ville peut- elle être un lieu de l'art ?** in F. BARRÉ (dir.), L'art renouvelle la ville : urbanisme et art contemporain. Skira,
- DIND Jean-Philippe, 2008. **Les quartiers espaces de vie : la convivialité des espaces publics.** Cahiers de l'IAU, Paris.
- FLEURY Antoine, 2009. **Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin.** Annales de géographie, Vol. 669, n°05, pp. 66-86. <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2009-5-page-522.htm>
- FORET Catherine, 2008. **Aménager les espaces publics en intégrant les « contraintes d'usage » : le recours aux enquêtes sociologiques et à la concertation sur les projets (1990-2008).** Contribution à une histoire du grand Lyon. Millénaire 3, Centre de ressources prospectives du grand Lyon. <https://www.millenaire3.com/ressources/amenager-les-espaces-publics-en-integrant-les-contraintes-d-usage-le-recours-aux-enquetes-sociologiques-et-a-la-concertation-sur-les-projets-1990-2008>
- FREDERIC François, 2008. **Humaniser la ville.** Aletheia, n° 34.
- HADJIDJ Djounid, 2011. **Le paradoxe de l'espace public dans la ville algérienne.** Afrique et développement : Vol. XXXVI, n°02, pp. 207 – 218. <https://www.ajol.info/index.php/ad/article/viewFile/74108/64768>
- HAMEL Pierre, POITRAS Claire, 1998. **Modernité et postmodernité: la contribution des études urbaines,** in Y. BOISVERT (dir.), Postmodernité et sciences humaines. Une notion pour comprendre notre temps. Liber, pp. 69-88
- KOROSÉC SERFATY Perla, 1988. **La sociabilité publique et ses territoires : places et espaces publics urbains.** Architecture et comportement. Vol.04, n°02, pp. 111-132. <https://www.epfl.ch/labs/lasur/wp-content/uploads/2018/05/KOROSÉC-SERFATY.pdf>
- LAMIZET Bernard, 2007. **La polyphonie urbaine : essai de définition.** Communication et organisation, n°32, la ville dans tous les sens, pp. 14-25
- LEBOIS Valérie, 2003. **Habitants et architectes : des créateurs d'images.** Labyrinthe, n°15.

- LEVY Bertrand, 2008. **La place urbaine en Europe comme lieu idéal**, in S. GHERVAS, F.ROSSET (dir.), Lieux d'Europe : mythes et limites. Maison des sciences de l'homme, Paris, pp, 65-85. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:1894>
- MADANI Mohamed, 2009. **25 ans de sociologie urbaine en Algérie**. Penser la ville : approches comparatives, pp.44. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380542>
- MEBIROUK Hayet, 2009. **La place de l'utilisateur dans la fabrique des espaces publics dans l'agglomération d'el-BOUNI. Pour une mise en œuvre de la gouvernance urbaine**. Al-Bahit Al-Ijtima'i, n°09, pp. 25-40
- MIAUX Sylvie, 2008. **Le piéton, un acteur privilégié de l'espace public barcelonais**. Cahiers de géographie du Québec, vol.52, n°146, pp.175-190. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2008-v52-n146-cgq2549/019587ar/>
- MOREL Julien, 2011. **Les opérateurs de l'imaginaire urbain**. Colloque international. Saint-Étienne.
- NAVEZ-BOUCHARNINE Françoise, 2005. **Les espaces publics des villes maghrébines. Enjeu et partie prenante de l'urbanisation**, in J-L. ARNAUD (dir.), L'urbain dans le monde musulman de méditerranée. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, pp.101-115. <https://books.openedition.org/irmc/296?lang=fr>
- OUELLET Michel, 2006. **Le smart growth et le nouvel urbanisme : synthèse de la littérature récente et regard sur la situation canadienne**. Cahiers de géographie du Québec. N°140, pp. 175-193. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2006-v50-n140-cgq1443/014083ar/>
- PELLEGRINO Pierre, 1991. **Espace public et figures du lien social**. Espaces et sociétés n°62-63, Espace public et complexité sociale, pp.11-26
- PINSON Daniel, 2000. **L'utilisateur de la ville**, in T. PAQUOT (dir.), La ville et l'urbain ; l'état des savoirs. La découverte, pp.233-243. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01121309>
- SEMMOUD Bouziane, 2009. **Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord**. Cahiers de géographie du Québec, vol. 53, n° 148, pp. 101-118. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2009-v53-n148-cgq3428/038144ar.pdf>
- TZIMOPOULOU ANANIADOU Maria, 2007. **L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne : évolution historique et enjeux contemporains**. Etudes balkaniques, n°14, pp. 27-52. <https://www.cairn.info/revue-etudes-balkaniques-cahiers-pierre-belon-2007-1-page-27.htm>
- VALOIS Nicole, 2006. **Paysages urbains, cadres de vie**. Continuité, n° 107, pp.20-22. <https://www.erudit.org/en/journals/continuite/1900-v1-n1-continuite1055775/17646ac/>
- WEINSTOCK Daniel, 2000. **La citoyenneté en mutation**, in Y. BOISVERT (dir.), Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation. Liber, pp. 15-26

Thèses, mémoires et études :

- AMIRECHE Toufik, 2012. **Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli**. Magistère en faits urbains, (dir.), A. LEKEHAL. Université de Constantine.
- BADACHE Halima, 2014. **L'espace public entre conception et usage : cas des jardins publics de Biskra**. Magistère en architecture, (dir.), D. ALKAMA. Université de Biskra.

- BAKIRI Rym, 2011. **Impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine, cas des maisons hybrides.** Magistère en préservation du patrimoine architectural, (dir.), S. DEBACHE-BENZAGOUTA. Université de Constantine.
- BENABDERRAHMANE Kaïs Amor, 2007. **Composition et esthétique dans la mise en forme de l'espace urbain ; cas de la Brèche à Constantine et du cours de la révolution à Annaba.** Magister en urbanisme, (dir.), M. FOURA. Université de Constantine.
- BENIDIR Fatiha, 2007. **Urbanisme et planification urbaine.** Le cas de Constantine. Doctorat d'Etat en urbanisme, (dir.), G. BURGEL. Université de Constantine.
- BENNEDJAI Radiha, 2010. **Revalorisation des espaces extérieurs dans les cités de logement collectif.** Cas de Batna. Magistère en habitat et environnement urbain, (dir.), S. CHAHOUCHE. Université de Constantine.
- BOUANANE Nassira, 2008. **Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes.** Magistère en faits urbains, (dir.), S. BENABBAS. Université de Constantine.
- BOUCHAREB Abdelouahab, 2006. **Cirta ou le substratum urbain de Constantine : la région, la ville et l'architecture dans l'antiquité.** Doctorat d'Etat en urbanisme, (dir.), M. LAROUK. Université de Constantine.
- BOUKERZAZA Mehdi, 2015. **La revalorisation du patrimoine bâti par la requalification des espaces publics.** Cas de la médina de Constantine (Algérie) et de l'éco-quartier Vauban à Fribourg en BRISGAU (Allemagne). Doctorat en géographie, (dir.), J. BAYON. Université Jean Monnet de saint Étienne.
- CHABI Nadia, 2007. **L'homme, l'environnement, l'urbanisme.** Doctorat en urbanisme, (dir.), S. CHERRAD. Université de Constantine.
- DJERIDI Charaf Anis, 2013. **Le rôle de l'aménagement des espaces publics dans la prévention du risque d'insécurité urbaine.** Cas du boulevard de l'Est à Constantine. Magistère en villes et risques urbains, (dir.), B. RIBOUH. Université de Constantine.
- GUEDOUDJ Wided, 2013. **Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie (cas des places et placettes de la ville de Batna).** Magister en architecture, (dir.), B. KHALFALLAH. Université de Biskra.
- HEFFAF Salah Eddine, 2011. **La reconquête de l'espace public dans le cadre d'un projet urbain.** Cas de la ville de Djelfa. Magistère en projet urbain, (dir.), N. CHAABI. Université de Constantine.
- KEBACHE Abderahim, 2015. **Pour une requalification des espaces extérieurs de l'habitat collectif par l'habiter.** Une démarche de projet urbain à Bejaia. Magistère en projet urbain, (dir.), S. BESTANDJI. Université de Constantine.
- KRIBECHE YOUCEF Fatima-Zohra, 2013. **Pour une revalorisation de l'espace public traditionnel dans la vieille ville de Constantine.** Magistère en faits urbains, (dir.), A. LEKEHAL. Université de Constantine.
- LAZRI Youcef, 1991. **Mutation d'espace urbain public en Algérie.** Cas des espaces de convivialité. Magister en architecture. Université de Constantine.
- LAZRI Youcef, 2008. **Espaces habités en mutation : culture de production et culture de consommation : entre politiques volontaires et formes de négociations habitantes... !** Le cas du logement et/ou logis social contemporain dans les grands ensembles à el-Harrouch, Algérie. Doctorat d'Etat en anthropologie de l'espace, habitat et architecture, (dir.), T. SAHNOUNE. Université de Constantine.

- MOSBAH Zoubir, 2008. **Urbanisme colonial du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle de la ville de Constantine : confrontation de deux systèmes de représentation.** Magistère en urbanisme, (dir.), S. CHAOUICHE. Université de Constantine.
- OUAMEUR Ahmed Fouad, 2007. **Morphologie urbaine et confort thermique dans les espaces publics : étude comparative entre trois tissus urbains de la ville de Québec.** Mémoire pour l'obtention du grade de maître es sciences, (dir.), A. POTVIN. Université Laval Québec.
- RIVARD Erick, 2008. **Approfondir l'analyse objective du territoire par une lecture subjective du paysage.** Le cas de la Côte de Beaupré. Maîtrise en sciences de l'architecture. Université de Laval.
- SAHRAOUI Nadia, 2006. **L'identité sonore de la médina de Constantine.** La qualité acoustique de l'espace urbain, permanences et changements. DEA en ambiances architecturales et urbaines, (dir.), O. BALAY. Université de Nantes.
- SAMALI Mohamed, 2008. **Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli.** Magister en faits urbains, (dir.), A. LEKEHAL. Université de Constantine.
- SEBTI Oussama, 2014. **La médina de Constantine à travers ses vides. L'espace public, une composante à revaloriser.** Cas du secteur sauvegardé de Constantine. Magistère en stratégies de préservation du patrimoine, (dir.), B. RIBOUH. Université de Constantine.
- SIDI SALAH NASRI Zehour, 2010. **La gouvernance urbaine, une démarche incontournable pour un habiter durable.** Cas de l'amélioration urbaine à la cité Zouaghi à Constantine. Magister en fait urbain, (dir.), Y. FOURA. Université de Constantine.
- THERASME Kelogue, 2011. **Dynamiques sociales et appropriation informelle des espaces publics dans les villes du sud.** Le cas du centre-ville de Port-au-Prince. Doctorat en études urbaines. Université du Québec.
- TIANO Camille, 2007. **Les fauteurs d'imaginaire. Construction d'un imaginaire et jeu d'acteurs dans les opérations de requalification urbaine.** Doctorat en urbanisme, aménagement et études urbaines, (dir.), A. Bourdin. Université paris 8.

Articles de journaux :

- **Dégradation de la place Kerkeri : des milliards dépensés pour rien.** El-Watan, 2016. <https://www.elwatan.com/archives/constantine-archives/des-milliards-depenses-pour-rien-2-27-01-2016>
- **Les familles se bousculent à Zouaghi parc.** Horizons, 24.08.2015. Par Kais. B. <https://www.djazairess.com/fr/horizons/170608>
- **Palais hadj Ahmed bey de Constantine : un héritage de splendeurs.** El-Watan, 13.08.2013. Par Rachid. M. <https://www.elwatan.com/archives/culture-archives/palais-hadj-ahmed-bey-de-constantine-un-heritage-de-splendeurs-13-08-2013>
- **Place de la Brèche à Constantine entre mythe et réalité.** Le Soir d'Algérie, 16.07.2007.
- **Place du 1er-novembre à Constantine : Relooking extrême.** El-Moudjahid, 18.09.2011. <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/16797>
- **Place Si el-Haouès : un trésor enfoui sous le sol.** El-Watan, 03.03.2011. <https://www.elwatan.com/archives/constantine-archives/un-tresor-enfoui-sous-le-sol-03-03-2011>

- **Rénovation, après la place Kerkeri, la place Si El-Haouès.** 20.10.2013. L'Est Républicain. Par M.A.
- **Requalification des espaces publics : enjeu de l'urbanisme durable.** Le Quotidien d'Oran, 09.11.2014. Par M. MEBARKI. http://www.lequotidien-oran.com/index.php?category=8&archive_date=2014-11-09
- **Souk al-Asr de Constantine : la mort lente d'un lieu convivial.** Horizons. 14.08.2010. Par Kaïs. B. <https://www.djazairess.com/fr/search/Souk+Al+Asr+de+Constantine++La+mort+lente+d+%27un+lieu+convivial>
- **Square Bennacer : jardin ou marché aux puces ?** Le Quotidien d'Oran, 19.11.2015.

Textes législatifs :

- La loi n°90-30 du 1er décembre **1990** portant **loi domaniale**.
- Loi n°98-04 du 15 juin **1998** relative à **la protection du patrimoine culturel**.
- La loi n° 2001-20 du 12 décembre **2001** relative à **l'aménagement et au développement durable du territoire**.
- La loi n° 04-05 du 14 août **2004** modifiant et complétant la loi n°90-29 du 01 décembre 1990 **relative à l'aménagement et l'urbanisme**.
- La loi n°06-06 du 20 février **2006** portant **loi d'orientation de la ville**.
- Loi n° 07-06 du 13 mai **2007** relative à **la gestion, à la protection et au développement des espaces verts**.
- La loi n° 11-10 du 22 juin **2011** modifiant et complétant la loi n°90-08 du 07 avril 1990 **relative à la commune**.
- Le décret exécutif n° 16-55 du 1er février **2016** fixant **les conditions et modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens**.

Emprunts cartographiques :

- Le PDAU du groupement de Constantine 2008.
- Le PPSMVSS de Constantine.
- <https://www.google.com/maps>
- <https://google-earth-pro.fr>

Emprunts photographiques :

- <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>
- <http://www.constantine-histoires-traditions.com>
- <http://www.yannarthusbertrand.org>
- <http://www.algerie-monde.com>
- <https://images.google.com>

ANNEXES :

Questionnaire sur les espaces publics dans la ville de Constantine :

Bonjour Madame/Monsieur, je suis une doctorante en urbanisme, à l'université de Constantine 3 dans la faculté d'architecture et d'urbanisme. Je mène une étude auprès des usagers de l'espace public à Constantine et je sollicite votre collaboration pour accomplir cette recherche, en me répondant à certaines questions en quelques minutes.

N/B: vos réponses seront traitées de manière strictement anonyme.

MERCI

Espace public:.....date:.....heure:.....climat :.....n° du formulaire :....

1. Questions sur le profil socioprofessionnel de l'enquêté :

Genre :

- Femme
- Homme

Âge :

- 06 à 19 ans
- 20 à 35 ans
- 36 à 59 ans
- 60 ans et plus

Quel est votre niveau d'instruction ?

- Analphabète
- primaire
- moyen
- secondaire
- universitaire

Quelle est actuellement votre situation professionnelle ?

- étudiant
- employé
- sans emploi
- retraité

Quel est votre lieu de naissance ?

Commune :

Wilaya :

Actuellement, habitez-vous quel ?

Secteur urbain ou quartier :.....

Commune.....

Wilaya.....

2. Questions relevant fonctionnalité (s) et usage(s) de l'espace public :

Quelle est votre raison pour venir ici ?

- travailler, suivre des cours
- prendre un café ou un repas
- faire des achats

- se reposer un moment
- accompagner des enfants
- flâner, se promener
- jouer, faire du sport
- rencontrer des gens
- visiter les lieux
- voir un spectacle, exposition, fête
- besoin de services
- autres :.....

À quelle fréquence venez-vous ici ?

- une ou plusieurs fois par jour
- plus d'une fois par semaine
- entre une fois par semaine et une fois par mois
- à de rares occasions
- je n'y étais jamais venu avant

Combien de fois vous venez ici ?

- par jour
- par semaine
- par mois
- autre.....

3. Questions sur la perception de l'espace public:

3.1. Première étape (les questions préparatoires) :

3.1.1. L'identité :

- a. À quelle époque remonte cet espace public ?
 - Avant la colonisation.
 - Coloniale.
 - Après l'indépendance.
- b. Que représente cet espace public pour vous?
 - de rencontre.
 - de repos et de détente.
 - de transition.
 - de service.
 - Autre.....
- c. Qu'est-ce qui caractérise cet espace public?
 - les bâtiments, l'aménagement
 - les usagers
 - les services
 - le trafic, la circulation
 - les éléments naturels
 - rien de particuliers
 - autre...
- d. Comment identifiez-vous cet espace public ?

.....

e. Qu'est-ce qui a changé par rapport à autrefois ?

.....
.....

3.1.2. La signification :

a. Que signifie pour vous cet espace public ?

- Un symbole historique ;
- Un symbole religieux ;
- Un symbole de centralité ;
- Autre.

b. Quel genre de sentiment avez-vous pour cet espace public ?

- Un sentiment d'appartenance ;
- Un sentiment de bien-être ;
- Un sentiment de rejet ;
- Aucun sentiment ;
- Autre.

3.1.3. La structure :

a. Quels sont les éléments qu'on peut lire (voir) facilement dans cet espace public ?

.....
.....

b. Déplacez-vous facilement dans cet espace public ?

Oui ou Non :

Pourquoi ?.....

Relativement.....comment ?.....

3.2. Deuxième étape (le dessin de la carte mentale) :

Pourriez-vous faire un schéma de cet espace et de ses alentours en y indiquant les endroits et les éléments qui vous semblent importants et attirent votre attention lorsque vous y fréquentez ?

4. Questions sur l'évaluation affective et le degré de satisfaction des usagers au sein de l'espace public :

- Trouvez-vous que cet espace public est plutôt...ou... ?

Beau		Laid	
Vaste		Étroit	
Original		Banal	
Eclairé		Obscur	
Calme		Bruyant	
Attrayant		Repoussant	
Animé		Inexpressif	
Propre		Malpropre	
Sûr		Risqué	
Entretenu		Abandonné	
Accessible		Inaccessible	
Ouvert		Fermé	

- Appréciez-vous cet espace public ?

- Oui
- Non
- Pourquoi ?

.....

- Qu'aimez-vous au juste ?

.....

- Qu'est-ce qui vous déplaît ?

.....

- Est-ce que cet espace public est source de nuisances (visuelles, sonores, olfactifs...) ?

Oui ou Non :

Si oui, lesquels ?.....

- Selon vous, y a-t-il des éléments qui ne devraient pas disparaître ?

Oui ou Non :

Si oui, lesquels ?.....

- Y a-t-il des éléments au contraire qui devraient disparaître ?

Oui ou Non :

Si oui, lesquels ?.....

5. Questions relevant des formes de sociabilité et d'antagonisme :

- Que diriez-vous sur les comportements des usagers dans cet espace public ?

-civiles

-inciviles

-autres.....

- Pensez-vous que les anomalies de cet espace sont conséquentes de ?

-habitudes et/ou comportements négatifs des usagers

-négligence des responsables

-les responsables et les usagers en même temps

-il n'y a pas d'anomalies

-autres.....

- y a-t-il une catégorie d'usagers précise qui dégrade cet espace ? Laquelle et comment?

.....

.....

6. Questions sur les besoins et attentes des usagers de l'espace public :

- Quelles commodités ou services manquent ou aimerez-vous avoir dans cet espace public ?

.....

- Quel genre de changement voudrez-vous voir dans cet espace public ?

- Radical.

- Partiel, lequel ?.....

- Aucun changement.

DEPOUILLEMENT DES REponses :

1. La place du palais bey :

1.1. Genre :

Homme	Femme	Total
75	25	100

1.2. Âge :

06 à 19	20 à 35	36 à 59	60 et plus	Total
21	38	25	16	100

1.3. Niveau d'instruction :

Sans instruction	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
09	26	29	24	12	100

1.4. Situation professionnelle :

Etudiant	Employé	Sans emploi	Retraité	Total
29	31	24	16	100

1.5. Effectif de fréquentation :

Plusieurs fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 à 2 fois par mois	Rarement	Total
41	33	16	10	100

1.6. Motif de fréquentation :

Passage	31
Détente	17
Flânerie	12
Jeux	07
Travail	03
Cours	14
Visite	01
Service	09
Rencontre	06
Total	100

1.7. Critères d'imagibilité :

Identité	Structure	Signification
Identifiable grâce aux palais du bey, la mosquée souk el-ghzel et les deux banques.	Espace fermé et encombré par les véhicules.	Espace de transit pour les piétons et aire de stationnement pour les véhicules.

1.8. Attributs sémantiques positifs :

Beau et agréable	Original et authentique	Vaste et éclairé	Calme	Sûr	Animé	Propre et entretenu	Accessible et ouvert
33/40	37/40	09/40	35/40	33/40	07/40	31/40	38/40

1.9. Attributs sémantiques négatifs :

Laid et désagréable	Banal et ordinaire	Étroit et obscur	Bruyant	Risqué	Malpropre et abandonné	Inaccessible et fermé
07/40	03/40	31/40	05/40	07/40	09/40	02/40

2. Le marché de Souk el-Acer :

2.1. Genre :

Homme	Femme	Total
62	38	100

2.2. Âge :

06 à 19	20 à 35	36 à 59	60 et plus	Total
15	27	40	18	100

2.3. Niveau d'instruction :

Sans instruction	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
11	27	32	19	11	100

2.4. Situation professionnelle :

Etudiant	Employé	Sans emploi	Retraité	Total
18	39	23	20	100

2.5. Effectif de fréquentation :

Plusieurs fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 à 2 fois par mois	Rarement	Total
32	38	23	07	100

2.6. Motif de fréquentation :

Passage	10
Achat	44
Flânerie	13
Travail	20
Cours	08
Rencontre	05
Total	100

2.7. Critères d'imagibilité :

Identité	Structure	Signification
L'activité commerciale identifie Souk el-Acer. En moins, la mosquée el-Kettania.	L'élément le plus remarquable est la marchandise exposée sur les stands et les étals informels.	Un espace d'attraction commerciale grâce aux prix et à la qualité des produits qu'il offre.

2.8. Attributs sémantiques positifs :

Beau et agréable	Original et authentique	Vaste et éclairé	Calme	Sûr	Animé	Propre et entretenu	Accessible et ouvert
06/40	38/40	03/40	05/40	23/40	35/40	02/40	37/40

2.9. Attributs sémantiques négatifs :

Laid et désagréable	Banal et ordinaire	Étroit et obscur	Bruyant	Risqué	Malpropre et abandonné	Inaccessible et fermé
34/40	02/40	37/40	35/40	17/40	38/40	03/40

3. La place du 1^{er} Novembre :

3.1. Genre :

Homme	Femme	Total
58	42	100

3.2. Âge :

06 à 19	20 à 35	36 à 59	60 et plus	Total
25	34	26	15	100

3.3. Niveau d'instruction :

Sans instruction	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
08	22	28	23	19	100

3.4. Situation professionnelle :

Etudiant	Employé	Sans emploi	Retraité	Total
23	37	26	14	100

3.5. Effectif de fréquentation :

Plusieurs fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 à 2 fois par mois	Rarement	Total
48	31	17	04	100

3.6. Motif de fréquentation :

Passage	24
Achat	17
Flânerie	12
Travail	15
Cours	09
Visite	05
Service	10
Rencontre	08
Total	100

3.7. Critères d'imagibilité :

Identité	Structure	Signification
Lieu privilégié par sa situation, sa diversité fonctionnelle et les multiples services qu'il offre.	Espace ouvert qui donne sur plusieurs destinations et délimité par de considérables édifices.	La place symbolise le centre-ville de Constantine.

3.8. Attributs sémantiques positifs :

Beau et agréable	Original et authentique	Vaste et éclairé	Calme	Sûr	Animé	Propre et entretenu	Accessible et ouvert
37/40	38/40	38/40	02/40	29/40	37/40	36/40	38/40

3.9. Attributs sémantiques négatifs :

Laid et désagréable	Banal et ordinaire	Étroit et obscur	Bruyant	Risqué	Malpropre et abandonné	Inaccessible et fermé
03/40	02/40	02/40	38/40	11/40	04/40	02/40

4. Le jardin Bennacer :

4.1. Genre :

Homme	Femme	Total
78	22	100

4.2. Âge :

06 à 19	20 à 35	36 à 59	60 et plus	Total
18	37	26	19	100

4.3. Niveau d'instruction :

Sans instruction	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
12	18	31	24	15	100

4.4. Situation professionnelle :

Etudiant	Employé	Sans emploi	Retraité	Total
25	18	40	17	100

4.5. Effectif de fréquentation :

Plusieurs fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 à 2 fois par mois	Rarement	Total
25	28	31	16	100

4.6. Motif de fréquentation :

Passage	42
Détente	23
Flânerie	17
Jeux	05
Rencontre	13
Total	100

4.7. Critères d'imagibilité :

Identité	Structure	Signification
C'est le seul espace vert dans le centre-ville de Constantine.	La richesse végétale est l'élément-clé qui caractérise le jardin.	Un espace de repos ouvert et accessible à tous qui offre calme et détente.

4.8. Attributs sémantiques positifs :

Beau et agréable	Original et authentique	Vaste et éclairé	Calme	Sûr	Animé	Propre et entretenu	Accessible et ouvert
38/40	36/40	33/40	22/40	19/40	35/40	25/40	29/40

4.9. Attributs sémantiques négatifs :

Laid et désagréable	Banal et ordinaire	Étroit et obscur	Bruyant	Risqué	Malpropre et abandonné	Inaccessible et fermé
02/40	04/40	07/40	18/40	21/40	15/40	11/40

5. La place Kerkeri :

5.1. Genre :

Homme	Femme	Total
47	03	50

5.2. Âge :

06 à 19	20 à 35	36 à 59	60 et plus	Total
16	12	08	14	50

5.3. Niveau d'instruction :

Sans instruction	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
10	15	12	09	04	50

5.4. Situation professionnelle :

Etudiant	Employé	Sans emploi	Retraité	Total
07	10	21	12	50

5.5. Effectif de fréquentation :

Plusieurs fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 à 2 fois par mois	Rarement	Total
03	07	10	30	50

5.6. Motif de fréquentation :

Passage	38
Détente	07
Rencontre	05
Total	50

5.7. Critères d'imagibilité :

Identité	Structure	Signification
Un espace récemment aménagé et sans identité. Identifiable en rapport avec l'Hôtel Cirta.	Le belvédère qui offre une vue panoramique sur la vallée du Rhumel et les deux ponts Sidi Rached et Salah bey.	Un espace de transit et un parking pendant la journée et lieu de rencontre pour les délinquants de la nuit.

5.8. Attributs sémantiques positifs :

Beau et agréable	Original et authentique	Vaste et éclairé	Calme	Sûr	Animé	Propre et entretenu	Accessible et ouvert
15/40	03/40	29/40	29/40	07/40	03/40	11/40	31/40

5.9. Attributs sémantiques négatifs :

Laid et désagréable	Banal et ordinaire	Étroit et obscur	Bruyant	Risqué	Malpropre et abandonné	Inaccessible et fermé
25/40	37/40	11/40	11/40	33/40	29/40	09/40

6. Le jardin des frères Ferrad :

6.1. Genre :

Homme	Femme	Total
35	15	50

6.2. Âge :

06 à 19	20 à 35	36 à 59	60 et plus	Total
18	14	07	11	50

6.3. Niveau d'instruction :

Sans instruction	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
05	11	06	08	20	50

6.4. Situation professionnelle :

Etudiant	Employé	Sans emploi	Retraité	Total
22	07	10	11	50

6.5. Effectif de fréquentation :

Plusieurs fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 à 2 fois par mois	Rarement	Total
05	09	14	22	50

6.6. Motif de fréquentation :

Détente	12
Flânerie	08
Jeux	16
Rencontre	14
Total	50

6.7. Critères d'imagibilité :

Identité	Structure	Signification
C'est un espace de proximité dans une cité résidentielle qui ne présente aucune particularité notable.	Sa forme longitudinale et l'ensemble des arbres implantés aux extrémités.	Un espace de détente pour les riverains et une aire de jeux pour leurs enfants.

6.8. Attributs sémantiques positifs :

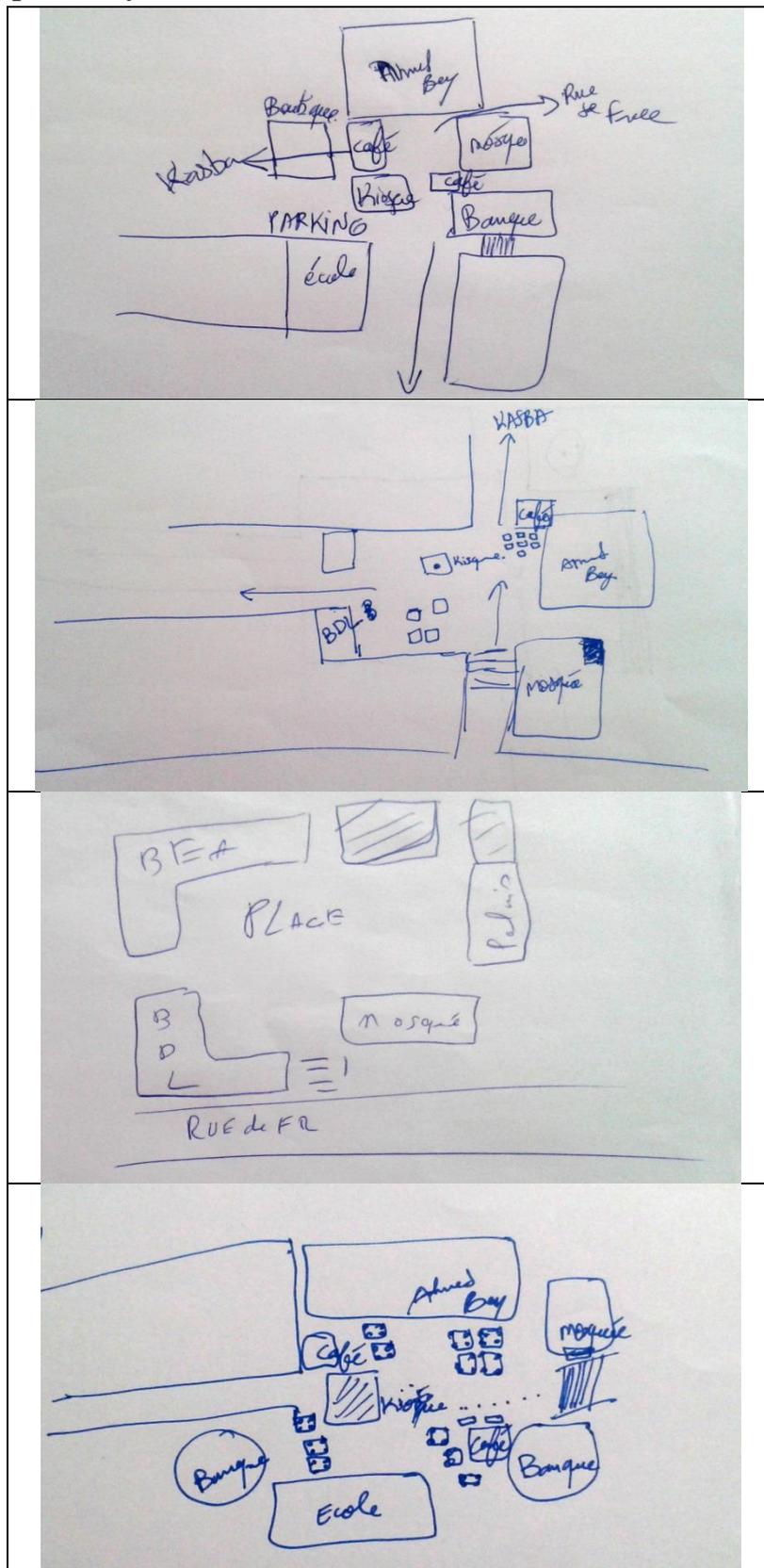
Beau et agréable	Original et authentique	Vaste et éclairé	Calme	Sûr	Animé	Propre et entretenu	Accessible et ouvert
26/40	02/40	33/40	32/40	27/40	11/40	29/40	34/40

6.9. Attributs sémantiques négatifs :

Laid et désagréable	Banal et ordinaire	Étroit et obscur	Bruyant	Risqué	Malpropre et abandonné	Inaccessible et fermé
14/40	38/40	07/40	08/40	13/40	11/40	06/40

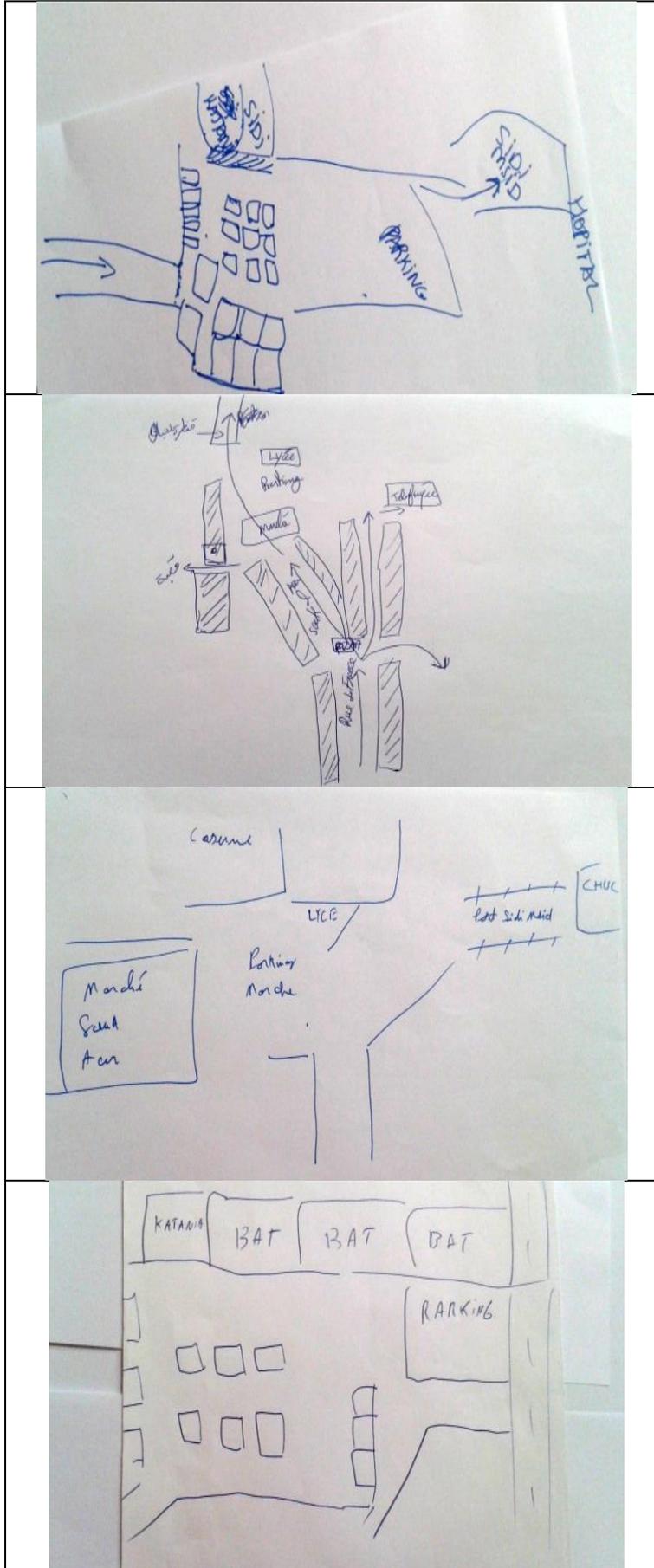
Les cartes mentales réalisées par les usagers : ³¹³

1. La place du palais bey :

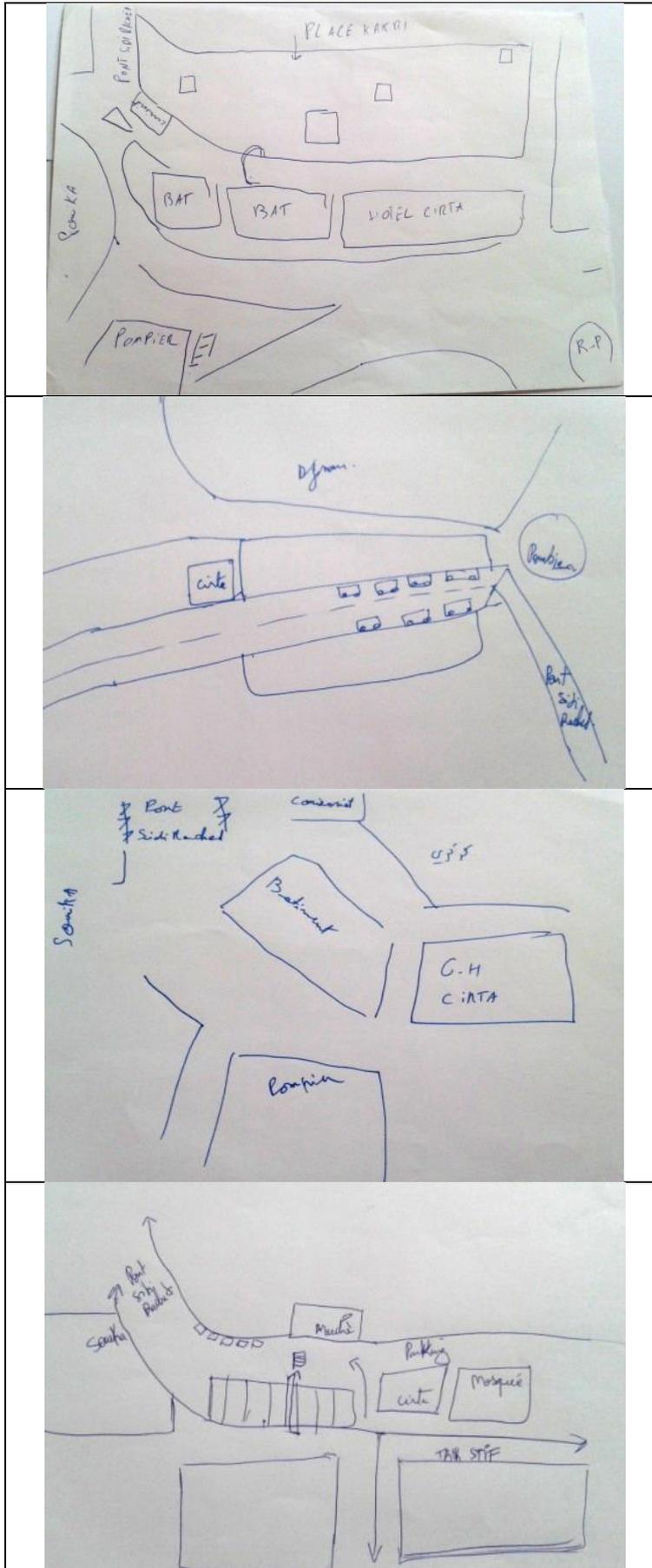


³¹³ Les cartes mentales qui figurent dans cette annexe, sont seulement les plus pertinentes, d'autres cartes sont négligées parce qu'elles sont illisibles ou à cause de la répétitivité des données iconographiques recueillies.

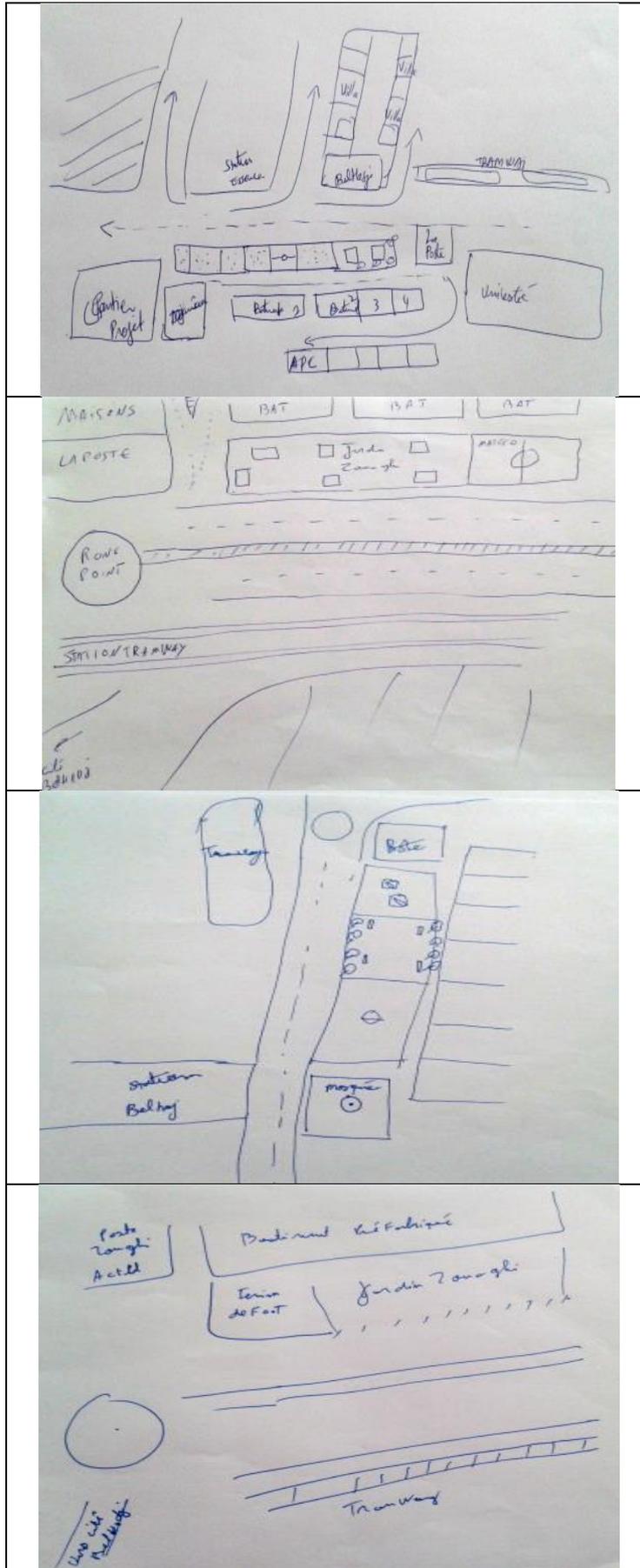
2. Souk el-Acer :



5. La place Kerkeri :



6. Le jardin des frères Ferrad :



Dépouillement des éléments iconographiques issus des cartes mentales réalisées par les usagers :

Cas d'étude	Éléments figurés dans les cartes mentales
La place du palais bey	Le palais du bey, la mosquée Souk el-ghzel, les banques (une seule ou les deux), les terrasses-café, les escaliers, la rue Didouche Mourad (la rue de France).
Souk el-Acer	La mosquée Kettania, la medersa, les stands, les boutiques, le lycée Reda Houhou, le pont de Sidi M'cid, le parking.
La place de la Brèche	Le rond point et les allées Benboulaid, l'esplanade, la poste, le théâtre, le palais de justice, les rues notamment Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi. Le marché Boumezzou et le poste police.
Le jardin Bennacer	Les arbres et la fontaine. L'avenue Benboulaid, la place Ahmed bey, la poste et le palais de la culture El-Khalifa. Les directions des rues vers le Coudiat.
La place Kerkeri	L'hôtel Cirta, le parking, l'allée piétonne, la protection civile, la sureté urbaine et le pont Sidi Rached.
Le jardin des frères Ferrad	La RN79, la forme longitudinale du jardin, les logements collectifs, la mosquée Abi Moussa Al-Achâari, le bureau de poste et la station multiservices.